This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE LIBRARY OF

THE UNIVERSITY OF MINNESOTA

OMNIBUS VINCULUM COMMUNE ARTIBUS

CLASS U. of M. Duplicate

BOOK

848
L320
D45
1898

PASCAL

LA ROCHEFOUCAULD

BOSSUET

THE LIBRARY OF

THE UNIVERSITY OF MINNESOTA

OMNIBUS VINCULUM COMMUNE ARTIBUS

CLASS: U. of M. Duplicat
BOOK

848
L320
D45
1898

PASCAL
LA ROCHEFOUCAULD
BOSSUET

DU MÊME AUTEUR

CAUSERIES DE QUINZAINE . . . . . 1 vol.
CHRISTOPHE COLOMB ET VASCO DE GAMA . 1 —
ÉTUDES SUR ARISTOPHANE. . . . . 1 —
ESSAI DE CRITIQUE NATURELLE, OU OBSERVATIONS PHYSIOLOGIQUES SUR LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES. . . . . 1 —
LES COURTISANES GRECQUES . . . . . 1 —
LA VIE DES COMÉDIENS . . . . . 1 —
HISTOIRE DE LA CONVERSATION . . . . . 1 —
A PIED ET EN WAGON . . . . . 1 —
A BATONS ROMPUS. . . . . 1 —
LE MAL ET LE BIEN QU'ON A DIT DES FEMMES 1 —
LE MAL ET LE BIEN QU'ON A DIT DE L'AMOUR 2 —
LE MAL ET LE BIEN QU'ON A DIT DES ENFANTS 1 —
LES CONFÉRENCES EN BELGIQUE ET EN FRANCE . . . . . 1 br.
LE PEUPLE ET LA BOURGEOISIE . . . . . 1 —
BENJAMIN FRANKLIN. . . . . 1 —
LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE . . . . . 1 br.
LA QUESTION DES FEMMES ET LA MORALE LAÏQUE . . . . . 1 br
LE ROMANTISME DES CLASSIQUES :
1re série, CORNEILLE, MOLIÈRE. . . . . 1 —
2me série, RACINE . . . . . 2 —

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LE ROMANTISME DES CLASSIQUES

TROISIÈME SÉRIE

PASCAL
LA ROCHEFOUCAULD
BOSSUET

PAR

ÉMILE DESCHANEL

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1898

Droits de reproduction et de traduction réservés.

PREMIÈRE LEÇON

LA ROCHEFOUCAULD

I

SA VIE

Né à Paris, dans le quartier des Petits-Champs, et dans la rue qui se nomme à présent Croix-des-Petits-Champs [1], le 15 septembre 1613, — le futur auteur des *Maximes* passa une partie de son enfance et de sa jeunesse dans le Poitou, dont son père était gouverneur [2]. L'aîné de douze frères et sœurs, il porta en cette qualité, jusqu'à la mort du père, les titre et nom de prince de Marcillac. Marié avant l'âge de quinze ans, le 20 janvier 1628, à

1. Fort champêtre en effet à cette époque, et quasi hors Paris.

2. Vingtième descendant de Foucauld Ier, seigneur de La Roche en Angoumois, ce père fut nommé, en 1619, par le roi Louis XIII, chevalier de ses Ordres. Et, en avril 1622, le comté de La Roche-Foucauld fut érigé en duché-pairie.

229894

Andrée de Vivonne [1], il en eut huit enfants, cinq garçons et trois filles.

Il fit ses premières armes en Italie, un an après son mariage ; et, au retour de cette campagne, il parut à la Cour.

La première moitié de sa vie, agitée par les passions de l'amour et de l'ambition, s'égara dans les intrigues politiques et dans les guerres civiles de la Fronde ; la seconde se passa à réfléchir sur ses mécomptes et ses désenchantements.

Après qu'il eut vainement essayé de se montrer homme d'action et homme d'État, et aspiré aux premiers rôles, sa vraie aptitude se révéla : il se trouva être un moraliste et un écrivain, le plus délié qui fut jamais.

« On pourrait, dit Sainte-Beuve [2], donner à chacune des quatre périodes de la vie de La Rochefoucauld le nom d'une femme, comme Hérodote donne à chacun de ses livres le nom d'une muse. »

Il y aurait même peut-être une période préliminaire, dont les quatre autres ne seraient que la suite, celle où mademoiselle d'Hautefort et la Reine elle-même auraient, s'il faut l'en croire, essayé de l'entraîner contre Richelieu : premier pas imprudent, à vingt-quatre ans, dans un chemin tout opposé à sa

1. On croit qu'elle mourut en 1670.

2. *Portraits de Femmes*, p. 297, Paris, Didier.

fortune ; début moins politique que romanesque, si tant est que nous devions prendre au pied de la lettre ce qu'il raconte [1]. Il revenait à la Cour, en 1637, après une disgrâce de son père, au moment où Anne d'Autriche était soupçonnée d'entretenir, à l'aide de madame de Chevreuse, des intelligences avec l'Espagne. Louis XIII, animé par Richelieu, ne parlait de rien moins que d'enfermer la Reine au Havre et de la répudier. C'est alors que la Reine lui aurait proposé d'enlever mademoiselle d'Hautefort et elle, pour les conduire à Bruxelles. « On a quelque peine, dit M. Gourdault [2], à imaginer une reine de France courant ainsi les chemins, avec une jeune fille, sous la conduite d'un galant gentilhomme de vingt-quatre ans. » Tallemant des Réaux, enjolivant encore ce prétendu projet d'escapade de la Reine : « Marcillac, dit-il, la devait mener en croupe. » Ce projet, s'il exista, n'eut pas de suite : la Reine, après avoir subi un interrogatoire en règle, rentra en grâce auprès du Roi et du Cardinal. Madame de Chevreuse, l'ouvrière du complot, prit peur et se sauva ; Marcillac favorisa sa fuite.

Elle est la première bien avérée des quatre lunes

1. Dans ses *Mémoires*, page 28, édition Hachette, collection des « Grands Écrivains français ».

2. Notice biographique sur La Rochefoucauld, dans l'édition Regnier (Hachette), commencée par M. D.-L. Gilbert, qui est mort le 15 octobre 1870, et continuée par son collaborateur, M. J. Gourdault.

de ce Jupiter. La seconde fut madame de Longueville. Ensuite vint madame de Sablé. Enfin, madame de La Fayette. Notons rapidement ces phases successives.

Vous savez ce que Mazarin disait plus tard à l'ambassadeur d'Espagne plaidant la cause des Condé pour les faire rentrer en grâce quand la guerre civile fut terminée : « Vous autres Espagnols, vos femmes ne se mêlent que de faire l'amour ; mais, en France, ce n'est pas de même, et nous en avons deux qui seraient capables de bouleverser deux grands royaumes; c'est la duchesse de Longueville et la duchesse de Chevreuse. »

Le cardinal de Retz, qui les connut de près, a laissé d'elles, dans ses *Mémoires*, deux portraits fort piquants, dont voici le premier :

« Madame de Chevreuse n'avait plus même de restes de beauté, quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnait même assez souvent des ouvertures (aperçus, idées) si brillantes, qu'elles paraissaient comme des éclairs; et si sages, qu'elles n'eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. — Ce mérite, toutefois, ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires (politiques), elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le prieur des Chartreux lui eût

plu, elle eût été solitaire, de bonne foi. — Monsieur de Lorraine, qui s'y attacha, la jeta dans les affaires; le duc de Buckingham et le comte de Holland l'y entretinrent; M. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parce qu'elle s'abandonnait à tout ce qui plaisait à celui qu'elle aimait. Elle aimait sans choix, et purement parce qu'il fallait qu'elle aimât quelqu'un. Il n'était même pas difficile de lui donner de partie faite (par complot) un amant; mais, dès qu'elle l'avait pris, elle l'aimait uniquement et fidèlement. Elle nous a avoué, à madame de Rhodes et à moi, que, par un caprice, disait-elle, de la fortune, elle n'avait jamais aimé le mieux ce qu'elle avait estimé le plus, — à la réserve toutefois, ajoutait-elle, du pauvre Buckingham. — Son dévouement à sa passion, que l'on pouvait dire éternelle quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchait pas qu'une mouche lui donnât quelquefois des distractions. Mais elle en revenait toujours avec des emportements, qui les faisaient trouver agréables. — Jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls; et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs: elle ne reconnaissait que celui de plaire à son amant. »

On a maintes fois essayé de débrouiller les mille intrigues de ces guerres civiles si folles, qu'elles sont à peine croyables, et que déjà elles parais-

saient telles, même aux contemporains quelques années après, lorsque l'ordre fut rétabli et la monarchie affermie. Gourville, dans ses *Mémoires*, en parle de la sorte : « Les vieux, dit-il, qui ont vu l'état où les choses étaient dans le royaume, ne sont plus ; et les jeunes, n'en ayant eu connaissance que dans le temps que le Roi a rétabli son autorité, prendraient ceci pour des rêveries, quoique ce soient assurément des vérités très constantes[1] ». — Il est nécessaire de rappeler au moins quelques faits de la vie de La Rochefoucauld parmi ses aventures avec l'une, puis avec l'autre des deux fameuses héroïnes. Nous venons de le voir conspirer d'abord avec madame de Chevreuse : elle s'est dévouée à lui, qui est plus jeune qu'elle ; lui, à son tour, vient de favoriser sa fuite, pour la sauver de la colère de Richelieu. Sur quoi, le cardinal le fait arrêter et mettre à la Bastille : mais, au bout de huit jours, il le fait relâcher, le trouvant peu coupable ou peu redoutable. Richelieu meurt le 4 décembre 1642; Louis XIII meurt le 14 mai suivant ; le Parlement casse son testament, et, du consentement de Monsieur et des Condés, il donne la Régence à la Reine : Mazarin est nommé chef du Conseil. Madame de Chevreuse revient d'exil, le prince de Marcillac essaye de la diriger ; mais lui-même aurait eu besoin d'être

1. *Mémoires* de Gourville, p. 243.

dirigé. Indécis et important il la protège mal contre les pièges et les flatteries de Mazarin. Puis, n'ayant eu à se louer de la reconnaissance de la duchesse non plus que de celle de la Reine, il tourne ses visées d'un autre côté; c'est vers madame de Longueville, beaucoup plus jeune que madame de Chevreuse: celle-ci avait quarante-cinq ans à la date où Mazarin succéda à Richelieu, en 1643; madame de Longueville n'en avait alors que vingt-quatre; et vingt-sept au moment où nous sommes. Elle était fort séduisante: deux cents ans même après sa mort, elle a séduit Victor Cousin, qui cependant ne l'a pas aussi finement sentie que Sainte-Beuve. — Marcillac s'éprit d'elle plus vivement que d'aucune autre, connut par elle tous les tourments de l'amour et de la jalousie, souffrit extrêmement lorsqu'elle le quitta, et s'en vengea dans ses *Mémoires*.

Le prince de Condé, qui ne s'était pas encore jeté comme eux dans la sédition, ne voyait pas de bon œil cette liaison de sa sœur avec Marcillac.

Nos deux rebelles font bravement la guerre en Flandre. Marcillac se trouve à la prise de Courtray, au siège de Mardyck, où il est blessé d'un coup de mousquet. Rapporté à Paris sur un brancard, il s'en va, pour sa convalescence, dans le Poitou, dont il a acheté le Gouvernement afin de succéder à son père.

N'ayant pas obtenu du Cardinal ce qu'il espérait,

la pairie, et le tabouret pour la princesse sa femme, à peine guéri il se rejette dans la guerre civile avec plus d'audace que d'habileté; reçoit encore, sous les murs de Paris, au faubourg Saint-Antoine, à la barricade de Picpus, une mousquetade « à bout touchant » [1], — pendant que sa maîtresse siège à l'Hôtel de Ville, et même y accouche, du jeune comte de Saint-Paul, leur fils [2].

Guéri encore de sa seconde blessure, le prince de Marcillac, devenu duc de La Rochefoucauld par la mort de son père, le 8 février 1650, transporte la guerre civile en Guienne, et son quartier général à Bordeaux. La Cour riposte en faisant démolir son château de Verteuil. Il ne s'en émeut point, heureux même d'offrir ce sacrifice à son amante, qui, pour ses relevailles, s'en est allée soutenir, à l'autre bout de la France, la même cause que lui, avec le même courage. Enfermée dans Stenay, sur la Meuse, elle engage ses pierreries en Hollande pour pouvoir prolonger la défense de la ville. C'est le moment héroïque; les deux amants s'exaltent l'un par l'autre, et font assaut de valeur aux deux extrémités du royaume pour le renverser.

Ni la bravoure ni l'esprit ne suppléent au sens politique. La Rochefoucauld fut un soldat hardi ;

1. *Mémoires* de La Rochefoucauld, p. 126, édition Hachette.

2. Qui devait être tué à vingt-trois ans sur les bords du Rhin, à côté du grand Condé, son oncle.

mais il eut beau suivre Condé quand ce prince fut entré dans la Fronde à son tour, il ne devint pas homme de guerre (Retz, son rival, touchera bien ce point dans le portrait que nous verrons); non plus qu'il ne devint homme d'État en essayant à plusieurs fois de traiter avec Mazarin et se laissant jouer par lui. Le détail en serait trop long, je ne finirais pas de compter ses tentatives d'accommodement, et ses reprises furieuses chaque fois qu'il s'apercevait que l'Italien l'avait trôlé. — Lorsqu'enfin tout le monde commença, en septembre 1650, à être las de ces luttes sans issue, et à tâcher de s'accommoder avec la Cour, La Rochefoucauld se mit à intriguer d'autre part avec la princesse palatine, Anne de Gonzague, espérant prolonger la lutte, tandis qu'elle, au contraire espérait l'y faire renoncer et l'amener à faire sa paix avec le Roi [1].

Bref, ce qu'il retira de la première Fronde, ce fut seulement ces deux mousquetades; et, de la seconde, des promesses de grands emplois, dont le Cardinal l'amusa. En un mot, l'amour et l'ambition étaient ses passions maîtresses; mais, croyant pouvoir les mener de front, il était au contraire mené par elles, et pas toujours dans le même sens. Téméraire et irrésolu, manquant surtout d'esprit de

1. Voir, ci-dessous, p. 212 à 219, le portrait idéalisé que Bossuet fait de cette princesse dans l'Oraison funèbre qu'il lui consacre.

suite, sa finesse lui faisait apercevoir dans les affaires tant d'ouvertures diverses, qu'il ne savait s'arrêter longtemps à une seule. Cette irrésolution habituelle est la contre-partie et comme la rançon de la sagacité subtile et sceptique. Ceux qui voient à la fois tous les aspects des choses ont plus de peine à se décider et à se fixer, que ceux qui n'en voient qu'un ou deux. Pour être un homme d'action, il faut n'avoir pas des vues trop nombreuses. Les politiques de profession ont des œillères comme les chevaux attelés, afin de ne voir ni à droite ni à gauche, et de tirer droit dans le même sens, une fois qu'ils ont pris leur parti. Au contraire, les esprits critiques, qui saisissent toutes les nuances du pour et du contre, embrassant à la fois tous les côtés des choses, sont longtemps sans se déterminer pour aucun, et, même après qu'ils ont pris une résolution, ne s'y tiennent guère. — Lorsqu'il essaya de passer de l'action à la diplomatie, La Rochefoucauld n'y réussit pas mieux : c'est que, pour réussir. en diplomatie comme en politique, la finesse d'esprit ne suffit pas; le caractère, la fermeté du vouloir, importent bien davantage. Or c'était ce qui manquait le plus à cet homme d'un esprit si pénétrant. Quand il vit qu'avec tant d'esprit il s'était fait duper par tout le monde, ruiner dans ses affaires, dans ses biens, dans sa santé, dans ses espérances, l'écœurement le prit. — Voilà quel était le héros; voici quelle était l'héroïne.

A vingt-trois ans, belle et charmante, la princesse Anne-Geneviève de Bourbon-Condé avait été mariée au duc de Longueville qui en avait quarante-sept, et qui continuait ses relations avec son ancienne maîtresse, la duchesse de Montbazon. La jeune femme se laissa consoler, d'abord par Coligny, et puis par Miossens[1], enfin par La Rochefoucauld. Elle était aussi folle que lui et aussi brillante, et rêvait comme lui un rôle dans l'État. L'amant et la maîtresse étaient faits l'un pour l'autre. Mais, quand la Fronde fut vaincue, le découragement la prit comme lui. Elle avait trente-quatre ans, lui quarante et un; elle se détacha de lui, et s'attacha au duc de Nemours. Ensuite, tournant à la dévotion, elle se retira en Normandie, près de son vieux mari, pour faire pénitence, et tomba dans un ennui profond. En vain essayait-on parfois de l'en tirer et de la divertir :

« Mon Dieu! madame, lui disait une de ses femmes, l'ennui vous ronge; ne voudriez-vous pas quelque amusement? Il y a de belles forêts et des chiens, voudriez-vous chasser?

— Je n'aime pas la chasse.

— Voudriez-vous de l'ouvrage ?

— Je n'aime pas l'ouvrage.

— Voudriez-vous promener?

— Je n'aime pas la promenade.

1. Depuis maréchal d'Albret.

— Ou jouer à quelque jeu?

— Je n'aime point à jouer.

— Que souhaiteriez-vous donc pour vous divertir?

— Hélas! que voulez-vous que je vous dise? je n'aime pas les plaisirs innocents. »

Enfin elle prit le parti de se retirer du monde, alternativement aux Carmélites et à Port-Royal, voisins l'un de l'autre, — pendant que La Rochefoucauld, ulcéré en son amour-propre comme en son amour, et qui n'avait pas dans le cœur autant de délicatesse que dans l'esprit, se revanchait à écrire les *Mémoires* où il révélait au public les faiblesses de cette malheureuse femme.

Le portrait qu'en a donné le cardinal de Retz fait pendant à celui de madame de Chevreuse que nous venons de voir, et n'est pas moins étincelant : « Madame de Longueville a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires, dans lesquelles la haine contre Monsieur le Prince (son frère) l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans les manières, qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. Elle en avait une même dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui

en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligeait à ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. — La Grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvait rendre. »

C'était donc avec madame de Chevreuse d'abord, avec madame de Longueville ensuite, que La Rochefoucauld avait flotté et roulé aux flux et reflux de la Fronde. Après y avoir été entraîné par l'une, plus âgée que lui, il y avait entraîné l'autre, plus jeune ; et celle-ci ne lui avait pas pardonné de n'avoir point réussi. Les femmes n'aiment que le succès.

Après madame de Longueville, apparaît madame de Sablé, la troisième qui tint une grande place dans la vie de La Rochefoucauld : ce fut elle qui, en quelque sorte, recueillit ce naufragé de la politique. Madame de La Fayette, plus tard, devait achever de le sauver, autant du moins qu'il pouvait être sauvé. Mais l'influence ni de l'une ni de l'autre ne parvint à ôter toute la lie amère que ces deux premières passions, et tant de désenchantements qui en furent la suite, avaient déposée au fond de son cœur.

La marquise de Sablé avait de la naissance, de la beauté (alors sur son automne, étant venue au monde avec le siècle) ; de l'esprit et de la raison ;

beaucoup de bonté, de sincérité. Après avoir reçu longtemps dans sa maison de la place Royale, — c'était alors le quartier à la mode, — l'élite de la société lettrée, elle s'était retirée, elle aussi, en 1659, à Port-Royal de Paris, au faubourg Saint-Jacques, dans un corps de logis qu'elle s'était fait bâtir, à la fois séparé du monastère[1] et renfermé dans son enceinte. Là elle continuait de mêler agréablement le monde avec la piété. Elle n'avait point trempé dans la Fronde. Esprit sain, nullement aventureux; littérairement un peu puriste, comme une personne qui avait fréquenté autrefois l'Hôtel de Rambouillet. Femme de goût en toutes choses, sa table était fine et très renommée; le spirituel bossu Pisani disait que le Diable, ne voulant point sortir de chez elle, « s'était retranché dans la cuisine »[2]. C'est dans cette retraite entr'ou-

1. Ces vieux bâtiments servent aujourd'hui à l'hôpital d'accouchement, dit *la Maternité*. Dans mon enfance, cela s'appelait communément *la Bourbe*, et la rue étroite qui longeait ces grands murs se nommait *rue de la Bourbe;* c'est aujourd'hui une partie du boulevard de Port-Royal.

2. Cité par M. J. Gourdault, *Notice biographique sur La Rochefoucauld.* « Les portefeuilles manuscrits du docteur Vallant (Bibliothèque nationale, Fr. 17,044-17,057), qui fut, on le sait, le médecin et le secrétaire de madame de Sablé, sont pleins de détails curieux à cet égard. La marquise tenait école de cuisine et de drogueries fines; elle échangeait avec ses amis toutes sortes de secrets culinaires et de recettes pharmaceutiques : tantôt il s'agit d'un hydromel « aussi bon, dit Vallant, que le meilleur vin d'Espagne », tantôt d'une pommade, d'une pâte, d'une marmelade ou d'une omelette singulièrement compliquée. On trouve aussi des instructions

verte au monde, que La Rochefoucauld se vit accueilli avec amitié; rien de plus. La marquise, sans avoir autant d'esprit que lui, en avait assez pour goûter le sien, pour s'en donner la joie, la fête, et essayer en récompense d'adoucir son humeur et de tempérer sa misanthropie, en alléchant sa friandise. Il y a une lettre de La Rochefoucauld, où il lui demande la recette de ses confitures et de ses marmelades : « Vous ne pouvez faire une plus belle charité que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans les mystères de la marmelade et de vos véritables confitures; et je vous supplie très humblement de faire en sa faveur tout ce que vous pourrez... Si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures, dont je ne méritais pas de manger autrefois, je croirais vous être redevable toute ma vie. »

Confitures et théologie, marmelade et philosophie; vers, prose; madrigaux, portraits; sentences et maximes morales, on faisait de tout chez la marquise de Sablé. Elle-même s'essayait en ce dernier genre; et, si ses maximes, dont nous avons quelques-unes, sont moins aiguisées de style et d'es-

sur la façon de mariner le mieux possible un aloyau ou une poitrine de mouton; puis un mémoire en deux pages in-folio, « sur les moyens de tenir le ventre libre », etc. Or La Rochefoucauld, comme bien des goutteux, dit-on, était très friand : la bête, en lui, non moins que l'esprit, trouvait son compte dans l'hospitalière maison du faubourg Saint-Jacques. » Tome Ier, page 68.

prit que celles de La Rochefoucauld, le fond en est moins désespérant et plus sain. Par exemple, La Rochefoucauld lui ayant communiqué sa Sentence sur l'amitié : « Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices ; ce n'est enfin qu'un commerce, où l'amour-propre (l'intérêt personnel) se propose toujours quelque chose à gagner, » — madame de Sablé réfute, avec son cœur, cette laide pensée; elle sépare nettement l'amitié de l'intérêt; elle convient qu'il se fait dans l'amitié un échange de bons offices, mais elle montre que l'amitié est autre chose encore. Elle va jusqu'à distinguer l'amitié de l'inclination naturelle, du goût qu'on a pour une personne: « L'inclination commence l'amitié, et en fait le charme ; l'estime seule l'achève et lui donne un fondement solide et durable. »

La France est peut-être le pays où la conversation des femmes a le plus d'influence, particulièrement sur la littérature. C'est dans la conversation que naquirent ou se développèrent deux genres fort à la mode alors, les Portraits et les Maximes. Mademoiselle de Scudéry, en s'inspirant des conversations de l'Hôtel de Rambouillet, avait mis dans ses romans nombre de portraits contemporains, mais sous des noms antiques ou étrangers. Il arriva que, chez la Grande Mademoiselle, au

palais du Luxembourg, on s'amusa à écrire aussi des Portraits, mais cette fois sans y mettre de masques, ni grecs, ni romains, ni persans. Or c'est là, chez mademoiselle de Montpensier, que La Rochefoucauld, un jour, en 1658, donna lecture de son Portrait fait par lui-même, et commença à devenir homme de lettres sans y songer. Il laissa, en effet, imprimer ce Portrait, en 1659, six ans avant les *Maximes*, qui n'étaient pas faites encore, mais se faisaient au jour le jour. Il est nécessaire de jeter au moins un coup d'œil sur ce Portrait. L'auteur ne s'y est point trop maltraité. Aussi Retz, son rival, en fera-t-il un autre, que nous pourrons en rapprocher : les deux ne se contrediront pas, mais se compléteront l'un l'autre. Voici d'abord La Rochefoucauld, tenant la plume et se regardant au miroir :

« Je suis d'une taille médiocre (moyenne), libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni ; le front élevé et d'une raisonnable grandeur ; les yeux noirs, petits et enfoncés ; et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serais fort empêché de dire de quelle sorte j'ai le nez fait : car il n'est ni camus ni aquilin, ni gros ni pointu, au moins à ce que je crois ; tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches et passable-

ment bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avais un peu trop de menton ; je viens de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré, ou en ovale ; lequel des deux ? il me serait fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête [1]. J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout... »

Du physique, il passe au moral : « Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique ; et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurais pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avais point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que, la plupart du temps, ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. — Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais...

1. Style des Précieuses.

» J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire, car à quoi bon façonner là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. »

Vous pouvez observer, dans cette dernière phrase, une sorte de prélude aux *Maximes*.

« La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale (l'étude des mœurs) en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée...

» J'aime la lecture en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit, et fortifier l'âme, est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit : car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit ; et, des réflexions que l'on fait, il se forme une conversation la plus agréable du monde, et la plus utile.... »

Vous saisissez là comment un certain nombre des Réflexions et Maximes sont venues à son esprit pendant qu'il lisait et causait tour à tour, tantôt avec mademoiselle de Montpensier, tantôt avec madame de Sablé, plus tard avec madame de La Fayette.

Je regrette d'être obligé de passer rapidement sur ce Portrait, et de ne vous en donner qu'une réduction. En voici quelques traits encore, qui me paraissent indispensables :

« L'ambition ne me travaille point. (Il devrait dire : ne me travaille plus.) Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort[1]. Je suis peu sensible à la pitié ; et je voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée ; et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal : car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde ; mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite ; qui ne sert qu'à affaiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses...

» J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes ; et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine

1. Cependant c'est lui qui a écrit d'autre part cette maxime : « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement ; » — et qui, ailleurs encore, trouve la mort *épouvantable*.

douceur qui ne se rencontre point parmi nous ; et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois ; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois[1]. J'ai renoncé aux fleurettes ; et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter.

» J'approuve extrêmement les belles passions : elles marquent la grandeur de l'âme ; et, quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais, de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur. »

Ainsi se termine le Portrait de La Rochefoucauld par lui-même.

Celui que Retz en a fait à son tour dans ses *Mémoires* est un peu plus rudement touché. L'ancien conspirateur des mêmes guerres civiles, qui

1. Il avait alors quarante-cinq ans.

se pique d'être un homme politique, lui, et qui, sans être moins brouillon, s'était montré plus obstiné, ne ménage guère l'homme d'esprit léger et indécis qu'il a rencontré sur son chemin :

« Il y a toujours eu du *je ne sais quoi* en tout M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires; et je ne sais pourquoi : car il avait des qualités qui eussent suppléé en tout autre celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée; mais son sens, très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devait récompenser (aurait dû compenser) plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle ; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner (attribuer) à la stérilité de son jugement : car, quoiqu'il ne l'ait pas acquis[1] dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoi-

Au lieu du mot *acquis*, peut-être faudrait-il lire *marqué*.

que nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat ; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être; il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie ; il croyait toujours en avoir besoin : ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli, et le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle. »

La Rochefoucauld riposta, en 1675, par le Portrait du cardinal de Retz, dans lequel il jette habilement quelques fleurs sur un bon buisson d'épines.

De même qu'il avait joué aux Portraits chez mademoiselle de Montpensier, il prit chez madame de Sablé le goût des Sentences et des Maximes. Là, on se plaisait, par passe-temps, à noter les pensées jolies, ou les réflexions piquantes, les observations morales, venues au cours de l'entretien. Chacun s'y essayait au jour le jour ; on se communiquait ses

trouvailles. L'ancien frondeur y apportait parfois les réflexions qui lui étaient tombées en l'esprit en songeant aux choses passées et à tout ce qui se présentait. C'est là que furent essayées la plupart des Sentences et Maximes qui, peu à peu, en l'espace d'environ sept ans, formèrent le recueil qui porte ce titre.

Dans les lettres qui nous sont restées de La Rochefoucauld à madame de Sablé, on assiste à l'éclosion de quelques-unes de ces Sentences. Ainsi, on lit dans une de ces lettres :

« J'ai envoyé des *sentences* à M. Esprit[1], pour vous les montrer; mais il ne m'a point encore fait réponse, et il me semble que c'est mauvais signe pour les sentences. »

Et, dans une autre lettre : « M. Esprit me mande qu'il est ravi de quelque chose que vous avez écrit. Je vous demande en conscience s'il est juste que vous écriviez de ces choses-là sans me les montrer. Vous savez avec combien de bonne foi (sincérité et confiance) j'en ai usé avec vous, et que les sentences ne sont sentences qu'après que vous les avez approuvées. »

Madame de Sablé, La Rochefoucauld, M. Esprit,

1. Jacques Esprit, de l'Académie française, né à Béziers en 1611, mort en 1678. Pensionné d'abord par madame de Longueville et par le chancelier Séguier, il se mit ensuite dans l'Oratoire, d'où il sortit pour se marier, et s'attacha au prince de Conti.

l'abbé de la Victoire, tout le monde s'était mis à faire des sentences. On les discutait, on les contrôlait, on les aiguisait, on les émoussait. Ces esprits délicats, subtils, se stimulaient, se tempéraient les uns les autres. Il y avait là, à la fois, une certaine communauté et une certaine concurrence, d'où sortirent différents recueils, qui présentent quelques traits pareils ou quelques répliques. Ainsi, nous citions tout à l'heure une réplique de madame de Sablé à La Rochefoucauld sur l'amitié; d'une manière plus générale, voici un rapprochement curieux : La Rochefoucauld met en épigraphe, à la quatrième édition de ses *Maximes*, en 1675, cette pensée dont le livre entier n'est que le développement: « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Or M. Esprit, qui ne doute de rien, publie, lui aussi, des Maximes; il en publie même deux volumes, l'un en 1677, l'autre en 1678, la même année que l'édition définitive du livre de La Rochefoucauld; et quel est le titre qu'il leur donne? *La Fausseté des Vertus humaines.* N'est-ce pas la même pensée, sous une forme terne et grise? Ici, la chrysalide n'est pas devenue papillon.

Madame de Sablé fit aussi son recueil, auquel l'abbé d'Ailly joignit le sien [1]. Ce n'est pas tout :

1. L'un et l'autre parurent ensemble, en 1678, après la mort de madame de Sablé.

le frère aîné de M. Esprit publie des *Maximes politiques en vers* [1], comme avait fait, au siècle précédent, le conseiller Pibrac en ses doctes *Quatrains*, imités des poètes gnomiques grecs [2], et des *Sentences* latines de Publius Syrus [3].

La Rochefoucauld voit venir cette averse de Sentences : il en rit d'abord, tant que tout cela n'est pas imprimé ; le 5 décembre 1662, il écrit, de Verteuil [4], à madame de Sablé : « Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie de faire des Sentences se gagne comme le rhume. Il y a ici des disciples de M. de Balzac qui en ont eu le vent, et qui ne veulent plus faire autre chose. » Plus tard, la publication de tous ces recueils l'agace un peu, à ce qu'il semble ; dans ses Maximes posthumes, la première que l'on trouve est celle-ci : « Dieu a mis

1. Victor Cousin attribue par erreur à l'académicien les *Maximes politiques mises en vers*, 1669, qui sont l'œuvre de ce frère aîné, le Père Thomas Esprit, de l'Oratoire. Ces *Maximes politiques* sont dédiées, non pas, comme le dit Cousin, à Montausier, gouverneur du Dauphin, mais au Dauphin lui-même, avec une lettre à Montausier, que l'auteur prie de les faire lire au Roi. — *Gourdault.*

2. Il y avait dans la littérature grecque tout un genre de poésie, nommé *gnomique*, du mot γνώμη, pluriel γνῶμαι, c'est-à-dire *Pensées* ou *Maximes*.

3. C'est peut-être de ce titre *Sententiæ*, qui en latin, comme γνῶμαι en grec, veut dire simplement *Pensées*, qu'est venu en français le mot *Sentences* dans l'acception où il est employé ici. Montaigne, au reste, puis Balzac, l'avaient déjà employé dans le sens général latin de pensée.

4. Le château de Verteuil, ou Vertœil, rasé par Mazarin pendant la Fronde, avait été reconstruit.

des talents différents dans l'homme, comme il a planté des arbres différents dans la nature; en sorte que chaque talent, ainsi que chaque arbre, a sa propriété et son effet, qui lui sont particuliers. De là vient que le poirier le meilleur du monde ne saurait porter les pommes les plus communes, et que le talent le plus excellent ne saurait produire les mêmes effets du talent le plus commun; de là aussi vient qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des Sentences sans en avoir la graine en soi, que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes quoiqu'on n'y ait point semé d'oignons. »

Comme qui dirait: De quoi vous mêlez-vous, monsieur Esprit, ou monsieur d'Ailly? Vous êtes sans doute capable de faire de très beaux livres, de magnifiques sermons; mais des Sentences, oh! que non pas! cela est une graine à moi.

A propos de cette pensée et de cette image, observons que, parmi les mobiles de nos actions, il n'a garde d'omettre les causes physiologiques, le tempérament, la complexion, l'humeur, l'âge, le sexe. On pourrait dire que, par là, il est un des pères de la critique naturelle; seulement il a soin de ne pas insister, et de ne rien exagérer. On n'aurait qu'à rassembler ses diverses Maximes sur ce sujet; mais ce serait aller contre son gré: c'est volontairement qu'il les éparpille. Ainsi a fait Montaigne, lançant de çà et de là tous les traits har-

dis de son scepticisme. Lorsque son disciple Pierre Charron crut bien faire de les rassembler et de les nouer en faisceaux, peu s'en fallut que, de ces faisceaux-là, on ne fît un bûcher pour le brûler. Voilà comment certains esprits, auxquels les systématiques reprochent « de n'avoir point de synthèse », en ont une au fond, qu'ils n'étalent pas, afin de ne point donner prise, mais par là sont peut-être plus redoutables que ceux qui construisent dans les formes de belles théories bien carrées. N'a-t-on pas dit, d'ailleurs, que « les systèmes sont des béquilles, à l'usage des impotents » [1] ?

A mesure que les *Maximes* s'amassaient, madame de Sablé, soit de son propre mouvement, soit sur le désir et, en tout cas, avec l'aveu tacite de La Rochefoucauld , pour tâter l'opinion du monde, prêtait le manuscrit en confidence à telle ou telle de ses spirituelles amies, madame de Guéméné, madame de La Fayette, madame de Schonberg [2], puis communiquait à l'auteur leurs réponses, dont

1. H. Taine, *Psychologie des chefs jacobins,* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1884.

2. C'était la charmante mademoiselle d'Hautefort, aimée en vain du roi Louis XIII; puis de La Rochefoucauld, au temps « de ses jeunes erreurs »; la même qu'il prétend que la Reine lui avait proposé d'enlever avec elle, pour les mener toutes deux à Bruxelles (Voir p. 5). Elle était devenue la femme en secondes noces du vaillant maréchal de Schonberg. Nous les retrouverons l'un et l'autre (ci-dessous, p. 111) protégeant, à Metz, Bossuet dans sa jeunesse, devinant son talent, et contribuant à le faire venir de province à Paris et à la Cour.

il pouvait faire son profit ; outre que par ces flatteuses consultations il gagnait d'avance des partisans en ces personnes mêmes qui le jugeaient. En voici l'exemple le plus notable. Dans le temps que les *Maximes* mûrissaient ainsi et étaient encore sur l'arbre, il arriva que, madame de Longueville, repentie, venant souvent à Port-Royal, madame de Sablé se lia avec elle, peut-être par curiosité ; de sorte que La Rochefoucauld commença à trouver moins de plaisir à fréquenter chez la marquise, où il pouvait rencontrer la duchesse. Mais, à peu près dans le même temps, il avait rencontré chez madame de Sablé la dernière femme qui devait exercer sur sa vie une grande influence et la meilleure : madame de La Fayette. Le premier recueil des *Maximes* lui fut communiqué par madame de Sablé, c'était en 1663 ; madame de La Fayette n'avait encore fait qu'entrevoir le duc, et il ne s'était révélé qu'en mangeant du potage prodigieusement, comme Louis XIV [1]. Ayant donc lu le recueil manuscrit des *Maximes*, elle écrit à madame de Sablé :

... « Je viens d'arriver à Fresnes, où j'ai été deux jours en solitude avec madame Du Plessis [2]...

1. Le Roi commençait toujours son dîner par quatre grandes assiettes de potages différents.

2. « Isabelle de Choiseul-Praslin, femme de Henri Du Plessis Guénégaud, ancien Trésorier de l'Épargne. Le château de Fresnes, près de Meaux, appartint plus tard aux d'Aguesseau. — Fresnes et l'hôtel de Nevers, que madame Du Plessis habitait à Paris, étaient assidûment fréquentés par les beaux esprits du temps. » — Note de l'édition Hachette.

Nous y avons lu les *Maximes* de monsieur de La Rochefoucauld. Ha ! madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur, pour être capable d'imaginer tout cela ! J'en suis si épouvantée, que je vous assure que, si les plaisanteries étaient des choses sérieuses, de telles *Maximes* gâteraient plus ses affaires que tous les potages qu'il mangea l'autre jour chez vous. »

Qui sait pourtant si ce ne fut pas justement cette « corruption » qui lui donna l'idée de voir de près une âme si aigrie, et d'entreprendre à son tour de l'adoucir ? Bref, en 1665 et 1666, elle devint l'amie de La Rochefoucauld, plus complètement que madame de Sablé, à laquelle elle succéda. — Elle avait trente-deux ou trente-trois ans, La Rochefoucauld en avait cinquante-deux ou cinquante-trois, lorsque leur liaison se forma et qu'ils commencèrent à se voir chaque jour. Le duc demeurait en son hôtel de la rue de Seine, à l'endroit où l'on a percé de notre temps la rue des Beaux-Arts ; madame de La Fayette avait le sien avec de grands jardins dans la rue de Vaugirard, en face du petit Luxembourg, au coin de la rue Férou : ce voisinage facilitait leurs visites et leurs conversations. On n'a pas de peine à imaginer le plaisir que de tels esprits devaient trouver à échanger leurs pensées, et le bien qu'ils pouvaient se faire l'un à l'autre. Vous savez le mot de madame de La Fayette : « Monsieur de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai

réformé son cœur. » Se communiquant ce qu'ils écrivaient, ils unissaient leurs qualités exquises. A cette conversation quotidienne ajoutez celle de madame de Sévigné de temps à autre, ou de madame de Schonberg, et quelquefois Molière leur lisant une pièce qu'il venait d'achever : ce fut, par exemple, chez madame de La Fayette, en présence de La Rochefoucauld, qu'il lut ses *Femmes savantes* avant de les donner au public [1]. Une autre fois, chez La Rochefoucauld, avec madame de La Fayette et madame de Sévigné, on lisait les nouvelles fables du second recueil de La Fontaine [2].

C'était donc chez madame de Sablé, lorsque son règne durait encore, que les *Maximes* avaient achevé de mûrir. Quand l'auteur jugea qu'elles étaient à point, il eut l'idée de les donner au public. Plusieurs fois le petit cercle avait été consulté sur telle ou telle série de Sentences ; il le fut une dernière fois sur l'ensemble, avant la publication. Il y avait là, sous la présidence en quelque sorte de la marquise, la comtesse de Maure, la princesse de Guémené, la comtesse de La Fayette, la duchesse de Liancourt, madame de Schonberg, et mademoiselle Éléonore de Rohan. Les hommes, en général, approuvaient; les femmes

1. Lettre de madame de Sévigné, du 1er mars 1672.

2. Lettre 162, de madame de Sévigné, édition Hachette, tome II, p. 195.

réclamaient. Tant que les *Maximes* avaient été lues à huis clos, « toutes les belles amies de l'auteur les avaient goûtées sans trop de scrupule ; mais c'est une terrrible chose qu'un livre imprimé : on découvrit tout à coup, et non sans raison, bien des pensées scabreuses dans ces Sentences, qui désormais allaient courir librement le monde. Le moyen que ces grandes dames missent ou parussent mettre leur visa à certaines maximes sur l'honnêteté et la chasteté des femmes ?...[1] »

« La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. » Le manuscrit continuait ainsi : « c'est comme un prix dont elles l'augmentent. » Il y eut sans doute des réclamations très vives, principalement sur ce dernier trait ; il fut biffé, et ne parut point dans le livre. Mais on laissa à la suite, ou bien on substitua celui-ci, qui n'est guère que la même idée sous une forme adoucie : « C'est un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée. »

Le petit conclave se récria sans doute aussi sur la maxime suivante : « La chasteté des femmes est l'amour de leur réputation et de leur repos. » C'était la leçon du manuscrit ; celle du livre imprimé fut modifiée en un point : au mot précis *la chasteté*, on substitua le mot plus vague *l'honnêteté*. Puis on proposa d'ajouter l'adverbe *souvent*,

1. J. Gourdault, édition Hachette, tome I, p. 73.

qui ôtait l'injure et la calomnie. Cependant l'édition de 1665 ne contient pas cette restriction, qui ne fut mise que dans les suivantes, et sans doute sur de nouveaux cris.

Après cette consultation qui était destinée peut-être bien plus à lancer le succès qu'à apaiser quelques scrupules, le livre parut enfin, en 1665, et eut en peu d'années un grand nombre d'éditions, dont les différences et les adoucissements, sous l'influence des réclamations du public et des conseils heureux de madame de La Fayette, méritent d'être notées, au moins en partie. C'est par là que nous commencerons, dans notre prochaine leçon, l'étude de ce livre. Il y avait à peu près sept ans qu'on l'avait commencé comme nous venons de voir ; l'auteur ne cessa de le perfectionner pendant quinze ans, jusqu'à sa mort. Cela fait plus de vingt années pour produire deux cents pages, mais qui sont immortelles.

Depuis longtemps, il souffrait de la goutte, au point de « porter envie à des condamnés expirant sur la roue, et d'implorer comme eux à grands cris le coup de grâce[1] ». Il le reçut enfin : la goutte remonta et le tua, à soixante-sept ans. Bossuet reçut son dernier soupir, dans la nuit du 16 au 17 mars 1680, — presque une année après la mort de madame de Longueville, aux Carmélites, le 15 avril 1679. — Madame de La Fayette traîna

1. Lettre de madame de Sévigné, 23 mars 1671.

sa vie pendant treize années encore, et mourut le 3 juin 1693.

Les atténuations dues à son influence sont surtout dans les éditions de 1672 et de 1678. Or, il se trouve qu'à la première de ces deux dates correspond l'achèvement, et à la seconde la publication, de *la Princesse de Clèves*. L'amitié de ces deux esprits si déliés a été heureuse pour notre littérature autant que pour eux-mêmes : on sait la part que La Rochefoucauld a prise à la composition et à la conduite, voire même à l'invention de tel épisode, de ce roman exquis ; et vous voyez d'autre part que madame de La Fayette n'a pas nui à la perfection des *Maximes*. Ainsi deux purs chefs-d'œuvre sont nés de l'union de ces deux esprits d'une finesse si pénétrante, d'une sobriété si subtile, d'une précision si rare ; mais l'un et l'autre ouvrage présentent un caractère moral bien différent : les *Maximes*, tout en étant un divin régal littéraire, nous attristent souvent par leur scepticisme ou par leur clairvoyance implacable, au lieu que *la Princesse de Clèves* nous relève et nous réchauffe le cœur. Mais, dans l'un comme dans l'autre ouvrage, la force avec la légèreté, la concision lumineuse, le tour aisé de la conversation du monde et de la Cour, les bonnes habitudes du langage, aujourd'hui perdues, sont un charme toujours nouveau.

DEUXIÈME LEÇON

LA ROCHEFOUCAULD

II

LES MAXIMES

Lorsqu'il eut pris la résolution de publier ses *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, le duc de La Rochefoucauld, se doutant bien des cris qu'il allait soulever, songea à s'envelopper le mieux possible, d'abord en ne se nommant pas, puis par un *Avis au Lecteur*, qui est évidemment de lui, mais qui est censé du libraire.

Là, d'une part, on explique pourquoi on a été forcé de publier ces Maximes. « Une méchante copie qui en a couru et qui a passé même, depuis quelque temps, en Hollande, » a obligé *un des amis de l'auteur* d'en donner « une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original ».

Sur ce premier point, le lecteur pouvait être tenté de croire à quelque fiction pareille à celle

du début de la *Satyre Ménippée*, et de supposer que « la méchante copie passée en Hollande », et imprimée dans ce pays, était une invention de notre grand seigneur pour expliquer que, s'il donnait au public un livre, même anonyme, il y était contraint par cette édition apocryphe. Aujourd'hui, tout le monde se fait gloire d'être homme de lettres : les princes eux-mêmes, les empereurs, les reines, en recherchent le titre et l'honneur; il n'en était pas de même au XVIIe siècle; rappelez-vous ce que dit le Misanthrope à Oronte, l'homme au Sonnet, qui est un homme de Cour, — le duc de Saint-Aignan, dit-on :

Eh ! qui diantre vous pousse à vous faire imprimer ?
Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.
Croyez-moi, résistez à vos tentations,
Dérobez au public ces occupations,
Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
Le nom que dans la Cour vous avez d'honnête homme,
Pour prendre de la main d'un avide imprimeur
Celui de ridicule et misérable auteur[1].

On pouvait donc penser que l'édition de Hollande n'était qu'une invention du duc de La Rochefoucauld, quoique caché sous l'anonyme, pour paraître forcé de consentir à ce qu'*un de ses amis*, par amour de la vérité et de l'exactitude, fît imprimer l'ouvrage en France. Mais on se serait trompé en faisant cette supposition : l'édition de

1. Molière, *le Misanthrope*, acte I, scène II.

Hollande existe; elle est de 1664, un an avant la première édition française. M. Alphonse Willems a retrouvé le volume sorti des presses elzéviriennes de Leyde; petit in-octavo, en assez gros caractère, et mis en vente à La Haye, chez les libraires Jean et Daniel Steucker. Ce n'était donc point une fiction. Resterait à savoir jusqu'à quel point il était vrai de dire ou de faire supposer que cette méchante copie avait passé en Hollande sans l'aveu de l'auteur. En tout cas, certaines Réflexions qui portent bien sa marque se trouvent dans cette édition de Hollande, et ne se trouvent point dans les éditions françaises [1].

1 « La raillerie est une gaieté agréable de l'esprit qui enjoue la conversation et qui lie la société, si elle est obligeante; ou qui la trouble, si elle ne l'est pas.* — Elle est plus plaisante * pour celui qui la fait que pour celui qui la souffre. — C'est toujours un combat de bel esprit, que produit la vanité; d'où vient que ceux qui en manquent pour le soutenir, et ceux qu'un défaut reproché fait rougir, s'en offensent également, comme d'une défaite injurieuse qu'ils ne sauraient pardonner. — C'est un poison qui, tout pur, éteint l'amitié et excite la haine, mais qui, corrigé par l'agrément de l'esprit et la flatterie de la louange, l'acquiert ou la conserve (l'amitié); et il en faut user sobrement avec ses amis, et avec les faibles.» — Dans les éditions françaises, on trouve seulement cette pensée résumée « La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit. »

* Le mot *plaisante* manque dans le texte. Je le supplée par conjecture, ne pouvant admettre celle de notre regretté maître M. Adolphe Regnier : « L'auteur, dit-il, doit avoi écrit : « Elle est plus *malaisée* pour celui qui la fait..., » ou quelque chose d'analogue. » — On choisira. — De même je mets : « *le* soutenir » (ce combat de bel esprit), au lieu de *la*, que donne le texte. Cependant *la* peut se défendre et se rapporter à *la raillerie*.

Voilà pour ce qui a trait à la publication faite par La Rochefoucauld ou, soi-disant, par un de ses amis. D'autre part, voici comment il se garde pour ce qui est du fond : « Comme ces *Maximes* sont remplies de ces sortes de vérités dont l'orgueil humain ne se peut accommoder, » l'éditeur croit devoir citer « une Lettre qu'on lui a donnée, qui a été faite depuis que le manuscrit a paru » (c'est-à-dire, a été communiqué à diverses personnes), « et dans le temps que chacun se mêlait d'en dire son avis. » Lettre tout apologétique, qui fait voir que le fond de ces *Maximes* « n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et que celui qui les a écrites a eu beaucoup de raisons de croire qu'il ne pouvait s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui était permis de parler de *l'homme* comme les Pères en ont parlé. »

Après s'être ainsi mis à couvert, il pousse sa pointe malignement. Comme c'est l'amour-propre (l'amour de soi) qui est pris à partie dans toutes ces *Maximes*, cet amour-propre « ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles ; il faut donc prendre garde que cette prévention ne les justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces *Réflexions* que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre : en effet, il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens que l'on les condamne par d'autre

motif que par celui de l'intérêt caché de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces *Maximes* qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles paraissent générales; après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. »

L'ironie piquante de cet argument, et surtout des dernières lignes, signe l'*Avis au Lecteur* comme le livre, si anonymes qu'ils veuillent être l'un et l'autre, et de quelque double et triple enveloppe qu'il leur plaise de se couvrir provisoirement.

Ce n'est pas tout : l'auteur eut soin de mettre au-devant de son livre une autre apologie encore : *Discours sur les Maximes*, œuvre non de Segrais, comme on le crut, mais d'un certain La Chapelle [1]. Dans ce Discours, sous forme de Lettre répondant à la double question, quel était l'auteur du livre, et ce qu'il fallait penser du livre lui-même, sur le premier point on soulevait à demi le voile de l'anonyme : fallait-il attribuer le livre à M. le duc de La Rochefoucauld, comme le bruit en avait couru ? Tout en croyant y reconnaître sa manière, on ne

1. Henri de Bessé ou de Besset, sieur de La Chapelle-Milon, inspecteur des Beaux-Arts, Surintendant général des bâtiments du Roi, auteur d'une *Relation des Campagnes de Rocroy et de Fribourg*.

disait ni oui ni non, juste assez pour piquer la curiosité, et faire circuler l'information, tout en laissant un léger doute ; sur le second point, on louait vivement l'ouvrage, qui, d'ailleurs, n'avait pas été destiné au public, mais écrit uniquement pour soi par un homme qui, si c'est celui que l'on suppose, « n'aspire pas à la gloire d'être auteur, sa réputation étant établie dans le monde par tant de meilleurs titres ». Quoi qu'il en fût, on trouvait partout dans ce livre « de la force et de la pénétration, des pensées élevées et hardies, le tour de l'expression noble, et accompagné d'un certain air de qualité, qui n'appartient pas à tous ceux qui se mêlent d'écrire. Je demeure d'accord qu'on n'y trouvera pas tout l'ordre, ni tout l'art que l'on y pourrait souhaiter, et qu'un savant qui aurait un plus grand loisir y aurait pu mettre plus d'arrangement ; mais un homme qui n'écrit que pour soi et pour délasser son esprit, qui écrit les choses à mesure qu'elles lui viennent dans la pensée, n'affecte pas tant de suivre les règles, que celui qui écrit de profession, qui s'en fait une affaire, et qui songe à s'en faire honneur. Ce désordre néanmoins a ses grâces, et des grâces que l'art ne peut imiter... »

Voilà quelques traits de ce *Discours* destiné à prévenir favorablement le public. La Chapelle, qui l'avait écrit, était un ami du Père Rapin et de l'auteur, qui par là mettait dans son jeu les Jésuites.

Que de combinaisons pour amortir d'avance le feu de la critique, et pour préparer le succès[1] !

En outre, dès l'année précédente (1664), madame de Schonberg, à qui madame de Sablé avait prêté le manuscrit des *Maximes*, lui avait écrit, en le lui renvoyant, une lettre fort jolie, qui passa de main en main et dont on fit de nombreuses copies : lettre, à tout prendre, très favorable.

Les *Maximes* parurent donc à Paris au commencement de février 1665, la même année que l'*Alexandre* de Racine, que le *Don Juan* et *l'Amour Médecin* de Molière, et que les *Contes* de La Fontaine. Nous devons nous représenter tous ces chefs-d'œuvre faisant explosion à la fois, et ces explosions se renouvelant d'année en année pendant plus d'un demi-siècle.

A peine le livre eut-il paru, que madame de Sablé fit, pour le *Journal des Savants*, un petit article qui fut soumis préalablement à La Rochefoucauld et retouché par lui. Nous avons le texte, bien amical, et les retouches, plus amicales encore, et la

1. La place prise, on enleva ce gabion, dont on n'avait plus que faire : le *Discours* disparut, dès la seconde édition, l'année suivante, 1666. — « Il faut croire cependant, dit M. Adolphe Regnier, que La Chapelle tenait à sa pièce d'éloquence ; car, dès l'édition de 1693, la première qui ait été publiée après la mort de La Rochefoucauld, on voit reparaître le *Discours* en tête des *Maximes*, retouché et abrégé, sans doute par l'auteur lui-même, sur la demande de l'éditeur Barbin. » — Édition Hachette, t. I, p. 354.

lettre d'envoi de madame de Sablé au duc, datée du 18 février. Le détail en serait trop long ici [1].

Cette première édition contenait trois cent dix-sept *Maximes ou Sentences*, y compris la dernière sur *la Mort*, qui ne portait pas de numéro.

La seconde édition, en 1666, — la même année que *le Misanthrope*, — fut réduite à trois cent deux; tant l'auteur et ses amis l'avaient revue avec un soin minutieux et un goût sévère ! — D'autre part, toutefois, des Réflexions nouvelles, tombant d'elles-mêmes dans son esprit, comme des fruits mûrs de son expérience, étaient venues s'ajouter aux premières.

L'édition de 1671, — l'année dans laquelle Racine donnait *Bajazet*, et Molière *les Femmes savantes*, — renferme trois cent quarante et une Maximes. — Celle de 1675 en contient quatre cent treize. C'est dans cette édition que se trouve pour la première fois la jolie épigraphe qui dit tout : « Nos vertus ne sont, le plus souvent, que des vices déguisés. » Enfin, dans l'édition de 1678, — la même année que *la Princesse de Clèves*, et l'année après *Phèdre*, — la dernière édition que l'auteur ait revue et qui fait la cinquième, le nombre des *Réflexions ou Sentences et Maximes* s'élève à cinq cent quatre.

Les Maximes posthumes sont au nombre de cinquante-huit. En outre, un certain nombre de Sen-

1. Voir les deux textes mis en regard dans l'édition Hachette, t. I, p. 391 à 393.

tences que la sévérité excessive de l'auteur avait cru devoir écarter ont été recueillies. Enfin, il y a les *Réflexions diverses*, au nombre de dix-neuf, dont les sept premières furent imprimées pour la première fois en 1731, et dont l'ensemble forme, dit M. de Sacy, « un code parfait du savoir-vivre ».

Le grand nombre de ces éditions coup sur coup suffirait à indiquer le succès: succès bruyant, auquel ne nuisirent pas les vives protestations qui, dans les entretiens, s'élevèrent de toutes parts contre le pessimisme de l'auteur. La Rochefoucauld y avait bien compté. Le premier mot de l'*Avis au Lecteur* : « Voici un Portrait du cœur de l'homme, que je donne au public », ressemblait fort à un défi. Le portrait n'était pas flatteur. Le premier cri était : « Sommes-nous donc si laids ? Cela n'est pas possible. »

Il prétend donc que le principe de toutes nos actions est l'amour-propre ; c'est-à-dire, dans la langue du dix-septième siècle, l'amour de soi, sous toutes les formes et dans tous les sens : tantôt intérêt, égoïsme (mot qui n'était pas encore inventé), tantôt orgueil ou vanité. Il fait de l'amour de nous-mêmes le mobile de toutes nos démarches, le fond de tous nos sentiments, même de ceux qui paraissent les meilleurs. « Les vices, dit-il, entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes : la prudence (la

science) les assemble, et les tempère ; et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie. »

Cela est ingénieux, sans doute ; l'injustice consiste à trop généraliser. Cette généralisation paradoxale contente l'humeur satirique de l'auteur ; son chagrin se divertit à trouver l'égoïsme dans chacune de nos actions, comme un chimiste s'amuse à éprouver chaque substance par ses réactifs.

Dans un célèbre procès d'empoisonnement, l'illustre chimiste Orfila avait constaté, au moyen de l'appareil de Marsh, la présence de quelques traces d'arsenic dans les entrailles de la victime [1] ; là-dessus, un autre chimiste, Raspail, prétendit qu'il se faisait fort, au moyen de cet appareil, de trouver de l'arsenic partout, même dans le fauteuil du président de la Cour d'assises devant laquelle l'affaire se plaidait. Le paradoxe de La Rochefoucauld est une sorte d'appareil analogue, pour trouver des traces d'égoïsme, même dans les actions les plus belles. Non seulement il dit : « Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyait tous les motifs qui les produisent ; » mais encore, de ce que l'honnêteté nous gagne l'estime des autres et nous rend heureux, il veut conclure que c'est par intérêt que nous sommes honnêtes. Franklin disait en plaisantant : « Si les coquins savaient les avantages de l'honnêteté, ils deviendraient

[1] Pouch-Lafarge, en 1840.

honnêtes gens par coquinerie. » La Rochefoucauld dit sérieusement, et n'est pas loin de croire, que les plus honnêtes gens ne sont que des coquins et des coquines de cette sorte ; plus adroits que les autres, voilà tout, et d'une rouerie plus consommée ; ou bien des usuriers habiles, qui prêtent à gros intérêts non seulement pour ce monde-ci, mais pour l'autre. Il prétend que, si l'intérêt propre essaye par hasard de se fuir lui-même, il se retrouve par un chemin plus court et plus beau. « La magnanimité, dit-il, méprise tout, pour avoir tout. » Ainsi, suivant lui, la magnanimité elle-même est un calcul ; le dévouement, un placement, à intérêt de gloire, ou terrestre ou céleste.

Le sophisme consiste à conclure du particulier au général, ou à considérer comme une relation de cause à effet ce qui est simplement une relation de coïncidence. « Il semble, dit-il, que l'amour-propre soit la dupe de la bonté, et qu'il s'oublie lui-même, lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres. Cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins ; c'est prêter à usure, sous prétexte de donner ; c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat. »

Ainsi, parce que la bonté nous gagne l'estime et la sympathie, elle n'est qu'un prêt à usure ? Et, si l'on ne veut point passer pour usurier, on doit renoncer à la bonté ! De ce que la vertu se

trouve être d'accord avec l'intérêt le mieux entendu, s'ensuit-il que l'on ne soit vertueux que par calcul? et les hommes doivent-ils renoncer à faire le bien, parce que leur conscience en sera joyeuse? En raisonnant comme La Rochefoucauld, on trouvera de l'égoïsme dans les actions les plus pures; et, plus elles seront pures, plus il y en aura.

Cela dit et sous cette réserve, qui, à la vérité, est considérable, il faut avouer avec La Fontaine [1] et avec madame de Sévigné que l'auteur des *Maximes* est un observateur bien fin, et que, si ce passe-partout de « l'amour-propre » n'ouvre pas toutes les serrures, il en ouvre du moins le plus grand nombre.

La morale, au moins dans la société, n'est que l'harmonie des intérêts. Et qu'est-ce que l'intérêt? Le droit de l'individu à continuer d'être et à se développer. N'est-ce pas là, incontestablement, le premier mobile de tous nos actes? Pour que la morale sociale soit fondée, il faut, chose très simple en théorie, très difficile dans la pratique, que chaque individu puisse se développer suivant les lois de sa nature, sans que son développement empêche celui des autres ayant les mêmes droits que lui. Cela posé, pour apprécier toute conduite, on doit toujours examiner trois choses : l'intention, les moyens, le résultat. La troisième est celle qui

1. Dans sa fable des Miroirs, *l'Homme et san Image*, I, 11.

importe le moins au point de vue moral, la première celle qui importe le plus; la seconde dépend de la première, et en suit la nature.

Celui-là seul qui fait l'action peut en connaître le motif ou les motifs. Et encore ! quand je dis qu'il le peut, je devrais dire qu'il le pourrait, à la condition qu'il eût pris dès longtemps l'habitude d'être sincère envers lui-même et de s'analyser avec clairvoyance, chose des plus ardues ! Autrement, avec quelle facilité on s'en fait accroire, et l'on devient sa propre dupe !

Un homme qui se vend, par exemple, ne dit pas : « Je me vends. » Il ne le dit ni à autrui ni à lui-même. Seulement il se met à considérer que la sagesse est de s'accommoder aux temps et aux circonstances; qu'un homme tout seul n'est pas de force à lutter contre le torrent des événements ; que ce qu'il a pris jusque-là pour fermeté courageuse n'est peut-être qu'opiniâtreté aveugle; qu'il ne faut pas rester homme de théorie, et vivre dans les abstractions ; qu'il faut devenir esprit pratique ; que, si les idées ont leurs droits, les faits aussi ont leur pouvoir ; qu'il n'y a rien d'absolu dans la vie ; que tel principe, qu'il a tenu pour vrai jusqu'à ce jour, par préjugé et par entraînement de parti, ne l'est peut-être pas autant qu'il le croyait, ou ne l'est pas plus que tel autre, que soutient le parti vainqueur ; qu'après tout l'on a fait assez de sacrifices à une cause contre laquelle le Ciel enfin s'est

prononcé ; qu'on se doit à sa famille autant qu'à sa patrie ; et que, cette patrie elle-même, on trouvera peut-être encore moyen de la servir, et mieux, dans un camp que dans l'autre. Voilà par quelle pente insensible de sophismes et d'arguties on abandonne son devoir et l'on descend aux lâchetés. Et, le lendemain même du jour où, par suite de ces beaux raisonnements, on a fait un marché honteux et abandonné sa foi, on ne s'élève pas avec moins d'assurance contre ceux qui se vendent. Et ce n'est pas un rôle que l'on prend pour couvrir son infamie de son impudence ; non, c'est avec une sorte d'ingénuité.

Eh bien, dans la conduite de la vie, notre étude de chaque moment doit être de dénouer ces sophismes, de déjouer ces ruses, d'éclairer ces pièges, de débrouiller ces mensonges de l'intérêt. A cette fin, le livre de La Rochefoucauld est d'un grand secours.

La même thèse avait été soutenue par Hobbes, avec plus de vigueur et moins de grâce. De nos jours aussi, la philosophie anglaise, avec une très remarquable subtilité, a essayé de rattacher la morale du devoir, et même celle du dévouement, à celle de l'intérêt. Cependant, quelque habileté qu'on y puisse mettre, il y a une distinction qu'on essayera vainement d'effacer entre les trois degrés de la morale :

En bas, la morale de l'intérêt : je dis, même de l'intérêt le plus noble, le mieux entendu, le plus haut placé, jusque dans le ciel. C'est pourtant la morale terre à terre, étant une simple spéculation, consciente ou inconsciente.

Au-dessus, la morale non intéressée, mais instinctive, toute de premier mouvement. Ici, le bien que l'on peut faire se produit sans réflexion, sans lutte, sans sacrifice comme sans calcul. Ou encore, avec un mélange obscur du mobile précédent : par exemple, ce que dit Saint-Simon du petit Coulanges, « la bonté d'une âme incapable de mal, mais qui n'aimait guère aussi que pour son plaisir ».

A un degré plus haut, la morale du devoir, c'est-à-dire non seulement l'absence de motifs intéressés, mais le sacrifice volontaire des intérêts personnels.

Ainsi, premièrement, morale égoïste ; deuxièmement, morale instinctive ; troisièmement, morale du devoir.

Remarquez bien : des actions diverses en apparence peuvent être identiques au fond, par les motifs ; et réciproquement, des manières d'agir qui paraissent identiques peuvent au fond être différentes, et même contraires, encore par les motifs. Les motifs sont invisibles non seulement à autrui, mais parfois à nous-mêmes, dans nos propres actions. La Rochefoucauld, c'est là son utilité, nous apprend à lire dans le cœur des hommes, à nous analyser nous-

mêmes, à n'être pas toujours dupes de nos propres comédies ; il nous exerce aux plus subtiles expériences et décompositions morales ; il nous enseigne à chercher les doses diverses des différents mobiles de nos actions. Le Discours mis en tête de la première édition n'avait garde d'omettre ce point. « Que les autres, disait l'ami inconnu (La Chapelle), prennent donc comme ils voudront les *Réflexions morales* ; pour moi, je les considère comme une peinture ingénieuse de toutes les singeries du faux sage. Il me semble que, dans chaque trait, l'amour de la vérité lui ôte le masque et le montre tel qu'il est. Je les regarde comme les leçons d'un maître qui entend parfaitement l'art de connaître les hommes, qui démêle admirablement bien les rôles qu'ils jouent dans le monde, et qui non seulement nous fait prendre garde aux différents caractères des personnages du théâtre, mais encore nous fait voir, en levant un coin du rideau, que cet amant et ce roi de la comédie[1] sont les mêmes acteurs qui font le docteur et le bouffon dans la farce. »

Il suffit que nous nous tenions en garde contre ce que sa clairvoyance extrême peut avoir non seulement d'impitoyable, mais d'excessif. Et il nous prémunit lui-même de ce côté, lorsqu'il écrit :

1. C'est-à-dire de la grande pièce, soit tragi-comédie, soit tragédie.

« Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller pas jusqu'au but, c'est de le passer. » — Fréquemment il le passe, comme à plaisir ; par exemple, dans cette réflexion : « Il en est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands ; et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent. » Une autre maxime sur la même idée rentre dans la juste mesure en disant : « Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête, est un effet de probité ou d'habileté. »

Selon lui, « la vanité d'autrui ne nous est insupportable que parce qu'elle blesse la nôtre ». C'est le propos d'un homme de Cour. Quoi qu'il en dise, elle peut nous choquer, même sans gêner la nôtre, uniquement comme un manque de justesse

Ce n'est pas, non plus, toujours par intérêt personnel que nous sommes blessés de la méchanceté ; nous pouvons nous en attrister, même sans avoir à en souffrir, si ce n'est comme d'une chose laide. Quand l'oreille et le cœur sont justes, une fausse note blesse l'oreille, et la malveillance blesse le cœur. La méchanceté a surtout de quoi nous étonner douloureusement lorsqu'elle est purement gratuite et qu'on n'y découvre aucun intérêt, hormis le plaisir de faire du mal : mobile purement instinctif, affaire de complexion. Même si ce mal ne nous atteint ni ne nous vise, il nous blesse cepen-

dant, quelques-uns du moins; et tout le monde ne prend pas son parti de la méchanceté des sots, encore moins de celle des gens d'esprit, aussi aisément que Philinte répondant au Misanthrope:

Ce sont vices unis à l'humaine nature,
Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, intéressé,
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups pleins de rage [1].

Cette large tolérance de Philinte n'est pas moins poignante, au fond, que la misanthropie d'Alceste, ni que celle de La Rochefoucauld.

Les protestations qui s'étaient élevées dans le groupe et dans le petit comité de madame de Sablé se renouvelèrent avec plus de force à la Ville et à la Cour, à mesure que le livre se répandit. Comment ne pas crier à l'insolence, quand on lisait de telles maximes ?

« La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés, qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas. »

Mais, en récompense, que de malices simplement amusantes !

« Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes. »

« On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler. »

1. Molière, *le Misanthrope*, acte I, scène 1.

Ici, madame de Sévigné et sa fille applaudissaient en riant, et se chargeaient du commentaire, par l'exemple des dévotes, qui ennuient quelquefois leur confesseur, mais qui ne s'ennuient jamais elles-mêmes en égrenant le chapelet de leurs péchés [1]. — Madame de Maintenon, avec plus de gravité, dans ses instructions pour Saint-Cyr, exprime une pensée analogue, signalant l'orgueil secret des scrupules de conscience trop raffinés, « l'amour-propre qui s'épluche pour se satisfaire, et qui aime mieux se tourmenter que s'oublier [2] ». Au mois de mars 1666, la même, qui n'était alors que madame Scarron, écrit à Ninon de l'Enclos : « Faites, je vous prie, mes compliments à M. de La Rochefoucauld, et dites-lui que le *Livre de Job* et le livre des *Maximes* sont mes seules lectures. »

1. « Vous avez trouvé fort plaisamment, écrit la mère à la fille, d'où vient l'attachement qu'on a pour les confesseurs : c'est justement la raison qu'on a pour parler dix ans avec un amant : car, avec ces premiers, on est comme mademoiselle d'Aumale, on aime mieux dire du mal de soi que de n'en pas parler. » — Ce n'est pas la seule fois que la mère et la fille, dans leurs lettres, s'envoient l'une à l'autre des maximes et moralisent à la mode du jour.

2. Il se trouve justement que madame de Longueville, dans sa confession générale à M. Singlin de Port-Royal, se rencontre ici avec La Rochefoucauld, avec madame de Sévigné et avec madame de Maintenon : « Il m'est venu, dit-elle, encore une pensée sur moi-même, c'est que je suis fort aise, par amour-propre, qu'on m'ait ordonné d'écrire tout ceci, parce que sur toutes choses j'aime à m'occuper de moi-même et à en occuper les autres, et que l'amour-propre fait qu'on aime mieux parler de soi en mal que de n'en rien dire du tout. »

— On devine bien que Ninon, elle aussi, devait se plaire au livre des *Maximes*, si riche d'expérience, si réel, si vécu, si plein de suc et d'ironie, elle, la belle sceptique, la bonne paye du billet à La Châtre.

Voilà donc trois femmes non seulement très spirituelles, mais très sensées, qui, sur ce point-là tout au moins, ne donnaient pas tort à La Rochefoucauld. La première ne se piquait pas de faire cause commune avec tout son sexe; loin de là ! « Les femmes sont bien plaisantes ! écrit-elle à sa fille, et M. de La Rochefoucauld en a bien connu le fond ! »

Or, vous savez comme il les traite :

« L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison. »

« Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier. »

A la date où les *Maximes* parurent, l'auteur avait cinquante-deux ans. Les tristes expériences de sa vie, en amour et en politique, s'étaient comme distillées goutte à goutte en cette quintessence amère. Ce sont moins des pensées que des ressentiments. En marge de telle ou telle maxime, on pourrait mettre tel ou tel nom de ses maîtresses, de ses rivaux, ou le sien même.

« La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font souvent la valeur des hommes, et la vertu des femmes. »

« La coquetterie est le fond de l'humeur des femmes ; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison. »

L'homme et la femme, tels que La Rochefoucauld les peint, c'est l'homme et la femme tels que les ont faits les aventures de la guerre civile. Il est le moraliste de la Fronde. Ayant connu à ses dépens quelle est la bonne foi des partis, et la constance des héroïnes, ses *Maximes* encore plus que ses *Mémoires* expriment ses désenchantements et ses rancœurs. Cet homme d'esprit, ambitieux des plus grands rôles, égaré dans la politique, croyant faire de l'histoire, n'a fait que du roman. « Les *Maximes*, dit Sainte-Beuve, furent la revanche du roman[1] ». Elles s'expliquent par ses déceptions, par son humeur aigrie, sa santé ruinée. Ce sont des observations particulières, que sa misanthropie a généralisées. C'est comme une gageure de découvrir partout l'intérêt personnel, de le présenter sous cent formes diverses, de le tailler à mille facettes. Son esprit s'excite et se joue en ces vues subtiles, ne se souciant pas de nous blesser, pourvu qu'il nous étonne et nous amuse, tout en nous attristant.

Il y a une de ces Maximes qui peut servir à résumer le livre, — et aussi à le réfuter : — « Nos

1. *Portraits de Femmes*, p. 283, Paris, Didier.

actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît. »

Entendez bien cette maxime. Supposons que je trace sur ce tableau, qui est là derrière moi, quatre mots, rimant deux à deux, et que je vous invite tous à faire des vers sur ces rimes. Chacun de vous fera des vers différents, selon sa fantaisie : il y aura donc cinq ou six cents quatrains sur n'importe quoi, qui tous se termineront par ces mêmes rimes. Eh bien, nos actions sont comme ces bouts-rimés qu'il s'agit de remplir, en écrivant au-devant les motifs. Et ces motifs sont inconnus : ce qui est en vue, c'est l'action; ce qui n'est pas visible, c'est l'intention : chacun l'imagine à son gré, et remplit le blanc comme il lui plaît, avec plus ou moins de justesse et de justice. Or c'est l'intention qui donne à l'action son caractère, sa valeur et son titre. Par exemple, « celui, dit La Bruyère, qui, logé chez soi dans un palais, avec deux appartements pour les deux saisons, vient coucher au Louvre dans un entresol, n'en use pas ainsi par modestie. Cet autre qui, pour conserver une taille fine, s'abstient de vin et ne fait qu'un seul repas, n'est ni sobre ni tempérant. Et, d'un troisième qui, importuné d'un ami pauvre, lui donne enfin quelque secours, l'on dit qu'il achète son repos, et nullement qu'il est libéral. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, et le désintéressement y met la perfection. »

C'est donc par le motif qu'on juge l'action; mais le motif ne se voit pas, et parfois il y en a plusieurs, que nous-mêmes avons peine à démêler. Chacun de nous fait donc rapporter l'action, comme le bout-rimé, à ce qu'il lui plaît, et non seulement à ce qu'il lui plaît, mais à ce qu'il plaît au monde [1]. Car il est à noter qu'en fait de motifs et d'intentions, outre que l'on conjecture au hasard, on ne dit pas toujours avec sincérité ce que l'on conjecture : et, si l'on croit entrevoir un motif louable, souvent on en suppose un autre pour s'accommoder à la malignité du monde. Il arrive même parfois que nous-mêmes, pour éluder l'envie, nous nous calomnions.

Un ami de Chamfort lui disait un jour « qu'en général dans la société, lorsqu'on avait fait quelque action honnête et courageuse par un motif digne d'elle, c'est-à-dire très noble, il fallait que celui qui avait fait cette action lui prêtât, pour adoucir

1. Je me souviens d'avoir entendu, en 1839, l'improvisateur Eugène de Pradel traiter, sur une vingtaine de rimes données par le public, deux sujets, l'un après l'autre, donnés aussi par le public :

1° La prise de Saint-Jean d'Ulloa ;

2° Les folies du carnaval.

Pour le premier, il prenait les rimes en descendant; pour le second, en remontant. Il faisait donc rapporter les bouts-rimés non seulement à ce qu'il lui plaisait, mais à ce qu'il plaisait au public. Ainsi faisons-nous le plus souvent dans l'interprétation des actions d'autrui.

l'envie, quelque motif moins honnête et plus vulgaire ». L'action ainsi travestie paraît alors plus vraisemblable au monde, qui croit peu à la générosité : on juge d'autrui par soi-même. Les esprits étroits vous prêtent, sans malice, leurs petitesses ; les envieux, leur tristesse du bien d'autrui ; les orgueilleux, leur ambition ; les avares, leur cupidité : à un homme d'argent vous persuaderez malaisément que ce n'est pas l'argent qui vous soucie, et que vous en faites peu de cas.

Le vulgaire, chez qui le sens moral est faible, — et c'est pour cela qu'il est le vulgaire, — vous fait cadeau, à chaque instant, sans songer à mal, d'une provision de sottises et de vilenies, pour expliquer votre conduite. Peu d'hommes et peu de femmes admettent qu'un ou une de leurs semblables puisse être honnête sans intérêt. Il faut avouer que cela donne raison dans une large part à l'auteur des *Maximes*, et à La Fontaine.

L'action est donc une sorte d'énigme, dont les curieux cherchent le mot. Mais cette énigme-là, avons-nous dit, a souvent plusieurs mots, qui tous, à des degrés divers, conviennent ; et ordinairement chacun des curieux n'en cherche ou n'en admet qu'un seul. Les uns rapportent cette action à l'intérêt, les autres à l'instinct, les autres, en très petit nombre, au devoir désintéressé.

Exemple : un tel a sauvé une personne qui allait se noyer. Voilà l'action. Quel en a été le mobile ?

On demandera d'abord quelle est cette personne, si c'est un homme ou une femme. Et, supposé que ce soit une femme, on demandera si elle est jeune et jolie. Et, supposé qu'elle ne soit ni jolie ni jeune, on demandera si elle est riche, ou influente. C'est-à-dire que l'on commencera par prêter à votre action quelque mobile intéressé : intérêt de sentiment, ou de fortune, ou d'ambition.

Mais, si cette femme n'est ni jolie ni jeune ni riche ni influente, et qu'au contraire elle soit vieille et laide, pauvre et délaissée, les suppositions sur le mobile qui a pu déterminer votre action commenceront à être moins défavorables. On pourra toutefois supposer encore que vous avez exposé votre vie soit pour obtenir l'admiration, — intérêt de gloire ; — soit par je ne sais quel amour du danger : mobile instinctif, affaire de tempérament et de complexion. Enfin, si vous passez pour pieux et dévot, on aura la ressource de dire que vous avez fait bon marché de cette triste vie d'ici-bas, courant très volontiers la chance de l'échanger contre une vie éternelle de félicité céleste : — intérêt d'outre-tombe ; — comme ce brave curé de Bretagne dont madame de Sévigné disait : « Il mange de la merluche en ce monde, dans l'espérance de manger du saumon en l'autre. »

Mais, s'il est avéré que vous n'êtes point dévot, et que vous n'avez point de croyance fixe à l'égard d'une autre vie ; que vous êtes d'une complexion

calme, d'un naturel prudent, d'un esprit réfléchi, d'un caractère simple et modeste ; que vous avez sauvé cette pauvre vieille femme la nuit, sans spectateurs ; que, de plus, vous êtes marié et père, au reste assez mauvais nageur ; ou que même vous ne savez pas nager du tout, et que vous avez des rhumatismes ; ne sera-t-on pas réduit à croire qu'en sauvant cette personne vous avez agi simplement par le devoir d'humanité : tenter de sauver un être qui va périr, au risque de périr aussi [1] ?

Voilà des exemples de bouts-rimés très diversement remplis. Eh bien, La Rochefoucauld, quant à lui, les remplit tous de la même manière. Il ne se pique point de variété pour le fond ; elle éclate dans la forme seule. Ce lapidaire n'a qu'une seule pierre ; mais il la taille de cent façons.

La Bruyère reste mieux que lui dans la mesure lorsqu'il dit : « Les meilleures actions s'altèrent et s'affaiblissent par la manière dont on les fait. » C'est-à-dire qu'elles deviennent moins bonnes, et perdent de leur mérite, par les motifs personnels qui en sont comme l'alliage.

A la cinquième édition des *Maximes*, en 1678, dans une autre petite préface qu'adressait, soi-disant, *le Libraire au Lecteur*, en annonçant plus

1. Voir : *Appendice* I, à la fin du volume, la jolie *Histoire du lieutenant Louaut*, contée par Stendhal.

de cent *Maximes* nouvelles, et en se félicitant du succès du livre, qui n'avait, disait-on, « pas besoin d'apologie », on ajoutait cependant deux explications :

« Je me contenterai de vous avertir de deux choses : l'une, que, par le mot d'intérêt, on n'entend pas toujours un intérêt de bien (argent, fortune), mais le plus souvent un intérêt d'honneur ou de gloire; et l'autre, qui est la principale et comme le fondement de toutes ces *Réflexions*, est que celui qui les a faites n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché; et qu'ainsi la manière dont il parle de ce nombre infini de défauts qui se rencontrent dans leurs vertus apparentes, ne regarde point ceux que Dieu en préserve par une grâce particulière. »

Cette double explication, donnée après coup, a un air postiche, et la seconde est évidemment une précaution politico-religieuse, qui sentirait l'hypocrisie, si l'on n'y goûtait aussi l'ironie. Il ne veut pas se mettre sur les bras ceux qui font profession de sainteté. C'est comme un nouveau gabion dont il se couvre. Quand Pascal parle du péché originel et de la corruption qui en résulte dans la nature de l'homme, il est sérieux et convaincu : tout le monde le sent, tant son émotion maladive est contagieuse! Mais La Rochefoucauld, on le sent bien aussi, est malade de toute autre sorte : c'est

de ne croire plus à rien. Les *Maximes* sont nées non de la corruption générale de la nature humaine, mais de sa corruption particulière, à lui, de celle qui, à la première lecture, frappait si vivement madame de La Fayette [1]. Ce sceptique a trouvé plaisant, d'abord, de se faire un rempart des Pères de l'Église; puis voilà à présent qu'il s'avise d'un second rempart, le péché originel et la corruption de l'humanité déchue. On voit trop que, chez lui, ce n'est pas sérieux. Ce qui, chez l'auteur des *Pensées*, est foi profonde, âme de tout le système, n'est, chez l'auteur des *Maximes*, que sacrifice à l'opinion. Ainsi fera Saint-Simon enrôlant au nombre des historiens le Saint-Esprit lui-même, pour se mettre à l'abri derrière lui avec ses Mémoires. L'un et l'autre se moquent. Pardonnons à l'un et à l'autre, pour leur talent, pour leur génie; passons à La Rochefoucauld, en particulier, ses préfaces à cause de son livre; ses feintes, pour le bon motif, qui est de faire avaler ses vérités; son paradoxe, en faveur de l'esprit qui le relève, et de la perfection de style qui en rehausse le prix.

Ce qui distingue cet écrivain de tous les autres qui ont soutenu le même système, c'est qu'il est un moraliste mondain et un grand seigneur : rien, chez lui, qui sente l'école. Au contraire, voyez de nos jours Schopenhauer, dont on fait tant de

1. Voir la lettre à madame de Sablé, ci-dessus, p. 31 et 32.

bruit, et qui maintes fois le pille et le démarque : au lieu de quelques traits légers, il vous fait de lourdes énumérations. Aussi est-il aisé de combattre Schopenhauer avec de grosses machines pareilles aux siennes ; mais le moyen de vous défendre contre cette éblouissante volée de flèches d'or ?

« La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie. »

« Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. »

« Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons. »

« Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions ; en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre. »

« On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger ; et je doute que l'expérience nous les fît éviter, s'il nous était permis de faire le même chemin. »

« La grâce de la nouveauté est à l'amour ce que la fleur est sur les fruits : elle y donne un lustre qui s'efface aisément et qui ne revient jamais. »

« L'absence diminue les médiocres passions, et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu. »

En vieux français de Normandie, « une lourde fille » veut dire une belle fille. Et, de l'autre côté du Rhin, en littérature, on confond aussi quelquefois la lourdeur avec la beauté. Schopenhauer, souvent, ne fait qu'alourdir les idées qu'il prend à La Rochefoucauld, à Chamfort, à Helvétius, ou au père jésuite Balthazar Gracian, ou à Alphonse Karr. Il les délaye à la fois et les épaissit. En Angleterre, on l'a prodigieusement surfait. Un Français de beaucoup d'esprit et de talent, qui semble un disciple littéraire de Mérimée et de Henri Heine, l'a introduit chez nous, en le présentant du meilleur côté, et l'a mis à la mode en France. Oserai-je dire que Schopenhauer restera plus généralement admiré par nombre de gens non français qui considèrent la légèreté lumineuse comme un signe d'infériorité, et la lourdeur comme la marque d'un esprit puissant ? J'avoue que je ne serais pas surpris si, à la bourse de littérature, où les valeurs montent et descendent sans cesse, les actions Schopenhauer, cotées très haut pendant un instant, subissaient promptement une forte baisse. Cependant on ne peut blâmer ses compatriotes d'élever un gros buste à cet heureux philosophe du malheur, ni M. Bourdeau de se moquer un peu de lui, tout en lui rendant le service de le traduire, de le commenter, et de l'alléger [1].

1. Voir, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1884, le très joli article de M. Bourdeau : *Le bonheur dans le pessimisme.*

Comparons, sur une même pensée, La Rochefoucauld et Schopenhauer. L'un dit avec une légèreté piquante qui égaye la tristesse de l'idée : « Les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'il n'étaient les dupes les uns des autres. » Ou bien : « Le monde n'est composé que de mines (d'apparences), et c'est inutilement que nous travaillons à y trouver rien de réel. » — Maintenant voici Schopenhauer : « Notre monde civilisé n'est qu'une grande mascarade. On y rencontre des chevaliers, des moines, des soldats, des docteurs, des avocats, des prêtres, des philosophes ; et que ne rencontre-t-on pas encore? mais ils ne sont pas ce qu'ils représentent ; ce sont des simples masques, sous lesquels se cachent la plupart du temps des hommes d'argent. Tel prend aussi le masque de la justice et du droit, au moyen d'un avocat, pour mieux frapper son semblable ; tel autre, dans le même dessein, choisit le masque du bien public et du patriotisme ; un troisième, celui de la religion, de la foi immaculée. Pour toutes sortes de desseins secrets, plus d'un s'est caché sous le masque de la philosophie, comme aussi de la philanthropie, etc. Les femmes ont moins de choix : elles se servent la plupart du temps du masque de la vertu, de la pudeur, de la simplicité, de la modestie... etc. »

Il y a quelque apparence que l'écrivain allemand a pris au nôtre et l'idée et l'image ; mais, pour

déguiser son larcin, il a alourdi l'une et l'autre. Le mot même de *mascarade*, il a pu le trouver encore dans ce passage de la Lettre de madame de Schonberg, qui accompagne toutes les éditions des *Maximes :* « Que dites-vous aussi, madame, de cette maxime, que chacun se fait un extérieur et une mine, et qu'il met ce qu'il veut paraître, en la place de ce qu'il est ? Il y a longtemps que je l'ai pensé, et que j'ai dit que tout le monde était en mascarade, et mieux déguisé que l'on ne l'est à celle du Louvre : car l'on n'y reconnaît personne. »

En France la conversation et la littérature ont été bien longtemps mêlées ensemble. De là vient que nos bons écrivains n'ont rien de pédantesque : ils gardent l'élégance mondaine, la clarté, le tour, le goût et la grâce, que la conversation, et surtout celle des femmes, leur ont donnés. Nulle part les femmes n'ont eu autant d'influence que chez nous sur les choses littéraires. Chez les peuples et les écrivains où cette influence a manqué, il peut y avoir plus de force logique, ou, pour mieux dire, de formes d'argumentation ; il y a moins de flexibilité, d'agrément, de rapidité, et peut-être de délicatesse morale.

On peut pardonner à La Rochefoucauld quelques sentences pessimistes, en faveur de plusieurs pen-

sées respirant cette délicatesse charmante, et qui, peut-être, sont écloses au souffle bienveillant de madame de Sablé ou de madame de La Fayette :

« Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait. »

« Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude. »

« Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon. »

« L'amour est, à l'âme de celui qui aime, ce que l'âme est au corps qu'elle anime. »

C'est une pensée de saint Augustin, et je ne serais pas étonné qu'elle eût été offerte à La Rochefoucauld par l'auteur de *la Princesse de Clèves*. Nombre de Maximes furent retouchées et adoucies sous l'influence de cette âme délicate et noble, de cette « divine raison ». La Rochefoucauld avait écrit d'abord : « L'esprit est *toujours* la dupe du cœur. » Il a mis plus tard : « L'esprit est *souvent* la dupe du cœur. »

Avant madame de La Fayette, la charmante madame de Schonberg avait bien finement retourné cette pensée en renvoyant à madame de Sablé le manuscrit des *Maximes*, encore inédit : « Je ne sais si vous l'entendez comme moi ; mais je l'entends, ce me semble, bien joliment, et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours, par son habileté et par ses raisonnements, faire faire au cœur ce qu'il veut ; mais il se trompe, il en est

la dupe : c'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit ; l'on suit tous ses mouvements, mal gré qu'on en ait, et l'on les suit même sans croire les suivre... »

La Rochefoucauld, blasé comme il était, ne croyait guère à la sensibilité ; rappelez-vous ce qu'il en dit dans son *Portrait* fait par lui-même [1]. Ses *Maximes*, sur ce point, en sont la suite :

« On pleure, dit-il, pour avoir la réputation d'être tendre. »

« On pleure pour être plaint. On pleure pour être pleuré. »

« Enfin on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas. »

A quoi Prévost-Paradol répondait avec une simplicité éloquente : « Les larmes de l'homme coulent parfois comme son sang, sans autre calcul et sans autre raison qu'une blessure. »

Pris absolument, le fond des *Maximes* est pessimiste et respire la misanthropie. Cependant on éprouve, après tout, qu'il est sain de prendre de temps en temps quelques gouttes de cet élixir amer qui redonne du ton à l'esprit, et de ce style exquis, qui raffermit le goût et la pensée. Les jets de lumière implacables dont ce misanthrope éclaire les replis cachés du cœur, perçant à jour toutes les

1. Ci-dessus, p. 22.

hypocrisies, apaisent l'irritation qu'elles nous causent.

S'il est moins désintéressé qu'Alceste, il est homme de plus doux commerce et de plus agréable compagnie. Il est sans déclamation, sans emphase et sans tirades. Il ne fait pas la leçon au genre humain ; il le raille et le persifle, lui ôtant, un à un, tous ses déguisements, comme on fait au marquis de Mascarille et au vicomte de Jodelet pour finir la comédie.

Toutefois, ce n'est pas à tort que se sont élevées des protestations, tantôt mélancoliques, tantôt indignées, du fond des âmes (en petit nombre) dont la sensibilité, la justice, le courage et le dévouement, sont purs de tout intérêt, ou chez lesquelles l'intérêt est si élevé, qu'il se confond avec celui de tous.

« Il y a, dit Vauvenargues, des semences de bonté et de justice dans le cœur de l'homme. Si l'intérêt propre y domine, j'ose dire que cela est non seulement selon la nature, mais aussi selon la justice, pourvu que personne ne souffre de cet amour-propre, ou que la société y perde moins qu'elle n'y gagne... Le bien, où je me plais, change-t-il de nature? cesse-t-il d'être le bien ? »

« On a beau dire, s'écrie un autre esprit non moins pur, non moins noble, quand il n'y aurait entre tous les hommes qu'un seul homme digne de ce nom, il prouverait seul contre tous les autres ensemble; et

tous les autres ensemble ne prouveraient pas contre lui. Il leur montrerait toujours, en effet, le point où la nature humaine peut arriver. C'est à eux de monter, ce n'est pas à lui de descendre [1]. »

Edgar Quinet dit à son tour : « Quand l'iniquité aurait couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume trois mondes. »

Oui, quoi qu'en dise La Rochefoucauld, du fond de tous nos égoïsmes, il y a tel moment où nous nous élevons au sacrifice de nous-même, pour le devoir seul et pour la justice. Il n'en faut pas davantage pour réfuter le pessimisme des *Maximes* et sauver l'honneur de l'humanité.

S'il est vrai que la morale du *moi* est celle qui règne presque universellement, il est incontestable aussi que la morale du devoir guide quelques âmes; et non seulement la morale du devoir, mais la morale du dévouement. Il est, en effet, des âmes plus belles, en bien petit nombre à la vérité, auxquelles le devoir strict ne suffit point, ou pour lesquelles cela paraît, si l'on peut s'exprimer ainsi, un devoir, d'aller quelquefois au delà même du devoir. Il ne faut pas confondre ces deux degrés suprêmes : telle âme est droite, comme une ligne géométrique; mais, pareillement, abstraite et sèche : hors de l'honnê-

1. Ernest Bersot, *Littérature et Morale*.

teté tracée, elle n'a ni élan ni essor. Que lui manque-t-il pour être plus belle ? Il lui manque ce qui est par delà le devoir, il lui manque l'étincelle sacrée, l'ardeur qui fait qu'on se dévoue, la flamme des généreux sacrifices.

Dans l'accomplissement de la vertu parfaite, c'est la raison qui trace la carrière, c'est le cœur qui la remplit.

Avez-vous vu couler le fer ? On creuse un sillon dans le sable ; le flot rouge qui s'élance de la base du haut-fourneau s'y précipite et s'y moule : c'est *la coulée*. A quoi servirait le sillon, si la coulée n'y descendait ? La coulée, c'est le dévouement, c'est la charité, la fraternité ; c'est nous-même que nous répandons en nous consumant, pour être utiles à nos semblables, amis ou ennemis ; ce sont nos idées et nos sentiments, c'est notre bonne volonté, nos biens, nos forces, notre substance tout entière, notre être, notre âme et notre vie. Le sillon est tracé par notre intelligence, par notre droite intention ; il est creusé par notre volonté ; il est comblé par notre amour. Intelligence, volonté, amour, n'est-ce point tout l'homme, ou presque tout l'homme ? — Ajoutons-y, si vous voulez, notre corps, qui n'est qu'un détail, et que nous donnerons par-dessus le marché, lorsque l'occasion le demandera.

TROISIÈME LEÇON

PASCAL

LES PENSÉES

Pascal est un exemple effrayant des ravages que peut causer le fanatisme, même dans un esprit supérieur. Éminent par un génie scientifique d'une précocité extraordinaire, éminent par la noblesse de ses sentiments et la hauteur de son âme, éminent par la droiture inflexible de son sens moral dans la lutte contre les Jésuites, il est envahi par la terreur superstitieuse : elle ébranle son imagination et le pousse jusqu'aux confins de la folie.

Singulière et étrange complexion : esprit géométrique, imagination poétique, tempérament nerveux à l'excès. A la suite d'un accident, où il a entrevu la mort sans être en état de grâce, une maladie

(morale encore plus que physique) s'empare de lui et bouleverse tout son être. De là la différence frappante entre ses deux ouvrages, les *Provinciales* et les *Pensées*. Dans le premier, avant l'époque où sa santé, jusque-là débile, fut décidément atteinte, Pascal est la voix éloquente de la vraie morale et de la raison ; dans le second, son imagination, troublée par le jansénisme et par la peur de l'Enfer, se retourne contre la raison, l'anéantit sous la doctrine de la Grâce. Emprisonné dans ce dogme étroit, il est comme un aigle en cage, qui, voulant déployer son envergure, heurte ses ailes aux barreaux. Pareil au héros de Shakspeare en présence du problème de la destinée, lui aussi dit avec effroi *To be, or not to be*, Croire ou mourir. Depuis le jour où ses chevaux ont failli le précipiter dans la Seine, au pont de Neuilly, il voit sans cesse un abîme à sa droite ; et la doctrine janséniste présente sans trève à son imagination l'Enfer ou le Paradis.

Mais, si son système théologique est des plus étroits, l'étendue de son clavier littéraire est immense. Considérez-en la série et la teneur. Il a d'abord les pensées élevées et délicates de ce que l'on appelle le *Discours sur les passions de l'amour*; ensuite, dans les *Provinciales*, une étonnante diversité de tons : il prélude par la comédie, on croit lire tel des Dialogues de Platon mettant aux prises les subtilités des sophistes et l'ironie de So-

crate, non moins subtile. Mais bientôt cette comédie hausse le ton jusqu'à l'accent tragique[1]. C'est là, dans la seconde partie des *Provinciales*, que, selon la remarque de M. Doudan, « on trouve pour la première fois en France la raillerie sinistre, aiguisée et affilée comme un poignard : c'est la comédie et la tragédie tout ensemble ». — Enfin, dans les *Pensées*, nous pouvons dire que c'est le drame : oui, le drame, avec le mélange des éléments les plus divers ; oui, le drame, quoiqu'il n'y ait ordinairement qu'un seul acteur, cette âme solitaire, affolée, qui se débat dans l'angoisse ; quelquefois aussi, cependant, survient un interlocuteur inattendu, soit humain, soit divin ; et alors éclate tout à coup un dialogue étrange, d'une beauté mystique, celui, par exemple, de cette âme en peine avec Jésus crucifié qui daigne l'interpeller.

« Console-toi, lui dit Jésus du haut de la croix, tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé. Je pensais à toi dans mon agonie : j'ai versé telles gouttes de sang pour toi... » — Puis, viennent de doux reproches : « Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité sans que tu me donnes des larmes?... Les médecins ne te

1. Les dix premières *Lettres* sont adressées par un Parisien à un *Provincial*, et, de là, ont été nommées, par une abréviation mal faite, les *Provinciales*, au lieu de *Lettres au Provincial*, comme on avait dit d'abord. Celles qui viennent après la dixième sont adressées aux Jésuites.

guériront pas : car tu mourras à la fin. Mais c'est moi qui guéris et qui rends le corps immortel... Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur.

— Je le perdrai donc, Seigneur : car je crois leur malice, sur votre assurance.

— Non : car moi, par qui tu l'apprends, t'en peux guérir...

— Seigneur, je vous donne tout.

— Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures... Qu'à moi en soit la gloire, et non à toi, ver et terre... »

Quoi de plus dramatique, de plus émouvant ? Et pourtant, quand on a repris son sang-froid, il faut voir la chose comme elle est, et dire le mot propre : c'est une hallucination.

Les huit dernières années de la vie de Pascal, qui devait mourir à trente-neuf ans, en 1662, furent employées, au milieu de souffrances continuelles et parmi les pratiques de la dévotion la plus exaltée, à préparer cet ouvrage, apologie très neuve et très étrange de la Religion non seulement chrétienne, non seulement catholique, mais janséniste, et où la doctrine la plus outrée de la Grâce et de la Prédestination contraste singulièrement avec ces alternatives d'émotion tendre, qu'elle ne contredit point d'ailleurs.

L'auteur, en effet, prend pour principe et point de départ que Dieu a voulu aveugler le plus grand nombre des hommes, et sauver le plus petit nombre. Non content de croire, comme fera Bossuet, comme fera Fénelon, à un « Dieu caché », *Deus absconditus,* il dit : « On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il a voulu aveugler les uns et éclairer les autres. » Il proclame avec saint Paul et avec saint Augustin que, de toute éternité et avant que les hommes fussent au monde, il a plu à Dieu de sauver les uns et de damner les autres. Telle est la doctrine dans laquelle il se précipite avec la logique inflexible d'un esprit géométrique et l'emportement d'une âme passionnée. « Géométrie et passion, dit M. Havet, voilà tout l'esprit de Pascal, voilà toute son éloquence. »

Ajoutons-y la maladie : car, sans la maladie, on ne peut s'expliquer un pareil livre, où les gémissements alternent avec les menaces, et où l'écrivain prend pour base de tout son ouvrage le néant de la raison. « La maladie, dit-il, est l'état naturel des chrétiens. » Et il écrit une longue *Prière pour demander à Dieu le bon usage de ses maladies.* C'est torturé par elles qu'il prépare cette Apologie de la Religion, avec l'idée fixe de l'éternité ; la mort interrompt l'ouvrage ébauché, qui ressemble à des ruines : quelques parties fort belles sont debout ; d'autres pendent et menacent. ...*Pendent*

opera interrupta minæque... Le reste, épars, étonne. On est réduit à deviner le dessein et le plan, en errant parmi ces débris.

Vous savez que les feuilles et les bouts de papier où Pascal avait écrit ses pensées à mesure qu'elles lui venaient à l'esprit, avaient été enfilés en diverses liasses, sans ordre ; ensuite reportés et collés sur les feuillets d'un grand cahier : c'est ce que l'on nomme le Manuscrit autographe des *Pensées*. Certains détails me donnent lieu de croire qu'une partie au moins de ces feuillets avait été déjà ainsi préparée du vivant de l'auteur, et qu'il a dû y mettre la main, ou en relire quelques passages [1]. — Vous savez aussi que, par diverses raisons, — de piété, de prudence et de politique, — messieurs de Port-Royal firent un choix parmi ces pensées, et mutilèrent ou altérèrent gravement le sens et le style de celles qu'ils crurent devoir publier. Ce fut en 1669, sept ans après la mort de l'auteur. Telle est la première publication, très incomplète et très inexacte du livre qu'on appelle les *Pensées*. Puis, en 1728, le Père Desmolets, en 1776 Condorcet, en 1779 Bossut, tirèrent du Manuscrit un certain nombre de *Pensées* inédites, et accrurent le texte, sans rectifier ce qui avait été déjà publié. — La révélation du véritable

1. Voir Havet, *Pensées* de Pascal, t. I, p. 109, lignes 26 à 31.

texte des *Pensées* de Pascal n'eut lieu que de nos jours. En 1842, M. Victor Cousin, dans un *Rapport à l'Académie française*, apprit au public étonné qu'on croyait avoir les *Pensées* de Pascal et qu'on ne les avait pas. Il le prouva par de nombreux exemples qui mirent en pleine lumière ce que Port-Royal avait essayé de tenir sous le boisseau : les témérités du sceptique et du janséniste. Ensuite, en 1844, M. Prosper Faugère, entrant plus avant dans la voie ouverte par M. Cousin, publia le texte authentique des *Pensées* d'après le Manuscrit autographe, entièrement dépouillé pour la première fois. — Enfin, en 1852, M. Havet en donna la première édition classique, où désormais tout est visible, la pensée dans ce qu'elle a de plus extrême, le style dans ce qu'il a de plus vif et de plus hardi. Cette édition, déjà excellente, a été suivie d'une seconde, puis d'une troisième, où M. Havet a encore perfectionné son travail.

Là on voit Pascal à fond, sa méthode tranchante, aussi téméraire que sa doctrine. Il entre dans les conseils de Dieu et dans les conseils du Diable[1]. Il nous explique leurs plans et leur conduite, comme s'il était leur confident. Et souvent il prête à l'un comme à l'autre des desseins, des motifs, des artifices, qui paraissent bien étranges. Port-Royal avait retranché ou atténué tout cela,

1. Voir Havet, t. I, p. 216.

ôtant non seulement les traces de jansénisme, mais les emportements de logique et de style. Sous ce nom de Port-Royal, entendez principalement Nicole, Arnauld, le duc de Roannez. — Étienne Périer avait fait la préface.

Port-Royal était cartésien; Pascal ne s'en tenait ni au système de Descartes, ni à aucun autre. Ces messieurs firent donc disparaître les expressions trop radicales du pyrrhonisme de l'auteur, dont le dessein était d'accabler la philosophie cartésienne, et avec elle toute philosophie, sous le scepticisme, pour ne laisser à la foi naturelle de l'homme d'autre refuge que la Religion : « Or, en cela, dit Cousin, l'adversaire des Jésuites en devenait, sans s'en douter, le serviteur et le soldat. En effet, dès que la philosophie cartésienne se lève, en dépit de toutes les précautions de Descartes, les Jésuites, après quelques hésitations, se décident à la combattre. » Cela dure plus de quarante années.

Pascal avait souvent emprunté à Montaigne les traits de son pyrrhonisme, et, les reliant, en avait accru la force. Où l'auteur des *Essais* dit nonchalamment : *Que sais-je?* Pascal affirme hautement que l'homme ne peut rien savoir.

« Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences [1].

» L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreur,

1. Pascal, édition Havet, t. I, p. 6.

naturelle, et ineffaçable sans la Grâce. Rien ne lui montre la vérité ; tout l'abuse.

» Ces deux principes de vérité, la raison et les sens, outre qu'ils manquent chacun de sincérité, s'abusent réciproquement l'un l'autre : les sens abusent la raison par de fausses apparences ; et cette même piperie [1] qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour [2] : elle s'en revanche [3]. Les passions de l'âme troublent les sens, et leur font des impressions fausses. Ils mentent et se trompent à l'envi [4]. »

Même quand Pascal se sert, comme ici, des expressions de Montaigne, son scepticisme est bien plus décidé, plus absolu. Tandis que l'auteur des *Essais* se plaît et se joue dans son doute, se balance dans son incertitude jusqu'à y sommeiller, et dit avec un sentiment épicurien : « Oh ! que c'est un doulx et mol chevet (oreiller), et sain, que l'ignorance et incuriosité, à reposer une tête bien faite! [5] » Pascal avec une gravité, on ne sait s'il faut dire triste ou triomphante, écrit ceci : « La nature confond les pyrrhoniens, et la raison confond les dogmatiques. Que deviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez quelle est votre véritable condition

1. Expression prise de Montaigne.
2. *Item.*
3. *Item.*
4. *Item.*
5. *Essais*, t. III, p. 13.

par votre raison naturelle ? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes, ni subsister dans aucune. Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même. Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, nature imbécile : apprenez que l'homme passe infiniment l'homme ; et entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez ; écoutez Dieu [1]. »

Quelque jugement qu'on porte sur le fond, combien cette forme est passionnée et éloquente ! Bossuet lui-même n'aura rien de plus impétueux ni de plus dominateur.

Si Pascal emprunte beaucoup d'expressions à Montaigne, « ce qu'il ne lui emprunte pas, c'est la fermeté et la rigueur géométrique de son langage, expression d'un esprit aussi entier, aussi inflexible que celui de Montaigne est souple et facile [2]. » Et, tout « en argumentant, il ne cesse jamais d'être ému [3]. » Dans la fièvre de cette émotion, il crée ses expressions à la minute : de là l'originalité extrême, parfois bizarre, le romantisme de son style. — Port-Royal tâche d'effacer tout cela : le pyrrhonisme, le jansénisme, les créations de style trop risquées.

1. Pascal, édition Havet, t. I, p. 114.
. Havet, t. I, p. 47.
3. *Idem*, t. I, p. 125.

Pour éclairer ce dernier point, dans lequel je veux essayer de me cantonner, rappelons-nous quelle est, en fait de style, la doctrine classique, et quelle est, d'autre part, la doctrine romantique. La première, promulguée par la plume de Buffon dans son *Discours sur le Style*, se résume ainsi : « Ne nommez les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse. » La doctrine romantique est, au contraire, qu'il faut nommer chaque chose par son nom particulier, attendu que c'est le détail individuel qui est caractéristique et qui donne la physionomie. Or, Pascal pratique la seconde doctrine, et non la première. Suivre celle-ci, c'est, selon lui, « masquer la nature et la déguiser ». Il se raille de ceux qui, visant à la noblesse du discours, parlent toujours par périphrases.

« Plus de roi, de pape, d'évêques; mais *auguste monarque*, etc.

« Point de Paris; (mais) *capitale du royaume*. »

Il est, lui, pour le mot direct, même quand ce mot est familier, parfois à l'excès, trivial même. Port-Royal presque toujours efface ce mot, et substitue des termes généraux. Je ne puis vous faire toucher du doigt la chose que par un certain nombre d'exemples.

Pascal avait écrit ceci : « L'homme est si malheureux qu'il s'ennuierait, même sans aucune cause d'ennui, par l'état propre de sa complexion ; et il est si vain (creux, frivole), qu'étant plein de mille

causes essentielles d'ennui, la moindre chose, comme un billard et une balle qu'il pousse, suffisent pour le divertir[1]. » Port-Royal supprime le *billard* et la *balle*, comme trop familiers, et les remplace par cette expression vague : « *La moindre bagatelle* suffit pour le divertir. »

Dans le même article, Pascal disait : « De là vient que le jeu, et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois, sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait, en effet, du bonheur, ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude soit dans l'argent qu'on peut gagner au jeu, ou dans le lièvre qu'on court. On n'en voudrait pas s'il était offert. » Etc. — Port-Royal met seulement *le jeu* et *la chasse*, termes généraux. « Ils n'ont pas voulu, dit M. Havet, parler des femmes dans un livre pieux, ni représenter la guerre et les emplois, « les grands emplois », comme de misérables divertissements[2] ».

Pascal, après avoir entre-choqué les contraires qui font de l'homme un composé si étrange, s'animant de plus en plus à cette vue, arrive à le qualifier en ces mots : « cloaque d'incertitude et d'erreur ». Port-Royal met simplement : « Amas d'incertitude. » Ainsi, toute la passion disparaît, tout s'efface. Cela ne heurte, ne blesse plus personne ; mais que devient la pensée de l'écrivain,

1. Tome I, p. 51, édition Havet.
2. Tome I, p. 56.

et sa fièvre, qui avait passé dans son expression? Cet esprit malade d'émotion voulait précisément heurter, blesser, les indifférents, les sceptiques, les secouer rudement sur leur « doulx et mol chevet », dans l'espoir de les réveiller enfin et de les tirer de leur nonchaloir ; vous détruisez son œuvre, vous trahissez son dessein.

Avec son habitude d'exagérer les objections au lieu de les atténuer, il avait écrit : « Je vois des *foisons* de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps. » Port-Royal met : « Je vois des *multitudes* de religions. » Mot bien moins expressif que le mot populaire employé à dessein par l'écrivain pour mettre l'argument dans toute sa force, bien loin d'en avoir peur.

Quelquefois, sans changer les mots, Nicole ou le duc de Roannez changent le tour : et, au lieu d'une vive saillie, on n'a plus qu'une phrase languissante. Pascal avait dit : « Qui voudra connaître à plein la vanité (frivolité) de l'homme, n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un *je ne sais quoi* [1], et les effets en sont effroyables. Ce *je ne sais quoi*, si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier. Le nez de Cléopâtre : s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » Phrase expressive

1. Corneille, *Rodogune*.

et saisissante : ce nez en vedette, lancé en avant. Cela étonne messieurs de Port-Royal : et alors, au lieu de ce tour abrupt, prime-sautier, non calculé mais de génie, ils disent languissamment et régulièrement : « Si le nez de Cléopâtre eût été plus court », etc. Que devient l'effet ?

Un des plus beaux chapitres de Pascal, celui dans lequel il s'attaque à « l'imagination, cette superbe puissance ennemie de la raison », a subi également des altérations singulières. Il y a, par exemple, un passage où l'écrivain veut faire voir comment la mobilité de l'imagination trouble aisément, quelquefois pour un rien, le sérieux de l'esprit. « Ne diriez-vous pas que ce magistrat, dont la vieillesse impose le respect à tout un peuple, se gouverne par une raison pure et sublime, et qu'il juge des choses par leur nature, sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles ? Voyez-le entrer dans un sermon, où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de la raison par l'ardeur de la charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à paraître : si la nature lui a donné une voix enrouée, et un tour de visage bizarre ; que son barbier l'ait mal rasé ; si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît ; quelques grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur. »

On dirait un petit croquis de La Bruyère ; c'est une scène, elle est complète. Port-Royal, craignant sans doute que ce magistrat vénérable et pieux, qui ne peut s'empêcher de rire au sermon, et du prédicateur lui-même, ne fût une occasion de scandale, a substitué au sermon une audience de tribunal, et au prédicateur un avocat. Le scandale disparaît, mais l'argument aussi.

Par un sentiment analogue, Port-Royal a supprimé le passage où l'écrivain représente les rois se faisant « accompagner de gardes, de hallebardes : ces trognes armées, dit-il, qui n'ont de mains et de force que pour eux ».

« Dans cette trivialité de génie, dit M. Havet, on sent à plein le mépris qu'inspire la force brutale à une intelligence supérieure enfermée dans un corps frêle [1]. »

Ainsi, à chaque instant, le duc de Roannez, ou Nicole, ou Arnauld, se prenant aux détails aussi bien qu'à l'ensemble, mutilent ou altèrent la pensée et le style, en effacent le dessin, en détruisent la logique, en faussent le sens.

Le manuscrit portait : « Dieu seul est le véritable bien de l'homme; et, depuis que l'homme la quitté, c'est une chose étrange qu'il n'y a rien

1. Tome I, p. 46.

dans la nature qui n'ait été capable de lui en tenir la place : astres, ciel, terre, éléments, plantes, choux, poireaux, animaux, insectes, veaux, serpents, fièvre, peste, guerre, famine, vice, adultère, inceste ; », Port-Royal abrège cette énumération, et, supprimant plusieurs de ces détails réels et bas, choux, poireaux, veaux, serpents, qui marquaient si bien l'extravagance de l'homme, exténue l'argument et lui ôte sa force. A la place, il met une phrase banale, qui n'a rien du style de notre écrivain.

Celui-ci, dans un autre endroit, voulant prouver à quel point on est insensé de ne pas employer cette vie si courte à s'occuper uniquement du soin de son salut, avait écrit ces lignes : « Un homme dans un cachot, ne sachant si son arrêt est donné, n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre, cette heure suffisant (s'il sait qu'il est donné) pour le faire révoquer, il est contre la nature qu'il employe cette heure-là non à s'informer si cet arrêt est donné, mais *à jouer au piquet*. » — Port-Royal a mis : « mais à jouer et à se divertir. » Ils ont peur de ces détails qui à leurs yeux manquent de dignité, et qui pourtant rendent l'idée bien plus sensible et entre-choquent bien mieux les deux extrêmes, qu'une expression générale, abstraite.

Pascal, qui aime la réalité serrée de près, en ses oppositions, en ses haut et bas, écrit quelque part : « L'éloquence continue ennuie. » — Ils effacent cette phrase.

Il écrit encore : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence. » Et, dans d'autres passages, on découvre que cette éloquence dont il y a lieu de se moquer comprend celle même de Cicéron, précisément parce qu'elle est trop continue. Qu'est-ce donc qu'il entend par « la vraie éloquence » ? C'est le naturel, le mot caractéristique, fût-il vulgaire, le mot qui fait voir la chose, et qui la fait entrer dans les yeux et dans l'esprit.

Je n'ai pas, ici, à faire l'analyse de la doctrine. Cette analyse, d'ailleurs, a été faite par M. Havet d'une façon si magistrale et si définitive, qu'il n'y a point désormais à y revenir. Je dirai uniquement que, si les idées du janséniste nous étonnent et nous choquent, l'ardeur du combattant se communique à nous, et élève notre âme avec la sienne. A côté des outrances qui nous révoltent, il a des accents émouvants qui nous ressaisissent. « Je blâme également, dit-il, et ceux qui prennent parti de louer l'homme, et ceux qui le prennent de le blâmer, et ceux qui le prennent de se divertir ; et je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant. » — « Il est bon d'être lassé ou fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, afin de tendre les bras au Libérateur. » — La Foi parfaite, c'est « Dieu sensible au cœur, non à la raison. » — « Qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer ! » — Écoutez surtout ce passage, où il nous entraîne avec lui, comme par

des degrés sublimes, du monde de la matière au monde de l'esprit, et du monde de l'esprit au monde de la charité : « Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits : car il connaît tout cela, et soi, et les corps, rien.

» Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité : cela est d'un ordre infiniment plus élevé.

» De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir (ré-issir, sortir) une petite pensée; cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel. »

Quelle admirable gradation! quel crescendo magnifique! L'esprit, qui d'abord était tout, en comparaison de la matière, devient lui-même un rien en comparaison de la charité. Les coursiers des Dieux homériques, en trois pas, parcourent la terre; Pascal, en deux coups d'aile, s'élance de la matière au monde de l'esprit, et du monde de l'esprit à l'amour infini. — En même temps, quelle construction carrée! trois blocs cubiques, qui montent par-delà le ciel.

Et cependant, tout en étant ravi, on ne peut s'empêcher de voir où cela mène : cela mène non

seulement hors du siècle, mais hors de l'humanité; cela peut faire des saints et des saintes, des anges même, si vous voulez ; mais, partant, ce ne sont plus des hommes; de sorte que cette charité (au sens mystique, c'est-à-dire cet amour de Dieu), cette charité que lui-même nomme surnaturelle, aboutit à un ascétisme impitoyable qui rompt tous les liens humains pour entraîner les âmes à Dieu. Pascal, après avoir, comme saint Bernard, précipité au couvent la moitié de sa famille, une de ses sœurs, et mademoiselle de Roannez avec son frère, n'écrivait-il pas à son autre sœur, madame Perier, « qu'elle ne pouvait, sans pécher mortellement et se rendre coupable d'un des plus grands crimes, engager sa fille à la plus basse des conditions, qui est le mariage; que les maris, même sages devant le monde, sont de francs païens devant Dieu », etc.? Selon lui, une âme véritablement touchée de Dieu « considère comme un néant ses parents, ses amis, ses ennemis... »

Observez, je vous prie, que, poussée à un tel excès, la morale janséniste rejoint la morale moliniste, et que l'auteur des *Provinciales*, adversaire des Jésuites, en vient ici à parler comme eux. Que dit, en effet, Tartufe, leur élève? et que répète Orgon, stylé par lui?

> Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde,
> Et comme du fumier regarde tout le monde.

Oui, je deviens tout autre avec son entretien :
Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien ;
De toutes amitiés il détache mon âme ;
Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela.

CLÉANTE

Les sentiments humains, mon frère, que voilà [1] !

Eh bien, est-ce que de telles rencontres ne donnent pas à réfléchir ? Elles font voir jusqu'où le fanatisme peut pousser les âmes les plus pures et les plus désintéressées.

Mais, ce qui fait l'éloquence, ce n'est pas toujours la justesse et la vérité des idées ; c'est surtout la sincérité de celui qui parle : c'est l'intensité de son sentiment, qui se communique. De là vient qu'avec des idées qui révoltent la raison, cette grande voix de Pascal, tour à tour « menaçante et gémissante » [2], nous saisit et nous agite. Voilà cette « vraie éloquence » qui « se moque de l'éloquence », c'est-à-dire des belles paroles sans émotion, sonores et creuses. « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme ; au lieu que ceux qui ont le goût bon, et qui, en voyant un livre, croyent trouver un homme, sont tout surpris de trouver un auteur [3] . »

1. *Tartufe*, acte I, scène 2.
2. Havet, *Pascal et la Casuistique*, dans la *Revue politique et littéraire*.
3. Pascal, *Pensées*, article VII, 28.

Ce que nous trouvons dans les *Pensées*, certes ce n'est pas un auteur, c'est un homme, un homme souffrant, tourmenté à la fois par ses maladies et par son imagination fanatisée, un homme que l'on admire et que l'on plaint, pour lequel on ne sait si l'on éprouve plus de sympathie ou plus de pitié. Dès l'âge de dix-huit ans, ses travaux excessifs avaient altéré sa santé au point qu'il disait que depuis lors « il n'avait pas passé un jour sans douleur ». Surtout, à partir de trente et un ans jusqu'à trente-neuf, où il mourut, loin de vouloir alléger ses souffrances, son excessive dévotion lui persuada de les redoubler. « Il commença dès lors, dit madame Perier, à se passer du service de ses domestiques, autant qu'il pouvait : il faisait son lit lui-même, il allait prendre son dîner à la cuisine et le portait à sa chambre ; il le rapportait... Il refusait à ses sens absolument tout ce qui leur était agréable : et, quand la nécessité le contraignait à faire quelque chose qui pouvait leur donner quelque satisfaction, il avait une adresse merveilleuse pour en détourner son esprit, afin qu'il n'y prît point de part. Par exemple, ses continuelles maladies l'obligeant de se nourrir délicatement, il avait un soin très grand de ne point goûter ce qu'il mangeait ; et nous avons pris garde que, quelque peine qu'on prît à lui chercher quelque viande (mets) agréable, à cause des dégoûts à quoi il était sujet, jamais il n'a dit : « Voilà qui est bon. » Et, encore, lorsqu'on

lui servait quelque chose de nouveau selon les saisons, si l'on lui demandait après le repas s'il l'avait trouvé bon, il disait simplement : « Il fallait m'en avertir » devant, car je vous avoue que je n'y ai point » pris garde. » Et, lorsqu'il arrivait que quelqu'un admirait la bonté de quelque viande en sa présence, il ne le pouvait souffrir. Il appelait cela être sensuel, encore même que ce ne fût que des choses communes; parce qu'il disait que c'était une marque qu'on mangeait pour contenter le goût; ce qui était toujours mal... Il avait réglé tout ce qu'il devait manger : en sorte que, quelque appétit qu'il eût, il ne passait jamais cela; et, quelque dégoût qu'il eût, il fallait qu'il le mangeât; et, lorsqu'on lui demandait la raison pourquoi il se contraignait ainsi, il disait que c'était le besoin de l'estomac qu'il fallait satisfaire, et non pas l'appétit... Il prenait, dans les occasions, une ceinture de fer pleine de pointes, il la mettait à nu sur sa chair : et, lorsqu'il lui venait quelque pensée de vanité, ou qu'il prenait quelque plaisir au lieu où il était, ou quelque chose semblable, il se donnait des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faisait ainsi souvenir lui-même de son devoir. Cette pratique lui parut si utile, qu'il la conserva jusqu'à la mort, et même dans les derniers temps de sa vie, où il était dans des douleurs continuelles... »

Ces détails sont tirés du manuscrit de la Vie de Pascal, œuvre de sa sœur et donné par sa

nièce aux Pères de l'Oratoire de Clermont. Ce manuscrit contient aussi quelques renseignements sur le résultat de l'autopsie du corps du défunt. Il en résulte que le cerveau était gravement altéré. « Il y avait, au dedans du crâne, deux impressions, comme du doigt dans de la cire, qui étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé de gangrener la dure-mère... »

Ainsi s'explique-t-on que Pascal, malade physiquement et moralement, était arrivé à un état voisin de la folie.

Mais, plus cet esprit était agité, plus son âme passionnée produisait des merveilles de style telles, qu'on peut dire que l'auteur des *Pensées* est le plus grand écrivain de la prose française. même sans oublier Bossuet.

Les *Provinciales*, — c'est M. Doudan qui nous l'a fait voir au commencement de cette leçon[1], — ne sont pas moins romantiques que les *Pensées*, en ce qui regarde la forme et le style ; ni moins classiques en même temps. — Quant au fond d'où sortent les unes et les autres, quant à l'esprit qui est comme la sève de cette double tige immortelle, jaillie d'une seule et même racine, c'est la pureté de la morale ; c'est là que les *Provinciales* et les *Pensées* ne font qu'un. « Le jansénisme a l'air d'a-

1. P. 80 et 81.

néantir l'homme pour mettre Dieu à sa place; mais ce n'est qu'une illusion, et en réalité cette Grâce qu'il invoque n'est que le plus haut effort de la nature humaine. Il dit : C'est Dieu qui fait tout en moi; — mais ce qu'il appelle Dieu est précisément ce qu'il sent en lui-même de plus exalté et de plus pur[1]. »

Je conclus par cette seule réflexion :

S'il arrive parfois que des personnages allégoriques ou légendaires, un Jacob luttant avec l'Ange, un Achille aux prises avec le Fleuve, un Œdipe en présence du Sphinx, un Hamlet devant l'énigme de la destinée, nous émeuvent par le spectacle de leurs angoisses, combien les personnages qui ont lutté réellement et qui sont morts à la peine, nous émeuvent-ils davantage encore ! Un Pascal, éperdu d'angoisse devant l'abîme de l'infini et le problème de l'éternité, et qui, commençant par jeter ses armes et fouler aux pieds la raison, livre après cela mille assauts téméraires et éclatants; ou bien un Lucrèce, qui sort de la lutte vainqueur mais brisé ; combien ceux-là ébranlent-ils encore plus profondément notre âme, en lui présentant l'image agrandie de ses doutes et de ses combats, dans une prose ou dans des vers impérissables !

1. E. Havet, fin de la Deuxième partie de l'*Introduction aux Pensées*.

QUATRIÈME LEÇON

BOSSUET

I

BIOGRAPHIE. — SERMONS. — ORAISONS FUNÈBRES

Oraison de la Reine d'Angleterre. — Lettres de cette Reine.

Bossuet, d'origine bourguignonne, né à Dijon, en 1627, est un des plus grands stylistes et des plus romantiques de la littérature française. Ceux des romantiques de nos jours qui parlent de lui avec dédain méconnaissent un de leurs plus glorieux ancêtres.

On a de lui quatre-vingt-quinze ouvrages, parmi lesquels « il y en a deux qui l'ont conduit à l'immortalité[1] ». Ce sont les *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'Histoire universelle*. Nous étudierons principalement ces deux maîtresses œuvres.

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, tome I.

Dans Bossuet comme dans Pascal, on est bien forcé de distinguer la forme et le fond. Le fond, chez l'évêque de Meaux, est théologique, suranné, parfois choquant; la forme est de la plus grande beauté. Moins émue cependant que celle de Pascal: l'âme y a moins de part. Elle procède de l'esprit et de l'imagination; ce n'est pas l'être tout entier qui s'y répand et s'y consume. Autant la complexion de l'auteur des *Pensées* est vibrante à l'excès, maladive, enflammée, dans une crise perpétuelle, morale et physique, autant celle de Bossuet est saine, robuste : impétueuse aussi, mais en équilibre.

Ses idées sont celles que la tradition ecclésiastique a déposées dans son esprit, discipliné dès l'enfance. Voué à la Vierge en naissant, il avait six ans quand son père, d'une famille de magistrats, fut envoyé à Metz en qualité de conseiller au Parlement qui venait d'y être établi. A huit ans, il reçoit la tonsure des mains de Sébastien Zamet, évêque de Langres. Il est élevé, avec son frère aîné Antoine, au collège de Dijon, dirigé par les Pères Jésuites. Toute sa famille est confite en piété. A treize ans, encore écolier, il est nommé chanoine de Metz [1]. Ses maîtres eussent désiré qu'il entrât dans leur Institut; mais, comme la

1. Son camarade l'abbé de Rancé est nommé à onze ans, chanoine de Notre-Dame de Paris.

théologie n'était point enseignée alors à Dijon, il fut obligé de quitter cette ville pour aller l'étudier à Paris, au collège de Navarre, en 1642 : il commençait alors sa seizième année.

Là, il lut l'Écriture, l'antiquité grecque et latine : vivement épris de la Bible et d'Homère, il mettait celui-ci au-dessus de tous les poètes et de tous les orateurs, et ne prononçait jamais son nom sans dire « le divin Homère ». Virgile et Horace ne lui étaient pas moins familiers. Même après qu'il fut devenu évêque, il n'allait presque jamais à la campagne sans son Virgile. A cette nourriture exquise ajoutez les Pères de l'Église, entre lesquels saint Grégoire de Nazianze, pour les grecs, Tertullien et saint Augustin, pour les latins, étaient ses lectures de prédilection. Jusqu'en 1669, à quarante-deux ans, Bossuet, s'il en faut croire un autographe inédit[1], n'aura encore lu que très peu d'ouvrages écrits en langue française : Descartes, Balzac, le Tacite de Perrot d'Ablancourt, son Thucydide, son Lucien, quelques livres de Port-Royal, « bons à lire, dit-il, parce qu'on y trouve de la gravité et de la grandeur ; leurs préfaces de préférence ; mais leur style a peu de variété : or, sans la variété, nul agrément. »

1. Cité par M. A. Floquet, *Études sur la Vie de Bossuet*, tome I, p. 378. Firmin Didot, 1855.

Joignez-y quelques pièces de Corneille et de Racine [1].

Il mettait le *Discours de la Méthode* au-dessus de tous les ouvrages de son siècle. Il admirait aussi Pascal, et semble l'avoir imité quelquefois ; M. A. Floquet, dans ses savantes *Études*, a émis l'opinion que c'était Pascal qui, sans doute, avait entendu prêcher Bossuet, et qui s'était rappelé quelques-uns de ses *Sermons*. M. Havet [2] prouve que cette hypothèse n'est pas admissible.

Les *Provinciales* l'avaient charmé : « Quelques-unes de ces Lettres, écrivait-il, ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse. » Plus tard, dans la controverse du quiétisme, elles lui revenaient à l'esprit à propos de celles que Fénelon publiait contre lui. « Pour des Lettres, dit-il, composez-en tant qu'il vous plaira ; divertissez la Cour et la Ville ; faites admirer votre esprit et votre éloquence, et ramenez les grâces des *Provinciales*... »

Bossuet avait à peine seize ans, lorsqu'il se révéla prédicateur. Dès sa rhétorique, il avait fait voir de grandes dispositions à l'éloquence : il prêchait avec succès dans la chapelle de Navarre ; on en par-

1. On dit même qu'il en vit jouer une ou deux du premier, avant d'être engagé dans les Ordres. Il observait sans doute tout ce que l'action peut ajouter à l'effet du discours. Plus ard, il condamna le théâtre absolument.

2. Dans son *Pascal*, tome I, p. VII.

lait. A l'hôtel de Rambouillet, on fut curieux de l'entendre : Arnauld l'y présenta. On lui proposa un sujet. Après qu'il se fut recueilli pendant quelques instants, seul et sans livres, dans une chambre voisine, il reparut et improvisa brillamment, aux applaudissements de l'assemblée. Comme il était onze heures du soir, Voiture se mit à dire, en félicitant le prédicateur de seize ans, « qu'il n'avait jamais ouï prêcher ni si tôt, ni si tard ». On l'entendit ensuite à l'hôtel de Vendôme. Là se trouvaient plusieurs évêques : entre autres, Philippe de Cospéan, évêque de Lisieux, prédicateur très célèbre alors. « Il n'y avait personne en France, dit le cardinal de Retz, dont l'approbation pût tant donner de réputation. » Il fut charmé de la parole du jeune orateur, et lui prédit les plus hautes destinées.

La même année, Bossuet soutint, comme on disait alors, « sa tentative » de philosophie et belles-lettres : c'était le baccalauréat du temps ; puis, quatre ans après, à vingt et un ans, le 24 janvier 1648, sa tentative de théologie, ou sa thèse, comme nous dirions ; c'était « sur les attributs de Dieu, triple et un, et sur les Anges, » *de Deo trino et uno, et de Angelis*. Le duc d'Enghien, que nous appelons le grand Condé, et qui l'était déjà, quoique tout jeune aussi, ayant gagné, de vingt-deux à vingt-sept ans, les batailles de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingue et de Dunkerque, lui fit l'honneur

d'en accepter la dédicace, et de venir assister à la soutenance. Il y arriva avec un cortège de jeunes seigneurs, et toute sa suite portant des flambeaux [1]. La discussion l'intéressa au point qu'il eut envie de se jeter dans la mêlée, d'attaquer un jeune homme qui se défendait si bien, et de disputer les lauriers, même de la théologie [2]. De ce jour commença entre eux une sympathie qui alla ensuite jusqu'à l'amitié.

Ordonné prêtre le 16 mars 1652, à vingt-cinq ans; reçu docteur le mois suivant dans Notre-Dame de Paris ; nommé, la même année, archidiacre de Sarrebourg, Bossuet appartint dix-sept ans, de 1652 à 1669, à l'église de Metz, prononçant un grand nombre de Sermons et de Panégyriques de Saints, avec un talent de parole et d'action oratoire, où les dons naturels, accrus par l'étude, éclataient déjà de toutes parts et commençaient sa renommée.

En août 1654, il fut promu grand archidiacre de Metz. Cette ville était la première en France dans laquelle les israélites avaient eu permission d'habiter, toutefois dans un quartier à part. Il y avait

1. Soit que cela se fît le soir, ou seulement que cela eût duré jusqu'au soir.

2. Le fait n'eût pas été sans précédents : quelques années auparavant, en 1632, Gustave-Adolphe ayant pris Munich, alla voir le magnifique collège des Jésuites de cette ville, et se prit à discuter en latin avec le Recteur. Il mit ensuite aux prises avec un autre jésuite le jeune Gassion, depuis maréchal de France, qui était alors colonel au service de Suède.

aussi des calvinistes en assez grand nombre. Le jeune archidiacre, qui avait déjà le goût et le don de diriger les esprits et les âmes, déployait son activité afin de convertir, soit les uns, soit les autres, et obtenait plus d'un succès. Il demanda à Vincent de Paul, supérieur de Saint-Lazare à Paris, qu'il voulût bien lui envoyer des missionnaires pour le seconder dans cette œuvre de *Propagation de la Foi catholique*; Vincent de Paul accéda à sa demande : et, quoiqu'il eût choisi ceux qu'il jugeait les plus capables, Bossuet acheva de les préparer par des conférences appropriées. Le cercle de son influence et de sa réputation allait s'étendant.

Bienvenu chez le maréchal de Schonberg, qui avait épousé en second mariage la charmante mademoiselle d'Hautefort, vainement aimée de Louis XIII, Bossuet trouva en elle et en son mari des admirateurs et des protecteurs, qui contribuèrent à le faire connaître à la Cour, et venir à Paris, pour s'y faire entendre en public.

Il commença d'y prêcher, au moins à dater de 1657. Dans un sermon qu'il y prononça cette année-là, il apostrophe en traits de flamme la ville luxurieuse et superbe : « Paris, dont on ne peut apaiser l'orgueil, dont la vanité se soutient toujours, malgré tant de choses qui la devraient déprimer, quand te verrai-je renversée? quand est-ce que j'entendrai cette bienheureuse

nouvelle: Le règne du péché est renversé de fond en comble dans cette capitale? Ses femmes ne s'arment plus contre la pudeur; ses enfants ne soupirent plus après les plaisirs mortels, et ne livrent plus en proie leur âme à leurs yeux. Cette impétuosité, ces emportements, ce hennissement des cœurs lascifs est supprimé [1]. »

Quelle énergie dans ces images ! surtout dans la dernière, qui est une réminiscence de l'Écriture. Assurément on ne doit pas prendre au pied de la lettre ces malédictions dans le ton de Jérémie. Elles n'en ont pas moins d'éclat. On entend bien que le renversement qu'il appelle de ses vœux n'est que celui du péché. Or que peut signifier le renversement de la corruption, si ce n'est l'édification morale, la vertu, la grandeur ? Et maudire ainsi, n'est-ce pas bénir? Mais il a frappé ces grands coups pour réveiller les âmes.

En 1859, il prêcha le *Sermon sur l'éminente dignité des Pauvres dans l'Église*. Et, cette même année, il fut retenu par Vincent de Paul pour faire, en 1660, les conférences de l'ordination de la Pentecôte.

Sur sa réputation, Louis XIV, désireux de l'entendre, le choisit pour prêcher au Louvre, le 2 février 1662, jour de la Purification, et ensuite le

1. Sermon sur *la Résurrection dernière*, XI, 125, édition de dom Déforis.

carême de la même année [1]. Bossuet avait trente-quatre ans; le Roi vingt-trois. Les autres auditeurs étaient ordinairement : la Reine mère (Anne d'Autriche), la Reine (Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne), la Reine mère d'Angleterre, veuve de Charles Ier, dont le fils, Charles II, venait d'être rétabli sur le trône; Monsieur, frère du Roi; Mademoiselle, fille du feu duc d'Orléans; et toute la Cour.

Pour ce début dans la chaire du Louvre, « l'abbé Bossuet, docteur en théologie de la Faculté de Paris, grand archidiacre de Metz ». — c'est ainsi qu'il est dénommé sur la liste des prédicateurs du carême de 1662 — reprit le thème du Sermon qu'il avait prononcé l'année précédente aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, et le perfectionna.

Le vendredi saint de ce même carême, il prêcha *la Passion*, et excita la pitié pour les pauvres, membres souffrants de Jésus-Christ. Il condamna les prodigalités stériles, le luxe égoïste, inhumain, la vaine gloire. C'était un de ses thèmes préférés. « Une marque que l'on n'a pas en soi la gran-

1. La Reine mère Anne d'Autriche, malade sans doute, n'assista pas au sermon le 2 février; elle y assista le 1er mars. M. A. Floquet. t. II. p. 146, a relevé, d'après la *Gazette de France*, la mention exacte et détaillée de la présence des personnes de la famille royale pour chaque jour de cette station, du 2 février, jour de la Purification, au 9 avril, jour de Pâques.

deur, dit-il dans un autre sermon sur le même sujet [1], c'est lorsqu'on la cherche hors de soi, dans des ornements extérieurs. Donc, ô siècle vainement superbe, je le dis avec assurance (et la postérité le saura bien dire) que, pour connaître ton peu de valeur, et tes dais et tes balustres, et tes couronnes et tes manteaux, et tes titres et tes armoiries et les autres ornements de ta vanité, sont des preuves trop convaincantes. »

Le Roi, à la fin de cette station quadragésimale, complimenta Bossuet, le nomma son prédicateur ordinaire par brevet royal, et donna ordre d'écrire au conseiller Bossuet pour le féliciter d'avoir un tel fils. Plus tard, Bossuet fut encore désigné par Louis XIV pour prêcher au Louvre l'avent de 1665, puis le carême de 1666, et l'avent de 1669. Un jour que le père du prédicateur était présent, « Qu'il doit être heureux, dit le Roi, d'entendre son fils prêcher si bien ! »

Ainsi, dès l'âge de trente-quatre ans, Bossuet, en pleine possession de son talent, est, pendant huit ou neuf années, de 1660 à 1669, à Paris, le grand prédicateur en vogue.

Quand je me propose de faire voir le romantisme de cet orateur, j'aurais trop beau jeu et je me ferais la partie trop belle si j'allais chercher des exemples dans les Sermons de sa jeunesse, alors

1. Dom Déforis, XII, 615.

que le vin bouillonne encore dans la cuve, et que l'imagination se répand en toutes sortes de hardiesses et témérités de style. Il y a, à la vérité, tel sermon prononcé à Metz, dans lequel déjà son génie éclate ; par exemple, sur *la Passion de Jésus-Christ* : « On le veut baiser, et il donne les lèvres ; on le veut lier, il présente les mains ; on le veut souffleter, il tend les joues ; frapper à coups de bâton, il tend le dos ;... on l'abandonne aux valets et aux soldats, et il s'abandonne encore plus lui-même. Cette face autrefois si majestueuse, qui ravissait en admiration le ciel et la terre, il la présente droite et immobile aux crachats de cette canaille. On lui arrache les cheveux et la barbe, il ne dit mot, il ne souffle pas : c'est une pauvre brebis qui se laisse tondre. « Venez, venez, cama- » rades, » dit cette soldatesque insolente : « voilà ce fou » dans le corps de garde, qui s'imagine être roi des » Juifs ; il faut lui mettre une couronne d'épines. » Il la reçoit ; elle ne tient pas assez, il faut l'enfoncer à coups de bâton ; frappez, voilà la tête. »

Mais les hardiesses du jeune sermonnaire ne sont pas toujours aussi heureuses ; quelquefois elles ne sont que téméraires ; son goût n'est pas encore tout à fait pur. Il ne s'est pas entièrement dégagé des formes et de la rouille scolastiques, des divisions et subdivisions, des définitions bizarres, des interprétations subtiles et fantaisistes, qui avaient été si longtemps de mode.

Lorsqu'il traite de nouveau, à l'âge de la maturité, tel sujet sur lequel il avait prêché dans sa jeunesse, tout en reprenant soit le plan ou une partie, soit les développements principaux, soit quelque trait, de lui-même ou des Pères, il refond, il élague, il épure. A comparer ce qu'il garde et ce qu'il rejette, on mesure combien son goût s'est formé, est devenu plus sévère, et combien sa vraie force s'est accrue. Ce vaste répertoire de ses premiers sermons a été une mine où il fouillait sans cesse, découpant des morceaux de son ancien texte, les accommodant à d'autres cadres, les remaniant, ajoutant mainte nouvelle rédaction dans les interlignes et sur les marges. Dom Déforis le premier, ensuite le cardinal de Bausset, l'abbé Vaillant, l'abbé Lachat, M. A. Floquet, M. Gandar, ont porté la lumière dans ce chaos.

Dans un des Sermons (sur les bontés et les rigueurs de Dieu) se trouve le germe de la seconde partie du *Discours sur l'Histoire universelle;* dans un autre (sur la royauté de Jésus-Christ), on découvre le point de départ de la *Politique tirée de l'Écriture sainte;* dans un autre, la première idée de l'*Histoire des Variations.*

Mais je veux aller droit aux œuvres où l'orateur, devenu maître, est romantique et classique à la fois. Laissons donc les *Sermons*, et étudions les *Oraisons funèbres.* M. Ferdinand Brune-

tière a dit avec son grand bon sens : « Ce que l'on apprend de plus clair, à consulter les notes qu'un grand écrivain a laissées, c'est, trop souvent, à ne plus sentir le prix de ce qu'il a lui-même achevé. Les *Sermons* de Bossuet ne nous ont presque servi qu'à nous rendre insensibles à tout ce que les *Oraisons funèbres* ont de beautés par-dessus celles des *Sermons* [1]. »

Les trois plus belles Oraisons funèbres sont : premièrement, celle de la Reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, sœur de Louis XIII, et femme de Charles Ier ; — deuxièmement, celle de sa fille, Henriette d'Angleterre, devenue duchesse d'Orléans, par son mariage avec Monsieur, frère unique de Louis XIV, et que nous connaissons bien sous le nom de Madame, morte à vingt-six ans ; — enfin, celle du grand Condé.

Trois autres Oraisons, outre ces trois grandes, font partie du recueil consacré par l'admiration ; ce sont : celle de la Reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV ; celle de la princesse palatine Anne de Gonzague de Clèves ; celle de Michel Le Tellier, chancelier de France, qui signa la révocation de l'Édit de Nantes.

Telles sont les six Oraisons funèbres que Bossuet lui-même a fait imprimer et qu'ainsi il a avouées.

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1883.

On a coutume d'y ajouter le *Sermon pour la Profession de madame de La Vallière*, qui peut être considéré, en effet, comme une oraison funèbre, puisque la personne qui en était le sujet mourait au monde, s'ensevelissait en prenant le voile, et s'enterrait dans le cloître. Peut-être aussi est-ce simplement parce qu'il fut prononcé à l'époque des grandes Oraisons funèbres, quand Bossuet était devenu un personnage.

Avant les six Oraisons funèbres ainsi recueillies, le grand archidiacre de Metz, préludant à ce genre dans lequel il devait s'illustrer par-dessus tous, en avait déjà prononcé cinq autres : celle du Père Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire[1] ; celle de madame Yolande de Monterby, abbesse des Bernardines ; celle de Henri de Gournay, d'une des plus nobles et illustres familles de Lorraine ; celle de Nicolas Cornet, grand maître du collège de Navarre, sous lequel il avait étudié la philosophie et la théodicée[2]. Il n'est pas exact de dire qu'il ait fait aussi celle de la Reine mère Anne d'Autriche ; c'est l'évêque d'Amiens, François Faure, ancien sous-précepteur de Louis XIV, qui fut chargé de prononcer cette Oraison à Saint-Denis, le 12 février 1666. Seulement Bossuet, avant lui,

1. Le 4 décembre 1662. — Et le *Panégyrique de saint François de Sales*, le 28 du même mois.

2. Il la prononça le 27 juin 1663.

douze jours après la mort de la Reine mère, à qui il était redevable de fréquentes marques de sa bienveillance, avait, dans un sermon à Saint-Germain, laissé parler son cœur, et devancé les éloges funèbres. On n'en doit pas moins regretter avec Sainte-Beuve que ce discours, où Bossuet avait dû exprimer sa reconnaissance « et déployer déjà ses magnificences historiques »[1], n'ait pas été imprimé.

Dans l'Oraison funèbre de son ancien maître, Nicolas Cornet, syndic de la Faculté de Théologie de Paris, et qui avait dénoncé à cette Faculté les cinq propositions extraites par lui du livre de Jansénius, Bossuet, quelle que soit sa gratitude pour ce premier instituteur de sa jeunesse, reste supérieur à tous les partis et ne se prononce pas moins nettement contre les excès du Jansénisme que contre ceux du Molinisme. « Deux maladies dangereuses, dit-il, ont affligé de nos jours le corps de l'Église. Il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière pour les pécheurs, qui les porte à excuser leurs passions, à condescendre à leur vanité, et à flatter leur ignorance affectée. — Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse; ils trai-

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. X, p. 261.

nent toujours l'Enfer après eux[1] ; ils ne fulminent que des anathèmes. — Les uns rendent le vice aimable, et la sévérité des autres rend la vertu odieuse. »

Ainsi le bon sens de Bossuet tient le milieu entre les jansénistes, trop austères, et les molinistes, trop relâchés. Il combattra plus tard, en troisième lieu, un autre excès, le quiétisme, erreur mystique de madame Guyon et de Fénelon.

Toutefois, ni cet équilibre admirable d'esprit, ni la douceur de son caractère dans la vie privée, n'empêcheront ses rigueurs impitoyables envers les Protestants.

Telles sont les cinq Oraisons funèbres que Bossuet avait déjà faites, lorsqu'il fut chargé, en 1669, à quarante-deux ans, de prononcer celle de la Reine d'Angleterre. Cette princesse, exilée du trône, venait de mourir le 10 septembre, à Colombes, où elle avait coutume de passer l'été. On porta son cœur au couvent de la Visitation de Sainte-Marie-de-Chaillot, où elle avait établi sa demeure dans un corps de bâtiment construit exprès, en dehors de la clôture. Ce fut en présence de ce cœur et de Madame, fille de la princesse, que Bossuet prononça son discours le 16 novembre.

Des notes pour le composer lui avaient été fournies par la présidente de Motteville, sur l'ordre

1. Voir la précédente leçon sur *Pascal*, pages 80 et 85.

de Madame. Plusieurs traits de ces notes se retrouvent en effet dans le discours : entre autres celui-ci, sur la loyauté de la Reine, et sur l'inviolabilité du secret, « devoir non moins impérieux, disait-elle, pour les reines que pour les confesseurs » ; et la remarque, que cette princesse avait connu « toutes les extrémités des choses humaines ».

Une couronne royale en vermeil, recouverte d'un crêpe, sur le catafalque, s'entrevoyait à la lueur de mille cierges, et plus bas l'urne renfermant le cœur. L'orateur ne perd pas de vue ce cœur « se réveillant, tout poudre qu'il est, sous le drap qui le couvre, au nom seul de Charles Stuart ». Ce cœur, dit-il, « parlera assez haut, si les paroles me manquent et si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé ». Quoi qu'en dise cette modestie oratoire, son éloquence le rehaussera encore, et, dans cette petite chapelle de Chaillot, étendra des ailes grandes comme le monde. « Ah ! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue »... (il s'agit de la pensée de la Reine rendant grâces à Dieu « de l'avoir faite non seulement chrétienne, mais de l'avoir faite reine malheureuse ») ; c'était encore un des traits histo-

riques fournis à Bossuet par les notes de madame de Motteville.

Cette Oraison ouvre la série des six chefs-d'œuvre, qui se fermera, en 1687, par l'Oraison du Prince de Condé. C'est dans cette série si variée, si neuve, si étincelante, que notre orateur est sans rival, comme il était sans modèle.

Le principal caractère de l'éloquence de Bossuet est d'unir à une majesté souveraine une surprenante familiarité. La familiarité, une des marques du naturel, est un des dons les plus puissants de l'orateur. C'est elle, pourvu qu'on n'en abuse pas, qui le met en communication rapide avec son auditoire, et qui les rend amis l'un de l'autre. Mirabeau note, parmi les plus heureuses facultés, celle-là, que lui-même possédait si bien, et qu'il appelle « le don terrible de la familiarité ». Il veut dire: le don auquel on ne résiste point.

Prenons tout d'abord, sans chercher plus loin, l'exorde de cette Oraison ; vous allez y trouver ce caractère. Mais remarquons premièrement le texte choisi par l'orateur. Cromwell, après avoir fait tomber la tête de Charles Ier, jetant un défi aux rois de l'Europe, frappa une médaille portant un glaive, avec ces mots tirés des Psaumes : *Et nunc, reges, intelligite*... « Et maintenant, ô rois, comprenez... » Bossuet releva ce défi et prit pour

texte ces paroles mêmes, mais en les retournant contre la révolution religieuse et politique :

Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui iudicatis terram. PSALM., 2.

« Maintenant, ô rois, apprenez ; instruisez-vous, juges de la terre. »

« MONSEIGNEUR [1],

» Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie *de faire la loi aux rois, et de leur donner*, quand il lui plaît, de grandes et *de terribles leçons*. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui ; car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même, pour le bien du monde ; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, *pour être assis sur le trône, ils n'en sont*

1. Il s'adresse à Monsieur, gendre de la Reine défunte, qui est présent avec Madame.

pas moins sous sa main et sous son autorité suprême... »

N'êtes-vous pas frappés de ce mélange de grandeur et de familiarité ? L'orateur, un peu après, parlant de l'étroit sentier qui conduit au Ciel, nous montre le juste qui y chemine avec tant de peine, et qui « ne peut même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il *grimpe* plutôt qu'il ne marche ». C'est le mot propre. Le vrai orateur, le vrai écrivain, ne s'inquiète point de savoir si le mot propre manque de noblesse. C'est le mot qui peint, cela suffit [1].

Expliquant comment la reine de la Grande-Bretagne, épouse d'un roi protestant, essayait cependant de ramener à la Foi catholique le plus grand nombre d'âmes possible dans son royaume, il dit, par deux images successives, dont la seconde est d'une simplicité étrange : « ... Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde ! Si jamais l'Angleterre revient à soi, *si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse où il a été mêlé par ses royales mains*, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira

1. « Il n'y a, dit La Bruyère, qu'une seule expression qui soit la bonne. »

devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église. »

Avez-vous suivi cette image? Cette grande reine, « fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes », comment nous la représente-t-il ? Comme une femme qui pétrit la pâte en y mêlant le levain. Et remarquez en même temps combien ces « royales mains », enveloppent avec art cette image réaliste. De même Racine, dans *Athalie*, osant parler, sur la scène tragique, des chiens qui mangent le corps de la reine Jézabel jetée par la fenêtre du palais, relève ce détail horrible par une épithète qui peint et qui chante :

Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

Cependant cette métaphore de la boulangère étonne d'abord, dans une Oraison funèbre. Si c'était dans un conte de fées, on pourrait rencontrer avec moins de surprise une princesse pétrissant la pâte ; mais Peau-d'Ane n'est pas la reine de la Grande-Bretagne ; elle n'est qu'une princesse de féerie. Cependant la métaphore de Bossuet est si juste, le tour si aisé, l'harmonie si noble, et cette familiarité a quelque chose de si biblique, que, loin de trouver rien à y reprendre, on ne peut qu'admirer.

Dans l'Oraison de la Reine d'Angleterre, comme dans *Athalie*, que je viens de nommer, c'est l'idée de Dieu qui domine tout : Dieu et son Église.

Le germe de l'idée principale de ce discours se trouvait dans le *Panégyrique de Thomas de Cantorbéry*, que Bossuet avait prononcé environ un an auparavant; où, rappelant le meurtre de Thomas Becket par Henri II et la révolte de ce prince contre l'autorité de l'Église, l'imagination de l'orateur franchit quatre siècles, la pensée de Henri VIII et de sa rupture avec le Saint-Siège lui vient à l'esprit en même temps que celle de Henri II, lorsqu'il s'écrie : « Prince téméraire et mal avisé, que ne peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son État le mépris de l'autorité ecclésiastique, et les succès inouïs où les peuples seront emportés quand ils auront secoué ce joug nécessaire[1] ? » N'est-ce pas justement l'idée-mère de l'Oraison de la Reine d'Angleterre ? Et tel est le sens que Bossuet donne au texte : *Et nunc, reges, intelligite...*, si spirituellement repris par lui de la médaille de Cromwell ?

Revenant donc ici aux causes de la révolution d'Angleterre telles qu'il les conçoit, l'orateur ouvre l'histoire de cette crise par une période d'une beauté magistrale : « Quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, *ne travaillent qu'à la chasse*, comme disait cet historien[2], n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que

1. *Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry*, prononcé le 29 décembre 1668.

2. Quinte-Curce. III, 9.

pour inventer des plaisirs ; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni loi ni mesure, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils provoquent ; alors, ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnantes. »

Naturellement c'est à la Réforme d'abord, et ensuite au schisme de Henri VIII, que Bossuet attribue tous les maux : c'est la rupture de ce roi avec l'Église qui a déchaîné l'esprit d'indépendance et de rébellion. Là vient l'admirable portrait de Cromwell, dont je rappelle seulement quelques lignes :

« Un homme s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique ; capable de tout entreprendre et de tout cacher ; également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre ; qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance ; mais, au reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux ! et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en

servir![1] Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois[2]. »

Et, un peu plus loin, ces images si simples et si fortes : « Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. »

Voilà cette fleur d'expérience humaine, et ces larges touches, ce style surprenant de simplicité et de majesté.

Quant à l'idée du discours, elle est un peu singulière. Dieu se proposait, selon l'orateur, « d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien elle est fatale à la royauté et à toute autorité légitime ». C'est pour cette raison que Dieu a suscité la révolution d'Angleterre. S'il a permis que Cromwell renversât du trône Charles Ier et le fît mourir du dernier supplice, c'est pour montrer aux rois combien Henri VIII avait eu tort, cent seize ans auparavant, de se séparer de l'Église, de se faire Protestant, lui et son peuple, et d'établir la religion anglicane.

Il faut avouer, à considérer les choses humaine-

1. Avant Bossuet, Balzac dans *le Socrate chrétien*, (1652), avait parlé « des instruments dont se sert la Providence divine pour châtier les peuples ».

2. *Apocalypse*, ch. 13, v. 5 à 7.

ment et selon le simple sens commun, que voilà une justice distributive un peu étrange : c'est Henri VIII qui a été coupable, c'est Charles Ier qui est puni.

D'ailleurs, si le meilleur moyen que Dieu ait trouvé, selon l'orateur, de ramener la Grande-Bretagne à la Foi catholique, a été de faire ou de laisser faire par Cromwell la révolution d'Angleterre, on ne peut s'empêcher de remarquer que Dieu, dans cette supposition, paraît avoir pris le plus long chemin et n'être pas près d'arriver au but, malgré les espérances de l'orateur :

« Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse[1], c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie ; quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église. Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours ; mais, si mon jugement ne me trompe pas, si, rappelant la

1. *Apocalypse*, ch. 9, v. 1.

mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. »

En d'autres termes, l'Angleterre va abandonner le Protestantisme, rentrer dans le giron de l'Église, la Réforme touche à sa fin, et n'aura pas plus de suites que toutes les hérésies des siècles passés. Voilà une prédiction un peu hasardée. Depuis le 16 novembre 1669, jour auquel Bossuet la prononçait, on n'en a pas encore vu l'accomplissement ; « les sages », jusqu'à présent du moins, « se sont trompés » ; la « lumière » n'est pas encore revenue.

Ce sont donc tous ces grands événements, l'établissement de la religion anglicane, la révolution d'Angleterre, la mort tragique de Charles Ier, la fuite et l'exil de la Reine sa femme, les vicissitudes inouïes de la destinée de cette princesse, qui font l'ample sujet de ce discours. Si l'orateur considère et explique tout cela avec les idées d'un évêque catholique, en revanche il manie sans peine ce grand sujet, et l'agrandit encore.

Il y a, si l'on veut, une part de faste, que le genre comporte, quand, par exemple, il nous peint « l'Océan étonné venant soumettre toutes ses vagues à la dominatrice des mers ». Mais, de même que Rubens, dans la série officielle de ses grandes pages

consacrées au mariage de Henri IV avec Marie de Médicis[1], tout en employant et en déployant les allégories et les machines mythologiques, n'en est pas moins le maître original qu'on admire dans une multitude d'autres œuvres, de même Bossuet, malgré le déploiement de tous les procédés de l'art oratoire et même de la rhétorique, que nous ont transmis Aristote et Cicéron, n'en est pas moins, par le grand style, lui aussi, un souverain maître. L'originalité de sa manière consiste en ce continuel mélange de l'apparat le plus éclatant et de la simplicité la plus unie. En voici, dans ce discours, un dernier exemple :

« Depuis ce malheureux moment, tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour. La Reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux sièges (de Hull et de Glocester) qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur : et tout l'État languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le Roi, qui était presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'était le dernier. Elle se retira à Exeter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

1. Père et mère de cette reine.

» Princesse[1], dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison ? O Éternel ! veillez sur elle ! Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée ! »

Sentez-vous le perpétuel contraste de ces grandes figures de style avec les mots propres de la langue commune et vulgaire ?

L'Oraison funèbre n'a que des éloges, et le prédicateur, comme de raison, entoure de tous les prestiges de son éloquence la Reine de la Grande-Bretagne, Henriette-Marie de France; l'histoire aurait à faire quelques réserves. La politique de notre pays et de Richelieu, en jetant sur le trône d'Angleterre cette princesse avant qu'elle eût seize ans, l'avait mise aux prises avec de terribles difficultés, dont elle n'eût pu se tirer sans miracle. Le rôle qu'on lui avait donné, de missionnaire de l'Église en pays hérétique, n'était pas pour plaire aux Anglais : contre ces tentatives téméraires, ils réagirent violemment. D'ailleurs, cette princesse française et catholique avait commencé, selon le travers particulier à notre nation, par « trop peu cacher combien lui déplaisaient les institutions, les coutumes, la langue même, de sa nouvelle patrie. Elle ne put

1. C'est à Elle qu'il s'adresse; n'oublions pas qu'elle est là, présente, dans l'église du couvent de Chaillot, avec le Prince son mari, frère du Roi.

l'aimer davantage quand elle vit que son mariage avait été inutile pour assurer entre les deux royaumes cette paix dont il devait être le gage, quand les armes de l'Angleterre soutinrent la révolte de La Rochelle [1]... » Les passions du peuple anglais, surexcitées chaque jour par le papisme de la reine, se déchaînèrent. « On voyait avec colère l'éducation des princes confiée à leur mère, qui préparerait dans le règne futur celui de ses propres croyances. » Ce prosélytisme dont Bossuet lui fait un mérite, à ses yeux le plus grand de tous, la lutte constante de la Reine contre la religion de son peuple, ne contribua pas peu à faire tomber la tête du Roi son mari. Comme il avait moins de volonté qu'elle, elle avait pris sur lui beaucoup d'ascendant.

Il faut reconnaître, du reste, qu'après l'avoir poussé dans cette voie funeste de lutte contre leur propre peuple, elle fut brave au jour du danger, et fit la guerre comme une vraie fille de Henri IV. Mais cela ne put les sauver. Elle alla chercher en Hollande des navires chargés d'armes et de soldats. De retour en Angleterre, animant tout de son courage, à cheval à la tête des troupes, elle les enflammait de sa fanatique ardeur. Elle prit une ville d'assaut, et parvint à rejoindre le Roi avec une ar-

1. Voir le livre du comte de Baillon, *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, étude historique*, et M. Paul Mesnard, *Journal des Débats* du 1er septembre 1877.

mée et du canon. Mais, assiégée par le comte d'Essex dans Exeter, où elle eut à peine le temps de mettre au monde la princesse Henriette, elle fut enfin contrainte de s'enfuir pour chercher un asile en France. Ce fut le terme de ses aventures, — dont la témérité avait été si étrange, que son médecin Mayerne, à qui elle disait un jour « qu'elle craignait de devenir folle », lui répondit avec une brusque franchise « de ne pas craindre ; qu'elle l'était déjà ».

On a des lettres d'elle au Roi son mari pendant la guerre, dans lesquelles elle essaye de lui communiquer son énergie. Tout en l'appelant « mon cher cœur », elle lui reproche vivement sa faiblesse. En voici quelques passages : « Vous avez déjà appris à vos dépens, lui écrit-elle de Hollande, que le défaut de persévérance dans vos desseins vous a ruiné. Assurément, vous ne changerez plus. Si cela n'est, adieu pour jamais : il faut songer à ma résolution de me mettre dans un couvent. »

Dans d'autres lettres, qui sont aussi datées de La Haye : « Vous savez, dit-elle, que les affections des peuples changent comme le vent. C'est pourquoi, pendant qu'elles sont bonnes, il s'en faut servir. Vous avez l'exemple devant vous : car le Parlement s'en sert... Les délais vous ont toujours ruiné; mais peut-être que vous recommencez votre vieux jeu, de tout céder... Si vous le faites, vous

me perdez, en vous perdant vous-même. Et, si j'eusse cru cela, je ne fusse jamais sortie d'Angleterre : car mon voyage est rendu ridicule par ce que vous faites. »

A propos du bill de la milice, auquel il était près de consentir : « Si vous l'avez fait, écrit-elle, il faut songer à s'en aller pour ce temps à couvert ; car vous n'êtes plus capable de protéger personne, pas même vous. »

Cependant elle veut espérer contre toute espérance : « Allez hardiment, Dieu vous assistera... Courage ! je n'en ai jamais eu autant : c'est un bon augure. Il faut aller hardiment en besogne... Que le Ciel vous comble d'autant de bénédictions que vous avez eu d'afflictions. »

Ainsi sa politique est téméraire; mais son courage est généreux. Quelque imprudents que soient les actes, les paroles ont parfois de la grandeur : « Je ne craindrai que Dieu; car, pour les rebelles, ni leurs écrits ni leurs menaces ne me feront jamais rien faire, pas même m'émouvoir jusques à être en colère de leurs folies. Beaucoup moins me feront-ils peur, Dieu étant mon guide et ma sauvegarde. » — Et les lignes suivantes : « Je ne fis jamais rien par peur en ma vie, et j'espère que je ne commencerai pas par la perte d'une couronne. Pour vous, vous savez bien qu'il y en a eu qui ont dit que vous étiez de cette humeur-là; si cela a été, je ne

l'ai pas connu. J'espère toujours que vous ferez voir le contraire, et que nulle peur ne vous fera soumettre à votre ruine, et (à celle) de votre postérité... La justice souffre avec vous. Ayez toujours soin de l'avoir de votre côté : c'est une bonne armée, qui à la fin conquerra tout le monde, et qui n'a point peur. Quoique peut-être pour un temps elle se cache, ce n'est que pour se fortifier... Elle est avec vous : c'est pourquoi vous ne devez pas craindre : vous sortirez tous deux ensemble et paraîtrez plus glorieux que jamais... Je veux courir votre fortune et participer à vos troubles, comme j'ai fait à vos bonheurs ; pourvu que ce soit avec honneur et en vous défendant [1] : car, de mourir de *consomption de royauté*, c'est une mort que je ne pourrais souffrir. »

N'est-ce pas que cela est noble, spirituel, éloquent, digne du Béarnais ? La fille de Henri IV a parfois le tour d'esprit de son père. Expliquant le retard de ses lettres, elle dit : « Les vents m'ont été si contraires, — sur lesquels j'ai aussi peu de pouvoir que vous sur le Parlement, — qu'ils ne m'ont pas voulu obéir... »

Et, à propos d'autres lettres, qu'elle n'avait pu envoyer à temps : « J'en ai brûlé deux ou trois, que le vent aurait datées de trop vieille date. »

1. Et que vous vous défendiez.

Dans d'autres, que, réfugiée, en France elle écrivait à Charles, occupé à disputer aux rebelles son trône et sa vie, la pitié secrète ne prend plus la forme que d'un tendre attachement. L'une d'elles se termine par ce trait gracieux et touchant : « Je croyais que l'air de France me guérirait ; mais il faut aussi un peu de celui d'Angleterre. »

Avant cette séparation, dans le temps où elle partageait encore les luttes et les aventures du Roi son époux, un jour, poursuivie sur mer et au moment de tomber entre les mains de ses ennemis furieux, elle avait ordonné qu'à l'instant de l'abordage on mît le feu aux poudres, pour se faire sauter, elle et son navire, plutôt que de se voir à la merci des rebelles. L'orateur chrétien a eu soin de passer sous silence cette résolution désespérée, que la Reine elle-même, depuis, s'était reprochée comme un crime.

Après la mort du Roi, elle ne crut pouvoir mieux rester fidèle à sa mémoire que dans une pensée constante : celle de la restauration de leur fils. C'était son unique consolation de la sombre tragédie, et l'ordinaire entretien de ceux qui lui parlaient. Une fois que Bossuet prêchait dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, devant elle et le Roi (prétendant), le prince de Galles et la princesse sa sœur, il présagea cette restauration, développant « les espérances que le Prince devait avoir de remonter sur le trône pour

l'intérêt de la religion », et, rapportant plusieurs exemples de la toute-puissance de Dieu en des faits analogues, « il commença par David, berger et depuis exilé chez ses ennemis, et chassé même de chez eux, et néanmoins élevé sur le trône. Joas, encore à la mamelle, sauvé de la fureur d'Athalie, fut un autre exemple très touchant : il le représenta élevé dans le temple sous la main de Dieu, et conduit de là sur le trône, sans guerre ni émotion, et sans répandre de sang, que celui de la meurtrière Athalie [1]. »

Il se trouva que Bossuet prophétisa mieux sur ce second point que sur celui de la fin prochaine du Protestantisme. La mort de Cromwell, par le fameux grain de sable dont parle Pascal, ou par autre chose, mit sur le trône Charles II.

En attendant, logée d'abord dans le Louvre de son père, avec sa fille, l'ex-souveraine de trois royaumes manquait parfois d'un fagot en hiver pour pouvoir se lever, et était forcée de rester au lit à cause du froid. Dans cette pénurie, la veuve de Charles Ier ne sut pas garder toujours la dignité que commandait ce cruel souvenir. Elle réclama aux régicides les arrérages de son douaire. Et ce fut inutilement. Bossuet a laissé dans l'ombre (nous ne l'en blâmons pas) cette défaillance, comme

1. *Journal de l'abbé Le Dieu.* — La tragédie de Racine avait pu raviver ce dernier souvenir. — Racine était mort l'année précédente.

il a omis tout à l'heure la pensée du suicide quoique héroïque ; il n'a voulu mettre en lumière que les plus beaux aspects (à son point de vue) de cette existence agitée. « Vous verrez dans une seule vie, avait-il dit en commençant, toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères ; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la Fortune...» — Nous venons de reconnaître avec quelle magnificence l'orateur a rempli ce grand dessein.

L'idée religieuse par laquelle il a ouvert son discours est ramenée à la fin sous d'autres images, toujours très simples et très grandes à la fois. Opposant à la catastrophe de Charles Ier la restauration de Charles II, « la Reine, dit-il, vit avec étonnement, que Dieu, qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, — quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le Roi son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des Cieux les rênes de tous les empires...»

Ainsi, la Reine tout à l'heure était comparée à une femme qui pétrit la pâte en y mêlant le

levain ; Dieu lui-même maintenant est comparé à celui qui, dans un hippodrome, tient en main les rênes de plusieurs coursiers. Et ces images, qu'un goût timide pourrait croire vulgaires et basses, ont une tournure si noble, un si grand air, que, rappelant à notre esprit l'antiquité biblique et homérique, elles ne présentent à l'imagination rien que de poétique et d'oratoire. Et ce n'est qu'à peine qu'on ose penser à une boulangère et à un cocher : car Peau-d'Ane, par exemple, est toujours princesse royale, même lorsqu'elle pétrit le gâteau où la bague glisse de son doigt; et Apollon n'est pas un cocher, mais toujours un dieu, quand il mène le char du soleil.

Voilà déjà, dans cette Oraison funèbre, un premier exemple de ce que nous avons avancé. Les Oraisons suivantes nous en donneront d'autres; surtout celle de la fille, après celle de la mère. Nous aurons encore à faire mainte fois nos réserves sur le fond des pensées; mais toujours nous trouverons à admirer la grandeur et la franchise du style.

On ne peut pas dire que Bossuet ait beaucoup d'idées par lui-même ; mais sa vive imagination s'approprie les choses communes : elles passent dans sa substance; il les ressent, plus que s'il les eût conçues : il n'a pas eu la fatigue de les produire, il les rend sans effort, et les répercute comme un

vaste écho. Le style est, chez lui, d'une force aisée, d'une touche large et grasse, d'une justesse parfaite, étymologique, d'un éclat qui donne du prix aux idées les plus rebattues. Bossuet n'est pas le seul exemple, dans notre littérature, d'une imagination puissante au service d'idées parfois médiocres. Penseur très limité, il n'y a point d'écrivain plus neuf, quoiqu'il se serve des mots de tout le monde; ni plus naturel, ni d'une plus grande tournure et d'un plus grand air.

Pour l'écrivain, pour l'orateur, surtout pour le prédicateur, le naturel est le premier de tous les dons. Si celui qui parle au public est recherché ou raffiné dans ses idées, dans ses expressions ou dans ses tours, il n'est compris que d'un petit nombre d'auditeurs. Le vrai orateur parle le langage de tous : il ne craint pas la simplicité, ni la familiarité, ni la langue populaire : car il en connaît les ressources.

Bossuet possède à fond notre idiome, en ses origines latines : il le retourne, il le laboure, il le féconde. Son érudition l'enrichit de tout ce qu'elle puise chez les écrivains anciens, profanes ou sacrés. Sa mémoire et son imagination tirent de tout cela des trésors d'images, des créations incessantes de style, sans jamais rien d'affecté. Nourri surtout des Pères de l'Église, autant que de l'Ancien et du Nouveau Testament, il s'en assimile toute la moelle ; de sorte qu'on a pu le nommer

« un Père de l'Église[1] », le dernier de tous, et leur universel héritier. Son élocution coule à pleins bords, roulant à grands flots les réminiscences de l'Écriture et de toute l'Antiquité. Il ne va pas chercher les ornements; parfois il les rencontre et les cueille en courant. On pourrait lui faire application de ce qu'il dit d'un autre grand prédicateur : « Son discours se répand à la manière d'un torrent; et, s'il trouve en chemin les fleurs de l'élocution, il les entraîne plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueille avec choix pour se parer d'un tel ornement. »

Né orateur, — quoi qu'en dise la maxime antique, *Fiunt oratores, nascuntur poetæ*, — son originalité n'est pas dans les idées, mais dans le mouvement qu'il leur donne, dans l'ampleur et la majesté naturelle de sa parole, dans son action véhémente, dans la vie qu'il répand autour de lui, jusqu'à envelopper dans son tourbillon ceux mêmes qu'il irrite. C'est là l'orateur. En général, l'orateur ne vit que d'idées moyennes. Trop neuf, il aurait moins de prise sur le public; trop fin, il ne serait pas saisi. Il faut un fonds commun à l'orateur et à la foule, dans lequel ils puissent se rencontrer. Ajoutons que le genre particulier de l'oraison funèbre appartient à la catégorie d'éloquence que les Grecs nommaient *genre épidictique*,

1. La Bruyère, *Discours à l'Académie*.

c'est-à-dire non pas démonstratif, comme on l'a traduit peu adroitement et d'une façon ambiguë, mais *genre d'apparat*. Par conséquent, la pompe et les figures y sont de mise. Mais Bossuet apporte dans ce genre d'éloquence, ordinairement le plus creux de tous, une faculté, une puissance de style, une richesse de couleur et une variété, qui suppléent au manque de vérité ou à l'insuffisance du fond.

Un de nos maîtres l'a dit avec raison, « Bossuet est l'écrivain en prose le plus naturel et le plus varié du dix-septième siècle. Il ne pense jamais à lui, mais toujours à la chose dont il traite. Or c'est là le secret du naturel et de la variété... Bossuet ne se montre nulle part avec la même physionomie ; il prend, pour ainsi dire, celle de chaque sujet [1] ».

Loin de chercher la nouveauté des idées, il la redoute plutôt. Il nage toujours dans le milieu du courant. Son esprit est un esprit de sens commun, d'ordre et de discipline. M. Charles de Rémusat a osé dire le mot : « Bossuet est le sublime orateur des idées communes. » Mais il faut ajouter et répéter tout de suite après, que, ces idées communes, Bossuet les fait siennes, parce qu'il les ressent vivement. Le lieu commun le plus banal, repensé, ressenti par lui, frappé à son coin, marqué de sa griffe, n'appartient plus qu'à lui seul.

1. Désiré Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. III, chap. 13.

Par éducation comme par nature, sa pensée est ennemie des témérités. « Il est, dit Sainte-Beuve, le plus magnifique organe des choses établies, » orthodoxes et officielles ; sourd à ce qui dérangerait la tradition, la doctrine immuable; aveugle aux découvertes de l'histoire et de la science, à l'étendue et à l'ancienneté très reculée du genre humain, à tout ce qui excède le cadre de l'Histoire sainte. En toutes choses, il est pour la croyance consacrée; il est l'homme de l'autorité, et, comme on l'a nommé, *le prophète du passé*. « Dès que Louis XIV et Bossuet se furent trouvés en présence et reconnus, ils sentirent, l'un qu'il avait trouvé son monarque, le roi selon son cœur ; l'autre, son évêque, son prélat à la fois pieux et politique; non pas seulement son orateur sacré, solennel et autorisé, mais son conseiller d'État ecclésiastique[1] ».

Le fond de ses écrits est donc, la plupart du temps, — il faut en convenir tout d'abord, — ce qu'il y a de moins sympathique à l'esprit moderne. Mais, de peur que quelques-uns d'entre vous ne soient tentés de croire que mes sentiments personnels me rendent injuste sur ce point, permettez-moi de m'appuyer sur des jugements autres que le mien, en vous rappelant un entretien curieux, dans lequel des interlocuteurs littéraires très émi-

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IX.

nents plaident sur ce sujet le pour et le contre avec une extrême vivacité et une liberté entière : car la scène se passe à table, dans une sorte d'agape philosophique, à la manière du *Banquet* de Platon, mais à Paris.

« Un des convives, après avoir fait l'éloge de plusieurs écrivains du dix-septième siècle, se dispose à louer aussi Bossuet, lorsqu'il est interrompu brusquement : — « Bossuet !... » s'écria Raymond (je crois que ce nom désigne M. Renan) ; « Bossuet ! » mais vous n'y pensez pas ! Un homme qui n'avait » rien lu, qui ne savait rien ! un homme qui n'a » pas eu une seule idée dans sa vie ! Est-il rien de » plus stérile que *la Connaissance de Dieu et de soi-* » *même?* de plus absurde que le *Discours sur l'His-* » *toire universelle?* de plus grotesque que *la Poli-* » *tique tirée de l'Écriture sainte?* On vante l'*Histoire* » *des Variations!* mais Bossuet a-t-il rien compris à » cette grande et originale figure de Luther? a-t-il » entrevu la portée du Protestantisme? Et Richard » Simon, le fondateur de la critique biblique, un pré- » curseur, lui, un homme que les Allemands nous » envient, avec quelle hauteur ne l'a point traité cet » évêque qui ne savait pas un mot d'hébreu [1] et » n'entendait absolument rien à ces questions ! »

» A cette sortie, il y eut un mouvement à gauche

1. Cependant, s'il en faut croire l'abbé Le Dieu et M. A. Floquet, Bossuet s'était mis à apprendre l'hébreu, mais dans un âge déjà avancé; comme Caton, le grec.

de la table. Montaigu, l'un de nos convives les plus assidus (c'est, je pense, M. Edmond Scherer que ce nom désigne), crut devoir protester en faveur de Bossuet : « Ce n'était pas un penseur, sans » doute, ni un savant; mais quel écrivain! Bossuet » est d'autant plus grand qu'il est naïf, s'élevant » sans effort dans les hautes régions, et y élevant » tout avec lui. Il a écrit quelques-unes des plus » mémorables pages qu'il y ait en français, ou en » aucune autre langue... »

Telles sont les deux opinions en présence. Elles ne se contredisent point, comme on pourrait croire au premier coup d'œil. Pour l'une, qui regarde le fond, les idées, les doctrines, si nous faisons la part de l'hyperbole dans cette boutade enflammée, celle de la vérité reste considérable. Quant à la seconde, qui regarde la forme, et le sentiment transmis, je me propose de continuer à la développer devant vous en quelques leçons, et c'est là proprement le sujet de notre étude. Je ne toucherai au fond que le moins possible, uniquement dans ce qui sera nécessaire : car je ne veux point faire ici de polémique ; c'est la littérature que nous étudions. Mais nous ne pouvons cependant nous en tenir à l'écorce [1].

1. Pour achever ce qui se rapporte à la Reine d'Angleterre, sujet de cette première grande Oraison funèbre, tandis

que son cœur restait au couvent de la Visitation de Chaillot, le corps de la fille de Henri IV fut porté, quatre jours après, à Saint-Denis dans la sépulture des Rois de France. Louis XIV avait écrit lui-même aux religieux de l'abbaye pour donner tous les ordres et régler les honneurs dus à la Reine sa tante. Son ancien sous-précepteur François Faure, qui déjà avait eu l'honneur de prononcer l'oraison funèbre de la Reine sa mère, fut chargé, cette fois encore, de porter la parole. Son oraison n'a pas besoin d'être comparée à celle de Bossuet pour paraître extrêmement faible. Il est donc inutile de nous y arrêter.

CINQUIEME LEÇON

BOSSUET

ORAISON FUNÈBRE DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS

A quel point le génie oratoire de Bossuet, dont le caractère principal est la force, possède aussi, lorsque le sujet le demande, la délicatesse et la grâce, c'est ce que va nous faire voir l'Oraison de Madame.

Madame, c'est la princesse d'Angleterre que nous avons vue naître à Exeter pendant le siège de cette ville, et qui devint duchesse d'Orléans par son mariage avec Monsieur, frère unique de Louis XIV. Elle était la dernière fille de Charles Ier, comme la Reine sa mère était la dernière fille de Henri IV. Dès longtemps, nous la connaissons, ayant eu plusieurs occasions de parler d'elle :

premièrement, à propos d'*Andromaque ;* secondement, de *l'École des Femmes;* troisièmement, de *Bérénice.*

Exilée dès le berceau, les malheurs de son enfance l'avaient rendue douce et humaine. Madame de La Fayette, dans l'histoire qu'elle a commencée de cette princesse, dit à ce propos : « Le changement funeste de cette Maison royale fut favorable en quelque chose à la princesse d'Angleterre. Comme elle fut la seule de tous les enfants de la Reine sa mère qui se trouva auprès d'elle pendant sa disgrâce, cette Reine s'appliqua tout entière au soin de son éducation ; et, le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine [1], cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale. »

D'autres témoignages confirment celui-là. L'évêque de Valence, Daniel de Cosnac, premier aumônier de Monsieur, fait, dans ses *Mémoires*, un portrait de Madame, où se trouvent les lignes suivantes : « Madame avait l'esprit solide et délicat, l'âme grande et juste. Elle mêlait dans toute sa conversation une douceur qu'on ne trouvait point dans toutes les autres personnes royales. Ce n'est pas

1. Voir ci-dessus, p. 138.

qu'elle eût moins de majesté ; mais elle en savait user d'une manière plus facile et plus touchante. »

Molière, qui lui dédia *l'École des Femmes*, en 1663, quand la princesse avait à peine dix-neuf ans, loue également « cette douceur pleine de charmes ». Et Bossuet, dans l'Oraison funèbre que nous allons étudier, loue aussi, et à trois reprises, cette qualité parmi toutes les autres. « Votre mémoire, dit-il, vous la peindra mieux, avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes nos paroles. » Dans un autre passage : « Toujours douce, toujours paisible, dit-il, autant que généreuse et bienfaisante. » Et enfin ce trait si charmant, d'une éloquence si neuve et si simple : « Madame fut douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde. »

Une autre grande qualité qu'elle tenait de sa mère[1], la discrétion, attestée à la fois par madame de La Fayette et par Bossuet, la rendait propre aux affaires. Aussi le Roi, qui avait pris beaucoup de goût pour elle après n'avoir pas voulu l'épouser, ne craignit-il point de la charger d'une mission diplomatique. C'est au retour de cette mission qu'elle mourut subitement.

Notre leçon de ce jour aura pour sujet, d'abord la mort subite de Madame, cet « accident si

1. Voir ci-dessus, p. 121.

étrange[1] » qu'il donna lieu à des suppositions sinistres ; ensuite l'Oraison funèbre que Bossuet lui a consacrée.

Elle se divisera donc naturellement en deux parties : premièrement, le tableau de la réalité, le fond historique, avec les détails de l'événement terrible ; deuxièmement, l'œuvre du prédicateur sur ce fond : ce qu'il en a laissé, ce qu'il en a gardé, ce qu'il y a mis du sien, soit de sa doctrine et de ses idées théologiques, soit de ses sentiments personnels, de ses souvenirs, de son émotion, de son art et de son génie. Jamais le grand orateur ne fit rien de plus humain, de plus touchant, de plus beau.

Voici d'abord l'histoire vraie de la mort de cette princesse. Née parmi tant d'angoisses, elle avait toujours été chétive. Guy-Patin, dans une lettre à Falconet, du 26 septembre 1664, dit : « Madame s'est trouvée mal à Villers-Cotterets ; son médecin l'a mise au lait d'ânesse. Cette princesse est fluette, délicate, et a du penchant à la phthisie. » Était-ce la vue de ce péril qui avait détourné le Roi de l'épouser ? Il ne laissa pas de s'attacher ensuite à elle, tout en disant : « Ce sont de jolis petits os. » Elle avait un art naturel à prendre les cœurs, auquel le sien ne résista a ; et, ayant éprouvé

1. Mot de Bossuet lui-même dans son discours.

sa discrétion parfaite, il lui confia secrètement le soin de mener à bien une grande affaire politique commencée depuis près de deux années : elle l'acheva en quelques jours. C'était d'aller trouver en Angleterre son frère le roi Charles II, pour tâcher de rompre la triple alliance de ce pays avec la Hollande et la Suède contre la France. Elle obtint un traité qui détachait l'Angleterre de cette ligue. Sa fine main défit ce câble que rien ne semblait pouvoir diviser. Mais les fatigues de ce voyage, si court qu'il fût, altérèrent sa santé. Au retour, elle parut extrêmement fatiguée. « Elle entra chez la Reine comme une morte habillée à qui on aurait mis du rouge[1]. » Cependant personne n'eût pensé qu'elle n'avait plus que peu de jours à vivre, et qu'elle allait être emportée à vingt-six ans, par cette mort rapide, qui fit croire à un empoisonnement. Le procès-verbal de l'autopsie prouve la fausseté de ce bruit, accueilli à tort par Saint-Simon, qui, né six ans après, ne put connaître directement la vérité.

La vérité, la voici, attestée par les témoins du fait, madame de La Fayette, mademoiselle de Montpensier, l'ambassadeur d'Angleterre, et d'autres encore. Madame est morte dans la nuit du 29 au 30 juin 1670, au palais de Saint-Cloud : or, le 24, huit jours après son retour d'Angleterre, « elle

1. Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*.

s'était plainte d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac, à laquelle elle était sujette [1] ». Le 27, « comme il faisait extrêmement chaud », elle se baigna dans la Seine au bas du parc, et ne s'en trouva pas bien. Le lendemain soir, 28, elle resta dans les jardins et dans le parc, et se promena au clair de la lune jusqu'à minuit. Le dimanche 29, elle se sentait mal disposée, et avait très mauvaise mine. Cependant elle dîna, comme d'ordinaire, à midi. Dans l'après-midi, elle fut somnolente, et s'étendit sur des coussins. Sur les cinq heures du soir, elle eut soif : et, comme on lui avait conseillé de boire de l'eau de chicorée, elle en demanda un verre. « Madame ne l'eut pas plus tôt bue, dit la dépêche de l'ambassadeur d'Angleterre à son gouvernement, qu'elle s'écria qu'elle était morte, et demanda un confesseur. » On la déshabilla et on la coucha. Monsieur, appelé en toute hâte, vint près de son lit ; elle lui dit avec douceur : « Hélas! Monsieur, vous ne m'aimez plus, il y a longtemps; mais cela est injuste : je ne vous ai jamais manqué. »

Elle continuait à souffrir des douleurs horribles, et dit qu'on s'était sans doute trompé de bouteille, et qu'elle était empoisonnée. Pour ôter à Madame cette pensée, sa première femme de

1. Madame de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, 4e partie.

chambre, qui lui était très dévouée, lui dit que c'était elle-même qui avait fait cette eau de chicorée, et en but devant elle et n'en fut point du tout incommodée. On donna néanmoins à Madame des contre-poisons, pour la contenter et la rassurer. Mais son premier médecin, monsieur Esprit, disait qu'il n'y avait rien à craindre, et qu'il répondait de Madame. Sur quoi, comme Madame se tordait de douleur, Monsieur répliqua au médecin : « Vous m'avez ainsi répondu de mon fils, et il est mort. »

Cependant, le curé de Saint-Cloud était arrivé, et Madame se confessa.

Deux autres médecins survinrent, l'un de Versailles, l'autre de Paris ; ils conférèrent avec le premier, et tous trois déclarèrent unanimement qu'il n'y avait aucun danger.

Monsieur le Prince (le grand Condé) vint à son tour.

Enfin, le Roi lui-même arriva de Versailles à Saint-Cloud, sur les onze heures du soir, avec la Reine, la Grande Mademoiselle (mademoiselle de Montpensier), la comtesse de Soissons, madame de La Vallière, et Madame de Montespan. On envoya chercher Monsieur de Condom (Bossuet) ; ce fut sur la proposition de Mademoiselle, qui cont ainsi le fait dans ses *Mémoires :*

« Monsieur s'approcha, je lui dis : « On ne songe «pas que Madame est en état de mourir, et qu'il

» faudrait lui parler de Dieu. » Il me répondit que j'avais raison : il me dit que son confesseur (le confesseur de Madame) était un capucin, qui n'était propre qu'à lui faire honneur dans son carrosse, pour que le public vît qu'elle en avait un; qu'il fallait un autre homme pour lui parler de la mort. Qui pourrait-on trouver qui eût bon air à mettre dans *la Gazette* pour avoir assisté Madame? — Je lui répondis que le meilleur air qu'un confesseur pût avoir, dans ce moment-là, était celui d'être homme de bien et habile. — Il me dit : « Ah! j'ai trouvé son fait : l'abbé Bossuet, qui est » nommé à l'évêché de Condom. Madame l'entretenait » quelquefois; ainsi ce sera son fait. »

Voilà comment, s'il en faut croire mademoiselle de Montpensier, Bossuet fut appelé auprès de la mourante, outre le curé de Saint-Cloud et un chanoine de la même paroisse, nommé Nicolas Feuillet, qui « s'était acquis le droit de parler avec une entière liberté aux premières personnes de la Cour » [1]. Appelé au chevet de cette jeune et douce femme qui se mourait, il fut, dit-on, dur et sans tact : et c'est peut-être là-dessus que l'on chercha M. de Condom, comme devant en avoir davantage. On dit, d'ailleurs, que Madame l'avait demandé tout d'abord, et qu'on avait eu peine à le trouver, parce

1. *Dictionnaire de Moréri*. — Nicolas Feuillet fit aussi une Oraison funèbre de Madame. Il doubla Bossuet cette fois, comme François Faure l'avait doublé dans l'éloge funèbre de la mère.

qu'il n'était pas à Saint-Cloud, ni même à Versailles, mais à Paris.

Un peu avant l'arrivée de l'évêque, le Roi, très ému, pressait les médecins de soulager les cruelles souffrances de Madame; ils répondirent qu'il fallait attendre. Sur quoi Madame, souriant tristement, dit qu'il fallait mourir par (dans) les formes »[1]. C'est madame de La Fayette qui rapporte ce mot, où se reconnaît l'amie de Molière. — Voici, en abrégé, la suite du récit : « Le Roi, voyant que, selon les apparences, il n'y avait rien à espérer, dit adieu à Madame, en pleurant... — Lorsque Sa Majesté fut repartie pour Versailles, j'étais auprès du lit de Madame, elle me dit : « Madame de » La Fayette, mon nez s'est déjà retiré. » Je ne lui répondis qu'avec des larmes; car ce qu'elle me disait était véritable, et je n'y avais pas encore pris garde. — Monsieur de Condom arriva... Il lui parla de Dieu, conformément à l'état où elle était, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paraissent dans tous ses discours... Comme il parlait, la première femme de chambre de Madame s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin; Madame lui dit, en anglais, afin que Monsieur de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à Monsieur de Condom, lorsque je serai

1 Madame de La Fayette, *ibidem*, 4e partie.

» morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui. » C'était une émeraude montée en bague. Nous trouvons dans le discours de Bossuet une allusion à ce témoignage d'amitié si touchant : « Elle donnait, dit-il, non seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don[1] et l'estime de la personne; et cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort[2]. »

Madame de La Fayette continue en ces termes : « Monsieur de Condom lui donna le crucifix; elle le prit et l'embrassa avec ardeur. Monsieur de Condom lui parlait toujours, et elle lui répondait, avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche; la mort seule le lui fit abandonner[3]. Elle expira à deux heures et demie du matin, neuf heures après avoir commencé à se trouver mal. »

Ainsi finit le récit de madame de La Fayette.

1. C'est-à-dire le peu de compte qu'elle tenait de la valeur matérielle.

2. La bague ainsi donnée par Madame est mentionnée en ces termes, trente-quatre ans après, dans l'*Inventaire des Meubles de feu Messire Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux*, commencé le 20 mai 1704, rue Neuve-Sainte-Anne, à Paris: « Un anneau d'or, dans lequel est enchâssée une émeraude verte, garnie aux côtés de cinq petits diamants. » — L'abbé Le Dieu dit qu'elle pouvait valoir cent louis.

3. C'était le même sur lequel la reine Anne d'Autriche avait expiré.

Nous retrouvons encore, dans l'oraison de Bossuet, la trace de ces derniers détails. « Il semble, dit l'orateur, que Dieu lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, afin de faire durer les témoignages de sa foi... J'ai vu sa main défaillante chercher encore, en tombant, de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption. »

De même qu'on retrouve sous les grands développements de style de la précédente Oraison funèbre les détails historiques qu'avait fournis à Bossuet le mémoire de madame de Motteville, de même ici les beaux mouvements oratoires partent également de la réalité, et sont d'accord avec le récit de madame de La Fayette.

Madame était donc morte le 30 juin, entre deux et trois heures du matin. Le corps fut exposé tout ce jour-là, le visage découvert. L'autopsie eut lieu le soir; elle commença à huit heures [1]. M. Littré, d'après le procès-verbal, conclut à ce que l'on nomme aujourd'hui « un ulcère simple de l'estomac », maladie que les médecins, au dix-septième siècle, ne connaissaient pas, dit-on. C'est un mal qui couve longtemps, puis éclate tout d'un coup. Tel fut le cas de Madame, à la suite de cette boisson froide. D'autres personnes en burent aussi, mais, n'étant pas déjà malades, n'en furent nullement

1. *Gazette de France*, 18 juillet 1670.

indisposées, au lieu que Madame eut l'estomac perforé instantanément d'un tout petit trou ; puis une péritonite aiguë se développa à la suite, et l'emporta en quelques heures. Voilà la vérité.

J'ai cru qu'il était utile de vous replacer dans les circonstances, les dispositions et les sentiments où se trouvait l'auditoire du grand orateur, et lui-même, quand il prononça ce discours, à Saint-Denis, sept semaines après la mort [1].

« Cette mort faisait déjà par elle-même un sermon terrible, » ainsi que l'écrivait madame de Scudéry au comte de Bussy-Rabutin. Toute l'assemblée, en effet, connaissait les grâces de la jeune princesse, son esprit charmant, ouvert et discret, son goût pour les ouvrages littéraires, qui nous attache à sa mémoire, comme elle-même s'attachait aux orateurs et aux poètes que nous aimons. C'est à elle que Racine dédie (vous ne l'avez pas oublié) son premier chef-d'œuvre, *Andromaque;* c'est en elle que Molière trouve un appui pour sa première grande bataille, *l'École des Femmes;* c'est elle qui avait mis aux prises, sans le leur dire, Racine et Corneille dans *Bérénice;* c'était en partie sa propre histoire avec le Roi; elle mourut avant la représentation de l'une et de l'autre pièce. Vous vous

1. Ce fut à cette solennité funèbre que Bossuet, nommé récemment à l'évêché de Condom, parut pour la première fois en habit d'évêque. Quoiqu'il eût reçu ses bulles, il n'était pas sacré encore.

rappelez ces idylles, ces enchantements. Où sont maintenant ces nuits de fêtes galantes, en calèche, dans la forêt de Fontainebleau ? « C'était dans le milieu de l'été : Madame s'allait baigner tous les jours ; elle partait en carrosse, à cause de la chaleur, et revenait à cheval, suivie de toutes les dames, habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnée du Roi et de la jeunesse de la Cour. Après souper, on montait dans des calèches, et, au bruit des violons, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal. » Quel contraste entre ces heureux moments et cette mort épouvantable, soudaine ! « Tant de fruits ravagés dans la fleur ! »

Le plan de ce discours est d'une simplicité pleine de grandeur ; on dirait le verso et le recto d'une seule et même page : « Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi, voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. » Une partie de l'idée générale, en ses deux aspects, la misère de l'homme et sa grandeur[1], se trouvait déjà dans le Sermon de Bossuet *sur la Mort*. Ces deux termes font les deux parties de l'Oraison funèbre : et ce plan, d'une simplicité qui étonne, est développé avec une ampleur admirable. — Le prédicateur débute ainsi :

1. Comparez Pascal sur cette antithèse, qui tient tant de place dans les *Pensées*, et voyez la discussion de M. Havet au sujet de cette rencontre des deux grands écrivains, dans son édition des *Pensées*, t. I, p. 7.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes; vanitas vanitatum et omnia vanitas. « Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités, et tout est vanité. » ECCLÉS., 1.

« MONSEIGNEUR [1],

» J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très haute et très puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à la Reine sa mère, devait être si tôt après le sujet d'un discours semblable, et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère. O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinées ! L'eût-elle cru, il y a dix mois ? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versait tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même ?... »

Ici le fait est si émouvant, et le rapprochement si propre à frapper les âmes, que l'orateur n'a besoin d'y ajouter rien, excepté sa propre émotion, mêlée à l'émotion universelle. Sa grande voix, d'abord contenue dans une harmonie douce et mélancolique, éclate bientôt après dans ce cri à jamais célèbre : « O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : *Ma-*

1. Il s'adresse à Monsieur le Prince (le grand Condé), qui conduisait le deuil avec son fils.

dame se meurt ! Madame est morte ! — Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts. On trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la Cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince » sera désolé ; et les mains tomberont au peuple de » douleur et d'étonnement [1].

» Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain ; en vain Monsieur, en vain le Roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements ; alors ils pouvaient dire l'un et l'autre avec Saint-Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam !* [2] « Je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais ! » La princesse leur échappait parmi des embrassements si tendres ! et la Mort, plus puissante, nous l'enlevait entre ces royales mains ! — Quoi donc ! elle devait périr si tôt ? Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la Mort les prépare

1. *Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur.* EZECH., c. 7, v. 27.

2. *Orat. de Ob. Sat. fr.*

ordinairement à son dernier coup ; Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs ! Le matin, elle fleurissait, avec quelles grâces ! vous le savez ; le soir, nous la vîmes séchée ! Et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture Sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devaient être pour cette princesse si précises et si littérales ! »

Le tremblement causé par ce coup de foudre durait encore : le prédicateur profite de cette épouvante salutaire. Imaginez l'effet produit par ces paroles : « Chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? Quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments ! Attendons-nous que Dieu ressuscite les morts pour nous instruire ? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau. Ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir... S'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible... »

Dans la rapidité foudroyante de la mort de Madame l'orateur découvre une grâce particulière de Dieu pour la sauver plus vite et plus sûrement ; mais nous ne devons pas tous espérer une pareille faveur. « Comme Dieu ne voulait plus

exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage, *il s'est hâté*. En effet, quelle diligence ! en neuf heures l'ouvrage est accompli ! Il s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités... [1] » Et, un peu plus loin, par une suite de la même métaphore : « C'est l'effet d'un art consommé, dit-il, de réduire en petit tout un grand ouvrage ; et la Grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. » Mais Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles : « Si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci, et sa main n'est pas affaiblie. »

L'orateur, du haut de la chaire, montrant le cercueil où sont ensevelies tant d'espérances : « La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie ! la voilà, telle que la mort nous l'a faite ! Encore ce reste, tel quel, va-t-il disparaître, cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi

1. *Properavit educere de medio iniquitatum*. SAP., c. XIV, v. 14.

lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la Mort est prompte à remplir ces places ! — Mais ici notre imagination nous abuse encore ; la Mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature ; notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps ; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes ! »

Bossuet, dans son *Sermon sur la Mort*, avait déjà employé ce trait de Tertullien. Tout le passage, bien qu'un peu déclamatoire, est entraînant. Depuis Job jusqu'à Tertullien, depuis Tertullien jusqu'à Bossuet ou Shakspeare, l'effet de ce lieu-commun éternel est immanquable. Les grands auditoires sont plus sensibles aux coups de force qu'aux délicatesses. Ce qui les saisit, c'est la peinture de décors à vastes coups de brosse, avec de grands partis de lumière et d'ombre. Sur l'idée de la mort, l'imagination de Bossuet triomphe toujours. Ajoutez en pensée à ces paroles l'action de l'orateur, et toute la scène, toute la pompe, qui devait en redoubler l'effet.

Quelque ému qu'il fût véritablement, il savait bien ce qu'il faisait, il avait conscience de ses

moyens oratoires. Le lieu-commun, si usé qu'il pût être, avait ici pour support une réalité présente qui le rendait tout neuf ; de sorte que tout le monde frémissait et pleurait. Quand il montrait de la main ce cercueil, tout l'auditoire voyait par la pensée à travers le drap mortuaire le corps de cette jeune femme, déjà défiguré, depuis sept semaines. Quelle devait être l'émotion, puisque ces paroles nous émeuvent encore aujourd'hui, après deux cents ans !

Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme,* a fait de ce passage un commentaire brillant et raffiné : « Lorsque Bossuet, dit-il, s'écrie en montrant le cercueil de Madame : « La voilà, malgré ce » grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie, » la voilà telle que la mort nous l'a faite, » pourquoi frissonne-t-on à ce mot si simple, *telle que la mort nous l'a faite?* C'est par l'opposition qui se trouve entre *ce grand cœur, cette princesse si admirée,* et cet accident inévitable de la mort, qui lui est arrivé comme à la plus misérable des femmes; c'est parce que ce verbe *faire,* appliqué à la mort qui *défait* tout, produit une contradiction dans les mots et un choc dans les pensées, qui ébranle l'âme; comme si, pour peindre cet événement malheureux, les termes avaient changé d'acception, et que le langage fût bouleversé comme le cœur[1]. »

1. *Génie du Christianisme,* livre IV.

Le dernier trait n'est qu'un *concetto,* qui marque un sentiment peu sérieux au moment même où l'écrivain tâche d'exprimer l'émotion ; l'avant-dernier sent bien encore la rhétorique alexandrine ou byzantine ; mais la première phrase de ce commentaire n'est pas moins juste que brillante.

Et elle-même pourrait être commentée par un utre passage d'un beau fragment de Bossuet *sur la Brièveté de la Vie,* où il dit : « La Mort nous dresse diverses embûches ; si nous échappons l'une, nous tombons en une autre : à la fin il faut venir entre ses mains...»

Après que le grand orateur nous a forcés de regarder ce cercueil, et au dehors et au dedans, et de le suivre au-dessous même du sol, car il nous traîne jusque-là, « dans ces demeures souterraines », tout d'un coup éclate la beauté du plan et de la construction de ce discours. En un clin d'œil tout se retourne. Quoi donc ? est-il vrai que tout ait péri ? Non, messieurs : « la Mort, qui semblait tout détruire, a tout établi ». Et voilà qu'après nous avoir étalé avec une sorte de triomphe lugubre le néant de l'homme par son côté périssable, celui de la matière, l'orateur nous montre la grandeur de l'homme par son côté immortel, celui de l'esprit. Rien de plus beau ni de plus simple que cette péripétie oratoire. Ce coup d'éloquence ressemble à un coup de théâtre : on passe de la pourriture et du néant à la vie éternelle, comme par un changement à vue.

Mais à présent, comme nous étudions avec une entière sincérité, ici encore nous devons opposer à la forme, qui est si belle, si dramatique, l'idée politico-religieuse que l'orateur rattache à son sujet, et qui est assurément bien étrange pour tous les esprits désintéressés. Admirant en la destinée de cette princesse « le mystère de la Prédestination et de la Grâce », il déclare avec assurance que, si Dieu a permis la révolution d'Angleterre et tant de catastrophes formidables, c'est pour sauver l'âme de Madame. Telles sont « les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de Henriette d'Angleterre. Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume. La grandeur de la Maison d'où elle est sortie n'était pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres; disons des derniers de ses ancêtres, puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais, si les lois de l'État s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois : *il met les âmes à ce prix;* il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus ; et, comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte pourvu qu'il les sauve. »

Ici, vous voyez comment l'Oraison funèbre de la fille se rejoint à celle de la mère par la doctrine. Je dis par la doctrine, non par les idées : car cela

nous fait en même temps remarquer que, dans celle de la mère, l'orateur avait donné d'autres explications de la révolution d'Angleterre et y avait assigné des causes un peu différentes, beaucoup plus générales, quoique très arbitraires toujours. Et, par là, on ne peut s'empêcher de voir qu'il y a, dans ces interprétations de l'histoire, semées par le prédicateur au travers de ces beaux discours, une part d'imagination, et même de fantaisie, assez forte.

Il y a lieu toutefois d'observer que cette doctrine et ces interprétations avaient pour l'orateur et pour son auditoire une vérité et une autorité que la plupart des lecteurs d'aujourd'hui n'y trouvent plus au même degré. Tout ce qui, en ce temps-là, était enseigné avec un ascendant suprême, et docilement accepté, à présent fait parfois sourire. Mais ce qui importe pour l'éloquence, encore une fois, ce n'est pas tant la vérité des idées que la sincérité du sentiment et l'émotion communiquée. De ce côté, Bossuet n'a rien perdu pour qui sait le lire. A plus forte raison devait-il planer, quand il se sentait porté par la Foi de son auditoire.

En résumé, si l'on ne considère que la composition et l'éloquence, il n'y a rien de plus beau ni de plus admirable que ces deux Oraisons funèbres; mais, si l'on examine le fond, il faut avouer que ces manières variées d'entendre et de présenter les

grands événements de l'histoire paraissent, aux esprits sans prévention, moins sérieuses que surprenantes. Ainsi donc la forme, quoique de convention à certains égards, et ne négligeant aucun des procédés ni des recettes de la rhétorique ancienne, est cependant très neuve et d'une originalité créatrice; mais c'est sur un fond arbitraire, où les considérations politico-religieuses tiennent plus de place que l'étude exacte des faits. Cependant le tempérament de l'orateur est si puissant, qu'il donne aux doctrines les plus surannées ou les plus bizarres un lustre qui recouvre tout. Outre son imagination personnelle, on y admire les vives couleurs qu'il emprunte aux Pères de l'Église et à l'Écriture [1], et qui con-

1. Bossuet avait entrepris une traduction des *Psaumes* en vers français. Le *Journal* de l'abbé Le Dieu, à la date du 19 décembre 1700, dit : « Monsieur de Meaux a travaillé beaucoup depuis quinze jours à sa version des *Psaumes* en vers, à cause de ses voyages à Versailles, où il n'avait point de livres. » — Le même *Journal*, à la date du 23 septembre 1702, dit encore : « Ces jours passés, Monsieur de Meaux nous parlait de sa traduction des *Psaumes* en vers, et que, mercredi 20 septembre, jour de jeûne des Quatre-Temps, attendant le dîner, il avait relu tout le psaume 118, qu'il avait fait entièrement en vers, avec un argument aussi en vers, et paraissait en être content. Il m'a répété la même chose les jours suivants, et qu'au milieu de son occupation ordinaire il ouvrait quelquefois son portefeuille où sont ces traductions, pour les retoucher. Et c'est ainsi qu'il entretient sa piété. » — Et, le 10 octobre suivant : « Il a toujours sur son bureau son portefeuille contenant les *Psaumes* traduits en vers, auxquels travaille le matin, en s'éveillant, et aux autres heures, ou pour se délasser, ou pour se mettre en train de travailler. »

trastent d'autre part avec les expressions toutes simples de la langue populaire. C'est tout cela mêlé ensemble qui compose ce que nous appelons son romantisme, et dont il avait bien lui-même le sentiment.

Nous en trouvons la preuve dans ce qu'il écrivait à l'abbé de Rancé, devenu supérieur de La Trappe, après la mort de son amie madame de Montbazon ; pour se consoler, M. de Rancé se retira dans ce monastère, et entreprit de le réformer : au dix-septième siècle, l'amour de Dieu était comme le couronnement en même temps que la consolation ou le repentir des autres amours. Bossuet donc, lui envoyant ses deux Oraisons funèbres [1], lui dit, dans une lettre du mois d'octobre 1682 : « J'ai laissé ordre de vous faire passer deux Oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes. »

Comparaison que l'on ne peut nier être roman-

1. C'était Madame qui avait demandé à Bossuet de publier l'Oraison funèbre de la Reine sa mère ; ce fut Monsieur qui, à son tour, lui demanda de publier l'Oraison funèbre de Madame. Bossuet ne put s'empêcher de montrer la même déférence à l'un qu'à l'autre. Les deux Oraisons funèbres furent imprimées ensemble en un petit volume. C'est ce volume que Bossuet envoyait à son ami M. de Rancé.

tique, appliquée par l'auteur lui-même à deux œuvres qui ne le sont pas moins. Ces *deux têtes de mort assez touchantes* n'ont-elles pas quelque air de famille avec celles que remuent les fossoyeurs d'*Hamlet ?* « Hélas ! pauvre Yorick !... »

SIXIEME LEÇON

BOSSUET

III

RMON POUR LA PROFESSION DE MADAME DE LA VALLIÈRE. — ORAISON DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE. — ORAISON D'ANNE DE GONZAGUE, PRINCESSE PALATINE.

Nous étudierons aujourd'hui, en les parcourant le plus rapidement possible, sans toutefois manquer d'en cueillir la fleur, trois discours de Bossuet, dans lesquels l'orateur vous apparaîtra sous des aspects nouveaux et divers. Nous continuerons d'observer, sous les ornements et parfois les déguisements de l'éloquence, les dessous historiques réels. Car nous n'étudions pas seulement des paroles, mais les choses mêmes : les unes sans les autres n'auraient guère de valeur pour nous. Nous ne séparons jamais l'étude morale d'avec l'étude

littéraire ; ce qui nous intéresse, ce n'est pas seulement l'art, si élevé qu'il soit ; c'est la vie, la nature humaine, dont l'art est une des manifestations.

L'ordre chronologique amène maintenant, avant l'Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, le *Sermon pour la Profession* [1] *de Madame de La Vallière, duchesse de Vaujour* [2], prononcé par Bossuet aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

I

Ce n'est pas sans raison que l'on met ce Sermon dans le recueil des *Oraisons funèbres :* n'en est-ce pas une en effet, et prononcée sur une personne qui s'enterrait toute vive dans le cloître ?

A l'époque où elle prit la résolution d'entrer aux Carmélites, elle n'avait pas encore trente ans ; elle en avait trente et un lorsqu'elle y entra. Née en

1. On *professait* qu'on se donnait à Jésus-Christ.

2. Les lettres d'érection du duché de Vaujour en faveur de Louise de La Vallière avaient été enregistrées au Parlement le 14 mai 1667. Marie-Anne de Bourbon, née le 2 octobre 1666, d'elle et du Roi, fut légitimée par les mêmes lettres, quoique fille d'un homme marié. Pareillement, le 22 février 1669, furent enregistrées les lettres de légitimation de Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né des mêmes, le 2 octobre 1667, un an après sa sœur, jour pour jour.

1644, en Touraine, d'un maître d'hôtel du duc d'Orléans, elle fut d'abord attachée comme fille d'honneur à la duchesse, madame Henriette, celle dont nous venons de voir la mort et l'Oraison funèbre. Madame de La Fayette nous a conté comment, pendant la grossesse de la Reine, le Roi s'étant épris d'une tendre amitié pour Madame, ils convinrent entre eux que, pour déjouer la curiosité, il ferait semblant de s'occuper de deux ou trois filles d'honneur, et comment La Vallière fut une des deux ou trois; puis comme quoi, la feinte se changeant en réalité, La Vallière devint secrètement la maîtresse du Roi, dans l'été de 1661, à dix-sept ans. Quoiqu'elle fût un peu boiteuse, dit-on, elle ne laissait pas d'être charmante, d'une grâce ingénue; sans beaucoup d'esprit, mais un cœur ouvert, doux et tendre. Nous avons vu aussi comment Madame, lorsqu'elle s'aperçut de l'inconstance du Roi, essaya de se consoler en acceptant les soins du comte de Guiche. Or voici le point par lequel l'une des deux histoires se rattache à l'autre. La Vallière était instruite de la liaison de Madame avec M. de Guiche par une fille d'honneur de la Reine, nommée Montalais, extrêmement intrigante. Ici, il faut laisser parler madame de La Fayette :

« Madame ne savait point que La Vallière sût ses affaires; mais elle savait celles de La Vallière par Montalais. Le public entrevoyait quelque chose de la galanterie de Madame et du comte de Guiche. Le

Roi en faisait de petites questions à Madame; mais il était bien éloigné d'en savoir le fond. Je ne sais si ce fut sur ce sujet, ou sur quelque autre, qu'il tint de certains discours à La Vallière, qui lui firent juger que le Roi savait qu'elle lui faisait finesse de quelque chose; elle se troubla et lui fit connaître[1] qu'elle lui cachait des choses considérables. Le Roi se mit dans une colère épouvantable ; elle ne lui avoua point ce que c'était ; le Roi se retira, au désespoir contre elle.

» Ils étaient convenus plusieurs fois que, quelques brouilleries qu'ils eussent ensemble, ils ne s'endormiraient jamais sans se raccommoder et sans s'écrire. La nuit se passa sans qu'elle eût des nouvelles du Roi, et, se croyant perdue, la tête lui tourna. Elle sortit le matin des Tuileries et s'en alla comme une insensée[2] dans un petit couvent obscur qui était à Chaillot.

» Le matin, on alla avertir le Roi qu'on ne savait pas où était La Vallière. Le Roi, qui l'aimait passionnément, fut extrêmement troublé : il vint[3] aux Tuileries, pour savoir de Madame où elle était; Madame n'en savait rien, et ne savait même pas le sujet qui l'avait fait partir.

» Montalais était hors d'elle-même, de ce qu'elle

1. Par ce trouble.
2. A pied, à ce qu'il semble.
3. Du Louvre.

lui avait seulement dit, qu'elle était désespérée parce qu'elle était perdue à cause d'elle.

» Le Roi fit si bien, qu'il sut où était La Vallière; il y alla à toute bride, lui quatrième; il la trouva dans le parloir de ce couvent: on ne l'avait pas voulu recevoir au dedans. Elle était couchée à terre, éplorée et hors d'elle-même.

» Le Roi demeura seul avec elle, et, dans une longue conversation, elle lui avoua tout ce qu'elle lui avait caché. Cet aveu n'obtint pas son pardon. Le Roi lui dit seulement tout ce qu'il fallait dire pour l'obliger à revenir, et envoya chercher un carrosse pour la ramener.

» Cependant [1] il vint à Paris pour obliger Monsieur à la recevoir; il (Monsieur) avait déclaré tout haut qu'il était bien aise qu'elle fût hors de chez lui, et qu'il ne la reprendrait point. Le Roi entra par un petit degré (escalier) aux Tuileries, et alla dans un petit cabinet où il fit venir Madame, ne voulant pas se laisser voir parce qu'il avait pleuré [2]. Là, il pria Madame de reprendre La Vallière, et lui dit tout ce qu'il venait d'apprendre d'elle et de ses affaires [3]. Madame en fut étonnée comme on se le peut imaginer; mais elle ne put rien nier. Elle promit au Roi de rompre avec le comte de Guiche,

1. Pendant ce temps.
2. Le Roi n'avait, alors, que vingt-quatre ans.
3. Avec M. de Guiche.

et consentit à recevoir (*recipere*, reprendre) La Vallière. Le Roi eut assez de peine à l'obtenir de Madame; mais il la pria tant, les larmes aux yeux, qu'enfin il en vint à bout. La Vallière revint dans sa chambre[1]; mais elle fut longtemps à revenir dans l'esprit du Roi: il ne pouvait se consoler qu'elle eût été capable de lui cacher quelque chose; et elle, ne pouvait supporter d'être moins bien avec lui; en sorte qu'elle eut pendant quelque temps l'esprit comme égaré.

» Enfin le Roi lui pardonna; et Montalais fit si bien, qu'elle entra dans la confidence du Roi... Comme elle savait mieux mentir que La Vallière, il avait l'esprit en repos lorsqu'elle lui avait parlé. Il avait néanmoins l'esprit extrêmement blessé sur la crainte qu'il n'eût pas été le premier que La Vallière eût aimé... Enfin il avait toutes les inquiétudes et les délicatesses d'un homme bien amoureux; et il est certain qu'il l'était fort, quoique la règle qu'il a naturellement dans l'esprit, et la crainte qu'il avait encore de la Reine sa mère, l'empêchassent de faire de certaines choses emportées que d'autres seraient capables de faire. Il est vrai que le peu d'esprit de La Vallière empêchait cette maîtresse du Roi de se servir des avantages et du crédit dont une si grande passion aurait fait profiter une autre; elle ne songeait qu'à être aimée

1. Dans la chambre de Madame, comme fille d'honneur.

du Roi et à l'aimer; elle avait beaucoup de jalousie de la comtesse de Soissons[1], chez qui le Roi allait tous les jours, quoiqu'elle fît tous ses efforts pour l'en empêcher[2]... »

Vous croyez peut-être que je m'écarte de mon sujet; j'y suis en plein. En effet, il se trouve que, le 26 février 1662, c'est-à-dire le lendemain même du jour où La Vallière s'était enfuie des Tuileries à Chaillot, Bossuet prêchait à la chapelle royale du Louvre, pour le premier dimanche de carême. Il le fit avec une fermeté éloquente. Avait-il ouï parler de cette fuite de La Vallière? je l'ignore; mais sûrement il savait, comme tout le monde, que le Roi était fort galant et fort dissipé. Avec une parole déjà puissante, le prédicateur s'éleva contre « ces passions délicates qui sont les vices des honnêtes gens », et contre « la fausse galanterie ». — J'ai expliqué autrefois que la vraie signifiait, dans ce temps-là, l'amour platonique, noble et pur. La fausse ayant fini par devenir fréquente de plus en plus et par l'emporter sur l'autre décidément, il en est résulté que le mot de *galanterie* ne se prend aujourd'hui qu'en mauvaise part et en un sens défavorable. Le jeune prédicateur osa exhorter le Roi « à rentrer dans le conseil de sa conscience. C'est

1. Une des belles Mancini, nièces de Mazarin.

2. Madame de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, 3e partie.

là, lui dit-il, que la parole divine doit faire un ravage salutaire, en brisant toutes les idoles, en renversant tous les autels où la créature est adorée »[1]. « ... O Dieu ! s'écria-t-il, vous voyez en quel lieu je prêche, et vous savez, ô Dieu, ce qu'il y faut dire ! donnez-moi des paroles sages, donnez-moi la prudence, donnez-moi la force, donnez-moi la circonspection, donnez-moi la simplicité. Sire, c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire : qu'il le fasse donc par son Saint-Esprit, car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage. Que l'homme n'y paraisse pas[2]. »

Ce noble et courageux discours ne put vaincre la passion du Roi pour La Vallière, ni l'empêcher de se remettre avec elle comme nous venons de voir, ayant obligé Madame à la reprendre ; ce qui était un peu dur, puisque Madame se voyait supplantée par sa fille d'honneur. On ne s'étonnait point alors de ces mœurs quasi orientales : le pouvoir absolu donne aux passions des facilités merveilleuses et des licences inouïes. N'avons-nous pas vu, l'autre jour, le Roi arriver de Versailles à Saint-Cloud, au lit de mort de cette princesse, avec trois de ses rivales, La Vallière, madame de Montespan, et la comtesse de Soissons ? Étrange manière d'honorer et de consoler son agonie ! Et cependant il y pleu-

1. Usurpant la place du Créateur.
2. Sermon *sur la Prédication évangélique.*

rait. C'est qu'il les aimait toutes les quatre, et que l'égoïsme de Louis XIV ne se gênait pour rien ni pour personne.

Bossuet, dans ce sermon, avait fait son devoir d'honnête prédicateur. Il ne le fit pas moins, cinq ans après, en ce qui regardait la liaison du Roi avec madame de Montespan, lorsque celle-ci, par sa beauté et son esprit, eut supplanté La Vallière, à dater de 1667. Prêchant à Saint-Germain-en-Laye, le premier dimanche de l'avent, 1er décembre 1669, devant Louis XIV et Marie-Thérèse, il prit pour sujet de son discours *le Jugement dernier*, les grandes assises de Dieu, la solennelle convocation, l'assemblée suprême du genre humain; tous les péchés qui se cachaient, découverts au grand jour... « A l'heure de la mort, dit-il, sera fixé notre état... Oh! quel renversement en ce jour! Oh! combien descendront des hautes places! Fasse le Dieu que j'adore que tant de grands qui m'écoutent ne perdent pas leur rang en ce jour! Que cet auguste Monarque ne voye jamais tomber sa couronne! Qu'il soit auprès de saint Louis, qui lui tend les bras et qui lui montre sa place! O Dieu, que cette place ne soit pas vacante! »

Cela était non seulement éloquent, mais assez hardi; car le lieu-commun apparent s'appliquait de lui-même à des réalités que tout l'auditoire connaissait et avait sous les yeux.

Plus tard, nous avons à louer, non plus uniquement des paroles, mais des actes. En 1675, le le jeudi saint, madame de Montespan se présenta à un prêtre de la paroisse de Versailles, M. Lécuyer, pour se confesser. Ce prêtre, connaissant la favorite, lui refusa l'absolution. Elle s'en plaignit au Roi. Le Roi fit venir le curé de la paroisse, M. Thibaut. Le curé déclara que le prêtre n'avait fait que son devoir. Le Roi consulta Bossuet, qui fit la même réponse. M. de Montausier, consulté aussi, l'appuya fortement. Le Roi se leva fort ému, et dit à M. de Montausier, en lui serrant la main : « Je ne la verrai plus. » Il chargea Bossuet de la disposer à cette séparation. Elle quitta Versailles, et fut envoyée à Paris. « Tous les soirs, dit l'abbé Le Dieu, secrétaire de Bossuet, Monsieur de Condom partait de Versailles en poste et se rendait à Paris ; » et, dans les entretiens qu'il avait avec elle, il cherchait à adoucir son irritation et son dépit. « Elle l'accablait de reproches, lui disant qu'il voulait seul se rendre maître de l'esprit du Roi, pour le tourner à son intérêt[1]. » Puis, voyant que M. de Condom n'opposait à ses déclamations que la douceur et le calme, « elle chercha à le gagner par des flatteries et des promesses : elle fit briller à ses yeux l'éclat de la pourpre, et tout ce que les premières dignités de l'Église et de l'État pouvaient offrir de séduisant à l'ambition[2]. »

1. *Journal* de l'abbé Le Dieu.
2. *Ibid.*

Le Roi semblait sincèrement disposé à remplir les engagements qu'il avait pris avec le gouverneur et avec le précepteur de son fils ; il se plaisait même à en parler, à eux et à d'autres, comme pour s'engager davantage encore et s'affermir. Adressant un jour la parole à Bourdaloue : « Mon père, lui dit-il, vous devez être content de moi, madame de Montespan est à Clagny. — Oui, Sire, répondit Bourdaloue ; mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Versailles[1]. »

Cependant le Roi paraissait si décidé, que les directeurs de sa conscience lui permirent de faire ses Pâques. Et il partit pour l'armée de Flandre sans avoir revu madame de Montespan, sans même lui avoir écrit. Du moins on le crut.

Bossuet continua de la voir pendant l'absence du Roi. Elle s'était calmée, paraissait l'écouter avec plaisir, et répondait à ses entretiens par des actes de bienfaisance.

Le Roi, en partant, non seulement avait promis à Bossuet de rester ferme, mais avait prié le prélat de lui écrire. Celui-ci n'y manqua point ; il le fit avec toute la force que lui commandait son devoir, adjurant le Roi de rompre sans retour « avec ce péché qui dérègle la vie, qui la déshonore, qui attire des châtiments rigoureux de Dieu, et en ce

1. Clagny en est à un quart d'heure.

monde et en l'autre [1]... Otez, Sire, ôtez ce péché de votre cœur... et allez jusqu'à la racine. Si, en effet, la racine n'est arrachée, elle donnera de nouveaux fruits de mort. Dans votre marche triomphante, parmi des peuples que vous contraignez à reconnaître votre puissance, vous croiriez-vous assuré d'une place rebelle, si votre ennemi y demeurait en crédit ?... [2] »

« On ne parle que de la beauté de vos troupes ; de ce qu'elles sont capables d'entreprendre sous votre conduite ; et moi, Sire, je songe secrètement, en moi-même, à une guerre bien plus importante, à une victoire bien plus difficile, que Dieu vous propose. Que vous servirait d'être redouté et victorieux au dehors, si vous êtes, au dedans, vaincu et captif [3] ? »

Dans une autre lettre, il dit encore : « Sire, le jour de la Pentecôte approche, où Votre Majesté a résolu de communier. Quoique je ne doute pas qu'Elle ne songe sérieusement à ce qu'Elle a promis à Dieu, comme Elle m'a commandé de l'en faire souvenir, voici le temps que je me sens le plus obligé de le faire. Songez, Sire, que vous ne pouvez être véritablement converti

1. Lettre de Bossuet à Louis XIV, 1675, édition de Versailles, tome XXXVII, p. 98.

2. Lettre de Bossuet à Louis XIV, 10 juillet 1675.

3. Instruction de Bossuet à Louis XIV, dans le même temps.

si vous ne travaillez à ôter de votre cœur, non seulement le péché, mais la cause qui vous y porte... »

Ces lettres et instructions confirment ce que dit Saint-Simon : « Le Roi était accoutumé à ouvrir son cœur à M. de Meaux, sur ses pensées de conscience et de son domestique intérieur [1] les plus secrètes, M. de Meaux avait conservé les entrées et la confiance que lui avait données sa place de précepteur de Monseigneur. Il avait été le seul témoin des combats, à différentes reprises, qui avaient séparé le Roi de madame de Montespan. M. de Meaux seul en avait eu le secret, et y avait porté tous les coups. »

Le Roi ayant aussi demandé à Bossuet de lui représenter avec sincérité « les obligations d'un roi chrétien », le prélat lui envoyait également des instructions sur ce sujet. Il y dépeint la misère des peuples, qui sont ruinés, épuisés, désespérés par des impôts excessifs, et par les abus des traitants chargés d'en opérer le recouvrement ; il y supplie le Roi « de ne laisser point accabler ses sujets, de leur donner au contraire, et au plus tôt, le soulagement dont ils ont un besoin extrême ; de remédier enfin à de si grands maux, capables

1. De sa vie privée.

d'abîmer l'État [1]. » Le comte Joseph de Maistre a donc eu tort, ainsi que le remarque M. A. Floquet [2], de dire que « les souffrances du peuple n'arrachèrent jamais à Bossuet un seul cri [3]. »

Le Roi, de son côté, écrivait à Bossuet. L'abbé Le Dieu, dans une Note datée de janvier 1700, dit : « Le paquet de lettres originales, écrites de la propre main du roi à Monsieur de Meaux, est à Meaux dans le bureau du prélat. »

A la vérité, une correspondance secrète s'était renouée d'autre part, entre le Roi et la favorite. Colbert, agent officieux du maître encore épris, y prêtait les mains. Quoiqu'il connût l'épuisement de la France et la misère du peuple, et qu'il ne les dissimulât point au Roi, cependant il faisait l'impossible pour contenter tous les caprices, toutes les fantaisies coûteuses, de cette femme vaine et déraisonnable, afin de plaire au Maître, qui l'en remerciait avec

1. Justement, dans le même temps, le 29 mai 1675, Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, expose à Colbert « la misère où il voit cette province réduite, la cessation absolue du commerce, l'impossibilité où l'on est de payer les charges. La plus grande partie des habitants du Dauphiné n'ont vécu, pendant l'hiver, que de pain de gland et de racines; et, présentement, on les voit manger l'herbe des prés et l'écorce des arbres. » — Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés par M. Pierre Clément, membre de l'Institut, *Introduction* au tome II, p. LXXVI et suivantes.

2. Dans son livre intitulé : *Bossuet, précepteur du Dauphin*, p. 502.

3. *De l'Église gallicane*, l. II, chap. 12.

effusion : « Madame de Montespan m'a mandé, lui écrivait le Roi, que vous avez fait acheter pour elle des orangers, et que vous lui demandez sans cesse ce qu'elle désire. Continuez à le faire toujours »... « Je suis bien aise que vous ayez acheté des orangers pour Clagny. Continuez à en avoir, et de plus beaux, si elle le souhaite »... « La dépense est excessive ; je vois par là que, pour me plaire, rien ne vous est impossible [1]. »... « Continuez, continuez, faites plus encore. »

Voilà comment le Roi profitait des instructions que lui adressait Bossuet, et tenait compte de ses instances en faveur du peuple épuisé.

Pendant ce temps, une personne qui se plaisait aux intrigues, la duchesse de Richelieu, devenue trois ans auparavant dame d'honneur de la Reine par la protection de madame de Montespan [2], avait ménagé un rapprochement étrange entre celle-ci et la souveraine abusée. Par toutes sortes de menées, elle préparait à celle qu'on avait crue bannie à jamais une rentrée à la Cour. Elle affirmait, du reste, que ce serait en tout bien, tout honneur : le Roi ne verrait plus la marquise qu'en public.

1. *L'Œuvre de Louis XIV*, édition Grimoard, t. v., p. 533 et suivantes.

2. Madame de Montespan était Surintendante de la Maison de la Reine.

L'archevêque de Paris, François de Harlay, ni même le confesseur du Roi, le Père de La Chaise, ne s'opposèrent à ce retour [1]; Bossuet, au contraire, quoi qu'en dise madame de Caylus dans ses *Souvenirs*, s'y opposa de toutes ses forces, comme on le voit dans une lettre d'Antoine Arnauld, qui devait être bien informé par son neveu, le marquis de Pomponne : « Le prélat répondit que cela ne se pouvait pas; que ce serait s'exposer à un péril évident de retomber; que rien, en un mot, n'était plus contraire qu'un tel rapprochement à toutes les lois de l'Église [2]. » — Le témoignage de l'abbé Le Dieu confirme le précédent. « Monsieur de Condom, dit-il, soutint qu'il fallait que la marquise demeurât éloignée ; qu'autrement, c'était rechercher l'occasion d'une rechute inévitable [3]. »

Commençant à craindre que le Roi n'oubliât ses belles promesses, l'évêque prit le temps qu'il revenait de Flandre et alla l'attendre à Luzarches pour les lui rappeler. Le Roi, dès qu'il le vit :

1. On le voit dans une lettre d'Antoine Arnauld, en date du 9 janvier 1694. — On sait comment madame de Maintenon, d'autres disent madame de Montespan, appelait le Père de La Chaise, ce trop commode confesseur : *une chaise de commodités*. C'est peut-être Madame de Montespan qui avait dit le mot, et la gouvernante secrète qui le répéta.

2. *Ibid.*

3. L'abbé Le Dieu, fragments autographes, communiqués à M. A Floquet par feu M. Gossin.

« Ne me dites rien, monsieur ; j'ai donné mes ordres, ils seront exécutés. »

Ces ordres étaient de préparer de nouveau, au château de Versailles, un logement à madame de Montespan.

Par cet exposé fidèle, vous voyez si les adversaires de Bossuet (il en eut beaucoup, et de très violents, suscités par ses polémiques orthodoxes contre les Protestants, et aussi par ses réformations de mœurs dans plusieurs monastères de femmes [1]) avaient le droit de l'appeler méchamment « un évêque de Cour [2] », et s'il n'est pas plus vrai de dire avec Massillon [3] que ce grand homme, non pas exempt d'ambition, mais très honnête, fut « un évêque au milieu de la Cour ». Il y sut faire son devoir, en toute occasion, avec autant de délicatesse que de fermeté.

C'est pourquoi Chateaubriand a dit, involontairement sans doute, le contraire de la vérité, lorsqu'il

1. Voir, à la fin du volume, l'*Appendice II*, sur la réforme des désordres scandaleux du couvent des religieuses de Sainte-Glossinde de Metz par Bossuet, grand archidiacre, commissaire apostolique, et sa longue lutte contre l'abbesse dissolue, prévaricatrice et rebelle.

2. Entre autres, Jurieu, dans sa *huitième Lettre pastorale*, par une allusion aussi injuste que transparente : ... « un de ces évêques de Cour, dont le métier n'est point d'étudier ».

3. Oraison funèbre du Dauphin, fils de Louis XIV, 1711.

a écrit cette ligne : « Bossuet se chargea de réconcilier Louis XIV et madame de Montespan [1]. »

Une lettre attribuée par La Beaumelle à madame de Maintenon serait plus près du fait, en représentant Bossuet comme « ayant joué en toute cette affaire un personnage de dupe... » « Ce prélat, dit la prétendue lettre, raccommoda le Roi et madame de Montespan, au lieu qu'il les avait voulu convertir. » Elle conclut que « Monsieur de Condom avait beaucoup d'esprit, mais qu'il n'avait pas l'esprit de la Cour. »

Ce serait une bonne note pour le caractère de Bossuet. « Dire d'un homme qu'il n'a pas l'esprit de la Cour, il n'y a sorte de vertus qu'on ne rassemble en ce seul mot [2]. »

Était-ce bien en effet le moyen de détacher le Roi de sa maîtresse, que d'écrire à son pénitent mal affermi les lignes suivantes ? « Votre Majesté a vu les paroles avec lesquelles Dieu nous commande de lui donner notre cœur tout entier... Je les ai données à Madame de Montespan, et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes... » Il nous semble que la confidence de ces larmes-là était au moins inutile, et devait plutôt ranimer la passion du Roi que l'affaiblir.

Au reste, cette prétendue lettre de madame de Main-

1. *Études historiques, Louis XIV.*
2. La Bruyère, *De la Cour.*

tenon à madame de Saint-Géran a été fabriquée par La Beaumelle d'après les *Souvenirs* de madame de Caylus, qui, à la vérité, avait pu rapporter ce que sa tante lui avait dit. Voici, en abrégeant un peu le piquant récit de madame de Caylus, quel fut le dénouement : on crut les deux amants assez solidement convertis pour pouvoir après le Jubilé se revoir sans danger à la Cour devant témoins; « mais, à la première rencontre, ils se portèrent l'un vers l'autre, se tirèrent insensiblement à part dans l'embrasure d'une fenêtre, se parlèrent tout bas, pleurèrent, puis passèrent dans une autre chambre : et il en advint madame la duchesse d'Orléans, et ensuite le comte de Toulouse. » Ainsi parle la nièce de madame de Maintenon.

Bossuet se trouvait donc joué le mieux du monde, mais tout à son honneur, et trompé dans son espérance, après avoir fait son devoir. Au surplus, si en 1675 il ne put réussir qu'à « interrompre le cours du désordre », dans la suite il y mit fin complètement, aidé peut-être en cela par la satiété du pécheur et l'humeur insupportable de la pécheresse, quand « l'altière Vasthi » travailla elle-même à sa disgrâce en fatiguant le roi par ses violences, juste dans le temps qu'il se laissait prendre à l'habile modestie de la gouvernante de leurs enfants secrets, la nouvelle Esther. Saint-Simon, toutefois, comme nous venons de le voir, reporte uniquement

à Bossuet l'honneur d'avoir « porté tous les coups » à cette passion, et « agi avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église »[1].

Mais, avant que ce temps fût venu où la veuve du pauvre Scarron devait supplanter madame de Montespan, nous venons de voir comment celle-ci avait supplanté La Vallière, qui fut forcée, pendant plusieurs années, de subir le partage de Louis entre elle et sa rivale, et but le calice jusqu'à la lie. Enfin, abandonnée du Roi, qu'elle aimait réellement, elle se décida à entrer en religion. Louis la vit d'un œil sec le quitter pour toujours.

Bossuet fut chargé de la préparer à la retraite, et ensuite de prononcer le Sermon pour la prise de voile. Mais, obligé d'accompagner son royal élève au siège de Dôle, où Louis XIV commandait en personne, il fut remplacé pour le Sermon de vêture, le 2 juin 1674, par l'abbé de Fromentières, évêque d'Aire, qui prêcha très bien, s'il en faut croire mademoiselle de Scudéry. Elle écrit à Bussy-Rabutin, à la date du 14 : « Je n'ai jamais ouï de ma vie un si beau sermon. »

« Songez-y, Madame, avait dit le prédicateur à la pénitente, sur le Carmel comme sur le Calvaire on trouve des épines et des croix : vous aspirez par là à une véritable mort, qui durera autant que votre vie. »

1. *Mémoires de Saint-Simon*, édition Chéruel, t. XIII, p. 30.

Un intervalle de douze mois séparait ordinairement la *vêture* et la *profession* : c'est ce que l'on nommait l'année de *probation* ou d'épreuve.

Ce fut donc seulement un an après, le 4 juin 1675, mardi de la Pentecôte, que Bossuet, dont la voix ne s'était plus fait entendre en public depuis six années, prêcha le *Sermon pour la Profession*. La Reine, bonne et pieuse femme, mena elle-même à la cérémonie son ancienne rivale repentante, qui lui avait demandé pardon à genoux. Le Roi, par son absence même, était présent à la pensée de tous. On pouvait voir dans l'auditoire la duchesse de Longueville, qui, depuis vingt ans, expiait les égarements de sa jeunesse.

Pendant la première partie de la cérémonie, madame de La Vallière resta dans une tribune haute, avec la Reine; après le sermon, elle descendit pour aller à l'autel consommer son sacrifice. Il devait durer les trente-cinq ans qu'elle vécut encore, de 1675 à 1710, dans les rigueurs les plus austères [1].

Sans attendre la fin de son noviciat, et le jour même de son entrée dans le cloître, elle avait fait couper ses cheveux. Quand le grand jour de la Profession, c'est-à-dire de l'engagement irrévocable, fut arrivé, madame de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde, reçut solennellement le voile noir des mains de la Reine. « Cette belle et courageuse

1. Elle mourut le 10 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans et dix mois.

personne, écrit madame de Sévigné, fit cette action comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante : elle était d'une beauté qui surprit tout le monde. Mais ce qui étonnera, c'est que le sermon de M. de Condom ne fut point aussi divin qu'on l'espérait. » Sainte-Beuve semble tenté d'abord d'acquiescer à ce jugement, puis il se reprend, avec raison, et voici son excellent commentaire : « Quand on lit aujourd'hui le sermon de Bossuet, on comprend et on partage un peu, je l'avoue, l'impression de madame de Sévigné, on se dit qu'on s'attendait à autre chose. Tant pis pour ceux qui s'y attendaient et pour nous-même ! Bossuet, avant d'être un orateur, était un homme religieux, un véritable évêque, et, dans la circonstance présente, il sentit à quel point il convenait d'être grave, de ne prêter en rien au sourire, ni à l'allusion, ni à la malice secrète des cœurs, qui se serait complu à certains souvenirs et à certains tableaux. Il transporta tout d'abord son auditoire dans la région la plus élevée et la plus pure. Il avait pris pour texte la parole de Celui qui est assis sur le trône, dans l'*Apocalypse* : « Je renouvelle toutes » choses, » — et il l'avait appliquée au cas présent [1]. »

Opposant le repentir et l'expiation de cette âme convertie (ou peut-être de ce cœur brisé) à sa passion connue de tous, à l'éclat de sa faute, il le fait

1. *Causeries du Lundi*, tome III.

toutefois sans insister, en deux mots seulement, courts et frappants : « Qu'avons-nous vu ? et que voyons-nous? Quel état! et quel état!... Pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus. »

Ces nouveautés saintes, le sujet de ce discours, c'est le triomphe de l'amour de Dieu sur l'amour du monde (qui, pour la douce pécheresse, s'était résumé tout entier dans l'amour du Roi). Le prédicateur encourage la nouvelle convertie, la blessée encore saignante, à s'humilier devant Dieu qui doit la guérir. Avec une éloquence bien appropriée, essayant de faire sortir la guérison du fond même de la blessure, mais paraissant ne s'adresser qu'à ses auditeurs mondains : « Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment ! On ne se soumet que trop ! on n'est que trop humble !... » Et puis, transposant hardiment à l'amour de Dieu ce caractère de l'amour humain : « L'âme donc, dit-il, possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors de soi-même, n'a garde de songer à soi, ni par conséquent de s'enorgueillir... »

Comment l'humble pénitente, en entendant de telles paroles, n'eût-elle pas songé à son ancien amour à peine étouffé dans son cœur meurtri, elle qui, pendant deux ans, avait orné le triomphe de

sa rivale, et qui ne pouvait s'empêcher de dire en confidence à la gouvernante secrète, madame Scarron : « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir. » C'était cet ancien amour que le prédicateur, discrètement, mais touchant du doigt la plaie encore vive, l'invitait à mettre en comparaison avec l'amour nouveau, l'amour de Dieu. Et pourquoi? Pour en faire, si l'on ose ainsi dire, profiter Dieu, ne demandant pas plus pour Dieu lui-même que ce qu'elle avait donné au Roi.

Alors, il oppose à la vie mondaine, qui nous perd, la vie religieuse, qui nous sauve : pour peindre la première, il mêle aux vivacités de sa propre éloquence les traits singulièrement familiers et hardis du prophète Isaïe : il dit aux dames que la curiosité a amenées à cette cérémonie, — et par là peut-être il va réjouir au fond les bonnes Carmélites, en épouvantant les mondaines de la Cour : — « Écoutez les paroles que le Saint-Esprit adresse aux dames mondaines : « J'ai vu les filles de Sion, » la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des » contenances étudiées et faisant signe des yeux à » droite et à gauche. *Pour cela*, dit le Seigneur, *je* » *ferai tomber tous leurs cheveux* [1]. » L'âme se dépouille des choses extérieures ; elle revient de son égarement ; mais osera-t-elle toucher à ce corps

1. Isaïe, chap. III, versets 16 et 17.

si tendre, si chéri, si ménagé? n'aura-t-on point pitié de cette complexion délicate?... Au contraire! c'est à lui principalement que l'âme s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur... « C'est ce serpent qui nous a séduits[1]. » Les premiers plaisirs qui nous ont trompés sont entrés dans notre cœur avec une mine innocente, comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter contre les puissances légitimes; ces désirs, qui nous semblaient innocents, ont remué peu à peu les passions les plus violentes, qui nous ont mis dans les fers que nous avons tant de peine à rompre... Messieurs, la vie chrétienne que je vous propose, si pénitente, si mortifiée, si détachée des sens et de nous-mêmes, vous paraît peut-être impossible. — Peut-on vivre, direz-vous, de cette sorte? peut-on renoncer à ce qui plaît? — On vous dira de là-haut[2] qu'on peut quelque chose de plus difficile, puisqu'on peut embrasser tout ce qui choque. — Mais, pour le faire, direz-vous, il faut aimer Dieu d'une manière bien sublime; et je ne sais si on le peut connaître assez pour l'aimer autant qu'il faudrait. — On vous dira de là-haut qu'on en connaît assez pour l'aimer sans bornes... »

1. Genèse, chap. III, verset 13.

2. De la tribune haute où madame de La Vallière était derrière une grille, avec la Reine.

Combien ces mouvements réels et pathétiques devaient émouvoir les âmes !

La péroraison est grave et sublime : « Allez, messieurs, et pensez-y. Ne songez point au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni s'il a mal dit; qu'importe qu'ait dit[1] un homme mortel? Il y a un prédicateur invisible[2] qui prêche dans le fond des cœurs; c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter... Et vous, ma sœur, qui avez commencé à goûter ces chastes délices, descendez, allez achever votre sacrifice: le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré : le glaive est la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même, pour l'attacher uniquement à son Dieu. Le sacré pontife[3] vous attend, avec ce voile mystérieux que vous demandez. Enveloppez-vous dans ce voile ; vivez cachée, à vous-même aussi bien qu'à tout le monde; et, connue de Dieu, échappez à vous-même, sortez de vous-même; et prenez un si noble essor, que vous ne trouviez de repos que

1. Latinisme: *quid dixerit.*

2. C'est peut-être de là que Michel (de Bourges) avait pris sa « sentinelle invisible », qui devait, en 1851, veiller sur la Constitution et nous garantir du coup d'État. — Quand nous nous retrouvâmes à Bruxelles, proscrits avec beaucoup d'autres, il était un peu embarrassé de sa métaphore. — A rapprocher ce que dit Bossuet à propos de la jeune princesse d'Angleterre, dans l'Oraison funèbre de la Reine sa mère : « O Éternel, veillez sur elle! Anges saints, rangez alentour vos escadrons invisibles !... » (Ci-dessus, p. 132.)

3. L'archevêque de Paris, M. de Harlay.

dans l'Essence éternelle du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Telle est cette péroraison, tout à la fois sévère et dramatique ; je n'ose dire théâtrale, car il s'agit d'une pompe sacrée, et cette pompe n'est autre que la réalité. La nouvelle religieuse se couchait dans un cercueil, et l'on chantait sur elle l'office des morts. La chute de la chevelure sous les ciseaux indiquait que l'on mourait au monde, que l'on abjurait toute envie de plaire. C'est peut-être pour cela que tout à l'heure l'orateur a choisi, parmi les paroles menaçantes que le prophète Isaïe prête à Dieu, ce trait à l'adresse des dames mondaines : « Je ferai tomber tous leurs cheveux. »

Voilà seulement quelques passages de ce Sermon qui certes mérite de figurer parmi les Oraisons funèbres, et ne les dépare point.

II

La Reine, qui avec une charité si généreuse avait pris part à l'émouvante cérémonie, fut à son tour le sujet d'un discours semblable. Lorsqu'elle mourut huit ans après, le 30 juillet 1683, ce fut encore Bossuet qui fut chargé de l'Oraison funèbre. Il

la prononça à Saint-Denis, le 1er septembre, trente-deux jours après la mort. Le Roi, au moment même où on lui avait annoncé cette mort, avait dit ces simples mots qu'aucune oraison funèbre ne saurait égaler : « Depuis vingt-trois ans que je vivais avec la Reine, je n'ai point eu d'autre chagrin de sa part que celui de l'avoir perdue. »

Le sujet, pour l'orateur chrétien, n'était riche que du côté des vertus. Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre, était une bonne et pieuse femme, sans beaucoup de caractère ni d'esprit, indulgente à son inconstant époux et aux rivales qu'il lui donnait publiquement devant toute la Cour. L'orateur ne trouve à louer que la dévotion de la Reine, sujet un peu insuffisant, même dans la chaire sacrée. Aussi se jette-t-il bien vite sur l'éloge du Souverain, à propos de son mariage, auquel il sut sacrifier, non sans peine, sa passion; vous vous rappelez l'histoire de Marie Mancini. C'est à cela que Bossuet fait allusion dans ce passage : « Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage ! Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même ! L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques et qui donnent des espérances aux insensés (voilà pour Marie Mancini); mais il y a des âmes d'un ordre

supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. » (Voilà pour le Roi.)

L'orateur, après avoir rappelé ce mariage qui donna la paix à la France et à l'Espagne : « Ile pacifique, où se doivent terminer les différends de deux grands empires, à qui tu sers de limites... », oppose tout à coup à cette journée heureuse les ombres de la mort : « Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines ? »

Bossuet fait donc comme le poète Simonide ayant à louer un athlète un peu mince et se jetant sur l'éloge de Castor et Pollux : à propos de la Reine, il célèbre le Roi, ses victoires, tantôt sur lui-même, tantôt sur ses ennemis. Ici encore, nous rencontrons cette familiarité aisée, qui contraste si agréablement avec la grande éloquence, la détend et l'assouplit. Voici l'un et l'autre élément tour à tour ; c'est à propos des conquêtes du Roi, tantôt en personne, tantôt par son fils et ses lieutenants généraux. « Il frappe, dit-il, de près et de loin, avec une égale force, *nos ennemis le savent bien lire.* » Conquête de la Flandre : « Gand tombe avant qu'on songe à le munir. » Bombardement d'Alger ; mouvements lyriques et bibliques : « Tu cèderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche

des dépouilles de la chrétienté ! Tu disais en ton cœur avare [1] : « Je tiens la mer sous mes lois, et » les nations sont ma proie ! » La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance; mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau ravissant [2] qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves : Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire !... »

Ainsi le vol de l'orateur s'élève sans effort à la poésie. De là vient que les citations de l'Écriture s'y mêlent sans disparate. Les traductions qu'il en fait à chaque instant, comme en courant, sont admirables. Et ses commentaires sont d'une couleur aussi vive que le texte même. De tout cela résulte un tissu rare et précieux, d'une harmonie puissante et comme semé de pierreries. Nourri de la Bible et des Pères, il en a fait passer la substance dans ses moelles. Par là, le plus mince sujet prend du relief et se relève. Les images abondent, et toujours naturelles en même temps que poétiques, comme chez Homère dont il était si épris [3].

1. Dans le sens latin : *Avide.*

2. Ravisseur; oiseau de proie.

3. Et dont on pouvait sentir tout à l'heure quelque réminiscence dans cette expression : « La légèreté de tes vaisseaux *e donnait de la confiance.* » N'est-ce pas le πεποιθως, avec un régime, qui revient si souvent dans l'*Iliade* ?

Ici encore, étudions, au moins dans une page, la curieuse fragilité du fond, sous la richesse éblouissante de la forme. Si l'orateur fait l'éloge du Roi autant et plus que celui de la Reine, l'un se rattache à l'autre par cette idée : c'étaient les prières de la Reine qui obtenaient du Ciel les victoires du Roi. Voici comment cette pensée est exprimée : « Les Machabées étaient vaillants, et néanmoins il est écrit « qu'ils combattaient par leurs prières plus » que par leurs armes », *per orationes congressi sunt;* assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. »

Cette idée, comme vous le croirez aisément, ne va pas sans un peu d'hyperbole oratoire : « Quand tout cédait à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles où les murailles tombaient au bruit des trompettes, tous les peuples jetaient les yeux sur la Reine et croyaient voir partir de son oratoire la foudre qui accablait tant de villes. »

En vérité, on est d'abord un peu surpris : la pieuse Reine ne se doutait guère que ses prières eussent des effets si foudroyants et servissent à faire tuer tant de monde! Ce sont là encore de ces coups d'imagination un peu hardis que se permet le prédicateur sûr de lui et de son auditoire, comme l'autre jour, dans l'Oraison de Madame, toute la Grande-Bretagne en révolution et en feu, à seule

fin que cette princesse ne fût pas protestante ! « *Les âmes sont à ce prix*. » On a bien de la peine, aujourd'hui, à prendre au sérieux de telles idées.

Mais l'orateur n'en est pas pour cela moins admirable. Il l'est à chaque minute. Tout lui devient occasion de style et d'images. Parlant de la mort imprévue, rapide, de celle qu'il célèbre[1] : « Marie-Thérèse, dit-il, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la Mort, sans presque l'avoir envisagée. »

Heureusement la piété de cette princesse l'avait préparée dès longtemps, de sorte qu'elle se trouvait toujours en état de grâce; mais, dit l'orateur chrétien, « où en était cette grande Reine, avec toute la majesté qui l'environnait, si elle eût été moins préparée » ?... Et de là tirant la leçon profitable à son auditoire, il ne manque pas de rappeler et de faire voir que cette fuite de la vie nous trompe toujours. « Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur[2]. » Il a fait selon sa parole, il est venu surprendre la Reine. — Comme un voleur ! direz-vous ; indigne comparaison ! — N'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous ef-

1. La Reine revint à Versailles le 20 juillet 1683 d'un voyage triomphant avec le Roi ; elle tomba malade le 26 et mourut le 30, à quarante-cinq ans.

2. *Apocalypse*, III, 3.

fraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. » Et il continue avec feu son mouvement sur cette idée : « Tremblons donc, chrétiens !... » Tout cela, prononcé avec action, devait être d'un grand effet. Bossuet, on le sent, on le voit, parlait ordinairement avec une majesté simple : ses gestes, d'après ce qui nous a été transmis, étaient sobres et naturels ; mais il est facile aussi de sentir à quels moments, déployant son action, il lâchait les rênes à son génie.

III

Ce génie va nous apparaître encore sous un nouvel aspect, d'un caractère particulier, ne ressemblant à aucun autre, dans l'Oraison funèbre de la princesse palatine, Anne de Gonzague de Clèves. Cette Oraison, aussi bien que celle de Madame, mais dans un tout autre genre, fait voir quelle était la souplesse et la variété de l'orateur pour donner à chaque sujet et à l'éloge de chaque personne le tour et la couleur qui convenaient.

Anne de Gonzague, princesse palatine, était sœur de la princesse Marie de Gonzague, qu'on était venu chercher en France pour la faire monter sur le trône de Pologne, et qui, devenue veuve du roi

Vladislas, afin que rien ne manquât à la singularité de sa destinée, épousa le roi Casimir, frère et successeur de son mari. La princesse Anne eut aussi une vie pleine d'épisodes romanesques, que l'orateur sacré indique, en les ornant des grâces de son style. Elle mourut au palais du Luxembourg, le 6 juillet 1684. Ce fut seulement le 9 août de l'année suivante que Bossuet prononça son Oraison funèbre dans la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, comme le sermon pour La Vallière et neuf ans après.

Le portrait de cette femme, qui avait mené tant d'intrigues pendant la Fronde avec La Rochefoucauld et beaucoup d'autres, est nécessairement idéalisé. Aux yeux de l'évêque, tout est bien qui finit bien, c'est-à-dire dans la piété, quoique cette extrême dévotion fût quelque peu mystique et visionnaire, de même que l'incrédulité de l'héroïne, auparavant, avait été extrême aussi. Convertie par un ou deux songes, elle en avait écrit le récit dans une lettre à son directeur, l'abbé de Rancé. Bossuet ne craindra pas d'y prendre des détails singuliers, qu'il juge propres à frapper l'attention et à toucher les cœurs.

Discours extrêmement curieux, plein de grâces et de mélodies de style, et qui forme dans son ensemble une sorte de symphonie.

Premier coup d'archet, première mesure du prélude, *andante maestoso :* « Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt

couronnée de fleurs et de fruits, que la princesse Anne. » Cette fin ou chute ne laisse pas de charmer l'oreille, en l'étonnant d'abord et la heurtant. — Écoutez ensuite le développement de cette phrase musicale, — simplement pour dire que la princesse, destinée d'abord à la vie religieuse, fut élevée à l'abbaye de Fare-Moustier [1] : — « Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde ; dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étaient inconnues, où les vestiges [2] des hommes du monde, des curieux et des vagabonds [3], ne paraissaient pas ; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. »

Comme l'esprit et l'oreille restent suspendus à cette période si harmonieusement soutenue, dont tous les détails concourent à l'expression du sentiment d'une béatitude pacifique ! Et comme cette

1. Dans le département actuel de Seine-et-Marne, et dans le diocèse de l'évêque de Meaux, *Faremoustier* ou *Faremonstier*. *Monstier*, venant de l'allemand *munster*, ou directement du gréco-latin *monasterium*, *monastère*, a dû être la première forme ; *moustier*, la forme corrompue, a dû venir ensuite.

2. *Vestigia*, traces.

3. Des touristes.

chute brève, douce et tranquille, cette courte cadence, qui résout la phrase si bien remplie, achève de nous en faire goûter les délices!

D'autre part, si l'on ose en faire la remarque, combien cette métaphore biblique et orientale des épouses de Jésus-Christ est singulière pour des yeux profanes! Car enfin quelle idée éveille-t-elle? Inévitablement, celle d'un sultan qui a un grand nombre d'épouses. Et cela, chose étrange! au moment même où l'orateur ne songe qu'à la sainteté, et ne veut peindre que la vie spirituelle et pure. L'habitude des images du Cantique des cantiques l'a empêché de regarder au delà. Cette métaphore, d'ailleurs, j'en conviens, était devenue tellement banale dans le style ecclésiastique, qu'elle n'étonnait personne alors.

Deux pages plus loin, nous rencontrons une autre période, dont la chute est encore plus brève et non moins charmante. L'orateur explique que la princesse, destinée d'abord à la vie religieuse dans ce couvent dont sa sœur était abbesse, en fut tirée par la mort de son père, le duc de Mantoue, événement qui la fit sortir du cloître et l'appela à la Cour. « Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde, elle en fut vue; bientôt elle sentit qu'elle plaisait, et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées! Ses beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnaient lui

attiraient les regards de toute l'Europe, le prince Édouard de Bavière, fils de l'Électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin et roi de Bohême, jeune prince qui s'était réfugié en France durant les malheurs de sa maison, *la mérita.* » Que dites-vous de cette longue phrase couronnée par ces deux mots seuls, pleins de délicatesse et de grâce?

Ce qui, dans un tel sujet, a touché le cœur de l'évêque, c'est que la princesse palatine, comme la reine Clotilde, n'eut rien de plus pressé que de convertir son mari d'abord; ensuite la sœur de celui-ci; puis le chef même de la famille [1].

Cette princesse, avant sa conversion, n'avait été, à vrai dire, comme madame de Chevreuse et comme madame de Longueville, qu'une aventurière politique; seulement elle était restée du parti de la Cour, tandis que les deux autres avaient intrigué et manœuvré dans celui de la Fronde. Voyons comment l'orateur va présenter la chose, et admirons l'adresse autant que la force de son talent. Si vigoureuse à l'ordinaire, la main de Bossuet, lorsqu'il le faut, devient légère et douce; nous l'avons vu déjà dans l'Oraison funèbre de Madame. Ici

1. A peu près comme, au dénouement de *Polyeucte*, tout le monde se convertit à la suite de Pauline, y compris son père Félix, ce vieux coquin, préfet impérial, qui s'écrie dans un sai transport :

Dieu tire à lui le père aussi bien que la fille!

Dieu fait là une jolie acquisition, et un joli tirage

il trace un croquis de la Cour, qui pourrait être de La Bruyère, ou de madame de La Fayette au commencement de *la Princesse de Clèves* ; et, tout de suite après, un tableau de la Fronde, qui pourrait être du cardinal de Retz.

« La Cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez, vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates, qui causent une extrême sensibilité ; et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain ; tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à se divertir. Le génie de la princesse palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires ; la Cour ne vit jamais rien de plus engageant ; et, sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédait aux charmes secrets de ses entretiens.

» Que vois-je durant ce temps ! quel trouble ! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux ! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors ; les remèdes, de tous côtés, plus dangereux que les maux ; les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand ; ce prince [1], que l'on regardait comme

1. Condé.

le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle; un ministre [1] persécuté et devenu nécessaire non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine était engagée. Que dirai-je? Étaient-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois, et le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages? ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non; c'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux Enfers et qu'il en retire [2], qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures [3]. Ce fut là que la princesse palatine signala sa fidélité et fit paraître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu : toujours fidèle à l'État et à la grande reine Anne d'Autriche, on sait qu'avec le secret de cette princesse, elle eut encore celui de

1. Mazarin.

2. Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos et reducit. II REG., c. 2, v. 6.

3. Commovisti terram et conturbasti eam : sana contritiones ejus, quia commota est. PSAL., 59, v. 4.

tous les partis; tant elle était pénétrante! tant elle s'attirait de confiance! tant il lui était naturel de gagner les cœurs! Elle déclarait aux chefs des partis jusqu'où elle pouvait s'engager, et on la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée; mais son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on les peut réunir. »

J'abrège à regret ces pages d'un style si charmant, si léger à la fois et si ferme, où la figure de l'héroïne se trouve si habilement idéalisée. — Que ne promit-on pas à la princesse, tant qu'on eut besoin d'elle? « mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts, et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? »

Ici, Bossuet est aussi profond moraliste que La Rochefoucauld, mais avec quelle ampleur, quel souffle, et quelle envergure!

Tant de mécomptes politiques donnèrent à la

Princesse une incrédulité en toutes choses, qui avait fini par s'étendre jusqu'à la Religion elle-même, lorsqu'un songe vint préparer d'une manière étrange sa conversion, qui fut ensuite achevée par une vision non moins singulière. Ici, il faut absolument laisser parler l'orateur, d'après la Princesse elle-même : « Voici, dit-il, quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille, messieurs, elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du Ciel par le ministère des Anges ; dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut (c'est elle-même qui le raconte au saint abbé[1] ; écoutez et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins, et la conduite de la Grâce) ; elle crut, dis-je, que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il était aveugle de naissance, ou s'il l'était devenu par quelque accident. Il répondit qu'il était aveugle-né. — « Vous » ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que » la lumière, qui est si belle et si agréable, et le » soleil qui a tant d'éclat et de beauté ? — Je n'ai, » dit-il, jamais joui de ce bel objet, et je ne m'en » puis former une idée. Je ne laisse pas de croire, » continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. »

1. M. de Rancé, supérieur de La Trappe.

— L'aveugle parut alors changer de voix et de visage, et, prenant un ton d'autorité : « Mon exem-
» ple, dit-il, vous doit apprendre qu'il y a des cho-
» ses très excellentes et très admirables qui échap-
» pent à notre vue, et qui n'en sont ni moins vraies
» ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse
» ni comprendre ni imaginer. » C'est, en effet, qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle. Notre princesse le comprit.... Dieu, qui n'a besoin ni de temps ni d'un long circuit de raisonnement pour se faire entendre, tout à coup lui ouvrit les yeux.... Elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui décrivait une lumière plus belle que celle dont il était privé... Elle croit, elle qui jugeait la foi impossible : Dieu la change par une lumière soudaine, et par un songe qui tient de l'extase. »

Cependant elle tombe malade, avant qu'elle ait eu le temps de faire pénitence : elle se croit perdue sans rémission, lorsqu'une seconde vision vient la sauver, achever sa conversion et sa guérison. Voici le passage textuel, où l'orateur entremêle, comme il a fait déjà, quelques lignes du récit écrit par la princesse pour son directeur : « Dieu, qui fait entendre ses vérités en telle manière et sous telles figures qu'il lui plaît, continua de l'instruire comme il a fait Joseph et Salomon ; et, durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit

dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paraître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner[1] comme l'image de sa tendresse, une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit engloutir par un chien avide : elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps, on lui crie d'un autre côté « qu'il le fallait rendre au ravisseur, dont » on éteindrait l'ardeur en lui enlevant sa proie[2]. » — Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais ». — En ce moment, elle s'éveilla, et l'application de la figure qui lui avait été montrée se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit : « Si vous, qui êtes mauvaise, ne pouvez vous résou- » dre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, » pourquoi croyez-vous que Dieu infiniment bon vous

1. Matth, c. 23, v. 37.

2. Le sens un peu obscur peut-être de ce dernier membre de phrase est éclairci par le passage correspondant du petit opuscule où la princesse a elle-même raconté l'histoire de sa conversion, et où Bossuet a pris l'épisode de l'Aveugle, et celui de la Poule, du Poulet et du Chien. Voici ce passage : « J'entendis encore quelqu'un qui disait : « Il faut le rendre au chien ; cela le gâtera, de (le) lui ôter. » — « Non, répondis-je, je ne (le) lui rendrai jamais ; on lui donnera d'autres viandes. » — « Cela le gâtera, de lui ôter » (ce poulet qu'il a pris), c'est-à-dire : en ôtant au chien sa proie, on le dégoûtera de chasser, on éteindra son ardeur ; il cessera d'être un bon chien de chasse, ou simplement un bon chien de garde. Il est gâté, il est perdu, en tant que bon chien. — Voilà ce que veut dire aussi, avec un tour plus oratoire, la phrase de Bossuet.

» redonnera au Démon après vous avoir tirée de sa » puissance ? Espérez et prenez courage. » A ces mots, elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvait exprimer, comme si un ange lui eût appris (ce sont encore ses paroles) que Dieu ne l'abandonnerait pas. »

Voilà, ce me semble, des passages, qui, à ne les considérer que littérairement, peuvent paraître assez romantiques, par le mélange de ces deux éléments : d'une part, un réalisme singulier, qui ne recule devant aucun détail ; de l'autre, les périphrases et les tours destinés à ennoblir ces récits bizarres, à en rehausser le ton, et à en écarter le ridicule ; les précautions oratoires pour faire accepter ces détails extraordinaires par un auditoire mondain, prompt à l'ironie, à la moquerie ; ou plutôt pour les lui imposer d'autorité, en paraissant mettre ce langage d'un réalisme si étonnant au-dessus des splendeurs de l'art oratoire le plus sublime. « Je me plais, dit-il, à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates ; elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrais ne parler plus que ce langage. »

En un mot, cette Oraison de la princesse palatine est, non la plus belle, mais la plus curieuse de toutes. Romanesque dans sa première partie consacrée aux commencements de la vie d'Anne de

Gonzague, d'abord au couvent, — c'est l'*andante* de cette symphonie littéraire, — ensuite dans le monde, c'est le *scherzo*, — ce discours nous présente, dans la partie suivante, des analyses morales pleines de finesse et de profondeur, comme celle de la Cour ; des peintures historiques d'une touche éclatante, comme celle de la Fronde ; — ou encore, le portrait de Charles-Gustave, dans le style des prophètes : « Charles-Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle ? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain ? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits, que pour fuir devant le vainqueur. » Dans le *finale*, ce sont des visions, des rêves mystiques, d'une naïveté, d'une familiarité analogue aux paraboles de l'Évangile, et que le grand orateur mêle hardiment au tissu de son discours. Cela est étrange, bizarre, presque enfantin par moments, à ce qu'il semble, du moins aux yeux de ceux qui n'apporteraient pas à cette lecture les sentiments convenables, et qui ne se placeraient pas au point de vue où l'on doit se placer. Mais, en tout cas, même à des esprits désintéressés et indépendants. cela présente une physionomie unique en son genre, comme l'Oraison funèbre de Madame dans le sien.

Cela nous amène à remarquer en terminant que, jusqu'ici, pas une des Oraisons funèbres que nous avons étudiées ne ressemble aux autres. J'achèverai, à la prochaine leçon, de faire voir la même variété dans chacune des deux qui nous restent, celle du Chancelier Michel Le Tellier et celle du Grand Condé.

SEPTIÈME LEÇON

BOSSUET

IV

ORAISON DU CHANCELIER MICHEL LE TELLIER. — ORAISON DE LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ.

I

Bossuet est un évêque politique. Il écrit, à l'usage de la monarchie absolue, la *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*, où il dit aux rois qu'ils sont les représentants de Dieu sur la terre : « Vous êtes des Dieux, » *Vos Dii estis*, et que, par conséquent, si la puissance des rois est divine, ils doivent la consacrer à Dieu et à son Église.

Toutefois, le précepteur du Dauphin de France rédige, en 1682, la célèbre *Déclaration du Clergé* contenant les quatre articles qui sont comme la

Charte de l'Église Gallicane, par lesquels le Roi et l'État sont garantis contre les entreprises de la Papauté[1].

Ainsi, après avoir établi sur l'Écriture sainte le droit divin des rois, l'évêque français met tout son soin et tout son zèle à affermir la puissance royale contre les ambitions possibles de la puissance romaine.

Le Roi, de son côté, soutiendra cette puissance ecclésiastique en tant qu'elle se subordonnera aux lois de l'État et à l'indépendance nationale; il prêtera son bras à l'orthodoxie contre l'hérésie. Le Roi et l'Évêque, dans ce système, sont, pour employer l'expression du poète, « les deux moitiés de Dieu ».

Aussi avec quel enthousiasme cet évêque va-t-il célébrer le Chancelier de France, qui a rédigé et signé la Révocation de l'Édit de Nantes !

Michel Le Tellier, d'ailleurs, avait été un des premiers auteurs de l'élévation de Bossuet. C'était son fils, l'archevêque de Reims, qui l'avait sacré évêque de Meaux, après lui avoir rendu, dans sa jeunesse,

1. Voici le résumé de ces quatre articles :

1° Le Pape ne peut rien sur le temporel (c'est-à-dire ni sur les terres ou les biens, ni sur les choses de l'ordre laïque et de l'État) ;

2° Il ne peut rien contre les décisions des conciles (c'est-à-dire qu'il n'est pas infaillible par lui-même);

3° Il ne peut rien contre les libertés des Églises nationales ;

4° Celles de ses décisions qui ne sont pas sanctionnées par l'Église peuvent être réformées.

un service très important à l'occasion d'un procès pour le prieuré de Gassicourt [1].

Lorsque le Chancelier Le Tellier mourut, l'archevêque de Reims exprima à l'évêque de Meaux le désir d'entendre prononcer par lui l'Oraison funèbre de son père : Bossuet, en acceptant ce devoir, s'acquitta envers le père et envers le fils.

Bossuet, dès sa jeunesse, par ses prédications à Metz, avait ramené à la Foi catholique nombre de dissidents. Ce n'avait pas été sans soutenir des luttes ardentes. Une, entre autres, avait fait grand bruit. Le pasteur le plus renommé des Protestants de cette ville, Paul Ferry, ayant publié un *Catéchisme* où il soutenait que, depuis la Réforme, on ne pouvait plus être sauvé dans la religion romaine, l'abbé Bossuet écrivit, en 1665, une *Réfutation* de ce Catéchisme, et cela avec assez de modération pour se faire un ami du ministre même dont il voulait renverser l'ouvrage. Plus tard, par un autre livre, *Exposition de la Foi catholique*, il détacha de la religion réformée plusieurs personnes de la Cour; notamment mademoiselle de Duras, nièce de Turenne. Cette conversion, commencée par un livre, fut achevée par une conférence de Bossuet

1. M. Floquet, dans ses *Études sur la Vie de Bossuet* (Tome II, pages 96 à 117, Paris, Firmin Didot, 1855) donne, au sujet de cette affaire, de curieux détails. On en trouvera l'abrégé à la fin du volume, à l'*Appendice III*.

avec le ministre Claude, que tout le monde regardait comme un antagoniste digne de lui, et sur lequel il l'emporta. Il eut la gloire, en 1668, de convertir Turenne lui-même. On fut si joyeux à Rome de ce grand événement, que l'on voulut le faire cardinal. Qui ? Bossuet ? Non, Turenne. Il y avait des cardinaux laïques, par exemple Mazarin. Il y en a encore de nos jours, par exemple Antonelli [1]. Turenne eut le bon sens de refuser, — « toute sa vie jusqu'à ce jour, dit-il dans sa réponse, ayant été consacrée à des soins d'une nature si différente ».

Poursuivant sa lutte contre le Protestantisme, Bossuet publiera, en 1688, l'*Histoire des Variations des Églises protestantes*, littérairement la plus remarquable de ses œuvres de controverse, où se trouvent des portraits brillants, sinon fidèles, des principaux chefs de la Réforme, et qui est un modèle de polémique passionnée.

La révocation de l'Édit de Nantes, lorsqu'elle survint, était donc bien selon les sentiments et les vœux de notre évêque; mais j'ai hâte de dire, contrairement à un préjugé répandu, qu'il n'avait pas coopéré autrement à cette mesure funeste [2]. Et, après la mort de Louvois, qui en avait été le plus ardent promoteur, lorsque le Roi fit donner aux commandants et intendants des provinces de nou-

1. Pas absolument laïques pourtant: car ils ne peuvent se marier sans renoncer au cardinalat.

2. Madame de Maintenon pas davantage.

veaux ordres pour en adoucir les rigueurs, ce fut Bossuet qui fut chargé de rédiger ces nouvelles instructions. Nous aurons à voir, toutefois, quelle fut la mesure de ces adoucissements, et combien ils étaient encore cruels.

Il était nécessaire de rappeler ces faits avant de vous parler de l'Oraison funèbre de Michel Le Tellier. Elle fut prononcée à Paris, dans l'église Saint-Gervais, le 25 janvier 1686. Bossuet, naturellement, n'a que des éloges pour le Chancelier exécuteur des volontés de l'Église, qui, en abolissant l'Édit de tolérance religieuse et en bannissant les ministres protestants, se flatte d'avoir exterminé l'hérésie. Il y a là des pages animées du plus sincère fanatisme, — du plus antipathique à l'esprit moderne, mais aussi du plus éloquent : car c'est la passion qui fait l'éloquence. — Je ne peux les citer qu'en partie, et je le regrette, parce que l'ampleur même des développements est ici caractéristique, et marque l'abondance de cœur avec laquelle l'évêque de Meaux célèbre ce coup formidable. En voici seulement un ou deux passages :

« Mais, ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus m'obligent à recommander plus que toutes choses, ce sont les droits sacrés de cette Église... Qu'elle est forte, cette Église ! et que redoutable est le glaive que le

Fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le double tranchant... »

Cette précaution oratoire ne laisse pas d'étonner un peu, au moment où l'orateur va précisément montrer le contraire, en célébrant les persécutions accomplies, à la demande de l'Église, par le bras séculier et le glaive de la loi, glaive très réel, dont les coups secondent ceux du glaive spirituel ! Mais il intervertit les rôles : c'est l'Église qui est persécutée. Suivez bien ce curieux enchaînement de pensées : « Elle (l'Église) est fille du Tout-Puissant ; mais son père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs ; et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissée ?... Semblable à une épouse désolée [1], l'Église ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée est dans sa bouche ; enfin elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes ; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage [2]. »

Et alors, vous entendez, il faut bien qu'elle se défende... J'abrège la suite : Heureusement, « un

1. Sens étymologique latin : *laissée seule*, abandonnée.

2. D'y mettre obstacle, de lui barrer le chemin, de l'obstruer.

Roi zélé pour l'Église » vient à son secours; « son sage et intelligent Chancelier seconde ses désirs. Sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code, favorable à l'Épiscopat... Ame pieuse du sage Michel Le Tellier, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnaissance, de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices pour votre repos ceux qu'il offrait pour une vie si précieuse! »

Ce *grand ouvrage*, — veuillez le remarquer, — n'est que fort *avancé;* il n'est pas achevé. « Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église... Hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose... Touchés de tant de merveilles [1], épanchons nos cœurs sur la piété de Louis! poussons jusqu'au ciel nos acclamations! et disons à ce nouveau Constantin, à

1. Quelles sont ces merveilles? Le voici. Par suite de la révocation de l'Édit de Nantes, près de cent mille Français furent forcés de s'exiler. Basnage, écrivain protestant, dit: 3 ou 400,000. — La Martinière, également protestant, dit: 300,000. — Larrey, aussi protestant, réduit ce nombre à 200,000. — Le duc de Bourgogne, dans un Mémoire qu'il fit dresser, dit: 67,732. — Mais celui-ci a dû atténuer, comme les autres ont pu exagérer. — Au surplus, Louis XIV, loin de bannir les protestants, essayait de les retenir. Les ministres seuls de la religion protestante, qui se refusaient à abjurer, étaient bannis.

ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le Concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la Foi ; vous avez ex-
» terminé les hérétiques [1] ; c'est le digne ouvrage de
» votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous
» l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette mer-
» veille. Roi du Ciel, conservez le Roi de la Terre !
» c'est le vœu des Églises, c'est le vœu des Évêques. »

Quel lyrisme ! quels cris de joie de l'orthodoxie et de la théocratie triomphante ! C'est le fanatisme dans tout son éclat et dans son rayonnement. On croit entendre, au quatrième acte des *Huguenots*, le chant frénétique de la bénédiction des poignards. Et, en effet, c'en est la suite : la révocation de l'Édit de Nantes, n'est-ce pas la reprise, en plein dix-septième siècle, de la Saint-Barthélemy ? La seule différence est qu'au seizième la Saint-Barthélemy procéda uniquement par le massacre, et que cette reprise, au siècle suivant, fut tour à tour violente et hypo-

1. Il est à propos de remarquer que le mot *exterminer*, dans son sens étymologique, EXTERMINARE, signifiait seulement *bannir*, expulser, envoyer *hors des frontières*, EX TERMINIS. Mais les moyens qu'on employait pour bannir étaient parfois si violents, et le bannissement lui-même est une si douloureuse suspension de la vie, que de ce premier sens est venu le second : *faire périr*, *anéantir*. Il est juste, toutefois, de ne pas se méprendre sur la signification exacte que Bossuet attachait à ce mot qui, pour lui, n'avait que son sens latin. Et le texte de l'Édit que nous allons citer tout à l'heure montrera un sens conforme. Il ne faut pas exagérer; la réalité, sans qu'on y ajoute rien, reste assez horrible.

crite. Pour s'en convaincre, il suffit de relire la correspondance des Évêques et des Intendants. Par exemple, l'Intendant de Mautauban, M. Legendre, écrit à Bossuet : « Je trouvai d'abord beaucoup d'opiniâtres, qui ne voulaient entendre parler ni de messe, ni d'instruction ; je leur représentai qu'après avoir épuisé les voies de douceur, le Roi serait obligé de faire sur eux des exemples de sévérité, s'ils ne se mettaient à la raison. Dieu a touché leur cœur : ils se sont tous déterminés par la douceur à venir à la messe. — Il faudra établir l'uniformité dans les provinces voisines et dans tout le royaume, afin que nos jeunes plantes ne puissent pas se plaindre que l'on cultive leur terre, pendant que l'on néglige celle de leurs voisins. » Ce dernier trait est-il assez joli ? il ressemble à une ironie. Ainsi, suivant ce bon M. Legendre, faisant sa cour au tout-puissant évêque, c'est pour ne point faire de jaloux qu'il faut bêcher également tout le monde.

Bossuet conseille comme un bon moyen pour convertir les Réformés, toujours en douceur, de leur enlever leurs enfants : « On pourrait, dit-il, les contraindre aux instructions ; mais, selon les connaissances que j'ai, cela n'avancera guère ; et je crois qu'il faudra se réduire à trois choses : l'une, de les obliger d'envoyer leurs enfants aux écoles ; faute de quoi, chercher les moyens de les leur ôter ; l'autre, de demeurer fermes sur les

mariages[1]; la dernière de prendre un grand soin de connaître en particulier ceux de qui on peut bien espérer. »

Dans une autre lettre, Bossuet suggère l'idée d'infliger des amendes à ceux qui ne vont pas à la messe, mais sans dire que ce soit pour cela : « N'aurait-on pas raison de réduire par de petites amendes ces gens-là, qui ne se conduisent que par leur intérêt, non pas précisément parce qu'ils n'assistent pas à la messe, mais parce qu'ils ne pratiquent pas les exercices de la Religion catholique ? »

Que dit, au surplus, le texte même de l'Acte qui révoque le sage et bienfaisant Édit de Henri IV, En voici quelques articles :

... « Défendons à nos sujets de la Religion prétendue Réformée, de plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite Religion en aucun lieu, *en aucune maison particulière*, sous quelque prétexte que ce puisse être.

» Enjoignons à tous ministres de ladite Religion prétendue Réformée, qui ne voudront pas se convertir et embrasser la Religion catholique, apostolique et romaine, de sortir de notre royaume

1. C'est-à-dire de ne pas autoriser les mariages mixtes, entre Protestants et Catholiques, et même de ne plus reconnaître comme valables, à partir de la Révocation, les mariages entre Protestants.

et des terres de notre obéissance, quinze jours après la publication de notre présent Édit, sans pouvoir y séjourner au delà ; ni, pendant ledit temps de quinzaine, faire aucun prêche, exhortation, ni autre fonction, — *à peine des galères*.

» Voulons que ceux desdits ministres qui se convertiront continuent à jouir, leur vie durant, et leurs veuves après leur décès, tandis qu'elles seront en viduité [1], des mêmes exemptions de taille et de logements de gens de guerre, dont ils ont joui pendant qu'ils faisaient la fonction de ministre; et, en outre, nous ferons payer auxdits ministres, aussi leur vie durant, une pension qui sera d'un tiers plus forte que les appointements qu'ils touchaient comme ministres ; de la moitié de laquelle pension leurs femmes jouiront aussi après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité.

» A l'égard des enfants qui naîtront de Ceux de ladite Religion prétendue Réformée, voulons qu'ils soient dorénavant baptisés par les curés des paroisses ; enjoignons aux pères et mères de les envoyer aux églises à cet effet, — à peine de cinq cents livres d'amende, et de plus grandes, s'il y échet [2] ; et seront ensuite les enfants élevés en la Religion catholique, apostolique et romaine; à quoi

1. Veuvage.

2. Si c'est le cas, s'il y a lieu, par quelque circonstance aggravante.

nous enjoignons bien expressément aux juges des lieux de tenir la main. »

Mais, si les pasteurs doivent sortir du royaume à moins de se convertir, les ouailles doivent rester, et avec elles on n'emploie que les voies dites de douceur, vous savez lesquelles : dragonnades, logement des gens de guerre, confiscations, galères, enfants ôtés, ou baptisés de force.

« Faisons très expresses et itératives défenses à tous nos sujets de ladite Religion prétendue Réformée de sortir, eux, leurs femmes et enfants, de notre dit royaume, pays et terres de notre obéissance, ni d'y transporter[1] leurs biens et effets, *sous peine*, pour les hommes, *des galères*; et de *confiscation de corps et de biens* pour les femmes.

» Pourront, au surplus, lesdites personnes, en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer, comme les autres demeurer dans les lieux et villes, et y continuer leur commerce et jouir de leurs biens sans pouvoir être troublés et empêchés sous prétexte de ladite Religion prétendue Réformée, à condition de ne point faire d'exercices, ni s'assembler sous prétexte de prières ou de culte, de quelque nature qu'il soit, — sous les peines ci-dessus *de corps et de biens*. »

Colbert ayant résolu d'avoir cent galères sur la Méditerranée, et sur chacune d'elles cent rameurs,

1. D'un lieu à un autre, dans le royaume même.

on prenait des hommes partout où l'on pouvait, parmi les faux-saulniers [1] ou parmi les mutins ; mais, cela ne suffisant pas, on y ajouta tantôt des condamnés, tantôt des huguenots : nous le voyons dans les lettres des intendants et des magistrats à ce ministre. Pello, intendant du Poitou, lui dit, le 4 janvier 1662 : « J'écrirai aux officiers des Présidiaux et autres sièges de mon département, afin qu'ils condamnent le plus qu'ils pourront les criminels aux galères. » — De Fortia, autre Intendant, écrit à Colbert, le 16 avril 1662 : « Cette lettre sera seulement pour vous informer de ce que j'ai fait pour l'exécution de la volonté du Roi, pour le regard des criminels [2] que Sa Majesté désire être condamnés aux galères, afin de rétablir ce corps qui est nécessaire à l'État. » — Fontac, procureur général au Parlement de Bordeaux, lui écrit aussi : « Je ne vous saurais exprimer la joie que j'ai eue d'apprendre que Sa Majesté a agréé le soin que j'ai pris d'augmenter le nombre des forçats de ses galères. » — Le chevalier De Gout écrit au même ministre, le 22 juin de la même année : « J'ai un bon forçat, que j'ai fait condamner à ce Parlement, que j'envoyerai [3] à Toulon ; et, si je puis

1. Ceux qui faisaient la fraude ou contrebande du sel, en éludant de payer les droits.

2. En ce qui regarde les criminels.

3. C'était la forme régulière ; elle s'est altérée par une prononciation affectée, qui a entraîné une fausse orthographe. Et le barbarisme a passé en usage.

attraper encore deux huguenots, qui ont fait les insolents à la Fête-Dieu, je les envoyerai de compagnie. »

Ces faits montrent dans quelle mesure se combinaient la violence et l'hypocrisie. Les gens qui agissaient ainsi croyaient bien faire, et n'avaient pas conscience de leur cruauté. Les subordonnés faisaient du zèle pour mériter la faveur des puissants ; ceux-ci croyaient être agréables à Dieu, en travaillant pour la vraie Foi contre l'erreur. Bossuet, très honnête homme et catholique très sincère, d'un caractère doux dans la vie privée, à ce que l'on dit, mais toujours assez dominateur à ce que je pense, Bossuet, était très dur, comme évêque, tout en ne cessant de recommander les moyens de persuasion. Mais vous venez de voir jusqu'où allaient ces moyens-là.

Il croyait cependant détester la cruauté. Dans les thèmes d'histoire de France qu'il composait pour le Dauphin, il stigmatise le massacre de la Saint-Barthélemy et la folie furieuse de Charles IX. « Nous devons faire remarquer, dit le cardinal de Bausset, que, dans le manuscrit original de ces thèmes de monseigneur le Dauphin, le récit de la Saint-Barthélemy se trouve entièrement écrit de la main de Bossuet; il avait voulu se réserver à lui-même la pénible tâche de retracer cette exécrable tragédie dans toute son horreur. Jamais on n'a répandu des couleurs plus sombres et plus effrayantes sur cette nuit épouvantable, où l'on vit

un roi et les chefs les plus distingués d'une nation généreuse tremper leurs mains dans le sang, donner à un peuple enivré de fureur le signal d'un massacre général, et repaître leur regards du spectacle des cadavres amoncelés sous les fenêtres du palais des rois. Jamais on n'a peint avec plus de vérité un roi faible et furieux, ne reculant d'abord à l'aspect du crime que pour s'y enfoncer avec plus de férocité. Personne n'a condamné avec une plus profonde indignation la mémoire de cette reine, qui n'eut d'habileté que pour tout bouleverser et tout détruire, et qui se jouait avec les assassinats comme avec les apprêts d'une fête; et, lorsqu'on voit ensuite Bossuet terminer cet horrible récit par ces seules lignes : « La manière dont Charles IX » mourut fut étrange. Il eut des convulsions qui » causaient de l'horreur, et, les pores s'étant ouverts » par des mouvements si violents, le sang lui sortait » de toutes parts. On ne manqua pas de remarquer » *que c'était avec justice qu'on voyait nager dans son* » *propre sang un prince qui avait si cruellement* » *répandu celui de ses sujets. Telle fut la fin de* » *Charles IX, à l'âge de vingt-quatre ans* » ; on sent que l'écrivain a voulu, par ce terrible exemple, apprendre aux rois que la vengeance du ciel n'attend pas toujours les temps de la justice éternelle [1]. »

1. Le cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, livre IV. — Remarquons seulement que ce passage de Bossuet n'a pas été imprimé de son vivant.

Bossuet n'était donc point cruel d'intention ; il était impitoyable de fait, tout en ne laissant passer aucune occasion de recommander la douceur. La foi profonde est aisément intolérante. Dans son Sermon *sur les Devoirs des Rois*, il dit expressément : « Le premier, et le plus connu, des devoirs des rois, c'est d'exterminer[1] les blasphémateurs... Sire, un regard de votre face sur ces blasphémateurs et sur ces impies, afin qu'ils n'osent paraître et qu'on voye s'accomplir en votre règne ce qu'a prédit le prophète Amos : « que la table des libertins » sera renversée », *auferetur factio lascivientium* ; et ce mot du roi Salomon : « Un roi sage dissipe » les impies ; et les voûtes des prisons deviennent » leurs demeures », *dissipat impios rex sapiens, et incurvat super eos fornicem*, sans égard ni aux conditions, ni aux personnes : car il faut un châtiment rigoureux à une telle insolence. »

Au reste, ne perdons pas de vue qu'en ces temps malheureux l'intolérance était égale dans l'un et dans l'autre parti. Si Louis XIV bannissait les pasteurs protestants qui se refusaient à abjurer, les gouvernements protestants bannissaient de même les pasteurs catholiques. L'intolérance et le fanatisme étaient partout[2]. En Angleterre, tout prêtre

1. Voir, sur le mot *exterminer*, la note ci-dessus p. 234.
2. Voir le cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, p. 582, in-8o.

catholique convaincu d'avoir célébré la messe encourait l'emprisonnement perpétuel : et, pour que la loi ne demeurât pas lettre morte, une prime de cent livres sterling était le salaire du dénonciateur; un catholique n'était pas admis dans les établissements d'instruction ; un catholique ne pouvait pas posséder un cheval qui valût plus de cinq livres ; un catholique ne pouvait ni avoir accès aux fonctions publiques, civiles ou militaires, ni enseigner, ni plaider ; on pouvait le sommer ou de renoncer à sa religion ou de quitter l'Angleterre ; et, s'il n'obéissait pas, ou qu'il rentrât un jour, la mort [1]. Les adversaires de Bossuet, les Saurin et les Jurieu, s'emportaient également contre l'esprit philosophique de Bayle, et affirmaient contre celui-ci que les princes ont le devoir de maintenir la pureté de la Foi en se servant de leur autorité pour réprimer les sectes dissidentes. N'est-ce pas la même doctrine que celle de Bossuet ? Aussi, quand on prétend que la Réforme s'est faite au nom de la liberté de conscience ou du libre examen, on énonce une thèse absolument contraire aux faits. Un pasteur protestant libéral de nos jours [2] le reconnaît et le démontre avec autant de sincérité que de justesse. « La préten-

1. Voir Ferdinand Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1884.

2. M. Bersier.

tion des Réformateurs était d'avoir retrouvé la vérité chrétienne et de la substituer partout aux erreurs de l'Église romaine. Or, comme, à leurs yeux, le magistrat était armé pour défendre cette vérité, ils enseignaient qu'il pouvait et devait le faire par la force... Quand on veut juger le seizième siècle avec quelque justice, il faut reconnaître loyalement que l'intolérance fut alors l'erreur de tous les partis. »

Luther, quelle que fût son intelligence, était un moine fanatique; et, quant à Calvin, il a bien fait voir que son intolérance ne le cédait en rien à celle des catholiques les plus implacables. Pour l'un ni pour l'autre il ne s'agissait ni de tolérance religieuse, ni de liberté de penser. Un libre penseur eût été brûlé en ce temps-là par les protestants, s'il ne l'eût pas été par les catholiques. Voilà la vérité.

Aimons donc la pensée pour elle-même. La supériorité de l'antiquité sur le moyen âge, c'est qu'elle n'a pas connu les guerres de religion. La morale désintéressée unit les hommes, le fanatisme théologique les pousse à se haïr et à s'entr'égorger.

Bossuet dit encore dans une lettre : « Je déclare que je suis et que j'ai toujours été du sentiment, premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église

catholique ; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église, qui non seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes. »

Alors, que devient *le glaive* purement *spirituel* dont on nous parlait tout à l'heure, « et dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le double tranchant » ? Ici, c'est bien du glaive temporel qu'il s'agit, pour venir en aide à l'autre ; l'évêque de Meaux déclare et proclame hautement que l'Église, toutes les fois qu'elle l'a pu, a toujours professé cette doctrine qu'il fallait contraindre par tous les moyens les hérétiques. Comment donc accepter ces douces métaphores « d'épouse désolée » et de « tourterelle délaissée » qui ne fait que gémir « en recueillant les enfants de Dieu sous ses ailes »? Nous sommes bien forcés de reconnaître que, sous ces images poétiques, c'est l'orthodoxie inflexible qui poursuit son dessein. Il s'agit de faire en sorte que les huguenots, échappés à la première Saint-Barthélemy, n'échappent point à la seconde. Seulement, au lieu d'une Saint-Barthélemy sanglante, c'est une Saint-Barthélemy sèche.

Le Roi croyait continuer la politique de Richelieu, qui n'avait plus de raison d'être, parce que l'œuvre du Cardinal, en ce qui regardait les Protestants, était achevée. L'évêque, de son côté, pratiquait la

maxime : « Hors de l'Église, point de salut. » Tous deux étaient de bonne foi. C'est la circonstance atténuante de leur dureté ; c'en est l'explication, non l'excuse. « Sauver les gens malgré eux, dit Horace, c'est la même chose que les tuer. »

Invitum qui servat, idem facit occidenti.

Que de monde, aujourd'hui encore, ne comprend pas une vérité si évidente ! — Il y a, pour un homme sincère, deux devoirs capitaux : le premier est de propager ce qu'il croit être la vérité ; le second est de respecter la liberté de conscience d'autrui, comme il entend être respecté dans la sienne. La balance, l'équilibre instable, l'alternative perpétuelle entre ces deux devoirs, est une des difficultés de la vie pour les esprits droits et justes. Combien de gens, par horreur du fanatisme théologique, se laissent emporter à un fanatisme en sens inverse, soi-disant libre penseur ! Celui-ci n'est pas moins détestable que l'autre, et il est bien plus ridicule, par les termes mêmes. Si l'excès du prosélytisme, au nom de n'importe quelle doctrine, est une tyrannie, quelle tyrannie encore plus insupportable, et absurde entre toutes, que celle qui s'exerce au nom de la liberté !

J'achève en deux mots ce qui regarde l'Oraison funèbre de Michel Le Tellier. Sa mort chrétienne est le sujet de la péroraison. Le prédicateur y rattache la parabole évangélique du Bon et du Mau-

vais Riche, pour louer son héros de n'avoir fait qu'un bon usage des biens de ce monde, et d'avoir « quitté sans peine » à la mort « ce qu'il avait acquis sans empressement » pendant sa vie... « Comptons comme un pur néant tout ce qui finit... Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira solidement établie? Qui ne voit, mes frères, combien vaines, combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort! Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière. Ah! si, quelques générations, que dis-je! si, quelques années après votre mort, vous redeveniez hommes, — oubliés au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie [1], et votre prévoyance trompée, dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil?.. »

Ainsi, « ces secondes vies » ne sont rien; la vie éternelle seule est quelque chose. Et les vertus de Le Tellier « ont fait, du jour de sa mort, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie. »

1. Sens latin: évaporée, comme un parfum qui s'est envolé.

II

Je passe à l'Oraison funèbre du grand Condé, qui est la dernière, et une des trois plus belles : celle de la Reine d'Angleterre et celle de sa fille sont les deux autres.

Monsieur le Prince, quoique sa santé fût altérée, avait quitté subitement Chantilly le 6 novembre 1686, pour aller à Fontainebleau donner lui-même des soins à sa petite-fille la duchesse de Bourbon, malade de la variole. Ce fut là qu'il mourut, le 11 décembre. Louis XIV, ne se souvenant que de ses services, voulut honorer par la pompe la plus magnifique la mort d'un prince dont la vie avait eu tant d'éclat. Tous les évêques et toutes les compagnies souveraines eurent ordre d'assister au service dans Notre-Dame de Paris, dont la décoration funèbre eut quelque chose d'extraordinaire et d'inusité. Le *Mercure de France* en donna une description détaillée. Le catafalque, outre les figures et les milliers de cierges, portait diverses inscriptions et devises du Père Ménétrier, jésuite, qui avait un talent particulier pour ce genre de composition. Bossuet fut choisi pour prononcer le discours. C'était

le 10 mars 1687. Il était dans sa soixantième année. Il y en avait trente-neuf que le jeune vainqueur de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingue avait daigné assister à la thèse de l'étudiant en théologie, et en avait agréé l'hommage. De ce jour datait la sympathie mutuelle dont la mort seule venait de rompre le lien.

L'orateur fait de son héros un portrait un peu idéalisé, sans doute, mais vrai du côté par où il le montre, et digne du modèle et du peintre. Condé, fixé à Chantilly depuis 1680, peu de temps après la mort de sa sœur la duchesse de Longueville, avait souvent reçu Bossuet en cette noble et poétique retraite, « dans ces superbes allées, au bruit de ces eaux jaillissantes qui ne se taisaient ni jour, ni nuit ». Il avait maintes fois échangé avec lui des témoignages d'amitié[1]. Ces deux grands hommes s'écrivaient de temps en temps; on a quelques-unes de leurs lettres. Il y en a une où l'on voit la simplicité de leurs relations. Apparemment, l'évêque de Meaux ayant été charmé de « ces eaux jaillissantes » de Chantilly, le Prince avait mis l'ouvrier à sa disposition pour lui établir quelques jets d'eau dans le bassin du jardin de l'évêché; la bonhomie

1. Condé, peu après son retour en France, avait marié frère aîné de Bossuet avec Renée de Gauréan du Mont, fille d'un de ses braves et fidèles compagnons d'armes. Il fut parrain de leur fils aîné.

de ces deux vieux illustres vient mêler une note douce et charmante à l'admiration qu'ils inspirent. Le grand Condé répond donc au remerciement de Bossuet en ces termes :

« Chantilly, 10 septembre 1685.

» Je suis ravi que vous soyez content de mon fontenier *(sic)*... Gardez-le donc tant qu'il vous sera un peu utile, et n'ayez aucun scrupule là-dessus... »

Il me semble que le contraste de la bonhomie avec la grandeur ne nuit point à la majesté de l'Oraison funèbre où nous entrons.

L'ardeur guerrière du héros semble avoir passé dans l'esprit et dans le cœur de l'évêque, avec le feu des prophètes sacrés mêlé à sa propre flamme. Le mouvement de la composition et du style, la rapidité des descriptions, l'éclat des images, font revivre les exploits de ce nouveau Cid sous les yeux de la France qui le pleure. L'orateur nous entraîne sur ses pas dans la mêlée. « Le voyez-vous, ce conquérant, avec quelle rapidité il s'élève comme par bonds et ne touche pas à terre ? Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes, ni par précipices... »

Vous avez tous dans la mémoire, dès vos jeunes années, le récit de cette bataille de Rocroy, chef-

d'œuvre aussi justement célèbre que celui du combat de Salamine dans *les Perses* d'Eschyle, et celui de la défaite des Maures, de Corneille. Le duc d'Aumale a raconté à son tour, avec une précision brillante qui complète la page oratoire de Bossuet, cette charge de cavalerie, face et volte-face. Je me contente de rappeler la fin du récit de notre orateur, qui fait une modulation si belle et si pathétique : « Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes (espagnoles) et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces ! »

Le prédicateur n'exalte d'abord la gloire du héros que pour rabattre ensuite devant Dieu toute gloire humaine, et pour mettre en lumière le courage du chrétien, par-dessus celui du guerrier. Bien plus ! il croit nécessaire de subordonner à cette qualité de chrétien toutes les autres ; et, enfin, dans un passage étrange imité de saint Augustin, il sacrifie aux héros chrétiens tous les plus grands hommes venus avant l'ère nouvelle, non seulement Alexandre et César, mais Scipion, Marc-Aurèle, Socrate, qu'il met tous dans les Enfers. — Ici, il est indispensable de citer, et encore vous douterez de vos oreilles. Après avoir fait ressortir toutes les qualités de cœur et d'esprit

du prince de Condé, ses lumières et ses ouvertures sur toutes choses : « C'est de Dieu, dit-il, que viennent ces dons ; qui en doute ? Ces dons sont admirables, qui ne le voit pas? Mais, pour confondre l'esprit humain qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connaissance de Dieu, et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvait faire, si ce n'est Celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre? — Mais pourquoi les a-t-il faits? et quels étaient les desseins particuliers de cette Sagesse profonde qui jamais ne fait rien en vain? Écoutez la réponse de saint Augustin : « Il les a faits, nous dit-il, pour orner le siècle présent », *ut ordinem sæculi præsentis ornaret*. Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher? Mais, puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux. Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières de l'esprit, ces rayons

de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents ; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée des hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle : qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent ? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs ? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne voulait que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'aurait osé espérer : il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques ; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelques récompenses à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une, convenable à leurs mérites comme à leurs désirs : il leur donne comme récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur ; conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes ; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher à quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares ; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvra-

ges, qui disputent avec le temps ; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom : voilà le digne prix de tant de travaux [1], et, dans le comble de leurs vœux, la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre ; saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez ! Dieu, qui punit leur orgueil *dans les Enfers*, « ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire » tant désirée ; et, vains, ils ont reçu une récom- » pense aussi vaine que leurs désirs », *receperunt mercedem suam, vani vanam.* — Il n'en sera pas ainsi de notre grand Prince... »

Quelle que puisse être l'autorité de saint Augustin et de Bossuet, quelque beau que soit ce fleuve d'éloquence, n'est-ce pas là une idée bien étrange? Laissons de côté la question des Enfers; mais quoi! les hommes les plus sages et les meilleurs, un Marc-Aurèle, un Socrate, ce maître du divin Platon, dont la morale a mérité d'être appelée la préface de l'Évangile, quoi! ces grands hommes, ces belles âmes, ces généreux esprits, réprouvés à jamais! Et pour quel crime? Uniquement parce qu'ils sont venus au monde avant Jésus-Christ, et qu'ils ont été grands sans son secours? En vérité,

1. Cf, la péroraison du discours précédent, sur Michel Le Tellier, p. 24

quel est l'esprit impartial qui pourra supporter une pareille idée? Ne semble-t-il pas, au contraire, qu'ils n'en ont que plus de mérite?

Au reste, vous vous rappelez que Bossuet, dans ses *Réflexions sur la Comédie*, n'hésite pas à mettre aussi dans les Enfers Molière lui-même, ce grand cœur, en lui appliquant bien étrangement un mot de l'Évangile : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! »

Tout ce développement démontre une fois de plus ce que nous avons promis de mettre en lumière, à savoir que, sous une forme splendide, il arrive souvent, dans Bossuet comme dans Pascal, que le fond des idées choque la raison et blesse l'humanité.

Ne pouvant taire absolument les égarements politiques du Prince de Condé à l'époque de la Fronde, l'orateur les enveloppe du voile d'or de son style : « Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du Roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la Régente; et, puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrais pouvoir me taire éternellement, jusqu'à cette fatale prison, il n'avait pas seulement songé qu'on pût rien attenter contre l'État; et, dans son plus grand crédit, s'il souhaitait d'obtenir des grâces, il sou-

haitait encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisait dire (je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur), il disait donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable [1]. « Hélas ! poursuivait-il, je ne respirais que » le service du Roi et la grandeur de l'État ! » On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné

1. Après la première Fronde, le traité de Rueil (11 mars 1649) ne fut qu'une paix boiteuse, une trêve armée. Condé, le sauveur de la Cour et de Mazarin, fit sonner bien haut ses services ; le Cardinal, loin de les reconnaître, ne fut pas plus tôt rentré dans Paris, qu'il essaya de le rendre odieux au peuple, comme auteur des maux qu'on avait soufferts. M. le Prince, alors, se retourne contre lui ; sa sœur, madame de Longueville, entre dans la lutte. Le Cardinal feint d'avoir peur : la Cour accorde que désormais on ne donnera plus de gouvernements ni d'emplois sans l'approbation de Condé, et qu'on lui rendra compte de toute l'administration des finances. Il semble alors s'accommoder, et consent au mariage du duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme, avec une des nièces de Mazarin. Mais bientôt, le Cardinal ayant en plusieurs points manqué de parole, M. le Prince retire la sienne. Ce fut le tour de Mazarin d'être désappointé et irrité : dès ce jour, l'emprisonnement de Condé fut résolu dans son esprit. Après plusieurs incidents provoqués pour brouiller irrévocablement M. le Prince avec les Frondeurs, le Cardinal fait son coup : le vainqueur de Rocroy, son frère Conti et le duc de Longueville, sont arrêtés au Palais-Royal, dans l'appartement de la Reine, et menés au fort de Vincennes. Dès ce moment, ils ne respirent plus que vengeance.

lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que, comme dans la gloire éternelle, les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus ; ainsi, en des fautes si sincèrement reconnues et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance (aveu) du Prince qui s'en repentit et la clémence du grand Roi qui les oublia. »

Lorsque Condé, rentré en France, s'était présenté devant Louis XIV pour désavouer ses égarements, le Roi lui avait fait bon accueil, se contentant de lui dire avec une piquante fierté : « Mon cousin, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté du dommage qu'à vous-même. »

Ce n'est qu'à la suite de cette époque néfaste que l'orateur place la victoire de Lens, « nom agréable à la France », et intéresse l'amour-propre du Roi à s'enorgueillir des fautes mêmes d'un Prince « qui sut garder son rang à la Maison de France sur celle d'Autriche, jusque dans Bruxelles ».

Pour achever l'expiation des erreurs dont l'histoire a pu conserver la trace, il montre avec un peu d'hyperbole « cette grande victime se sacrifiant au bien public », et s'oubliant elle-même au traité des Pyrénées, pour ne se ressouvenir que de ses

amis. Il ose même, de degré en degré, montrer au Roi et à la France dans le grand Condé « un Prince accompli, et avec ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute aux grandes vertus ». Voilà comme l'habileté du style sait tourner les choses, et les transformer si bien, que la défection n'est plus qu'un *malheur*, et qu'avoir porté les armes contre son pays et son Roi ne rend le Prince de Condé que plus *accompli*, en le marquant, comme on eût dit de nos jours, du sceau de la fatalité. Tels sont les prestiges de l'art oratoire. « Il y a, dit Sainte-Beuve, des tours de phrase qui créent des vraisemblances. »

Aussi est-ce *la parole* qui, dans tous les temps, mène le monde. Mais c'est la pensée qui crée la parole, et qui aussi lui prépare le terrain en le labourant à fond pour y faire entrer la lumière et l'air.

Avec bien de l'adresse encore, dans le parallèle de Condé et de Turenne, l'orateur trouve moyen d'être juste envers celui-ci et de l'élever avec son propre héros au plus haut degré de gloire, en conservant cependant au grand Condé l'éclat et le prestige qui le distinguent à ses yeux, et qui plaisent à son imagination et à son cœur. Une lettre de Bussy à madame de Sévigné, du 31 mars 1687, montre combien il eut de mérite à louer ainsi Turenne, à un moment où la maison de Bouillon venait d'être enveloppée dans une disgrâce générale.

Quand il arrive à la dernière partie de la vie du Prince de Condé, qui, après avoir échappé aux périls de tant de batailles, meurt dans son lit : « La Mort, dit-il, ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu, sous l'éclat de la Victoire, qu'elle montre seule. » Image charmante et spirituelle (un peu trop peut-être, diront quelques-uns), où l'éloquence de Bossuet est sœur de la poésie de Racine... « Tout retentissait de cris, tout fondait en larmes; le Prince seul n'était pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'asile où il s'était mis. » Le prédicateur développe avec effusion la fin chrétienne du héros. Puis, la péroraison pleine de grandeur, que tout le monde a dans la mémoire, « Venez, peuple, venez maintenant, »... couronne avec une magnificence un peu théâtrale, mais bien émouvante, cette splendide Oraison funèbre. Lui-même, à la fin, entre en scène, et disant un adieu suprême à l'illustre mort qui fut son ami : « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue : vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand Prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte : heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. »

C'est, en effet, cet éloge du grand Condé qui clôt la série des Oraisons funèbres de Bossuet. Dans les six que nous venons de parcourir, quelle incessante variété ! Chacun de ces discours est un type différent de beauté littéraire et oratoire ; chacun des personnages qui en fait le sujet est peint par un artiste de génie, qui mêle sa propre originalité à la physionomie du modèle.

J'ai dit et j'espère vous avoir montré que, si l'orateur connaît bien et emploie tous les procédés de l'art oratoire, et si le genre de l'oraison funèbre est par nature un genre d'apparat, comportant une certaine pompe et un certain faste, Bossuet cependant est tout le contraire d'un rhéteur, d'un phraseur banal. Si le fond est de tradition, de convention, et en général peu sympathique à l'esprit moderne, excepté pour la connaissance des hommes et l'expérience de la vie, la forme (je comprends toujours dans ce mot le sentiment, aussi bien que le style qui en jaillit) est neuve, créée, riche, éclatante ; unissant, comme celle de Pascal, la familiarité à la grandeur ; exprimant sans effort les idées les plus hautes avec la langue commune ; langue cependant profondément savante et latine, en même temps que populaire ; et oratoire et poétique tout à la fois ; exprimant toutes choses, les plus grandes et les plus petites, d'un air aisé, simple et majestueux, tantôt avec force, tantôt avec grâce.

Je n'ajoute plus que quelques mots pour mentionner seulement les autres discours de notre orateur.

Outre les *Sermons* et les *Oraisons funèbres*, il prononça un certain nombre de *Panégyriques* de Saints et de Saintes : entre autres, ceux de saint Paul, de sainte Thérèse, de saint Bernard. Ce dernier était de Dijon : Bossuet aimait en lui un compatriote. Ce genre, le Panégyrique des Saints, convient mieux que l'Oraison funèbre aux conditions de l'éloquence chrétienne, parce que l'éloge des mérites et des vertus des Bienheureux n'expose pas le prédicateur à embellir la vérité pour l'idéaliser. On connaît le mot de Saint-Simon disant, lorsque Vincent de Paul fut béatifié : « Pour moi, je ne pourrai jamais voir un Saint en M. Vincent, que j'ai vu tant de fois tricher au piquet. » Heureusement que, le plus souvent, on connaît très peu le fond de la légende qui sert de thème au panégyriste [1].

1. Un jour, à Gand, en 1863, à la suite d'un Congrès des Sciences sociales et le soir d'une grande fête nationale où Léopold Ier, comme tout le monde, avait loué à bride abattue, dans un grand speech, sur la place publique, le héros flamand van Artevelde, le Roi m'ayant fait l'honneur, après le banquet, de m'adresser la parole et de me dire obligeamment « que j'avais fait d'excellentes choses en Belgique », — allusion aux conférences, — je lui répondis que lui aussi avait fait, dans l'après-midi de ce jour, sur la Grande Place, une très jolie conférence, et très démocratique, à ce qu'il me semblait, en l'honneur du tribun populaire des Gantois. — « Oh! répondit le roi en souriant, c'est une histoire un peu ancienne, on ne sait pas bien ce qu'il y a de vrai. » — Il en est souvent de même au sujet de la vie des saints, du moins avant leur conversion à la piété et à la vertu. Cela facilite le panégyrique.

Entre tous les Panégyriques prononcés par Bossuet, celui de *saint Paul* est le plus célèbre. Il fut prêché à l'hôpital de la Salpêtrière, et au bénéfice de cet hôpital, qui venait d'être fondé, en 1657 ; Bossuet avait alors trente ans. Il est probable qu'il le retoucha plus tard, et à plusieurs reprises. Il saisit tout d'abord le sujet par le fond, entrant d'emblée dans le surnaturel. Paul est « d'autant plus puissant qu'il se sent plus faible » : c'est sa faiblesse qui fait sa force. En présence de la société grecque, si cultivée, si raffinée et si corrompue, il est l'apôtre sans art, d'une sagesse cachée, qui paraît folle aux yeux du monde, d'une sagesse incompréhensible, qui choque et qui scandalise ; et il n'y met ni fard ni artifice. « Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette parole rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes : il abattra aux pieds de Jésus-Christ la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome entendra sa voix : et, un jour, cette ville maîtresse se tiendra bien plus ho-

norée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron. — Et d'où vient cela, chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît à relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses Épîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements; qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. »

On pourrait appliquer à Bossuet lui-même plusieurs de ces choses qu'il dit de saint Paul, cette « auguste simplicité », cette puissance et cette vertu cachée, « qui ne persuade pas tant qu'elle captive », et enfin cette belle comparaison, développée avec une ampleur homérique : « De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine; ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du Ciel, d'où elle descend. »

HUITIÈME LEÇON

BOSSUET

V

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE

Le duc de Montausier avait été nommé *gouverneur* du Dauphin en septembre 1668; Périgny, qui en avait été nommé *précepteur* deux ans auparavant, mourut d'excès de travail le 1er septembre 1670; Bossuet fut choisi, le mois suivant, pour lui succéder, et cela par le Roi lui-même, entre de nombreux prétendants. Louis XIV, dans une lettre au cardinal Altieri, datée de Versailles, trois ans après, 9 mai 1673, dit : « Je l'ai choisi entre tous les prélats de mon royaume, pour lui confier l'instruction de mon fils. »

Le Roi avait connu et apprécié ce noble esprit par ses prédications. Bossuet venait de prononcer

les deux belles Oraisons de la reine d'Angleterre et de sa fille. Montausier avait proposé au Roi, pour remplacer Périgny, le savant Huet, qui n'était pas encore évêque, et qui ne fut nommé que *sous-précepteur*.

Bossuet, quelque touché qu'il fût d'un tel honneur, hésita cependant à l'accepter, et, tout en remerciant le Roi, lui représenta que, depuis un an déjà, il était nommé à l'évêché de Condom; qu'il venait de recevoir ses bulles à la fin de juin; qu'il était obligé, par le concile de Trente et par les lois du royaume, à se faire sacrer dans les trois mois et à résider dans son diocèse. Ces scrupules ne firent que redoubler le désir qu'avait le Roi de lui confier l'éducation et l'instruction de son fils. Sans presser le prélat, il lui donna quelques jours pour réfléchir. Bossuet consulta plusieurs curés et docteurs, qui levèrent ses scrupules et lui conseillèrent d'envoyer dans son évêché un fondé de pouvoirs pour plusieurs affaires pendantes, et de rester auprès du Dauphin, dans le poste de confiance dont le Roi l'avait honoré et où il pouvait rendre de bien plus grands services à l'Église que dans l'évêché de Condom. Le prélat accepta donc, et fut nommé précepteur le 5 septembre. Il envoya son fondé de pouvoirs et parent, l'abbé Hugues de Jannon, pour prendre possession en son nom de son diocèse. Comme le Roi tenait à ce que le précepteur du Dauphin fût un évêque, Monsieur de

Condom fut sacré à Pontoise, le 21 du même mois, en présence de l'assemblée générale du Clergé, tous les prélats étant fiers à bon droit de leur nouveau coopérateur. L'abbé de Fromentières, qui fut promu à l'évêché d'Aire dans la suite, prononça le sermon pour cette solennité. L'huile du sacre fut mise au front du nouvel évêque par le coadjuteur de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, fils du ministre. Par une sorte de convention tacite, Monsieur de Condom resta à Versailles, où son préceptorat le retenait. Éludant la règle ecclésiastique, il garda ainsi son évêché sans y résider, ni même y paraître jamais, se réservant apparemment la faculté d'aller l'occuper, dans le cas où il reconnaîtrait que son poste de précepteur ne lui conviendrait pas. Plus ou moins régulièrement, il administra le diocèse de Condom par correspondance pendant près de deux années; il y fit même tenir, au mois de juin 1671, un synode, et donner lecture d'ordonnances, préparées ou corrigées de sa main, mais qui ne furent pas sans faire naître quelques mécontentements et difficultés de la part de plusieurs chanoines présents à cette assemblée. L'évêque, par un mémoire au Roi, obtint gain de cause, mais donna sa démission de l'évêché de Condom en octobre ou novembre de la même année. Il y avait été nommé près de deux ans auparavant, en septembre 1669[1].

1. Il ne fut évêque de Meaux qu'en 1681.

Le Roi estima qu'il ne pouvait laisser le précepteur de son fils, et un évêque tel que Bossuet, dans un état de gêne et d'embarras, et lui donna pour dédommagement le prieuré de Plessis-Grimoult, près de Caen, bénéfice d'environ neuf mille livres, que délaissait le nouveau titulaire de Condom, Jacques de Matignon; puis, l'abbaye de Saint-Lucien, près de Beauvais, d'abord de vingt-deux et plus tard de vingt-cinq mille livres. Bossuet possédait déjà le prieuré de Gassicourt, près de Mantes, qui lui avait été longuement et cruellement disputé [1], et qui en valait six à huit mille. Cela le délivrait des préoccupations matérielles qui auraient gêné ses travaux. Ainsi l'explique-t-il avec une noble simplicité au maréchal de Bellefonds, qui, alors, retiré du monde et de la Cour, et correspondant souvent avec lui, avait cru devoir lui écrire, à l'occasion du second de ces bénéfices, une lettre apparemment assez quinteuse. Nous n'avons pas la lettre du maréchal, mais nous possédons la réponse du prélat, en date du 9 septembre 1672; elle est pleine de bon sens et on peut dire d'ingénuité, sans affectation d'aucune sorte. Le maréchal lui avait écrit sans doute qu'il ne lui faisait pas compliment de tant de bénéfices.

« Je commencerai ma réponse, dit Bossuet, par où vous avez commencé votre lettre du 28 août.

1. Voir l'APPENDICE III, à la fin du volume.

Je ne m'attends à aucun compliment sur les fortunes du monde, de ceux à qui Dieu a ouvert les yeux pour en découvrir la vanité. L'abbaye que le Roi m'a donnée me tire d'un embarras et d'un soin qui ne peut pas compatir [1] longtemps avec les pensées que je suis obligé d'avoir. N'ayez pas peur que j'augmente mondainement ma dépense : la table ne convient ni à mon état ni à mon humeur ; mes parents ne profiteront point du bien de l'Église. Je payerai mes dettes le plus tôt que je pourrai. Elles sont, pour la plupart, contractées pour des dépenses nécessaires même dans l'ordre ecclésiastique : ce sont des bulles, des ornements et autres choses de cette nature.

» Pour ce qui est des bénéfices, assurément ils sont destinés pour ceux qui servent l'Église. *Quand je n'aurai que ce qu'il faut pour soutenir mon état, je ne sais si je dois en avoir du scrupule.* Je ne veux pas aller au delà, et Dieu sait que je ne songe point à m'élever. Quand j'aurai achevé mon service ici [2], je suis prêt à me retirer sans peine, et à travailler aussi [3]..., si Dieu m'y appelle.

» *Quant à ce nécessaire pour soutenir son état, il est malaisé de le déterminer ici fort précisément,*

1. Être compatible.

2. A la Cour, comme précepteur du Dauphin.

3. Il y a peut-être ici un ou deux mots omis, qui sont représentés par le pronom *y* dans le membre de phrase suivant. Le mot *aussi* semble être une mauvaise leçon qui s'est glissée à la place d'un régime indirect.

à cause des dépenses imprévues. Je n'ai, que je sache, aucun attachement aux richesses, et je puis peut-être me passer de beaucoup de commodités ; mais je ne me sens pas encore assez habile pour trouver tout le nécessaire, si je n'avais que le nécessaire ; et je perdrais plus de la moitié de mon esprit, si j'étais à l'étroit dans mon domestique[1]. L'expérience me fera connaître de quoi je puis me passer : alors je prendrai ma résolution. Et je tâcherai de n'aller pas au jugement de Dieu avec une question problématique sur ma conscience.

» Je vous serai fort obligé de m'écrire souvent de la manière que vous avez fait. Ce n'était pas une chose possible de me tirer d'affaire par les moyens dont vous me parlez. Je tâcherai qu'à la fin[2] tout l'ordre de ma conduite tourne à édification pour l'Église. Je sais qu'on y a blâmé certaines choses[3], sans lesquelles je vois tous les jours que je n'y aurais fait aucun bien. J'aime la régularité ; mais il y a certains états où il est fort malaisé de la garder si étroite. Si un fond de bonne intention domine, tôt ou tard il y paraît dans la vie ; on ne peut pas tout faire d'abord. »

Ceux qui, d'après cette lettre, soupçonneraient

1. Dans le ménage de ma maison, *domus* en latin.

2. C'est-à-dire : au total, au bout du compte.

3. Apparemment les dettes dont il vient de parler, et dont il ne sut jamais entièrement s'affranchir, tant était grande sa négligence des soins matériels !

Bossuet d'être intéressé, je les soupçonnerais, moi, de ne rien entendre à la haute vie intellectuelle, ni même aux simples conditions du labeur de l'esprit; d'aimer, eux-mêmes, l'argent plus que le travail, et d'être plus avides des biens du monde que curieux des choses nobles et élevées.

Ce qui est plaisant, c'est que le maréchal de Bellefonds, qui croyait devoir morigéner Bossuet sur le cumul des bénéfices, pratiquait autant qu'il pouvait pour son propre usage ce qu'il blâmait chez son ami. Il avait reçu du Roi vingt-trois mille livres en 1666, trente mille en 1668, neuf mille en 1670 ; puis, à je ne sais plus quelles dates, une autre somme de douze mille trois cent cinquante-sept livres, une autre de dix mille livres, une autre de douze mille ; puis, en 1676, une pension de six mille livres ; et une autre de douze mille livres en 1692.

Le Dauphin, ayant été malade d'abord, ne put commencer à recevoir les leçons de Bossuet qu'au mois de décembre 1670, où il revint de Saint-Germain à Paris avec le Roi et la Reine.

Disciple peu digne d'un tel maître. Son manque d'attention et d'application faisaient qu'il ne profitait guère. Saint-Simon dit que « son intelligence était nulle; sans aucune sorte d'esprit, sans lumières ni connaissances quelconques, et radicalement incapable d'en acquérir; sans discernement; absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres ».

On a essayé de réfuter ce jugement passionné ; on n'y a pas réussi. M. Floquet a rassemblé tout ce qu'il a pu, pour en appeler : Bossuet, quelques mois après son entrée en fonctions, lors de sa réception à l'Académie française, se félicite « d'avoir à cultiver l'esprit le plus vif et le plus beau naturel du monde ». Mais on peut supposer qu'il ne connaissait pas encore très bien son élève, et que, ne demandant pas mieux que d'espérer, il lui faisait crédit. Plus tard, adressant au royal disciple un écrit sur l'inapplication, *de incogitantia*, il essaye de le corriger de ce défaut, qui menace de devenir une habitude et de rendre inutiles « les heureux dons qu'il a reçus de la nature », *præclaro natus ingenio*. M. Floquet allègue Pellisson, Rollin, Gerbais et quelques autres, comme ayant attesté aussi l'intelligence du Dauphin ; toutefois, ayant à choisir parmi « les plus exprès, les plus éclatants témoignages publics », il cite celui-ci d'un magistrat lettré, Le Gonz de Saint-Seine, conseiller au Parlement de Dijon, qui écrit dans son journal intime : « Monseigneur a beaucoup d'esprit, mais son esprit est caché. » Peut-être que Saint-Simon, dans un moment de bonne humeur, supposé qu'il en eût, se fût rallié à ce jugement ; lui-même ne dit-il pas ailleurs que Monseigneur avait, sinon de l'esprit, du moins quelque bon sens ? « Monseigneur avait du sens assez [1]. »

1. Il avait, en tout cas, des sentiments dignes de sa naissance, qu'il révéla au siège de Philippsbourg, d'après le témoignage de Vauban. Le Dauphin, bien servi sans doute par son sang-froid, se montra de plus en plus « affriandé à la tranchée »

Bossuet essaya donc d'éveiller cet esprit, sans y réussir. Et c'est pour lui qu'il composa le plus mémorable de ses ouvrages après les Oraisons funèbres, le *Discours sur l'Histoire universelle.*

Nous l'étudierons à présent.

Les uns l'ont porté aux nues, d'autres l'ont ravalé à l'excès; essayons de ne tomber ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux exagérations.

Il suffira de nommer, parmi les premiers, le cardinal de Bausset et Chateaubriand, et de citer seulement celui-ci. Dans ses éloges hyperboliques, conformes à la thèse et au titre de son livre, *le Génie du Christianisme*, il embouche ainsi la trompette : « C'est dans le *Discours sur l'Histoire universelle* que l'on peut admirer l'influence du génie du Christianisme sur le génie de l'Histoire. Politique comme Thucydide, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi profond et aussi grand peintre que Tacite, l'évêque de Meaux a, de plus, une parole grave et un tour sublime, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, hors dans le début du *Livre des Macchabées.* »

Vous vous demandez peut-être d'abord ce que veut dire cette antithèse : « l'influence du génie du Christianisme sur le génie de l'Histoire ». Si cette influence existe, nous verrons quelle elle peut être et quelle elle est. Mais combien semble peu sérieuse

cette hécatombe de tous les plus grands historiens grecs et romains, immolés pêle-mêle à l'historien chrétien ! Toutes leurs qualités réunies ne suffisent pas encore à égaler celles de l'évêque auteur de ce *Discours*. On sent tout de suite le parti pris de louer, sans mesure, ni exactitude, ni conscience littéraire, je n'ose dire sans conviction [1].

« Bossuet, continue-t-il, est plus qu'un historien, c'est un Père de l'Église ; c'est un prêtre inspiré, qui souvent a le rayon de feu sur le front, comme le législateur des Hébreux... », etc.

Sauf le mot « un Père de l'Église », qui est pris de La Bruyère, ce sont là des images vaines, des paroles flottantes, qui n'essayent même pas de serrer la réalité. Ces louanges vagues et creuses n'inspirent guère de confiance aux esprits désintéressés, qui veulent juger sans parti pris.

A l'extrémité opposée, rappelez-vous, dans la curieuse conversation littéraire rapportée par M. Edmond Scherer en ses *Études*, la boutade de Raymond : « Bossuet ! un homme qui n'avait rien lu, qui ne savait rien ! un homme qui n'a pas eu une seule idée dans sa vie !... Est-il rien de plus absurde que le *Discours sur l'Histoire universelle ?...* »

On peut citer aussi, comme analogue, l'opinion

1. Pour exprimer cela d'un mot, un peintre dirait que « c'est fait *de chic* ».

de l'ancien dictateur de la République de Venise, Daniel Manin, telle que la rapporte M. Legouvé; nous y viendrons en finissant.

Tels sont les deux extrêmes des jugements sur ce livre de Bossuet. Entre les deux, on a de l'espace pour se mouvoir; examinons les choses en elles-mêmes avec impartialité.

Bossuet n'avait pas accepté à la légère les hautes fonctions de précepteur du Dauphin. Il mit d'abord entre les mains du Prince quelques abrégés composés par l'abbé de Brianville, *Histoire sacrée*, *Histoire ancienne*, *Histoire universelle*, *Histoire de France*, d'une forme rapide, simple et naïve, avec des portraits et des estampes, outre les cartes géographiques et les tableaux chronologiques. L'ancienne galerie des Ballets dans le château de Saint-Germain en était tapissée et remplie. On y avait placé aussi un grand globe terrestre : Boyer, professeur particulier de géographie, l'enseignait au Prince, sous la direction de Bossuet. Mais Bossuet lui-même ne s'en remettait à personne du soin de réveiller l'attention de son élève sur le caractère propre de la France, « la France, assemblage de peuples d'humeur si différente, nation belliqueuse, ardente, remuante, mobile à l'excès, que ses Rois devront donc s'appliquer toujours à gouverner avec un art consommé »[1]. C'était seule-

1. *Discours sur l'Histoire universelle. Dessein général.*

ment lorsque le précepteur en titre était malade ou empêché, que le sous-précepteur, Huet, le suppléait.

Au bout d'un certain temps, Bossuet adressa au pape Innocent XI une lettre contenant l'exposé des études par lesquelles il se proposait de former l'esprit de son royal élève. A la fin de cet exposé, et comme couronnement de ces études, il annonce « un *Discours sur l'Histoire universelle*, pour expliquer la Suite de la Religion et les changements des Empires ». La première moitié de ce Discours doit aller depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne. — C'est la seule qui ait été achevée. — « Là, écrivait l'évêque à son chef spirituel, on voit paraître la Religion toujours ferme et inébranlable depuis le commencement du monde. Le rapport des deux Testaments (l'Ancien et le Nouveau) lui donne cette force; et l'Évangile, qu'on voit s'élever sur les fondements de la Loi ancienne, montre une solidité qu'on reconnaît être à toute épreuve. On voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées; l'Église, fondée sur la pierre, les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps, pendant qu'on voit, au contraire, les empires les plus florissants non seulement s'affaiblir par la suite des années, mais encore se défaire mutuellement et tomber les ns sur les autres. Nous montrons d'où vient, d'un côté, une si ferme constance, et, de l'autre, un état toujours changeant et des ruines inévitables. »

Tel est le dessein, assurément grandiose, mais plus politique qu'historique, et bien incomplet dans sa prétendue universalité. En effet, non seulement l'histoire des peuples que nous fait connaître l'antiquité classique avec l'antiquité biblique, est subordonnée à l'histoire du « Peuple de Dieu »; mais tout ce qui a existé avant ces deux antiquités-là, ou en dehors ou depuis, est comme non avenu : l'auteur ne semble même pas se douter qu'il y ait eu autre chose, soit qu'il l'ait ignoré, soit que cela gênât son dessein. Il frappe l'imagination, afin d'endormir la raison. Usant du privilège des orateurs, le prétendu historien passe à côté des peuples qui ne disent rien en faveur de sa thèse. « Comme il fait du peuple juif le centre de l'histoire de l'univers, il laisse dans l'ombre les États dont les annales ne feraient qu'embarrasser sa marche. Dans son ordre d'idées, l'Inde et la Chine, avec leurs innombrables populations, auraient été des éléments réfractaires [1]. » Il les élimine, et n'en souffle mot, non plus que de l'Amérique. Est-ce là une Histoire universelle ? A la vérité, on connaissait peu de chose, en ce temps-là, de ces grands peuples. Mais l'auteur, loin de chercher à en savoir davantage, écarte ou ignore le peu qu'on savait, omet ce qui n'entre pas dans son cadre, supprime ces peuples par son silence. L'Histoire, pour le grand évêque

1. Géruzez, *Histoire littéraire*.

orateur, n'est qu'un Discours religieux, une apologie de la Foi dont il est le représentant officiel et dont il doit inculquer les doctrines à l'héritier du trône de France. Pour les croyants, ce point de vue est large; pour ceux qui examinent, il est étroit. Cependant nous devons essayer de nous placer dans ce point de vue, afin de comprendre l'auteur et de l'apprécier avec justice.

Vous vous rappelez que, dans l'Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre, le prédicateur, à deux reprises, au commencement et à la fin, nous montre Dieu gouvernant toutes choses, les peuples et les rois, et « tenant, du plus haut des cieux, les rênes de tous les empires ». Le *Discours sur l'Histoire universelle* n'est pas autre chose que le développement de cette idée, un récit des actes de Dieu, ou plutôt de ses desseins, accomplis par le moyen des peuples et des rois, qui les ignorent. De cette hauteur, les empires n'apparaissent plus que comme des individus, et les destinées de ces individus ne sont que des scènes ou des actes d'un drame unique, qui se dénoue par la naissance de Jésus-Christ et la Rédemption du genre humain. « Le prologue, c'est la création du monde; l'exposition, c'est la chute de l'homme; le nœud, c'est la dispersion des hommes sur la terre, les progrès de l'idolâtrie, et la durée du peuple de Dieu; la péripétie, c'est la corruption et le destin du monde idolâtre; le dénoue-

ment, c'est l'avènement du Libérateur et le triomphe de sa doctrine[1]. »

Conception imposante, et qu'on admirerait davantage si elle était moins incomplète. Mais une partie trop considérable de l'humanité reste en dehors de ce beau drame si bien noué et dénoué.

Serait-ce là, par hasard, l'effet et la démonstration de ce que Chateaubriand appelle « l'influence du génie du Christianisme sur le génie de l'Histoire » ? Et, s'il en était ainsi, y aurait-il donc lieu d'y applaudir ? Cependant il ne suffit pas d'envoyer tout ce monde-là dans l'Enfer avec Socrate, Marc-Aurèle et Molière, pour qu'il n'en soit plus question dans l'histoire. Le genre humain est bien autrement vaste, soit dans le temps, soit dans l'espace, que Bossuet ne l'a conçu : l'antiquité de l'homme recule tous les jours ; les races humaines sont nombreuses et irréductibles. A ne prendre même l'humanité que dans le cycle biblique et le cycle gréco-romain, on en avait conçu, longtemps avant Bossuet, des synthèses plus larges que celles de son livre. Un seul peuple, pour lequel sont faits tous les autres, quelle idée mesquine ! celui-là préféré de toute éternité, les autres exclus, réprouvés, quelle idée bizarre ! Les Stoïciens fondaient l'unité humaine sur la Raison, attribut commun à tous les hommes : le grec Zénon, puis le romain Sénèque, opposaient à la Cité ter-

1. Géruzez, *Histoire littéraire*.

restre périssable, où règnent l'injustice et la violence, la république éternelle, infinie, sans barrières jalouses et haineuses, recevant dans son sein tous les êtres doués de raison, amis de la justice. Ce n'était, si l'on veut, qu'un idéal; mais un idéal élevé et noble, une Cité ouverte à tous, non une enceinte étroite et sombre. A la vérité, on nommait *barbares*[1] ceux qui n'avaient point encore pris place au banquet de pensée et de lumière; mais aucun d'eux n'était maudit, excommunié, damné pour cela. Le règne de l'esprit planait au-dessus des jeux de la force et du hasard; et personne, fût-il esclave, comme Epictète, n'en était exclu; de telle sorte que saint Augustin n'eut qu'à transporter dans une autre vie cet idéal de la morale universelle, *la Cité de la Raison*, pour en faire *la Cité de Dieu*.

L'évêque de Meaux, quoique profitant du livre de l'ingénieux évêque d'Hippone, veut établir la Cité de Dieu dès ce monde même, en y faisant régner l'Église : il essaye de prouver à son royal élève que « l'empire de la Terre doit servir l'empire du Ciel ». Les États s'écroulent, la Religion demeure : c'est donc à la Religion qu'il faut s'attacher. Tout doit être subordonné à elle; par conséquent, à ses ministres.

L'auteur divise son *Discours* en trois parties, qui

1. Parlant une langue qu'on n'entendait pas; c'est seulement ce que signifie ce nom.

sont très différentes : la première traite de ce qu'il appelle *les Époques ou la Suite des temps*. Résumé chronologique, très rapide et très sec, des principaux faits des différentes histoires, rapprochées par les dates seules, ce sont, comme nous dirions, les synchronismes, les rapports de temps des annales des divers peuples, les unes à l'égard des autres. Cette partie est la seule qui servit pour l'instruction du Prince, comme un canevas sur lequel le maître ajoutait les détails des faits, en parlant avec son élève. — Quand les deux autres parties furent publiées avec celle-là, en 1681, le Dauphin, âgé de près de vingt ans, était marié depuis plus d'une année.

Je ne m'arrêterai pas à cette *première partie :* ce n'est que le soubassement de l'édifice, ou plutôt, si je l'ose dire, le lit de béton aggloméré, sur lequel il pose et il est fondé, au-dessous du sol ; la pierre et le marbre s'élèveront au-dessus, à l'air et à la lumière : c'est pour tailler ces matières plus nobles que le maître ouvrier réserve son art.

La deuxième partie s'appelle : *la Suite de la Religion ;* c'est-à-dire, comment la Religion se soutient depuis le commencement du monde jusqu'au temps de Charlemagne (et au siècle de Louis XIV, où l'ouvrage eût abouti.) Cette *deuxième partie* est très littéraire et brillante d'éloquence. L'auteur montre la Religion juive préparant, selon le dessein

de Dieu, la Religion chrétienne. « Les Juifs deviennent ainsi le centre et comme la clef de voûte du *Discours*... Le Judaïsme n'est que le Christianisme antérieur et expectant [1]. » L'Ancien Testament a été la figure prophétique du Nouveau, et le Nouveau est venu confirmer l'Ancien en le réalisant.

La *troisième partie* est, littérairement, plus belle encore peut-être que la seconde ; du moins pour les profanes : c'est le marbre au-dessus de la pierre. Elle est intitulée : *les Empires*. Ici, il y a lieu de faire une distinction entre le principe énoncé et la méthode suivie. Le principe est celui qui se trouve en germe, ainsi que je viens de le rappeler, au commencement et à la fin de l'Oraison de la Reine d'Angleterre, à savoir, que les révolutions des Empires sont réglées par Dieu même, pour humilier et instruire les princes, en « leur faisant voir que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême ». — Cependant l'auteur, n'ayant pu s'empêcher de remarquer que ces révolutions, outre la cause éternelle, les desseins de Dieu, ont des causes particulières, contingentes, appropriées à chaque peuple, se met à expliquer, dans une suite de chapitres, les destinées des principaux Empires, sans rappeler du tout l'intervention de la volonté divine, uni-

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, tome IX.

quement par l'action de lois générales ou locales, par l'influence des mœurs, et des idées [1]. Nous voyons grandir, s'élever, puis entrer en décadence, par l'effet naturel de leurs constitutions, les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains. C'est surtout à propos de ce dernier Empire que Bossuet, oubliant de faire intervenir directement la volonté de Dieu, découvre la raison des faits dans les institutions et dans les mœurs, et procède avec la liberté d'esprit d'un Saint-Évremond ou d'un Montesquieu. A la fin, cet évêque, qui croit si peu à la sagesse humaine avant notre ère, émerveillé pourtant des résultats de la prudence politique de ce grand peuple, en vient à dire : « De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain. De tout cela s'est formée la meilleure milice ; et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais. » — Lorsqu'il aborde la lutte entre Rome et Carthage, c'est encore par des raisons purement humaines, par l'excellence de la constitution de l'une et par les vices inhérents à celle de l'autre, qu'il nous en explique d'avance l'issue : « Il est

1. Voir Vapereau, *Dictionnaire des Littératures*, Paris. Hachette.

facile de voir, dit-il, auquel des deux peuples doit nécessairement rester l'avantage. »

Toutefois, après ces beaux développements tirés de la raison seule, l'évêque précepteur reprend sa thèse et ses conclusions sur la marche des événements humains conforme aux desseins de Dieu, qui élève ou abaisse à son gré les Empires, pour glorifier l'Église et faire la leçon aux rois. Voici comment il rattache et renoue les choses : « Souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières qui font et défont les Empires, dépend des ordres secrets de la Divine Providence : Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes (ce sont les mêmes termes que dans l'Oraison funèbre); il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et, par là, il remue tout le genre humain... C'est lui qui prépare ces effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin... »

Ainsi tout le *Discours sur l'Histoire universelle*, se trouvait en germe dans l'*Oraison de la Reine d'Angleterre*. — Et, pour le remarquer en passant, le germe de l'*Histoire des Variations* s'y trouvait aussi, dans le passage sur le grand nombre des sectes du Protestantisme. — Et la première idée de cette Oraison funèbre elle-même était déjà dans le *Panégyrique* de Bossuet sur saint Thomas de Cantorbéry. Et celui de l'*Oraison funèbre de*

Madame était déjà dans son *Sermon sur la Mort*. N'est-il pas intéressant d'observer et de suivre cette génération des principales œuvres du grand écrivain? Toutes se tiennent entre elles comme les pierres d'une voûte dont la clef est l'idée de Dieu. A la vérité, l'idée qu'il se fait de Dieu, si l'on y regarde de près, est un peu bizarre [1]. N'importe : toutes ces œuvres s'élèvent majestueusement des mêmes principes, des mêmes dogmes, des mêmes façons d'envisager Dieu, sous des formes allégoriques qui ne sont que des formes humaines agrandies par l'imagination. La Foi de l'auteur est d'une simplicité presque enfantine, mais d'autant plus profonde. Il écarte les questions, au lieu de les résoudre. A cela près, chacune des œuvres de cet évêque politique est une action, un combat : et tous ces combats se suivent, se soutiennent. La logique qui y préside est incontestable. Pour la solidité, c'est autre chose.

Dès le temps même où parut le *Discours sur l'Histoire universelle*, plusieurs des thèses orthodoxes développées par l'écrivain commencèrent à être battues en brèche par un homme beaucoup plus savant que lui, par un Oratorien hébraïsant, Richard Simon [2], créateur de l'exégèse biblique.

1. Voir les spirituelles et belles pages de M. H. Taine *La Fontaine et ses Fables*, p. 212 à 219. Paris, Hachette, 1861.
2. Né à Dieppe en 1638, mort en 1712.

Bossuet, se considérant comme « le vicaire de Dieu [1] » dénonça Richard Simon, l'accusa « d'une dangeureuse et libertine [2] critique,... d'un sourd dessein de saper le fondement de la Religion ». Il le fit exclure de l'Oratoire (25 avril 1678). Puis il fit supprimer le livre, *Histoire critique de l'Ancien Testament*. Un arrêt du Conseil, en date du 19 juin 1678, ordonna la destruction de tous les exemplaires, avec défense expresse à tous les libraires de faire dans la suite réimprimer l'ouvrage, sous quelque prétexte que ce pût être. Toute l'édition trouvée chez le libraire Billaine fut mise au pilon ou brûlée. Sept ou huit exemplaires seulement, qui étaient aux mains de l'auteur, échappèrent à la destruction. Bossuet le malmena tant qu'il put, chose plus facile que de le réfuter. Richard Simon savait l'hébreu, et Bossuet ne le savait pas. Sainte-Beuve compare le livre de Richard Simon à « un brûlot caché sous les eaux, attaché aux flancs du vaisseau superbe, qu'il fera plus tard éclater ». — « Pour parler sans figure, ajoute-t-il, la Deuxième Partie du *Discours sur l'Histoire universelle* a perdu considérablement, et elle perdra de plus en plus dans l'opinion de ceux qui examinent. »

Mais, si le fond est sujet à mille objections, la

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IX.
2. Lire penseuse.

forme est d'une beauté noble et sévère, particulièrement en ce qui concerne l'avènement de Jésus-Christ. Là se trouve cette page immortelle :

« César et Pompée décidèrent leur querelle à Pharsale par une bataille sanglante. César victorieux parut en un moment par tout l'univers, en Égypte, en Asie, en Mauritanie, en Espagne; vainqueur de tous côtés, il fut reconnu maître dans Rome et dans tout l'Empire. Brutus et Cassius crurent affranchir leurs concitoyens en le tuant comme un tyran, malgré sa clémence. Rome retomba entre les mains de Marc-Antoine, de Lépide et du jeune César-Octavien, petit-fils de Jules César, et son fils par adoption, trois insupportables tyrans, dont le triumvirat et les proscriptions font encore horreur en les lisant. Mais elles furent trop violentes pour durer longtemps; ces trois hommes partagent l'Empire : César garde l'Italie, et, changeant incontinent en douceur ses premières cruautés, il fait croire qu'il y a été entraîné par ses collègues. Les restes de la République périssent avec Brutus et Cassius. Antoine et César, après avoir ruiné Lépide, se tournent l'un contre autre. Toute la puissance romaine se met sur la mer. César gagne la bataille d'Actium : les forces de l'Égypte et de l'Orient, qu'Antoine menait avec lui, sont dissipées. Tous ses amis l'abandonnent, et même sa Cléopâtre, pour laquelle il s'était perdu. Hérode Iduméen, qui lui devait tout, est contraint de se donner au vainqueur,

et se maintient par ce moyen dans la possession du royaume de Judée, que la faiblesse du vieux Hircan avait fait perdre entièrement aux Asmonéens. Tout cède à la fortune de César : Alexandrie lui ouvre ses portes, l'Égypte devient une province romaine; Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine. Rome tend les bras à César, qui devient, sous le nom d'Auguste, et, sous le titre d'Empereur, seul maître de tout l'Empire. Il dompte, vers les Pyrénées, les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Éthiopie lui demande la paix; les Parthes, épouvantés, lui renvoient les étendards pris sur Crassus, avec tous les prisonniers romains ; les Indes recherchent son alliance ; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons, que leurs montagnes ne peuvent défendre. La Pannonie le reconnaît, la Germanie le redoute, et le Veser reçoit ses lois. Victorieux par mer et par terre, il ferme le temple de Janus ; tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. »

L'auteur termine cette Deuxième Partie, centre de son œuvre, par une allocution politique adressée à son élève, héritier présumé du trône :

« Monseigneur, tout ce qui rompt cette chaîne, tout ce qui sort de cette Suite (la Suite de la Religion et de l'Église), tout ce qui s'élève de soi-même, et ne vient pas en vertu des promesses

faites à l'Église dès l'origine du monde, *vous doit faire horreur* [1]. Employez toutes vos forces à rappeler dans cette unité tout ce qui s'en est dévoyé... »

Proposant alors au fils l'exemple du père, afin d'exhorter aussi le monarque lui-même indirectement, il semble d'avance applaudir à la Révocation de l'Édit de Nantes, qui se préparait. « Considérez, dit-il, le temps où vous vivez, et de quel père Dieu vous a fait naître. Un Roi si grand en tout se distingue plus par sa Foi que par ses autres admirables qualités. Il protège la Religion au dedans et au dehors du royaume, et jusqu'aux extrémités du monde. Ses lois sont un des plus fermes remparts de l'Église ; son autorité, révérée autant par le mérite de sa personne que par la majesté de son sceptre, ne se soutient jamais mieux que lorsqu'elle défend la cause de Dieu. On n'entend plus de blasphèmes ; l'impiété tremble devant lui. C'est ce roi, marqué par Salomon, qui « dissipe tout le » mal par ses regards ». S'il attaque l'hérésie par tant de moyens et plus encore que n'ont fait ses prédécesseurs, ce n'est pas qu'il craigne pour son trône ; tout est tranquille à ses pieds et ses armes sont redoutées par toute la terre ; mais c'est qu'il aime ses peuples, et que, se voyant élevé par la

1. Et ailleurs, dans le *Sermon sur l'Unité de l'Église :* ... « C'est les Gentils, peuple immonde, et peuple qui n'est pas peuple. »

main de Dieu à une puissance que rien ne peut égaler dans l'univers, il n'en connaît point de plus bel usage que de la faire servir à guérir les plaies de l'Église. »

Vous reconnaissez là les sentiments qui font explosion avec l'enthousiasme du triomphe dans l'Oraison du chancelier Michel Le Tellier; ce sont presque les mêmes termes. Voilà comment le *Discours sur l'Histoire universelle* se tient avec cette Oraison-ci, comme avec l'autre que je viens de rappeler.

L'ouvrage, avons-nous dit, s'arrête à Charlemagne; l'auteur se proposait de le continuer jusqu'à Louis XIV. A la dernière page, il annonce à son élève « qu'il se réserve à lui faire un second Discours » où il lui parlera de la France et de Charlemagne, ce grand conquérant; puis il ajoute: « Ce même Discours vous découvrira les causes des prodigieux succès de Mahomet et de ses successeurs. Cet empire, qui a commencé deux cents ans avant Charlemagne, pouvait trouver sa place dans ce Discours [1]; mais j'ai cru qu'il valait mieux vous faire voir dans une même suite ses commencements et sa décadence. »

Il eût été intéressant de voir le peintre de

1. C'est-à-dire dans le premier, qu'il achève en ce moment; dans l'ouvrage dont nous venons de parler.

Cromwell essayer de nous peindre Mahomet. Il y a apparence que son orthodoxie lui eût ôté la flexibilité qui est nécessaire pour pénétrer un caractère si compliqué et si étrange. Lui, qui n'a guère compris Luther, eût-il mieux compris le prophète qui a changé la face d'une moitié du monde et qui fut sur le point d'absorber l'autre? On en peut douter [1]. Quoiqu'il sentît à sa manière très vivement la poésie biblique, il ne paraît pas avoir eu, à un très haut degré, le sens divinateur des choses de l'Orient : sa nature était trop de l'Occident, trop issue du moyen âge, trop imprégnée de scolastique théologique ; il était trop latin d'éducation, trop Français et trop Bourguignon de race; outre que la pénétration et la souplesse, possibles aujourd'hui, ne l'étaient pas autant à un sujet de Louis XIV, même non engagé dans les liens de l'épiscopat, même à un Richard Simon, par exemple. N'importe: l'entreprise eût été curieuse. Peut-être a-t-il reculé devant la difficulté.

Quoi qu'il en soit, il avait écrit les sommaires et les faits principaux de cette suite de son grand ouvrage. Mais ce qu'on a nommé à tort l'ébauche du nouveau tableau est plutôt une table chronologique qu'un abrégé d'histoire. On l'a cependant

1. Voltaire, quoique plus libre d'esprit, à ce qu'il semble, mais non entièrement affranchi d'une sorte de fanatisme en sens inverse, n'y a guère réussi pour sa part.

publiée telle quelle, en 1806, sous ce titre : *Quatrième Partie du Discours sur l'Histoire universelle.* Mais nous croyons que Bossuet n'eût avoué ni cette publication, ni ce titre.

Pour conclure sur l'œuvre qu'il a achevée et publiée, et qui demeure, avec les six Oraisons funèbres, son principal monument littéraire, — sans atteindre à l'unité majestueuse du plan d'Hérodote, dont les neuf livres, nommés du nom des Muses, semblent une épopée dramatique toute faite par l'histoire des peuples, — le *Discours sur l'Histoire universelle* a sa grandeur et son prestige. Si les trois parties, à vrai dire, ne sont pas fortement liées entre elles, si la première est même absolument séparée des deux autres, et si la troisième ne se rattache à la seconde qu'après coup, l'inégalité de cette construction se rachète par l'éclat du style, et disparaît, mieux que la faiblesse du système, sous la beauté oratoire qui les recouvre.

NEUVIÈME LEÇON.

BOSSUET

VI

AUTRES ŒUVRES. CONCLUSION.

I

Nous avons dû nous en tenir aux œuvres capitales de ce grand écrivain. Cependant il en est plusieurs, parmi les autres, qui mériteraient aussi d'être étudiées. J'en rappellerai quelques-unes seulement, pour finir.

Outre le *Discours sur l'Histoire universelle*, Bossuet, pendant les huit années de son précepto-rat, écrivit deux autres ouvrages : la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, et la *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte*. L'esprit général de ce

dernier livre a été suffisamment indiqué au commencement de la leçon précédente; il sera parlé de l'autre tout à l'heure. Mais il est utile de rappeler, auparavant, quelques détails qui continuent et complètent la biographie.

Quand il eut achevé l'éducation du Dauphin, vers la fin de l'année 1679, époque à laquelle le mariage de ce jeune prince avec la princesse de Bavière fut décidé, il se vit presque aussitôt nommé aumônier de la Dauphine, dès le 9 mars 1680, et fut envoyé, avec toute la maison de cette Princesse, pour la recevoir sur la frontière. Puis, Dominique de Ligny, évêque de Meaux, étant venu à mourir au mois d'avril 1681, Louis XIV, le 2 mai suivant, choisit Bossuet pour lui succéder. L'évêque n'en conserva pas moins son titre et ses fonctions près de la Dauphine. Comme le Roi avait à cœur, pour le Dauphin, pour la Dauphine et pour lui-même, de le retenir non loin de la Cour, nul diocèse ne pouvait mieux que celui de Meaux convenir à ce dessein[1].

Avant qu'il eût reçu ses bulles, l'assemblée

1. C'est ce que dit Bossuet lui-même dans une lettre au pape Innocent XI, du 12 mai 1681. *Me... Rex maximus ad Meldensis Ecclesiæ regimen designavit, ipsa vicinitate (sic enim tanto Regi testari placuit) provocatus, ne a serenissimo Delphino totus avellerer.* — « Le Roi m'a désigné pour l'évêché de Meaux, et Sa Majesté a bien voulu me dire que la proximité même de ce diocèse avait été pour beaucoup dans sa décision, afin que je ne fusse pas tout à fait arraché de Monseigneur le Dauphin. »

métropolitaine de Paris le nomma député de l'assemblée générale du Clergé, en 1682, et il fut aussitôt chargé de faire le discours d'ouverture. Ce fut le célèbre *Sermon sur l'Unité de l'Église*, dans lequel, pourtant, il maintint les principes particuliers de l'Église gallicane ; ce qui, surtout avec les Quatre Articles, l'empêcha d'être nommé cardinal et de justifier la prédiction pompeuse faite par celui qui l'avait reçu à l'Académie : « Vous marchez sur les pas du cardinal Du Perron, des Bembe, des Sadolet, des Bentivole, et des autres ornements du Sacré Collège, qui ont cru qu'il ne leur était pas moins glorieux de se parer de l'immortelle verdure des lauriers du Parnasse, que de se distinguer par l'éclat éblouissant de la pourpre romaine[1]. »

Il n'attendit pas que l'assemblée fût séparée pour aller prendre possession de son diocèse, où il arriva le 16 février 1682. Après son installation dans l'évêché de Meaux, il alla faire une retraite à la Trappe, chez son ami l'abbé de Rancé : voyage qu'il renouvela sept fois dans sa vie.

En 1698, il fut nommé conseiller d'État. Et, madame la Dauphine étant morte, il devint premier aumônier de la nouvelle Dauphine, madame la duchesse de Bourgogne.

Lorsqu'une nouvelle assemblée du Clergé fut

1. Réponse de Charpentier au récipiendaire, le 8 juin 1671.

convoquée à Saint-Germain en Laye le 2 juin 1700, il y fut député encore par la province de Paris, et gouverna cette assemblée comme la première, mais toujours sans la présider, le président ne pouvant être un simple évêque. Ce fut là qu'il fit condamner solennellement la morale relâchée des casuistes, déjà battue avec tant d'éclat depuis quarante ans par les *Provinciales*. Nous avons vu qu'il admirait beaucoup Pascal, et qu'il paraissait en avoir imité plusieurs *Pensées* [1]. Il avait de l'amitié pour Arnauld, par qui (vous vous en souvenez) il avait été présenté tout jeune à l'hôtel de Rambouillet, et de la sympathie pour Nicole; mais il n'approuvait pas l'exagération des doctrines jansénistes sur la Grâce et la Prédestination.

II

Déjà, quelques années auparavant, lors de l'affaire du Quiétisme (1695 à 1697), il avait fait voir combien il était l'adversaire de toute idée excessive, téméraire, et le champion ardent de l'orthodoxie, qui, pour lui, se confondait avec le bon sens. Or il estimait que le « bon sens est le maître de la vie humaine » ; et lui, dont l'imagi-

1. Voir Havet, édition des *Pensées* de Pascal, *Avertissement*, page VII.

nation était si riche et si forte, il était en défiance, comme Pascal, contre cette puissance dangereuse. « L'expérience fait voir, disait-il, qu'une imagination trop vive étouffe le raisonnement et le jugement[1]. » Évidemment, à ses yeux, Fénelon, le zélé partisan du Quiétisme, avait trop d'imagination, et cette imagination enfantait de périlleuses chimères. — On appelait Quiétisme l'opinion de ceux qui croyaient qu'on pouvait négliger les œuvres extérieures de piété, se tenir en repos (*quies, quietis*), aimer Dieu d'un amour tout pur, sans nul intérêt. — C'est la doctrine de Molinos. — Cette erreur, si c'en était une, avait certainement quelque noblesse. Fénelon, ne pensant soutenir que le principe de la charité désintéressée, sans aucun regard vers la béatitude éternelle, se laissa séduire par le mysticisme de madame Guyon, femme d'esprit, qu'il avait connue chez les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Elle était honnête et de bonnes mœurs, mais un peu bizarre dans sa conduite comme dans ses idées, et avait plus d'imagination que de jugement. « Leur esprit, dit Saint-Simon, se plut l'un à l'autre; leur sublime s'amalgama. » Madame de Maintenon elle-même, que le Roi appelait Votre Solidité, faillit se laisser entraîner, aussi bien que lui et les ducs, dans cette spiritualité excessive, sorte de fatalisme dévot.

1. Traité de *la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

Bossuet usa d'abord de ménagements envers madame Guyon : il obtint qu'elle lui livrât tous ses papiers, et même sa biographie manuscrite, avec un abandon confiant qu'elle n'avait pas eu pour Fénelon. Elle espérait sans doute par là gagner le tout-puissant évêque de Meaux, et arrêter ses foudres. Il eut avec elle une conférence de sept heures, en présence du duc de Chevreuse. Il essaya de l'engager au silence, et crut y avoir réussi. Il tâcha aussi de retenir Fénelon, qui, d'ailleurs, s'en remettait entièrement à sa décision au sujet de l'article principal de la doctrine, l'amour désintéressé. « L'Église n'avait encore prononcé aucun jugement sur cette question ; et, quoique Bossuet ne goûtât point ce sentiment, il était arrêté par l'exemple et l'autorité de plusieurs Pères, de quelques Saintes, dont l'Église a canonisé les vertus, et d'un grand nombre de théologiens, qui s'étaient montrés favorables à la doctrine du pur amour [1]. » Fénelon, sur ces entrefaites, ayant été nommé à l'archevêché de Cambrai, Bossuet s'empressa d'être, avec monsieur de Châlons [2], le parrain du nouvel archevêque et le sacra à Saint-Cyr, pour témoigner publiquement de sa bonne entente avec lui. En même temps, il le consulta au sujet d'un livre intitulé : *Instruction sur les États d'oraison* (c'est-

1. Le cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, livre X.
2. Henri de Maupas, évêque de Châlons.

à-dire, les diverses manières de prier Dieu), auquel il travaillait depuis dix-huit mois Fénelon lut ce livre et, comme il vit que plusieurs maximes de madame Guyon y étaient citées en marge et qualifiées avec une extrême rigueur, l'estime et l'amitié dont il faisait profession pour elle ne lui permettant pas de souscrire à sa condamnation, il refusa son approbation et renvoya le manuscrit sans en dire son sentiment. Bossuet en fut très irrité. « Tout le monde va donc voir, dit-il, que Monsieur de Cambrai est le protecteur de madame Guyon ! Ce soupçon, qui le déshonorait dans le public, va donc devenir une certitude ! Quel scandale ! quelle flétrissure ! » Et, se passant de l'approbation qu'on lui refusait, il entreprit de faire imprimer son livre, au commencement de 1697.

Fénelon le gagna de vitesse et en lança un de sa façon, les *Maximes des Saints*, où il essayait, sans rompre en visière à l'évêque de Meaux, de défendre la doctrine du pur amour : c'était comme l'évangile du Quiétisme, un Molinos adouci et peut-être plus dangereux. Ce livre parut à la fin de janvier 1697. Le duc de Beauvilliers en fit remettre un exemplaire à Bossuet le jour même où il venait de présenter l'ouvrage au Roi de la part de Fénelon, qui était dans son diocèse. Bossuet, dès la première lecture, chargea les marges de coups de crayon, puis dicta à l'abbé Le Dieu, pendant qua-

tre ou cinq matinées de suite, la réfutation de l'ouvrage; ce fut le complément de son livre des *États d'oraison;* livre qu'il lança à son tour, au mois de mars, environ six semaines après celui de Fénelon. Il avait eu soin de le faire revêtir de l'approbation du cardinal de Noailles et de l'évêque de Chartres. « Ce livre-ci, dit Saint-Simon, aussitôt qu'il parut, dévora l'autre[1]. »

1. Fénelon lutta longtemps, avant de se soumettre. Bossuet fut très dur pour lui, et même injuste, allant jusqu'à des mots violents et iniques, tant la passion nous emporte! Fénelon et madame Guyon, en soutenant la doctrine du pur amour (de Dieu), n'étaient unis que de pure amitié. Cette pureté même fut cause que Fénelon ne sentit point le danger d'une telle « amitié avec une femme jeune et passionnée qui empruntait à la langue de l'amour humain tous les termes de sa spiritualité *. » Bossuet, dont le zèle était extrême autant que son honnêteté était parfaite, mais dont la main vigoureuse assenait de rudes coups, eut le tort de comparer cette liaison à celle de deux célèbres hérésiarques du deuxième siècle, Montanus et Priscilla. Celle-ci était une dame phrygienne qui avait quitté son mari pour suivre ce Montan, espèce de prophète et faiseur de miracles. Un pareil rapprochement était plus qu'une injure, c'était une calomnie; tels sont les entraînements des polémiques. La pureté de Fénelon était au-dessus de tout soupçon, comme celle de Bossuet lui-même. — Cependant l'évêque de Meaux s'emporta jusqu'à écrire et publier ceci : « Je me garde bien d'imputer à Monsieur l'archevêque de Cambrai autre dessein que celui qui est découvert par des écrits de sa main, par son livre, par ses réponses et par la suite des faits avérés. C'en est assez et trop d'être un protecteur si déclaré de celle qui prédit et qui se propose la séduction de l'univers. — Si l'on dit que c'est trop parler contre une femme dont l'égarement semble aller jusqu'à la folie, je le veux, si cette folie n'est pas un pur fanatisme; si l'esprit de séduction n'agit pas dans cette femme; *si cette Priscille n'a pas trouvé son Montan pour la défendre.* » — Fénelon ré-

* Désiré Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. III.

Une circonstance fâcheuse pour la doctrine du *pur amour*, c'est que les jésuites y adhéraient : cela était compromettant, à cause de leur morale relâchée.

Nous n'avons pas à prendre parti dans une dispute théologique; mais il nous semble que Féne-

pliqua avec une indignation touchante; Bossuet s'en exaspéra d'autant plus, au point d'écrire les lignes suivantes : « C'est une bête féroce qu'il faut poursuivre, pour l'honneur de l'épiscopat et de la vérité, jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée. Saint Augustin n'a-t-il pas poursuivi Julien jusqu'à la mort? Il faut délivrer l'Église du plus grand ennemi qu'elle ait jamais eu. » — Le Quiétisme fut combattu non seulement par Bossuet, qui même alla jusqu'à ranger parmi les mystiques saint François de Sales, outre sainte Thérèse; mais aussi par l'abbé de Rancé, par Leibniz, par Nicole, par Racine et par Boileau. Celui-ci, dans son Épitre XII, sur *l'Amour de Dieu*, lance au Quiétisme, ou au Molinosisme, quelques traits, un peu émoussés, il est vrai, ou plutôt quelques périphrases :

C'est ainsi, quelquefois, qu'un *indolent* * mystique
Au milieu de péchés tranquille fanatique,
Du plus parfait amour pense avoir l'heureux don,
Et croit posséder Dieu dans les bras du Démon.

Mademoiselle de Scudéry, qui d'ordinaire ne se trouve pas pas dans le même camp que Despréaux, s'y trouva cette fois, contre le Quiétisme; voici comment : madame Guyon disait donc qu'il fallait prier Dieu sans intérêt, sans nul espoir de récompense, et était allée jusqu'à prétendre que, même la plus belle de toutes les prières, le *Pater noster*, adressait à Dieu des demandes intéressées : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien... » Là-dessus mademoiselle de Scudéry écrit à l'abbé Nicaise, de Dijon, correspondant de Leibniz : « Je ne veux point me mêler dans une dispute d'une matière si élevée, et je me tiens en repos, en me bornant aux Commandements de Dieu, au Nouveau Testament et au *Pater*; car je crois qu'une prière que Jésus-Christ a enseignée ne contient pas un intérêt criminel, quoique madame Guyon le regarde comme une prière intéressée... »

* Par cette épithète *indolent*, Boileau semble vouloir traduire le sens de *quiétiste*. *Quies*, repos.

lon était au moins sur une pente glissante, et que le grand esprit de Leibniz, après avoir été indécis entre lui et Bossuet, fit sagement, en définitive, de donner raison à celui-ci, dans le fond sinon dans la forme. « Selon les apparences, dit-il, madame Guyon est une orgueilleuse visionnaire, et l'archevêque de Cambrai a été trompé par son air de spiritualité. » Il approuva sans réserve la conduite du Roi faisant cesser la dispute, et il loua même la bulle du Pape condamnant l'archevêque de Cambrai. Sa conclusion sur le tout se résume en deux mots qui semblent une juste balance : « Je suis, dit-il, prévenu pour deux choses (persuadé de deux choses) : l'une est l'exactitude de Monsieur de Meaux, l'autre est l'innocence de Monsieur de Cambrai. »

Bossuet n'aimait pas Fénelon, nature antipathique à la sienne. On voit à nu dans le *Journal* de l'abbé Le Dieu, son secrétaire, le fond de ses sentiments : un jour il vient à dire que Fénelon « a été, toute sa vie, un parfait hypocrite »[1]. Ailleurs, on trouve un jugement sévère, mais assez juste, sur le *Télémaque*[2] ; ailleurs encore, un jugement plus sévère, et moins juste, sur les *Dialogues des Morts*. Cet esprit de finesse et ses vues neuves, sous des formes

1. *Journal* de l'abbé Le Dieu, 29 octobre 1701.
2. *Ibidem*, t. II, p. 12 à 14.

qui lui semblaient chimériques, l'agaçaient. Louis XIV avait le même sentiment à cet égard.

Puisque j'ai nommé Leibniz, c'est le cas de rappeler que Bossuet eut à deux reprises une correspondance avec lui en vue d'une conciliation des Églises protestantes d'Allemagne avec l'Église romaine. Cela ne pouvait aboutir. Toute l'*Histoire des Variations* fait voir que Bossuet n'a rien compris et ne pouvait rien comprendre à l'œuvre de Luther, ni à celle de Calvin, ni à l'immense portée du Protestantisme, dont il prédisait si intrépidement la fin prochaine et dont il croyait avoir raison avec ce livre. Cette *Histoire* est certainement un monument littéraire éblouissant de verve; mais le Protestantisme vit toujours, et n'est pas en train de mourir: car il n'est pas immuable, il peut, il sait se transformer et s'accommoder aux progrès des siècles; et, loin de lutter contre la science, il se range habilement sous sa bannière.

III

Si je voulais continuer de démontrer que Bossuet est à la fois très classique et très romantique, je pourrais puiser abondamment dans deux autres de ses

ouvrages qu'il composa pour des monastères de filles de son diocèse : les *Élévations sur les Mystères*, et les *Méditations sur l'Évangile*. Dans le premier, plus les explications des mystères sont difficiles, ardues, abstruses, plus les expressions sont frappantes, originales, créées. Les *Méditations* furent composées avant les *Élévations*, quoiqu'elles paraissent y faire suite. Elles commencent où finissent les *Élévations*, au Sermon de Jésus-Christ sur la montagne, et se terminent aux dernières instructions qu'il donne à ses apôtres avant sa Passion. Le style des *Méditations* est plus simple que celui des *Élévations* : la nature du sujet le demandait. Les *Élévations* développent tous les dogmes du Christianisme, dès les origines, longtemps avant l'avènement du Christ ; les *Méditations* en exposent toute la morale. Ni dans l'un, ni dans l'autre ouvrage, Bossuet ne s'astreint à un plan régulier : il parle des Mystères à mesure qu'il les trouve indiqués dans les Livres saints ; et de la morale selon qu'elle se développe dans les Évangiles. Ses réflexions, ses mouvements d'éloquence, ses créations de style, sortent sans effort du texte sacré. « C'est le texte seul de l'Écriture qui le conduit et l'entraîne [1]. »

1. Le cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, I, VII. — Ces deux ouvrages ne parurent qu'après sa mort, par les soins de son neveu, évêque de Troyes, qui fit imprimer pour la première fois les *Élévations sur les Mystères* en 1727, et les *Méditations sur l'Évangile* en 1731.

Dans les commentaires qu'il improvisait devant ces religieuses, il donnait carrière à son imagination, plus encore que dans certaines parties des *Oraisons funèbres* où nous avons noté quelques idées étranges. Sur le verset de la *Genèse* où il est dit que « Dieu se promenait à l'air, durant le midi », le commentaire de Bossuet est d'une fantaisie singulière. Je me contente de vous y renvoyer [1].

Outre ces conférences proprement dites, l'évêque de Meaux, se souvenant que ce nom d'évêque, *épiscopos*, signifie inspecteur, multipliait ses visites pastorales, et ne négligeait aucun des devoirs, grands ou petits, de son ministère. Par exemple, le *Journal* de son secrétaire l'abbé Le Dieu, du samedi 1er mai 1700, note que l'évêque de Meaux, ce jour-là, « a dit la messe dans l'église de la Visitation ; communion générale : cinquante-sept filles de chœur, sept converses, quatre novices ; exhortation par Monsieur de Meaux ; visite des cellules et de tous les offices. »

Il y a plaisir à voir comme le grand évêque et le grand orateur sait se plier, se proportionner, trouver les paroles familières qui conviennent pour se faire entendre de ces simples et pieuses filles, pour les reprendre doucement, s'il y a lieu, ou les rappeler à tel ou tel devoir. Ainsi, dans une Instruction aux Ursulines de Meaux *sur le silence*

1. Voir *Cinquième Semaine, 8e Élévation.*

que l'on doit observer, il leur dit, avec une agréable naïveté : « Si Notre-Seigneur faisait la visite de ce monastère pour voir si le silence est bien gardé, et qu'il entrât dans les lieux où il doit être gardé, hélas ! qu'est-ce qu'il y trouverait ? Là, deux petites amies, et ici trois autres en peloton, occupées à causer et à s'entretenir ensemble à la dérobée, tandis peut-être qu'on devrait être au chœur, ou à une autre observance... C'est là où l'on murmure, où l'on se plaint à tort et à travers de la conduite des officières de la maison ; on critique, on censure, on contrôle toutes choses : la Supérieure même n'est pas exempte d'être sur le tapis [1]. »

Est-ce que cette petite esquisse, prise sur nature, n'est pas bien jolie ? Elle est si juste, qu'elle doit forcer l'attention des têtes les plus légères ; la plus dissipée doit dire en elle-même : « C'est vrai. » Et, son attention ainsi éveillée, cela reste dans sa mémoire et la force à réfléchir.

Au milieu de ses occupations fort nombreuses, Bossuet, dès l'époque où il n'était encore que grand archidiacre de Metz, avait trouvé du temps pour diriger nombre de personnes. On a conservé près de sept cents lettres de direction spirituelle écrites de sa main. La religieuse avec laquelle il a

1. Voir encore, dans la même *Instruction*, environ trois pages plus loin, un autre passage analogue.

entretenu la correspondance la plus suivie est Marie Dumoustier, veuve Cornuau [1].

Pour bien connaître l'habile directeur, il ne faut pas manquer de lire le deuxième Avertissement de cette correspondance. On trouve, dans ces lettres, des passages infiniment curieux, où Bossuet lui-même semble se laisser aller sur la pente des métaphores mystiques. Il y a des détails charmants, mais si étranges (quelques-uns inspirés du *Cantique des cantiques*), que je ne pourrais les citer ici. Cependant la pureté de Bossuet, ai-je dit, comme celle de Fénelon, est au-dessus de tout soupçon.

Deux autres religieuses, Marie-Louise de Luynes, et sa sœur, Marie-Henriette-Thérèse d'Albert, furent aussi, la cadette principalement, l'objet de sa paternelle sollicitude. Elles étaient sœurs du duc de Chevreuse, l'ami de Fénelon [2].

1. Elle se nommait la sœur Cornuau *de Saint-Bénigne*, comme pour se mettre sous le patronage de Bossuet en ajoutant à son propre nom celui du Saint qui, lui-même, était le patron de l'évêque directeur. L'abbé Le Dieu dit qu'elle était « très hardie, très insinuante et très flatteuse ». — *Journal*, septembre 1708.

2. Le duc de Luynes, leur père, estimait fort MM. de Port-Royal, et avait élevé ses enfants dans les mêmes sentiments. « Ce fut pour le duc de Chevreuse qu'Arnauld composa sa *Géométrie*, et Lancelot sa *Grammaire générale*. On croit même apercevoir, dans la Préface de la *Logique* de Port-Royal, que ce célèbre ouvrage fut entrepris en grande partie pour l'instruction du duc de Chevreuse, ou du moins qu'il y apprit, dès l'âge de treize ans, les règles de l'art du raisonnement. — Racine lui avait dédié, en 1670, sa tragédie de *Britannicus*. » — Le cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, p. 341. Paris, Outhenin-Chalandre, 1841.

IV

Il est temps de nous arrêter dans cette étude du grand orateur, du grand écrivain.

J'ai conscience d'y avoir mis toute l'impartialité dont je suis capable. — Nous avions commencé en rappelant, au sujet de cet homme tant admiré jadis et aujourd'hui tant discuté, la vive conversation dans laquelle M. Renan et M. Edmond Scherer plaident le pour et le contre. Nous terminerons par une autre conversation non moins vive, entre Daniel Manin et M. Legouvé :

« Un jour, venant quelque peu avant la leçon (d'italien) [1], il me trouva en train de lire l'admirable lettre de Bossuet *sur la Comédie*, adressée au Père Caffaro.— « Ah ! que je suis aise de vous voir ! » m'écriai-je ; écoutez cela. » Et je commençai à lui dire avec enthousiasme un passage de cet étonnant morceau. Mais lui, à la troisième ligne, m'interrompant brusquement :

» — Laissez là votre Bossuet, je le déteste.

» — Détester Bossuet! le plus grand écrivain de la langue française !

1. Manin, exilé en France donnait des leçons d'italien pour vivre.

» — Soit ! un grand écrivain ; mais un esprit étroit, qui n'a rien compris aux temps passés, qui n'a pas su juger son temps, et qui n'a rien prévu des temps à venir ; un fanatique, qui a damné Molière, déclaré Socrate exclu de la présence de Dieu ; qui a tiré sa politique de l'Écriture sainte ; qui a poussé à la révocation de l'Édit de Nantes, et en a absous (glorifié même) les sanglantes exécutions ; un complaisant du despotisme, qui a adoré toutes les volontés du maître ; et, enfin, un écrivain qui n'a jamais travaillé que dans le faux.

» — Oh ! pour le coup ! répliquai-je, je ne puis vous laisser continuer ! Ce sont des blasphèmes que vous prononcez là ! Attaquez la politique de Bossuet, soit ; ses idées sociales, j'y consens ; mais son génie, mais prétendre qu'il n'a travaillé que dans le faux !...

» — Je le prétends et je le prouve. Prenons-le comme historien, comme orateur et comme sermonnaire : je n'élude pas les difficultés, vous le voyez. Qu'est-ce que son *Histoire universelle ?* une puérilité. Écrire ce grand mot : *l'Histoire de l'univers* et faire tourner cet univers, avec ses quarante mille ans d'existence, avec tous les événements qui les ont remplis, avec toutes les vertus, toutes les grandeurs, tous les écroulements de plusieurs millions de peuples, de royaumes et de civilisations, faire tourner tout cela autour d'une misérable tribu, perdue dans un coin du monde comme un

grain de sable dans l'Océan ! Nous donner pour les desseins de Dieu dans la création, l'abaissement ou la prospérité de quelques Juifs ! Ne tenir compte ni des siècles ni des pays, ni des sciences, ni des arts, ni des faits, ou ne les mentionner que pour les faire servir, en dépit de la vérité, à la démonstration de sa misérable théorie ! Savez-vous ce qu'il fait, votre Bossuet ? Il rapetisse Dieu, il rapetisse le monde, il rapetisse les hommes. Et le tout, pourquoi ? Pour servir à l'éducation d'un fils de souverain ! De façon que, si le Grand Dauphin avait vécu, il serait monté sur le trône de France, en plein dix-septième siècle, avec la conviction que le peuple juif joue dans l'histoire le rôle du Soleil dans notre système planétaire, qu'il est le centre du monde ! Et vous ne voulez pas que je m'écrie que c'est faux, faux, archifaux ?

» — Eh bien, mon cher ami, laissez-moi m'écrier à mon tour, lui dis-je, que c'est là précisément qu'éclate toute la grandeur de ce génie ! Son point de départ est erroné ? soit ! Son cadre est étroit et tronqué ? j'en conviens. Il a laissé de côté, dans son *Histoire universelle,* les neuf dixièmes de l'univers ? il n'a représenté qu'un peuple sur cent mille ?... je le veux. Mais comme il parle de ce dont il parle ! avec quelle force, quelle autorité ! La politique des Romains, leur constitution sociale, lui suggèrent des vues d'une profondeur que n'a pas dépassée Montesquieu. La gravité du Sénat

semble empreinte dans ces pages. Pour peindre l'Égypte, ses monuments, ses institutions, il a trouvé un langage où se reflète la grandeur des Pyramides. Quand il raconte l'histoire des Prophètes, des Rois, son style...

» — Son style ! son langage ! reprit impétueusement Manin ; c'est-à-dire la forme ! toujours la forme ! C'est le fond qui me choque. Vous admirez beaucoup ses Sermons ? Mais savez-vous rien de plus irritant, de plus factice, que cet éternel artifice de composition, que cette façon de prendre une parole de la Bible ou de l'Évangile, de la torturer, de l'alambiquer, d'en tirer mille inductions bizarres et contournées ; que cette division en trois points, subdivisés à leur tour en cinq ou six autres points, dont chacun devient le sujet de raisonnements subtils et de sentiments sophistiqués ?... Oh ! c'est très ingénieux, j'en conviens, c'est un très joli petit exercice de rhétorique ; mais où est la grandeur ? où est le génie ?

» — Il est, répondis-je vivement, dans des peintures incomparables de l'âme humaine, dans des analyses psychologiques d'une telle vérité et d'une telle force, qu'elles vous font frémir sur vous-même ; il est dans des tableaux de la vie, de la mort, de la terre, du ciel, qui vous ouvrent tout à coup, au milieu de vos misères, les plus consolantes espérances, ou vous jettent dans les plus utiles remords ; qui vous avertissent, vous effrayent, vous guident !

» — Oui, par passages ! par fragments ! Il y en a d'admirables, même dans les Oraisons funèbres. Et pourtant, quoi de plus faux et de plus immoral ? La chaire de vérité devenue la chaire du mensonge ! l'histoire non seulement altérée, mais travestie ! la parole du ministre de Dieu, transformée en une voix de courtisan ! N'est-ce pas Bossuet qui nous a peint Michel Le Tellier comme un grand ministre ? N'est-ce pas Bossuet qui nous a montré cette infirme d'esprit nommée Marie-Thérèse, comme un ange de dignité ? N'est-ce pas Bossuet qui nous a donné une Henriette de France douce, sainte, utile à son mari ? N'est-ce pas Bossuet qui, dans l'Oraison du prince de Condé, a passé l'éponge sur cet orgueil destructeur de toute idée de justice, sur cette absence de patriotisme ? La bataille de Rocroy lui a fourni un tableau admirable. Le portrait de Cromwell est un chef-d'œuvre. Mais le fond, toujours faux... Voulez-vous savoir d'où me vient, à moi homme politique, homme moderne, mon irritation contre lui ? Je vais vous le dire. Pour moi, la grandeur des hommes se mesure non à leur éclat pendant leur vie, mais à leur influence après leur mort ; non à ce qu'ils font, mais à ce qu'ils laissent. Eh bien, qu'est-ce que Bossuet a laissé ? Quelle est la partie de la pensée de Bossuet qui soit encore vivante aujourd'hui ? Qu'a-t-il ajouté d'immortel au patrimoine de l'humanité ? Voltaire, Rousseau, Montesquieu,

Fénelon même, sont encore nos donateurs aujourd'hui : il y a quelque chose d'eux qui a combattu jadis pour nous, et qui combat encore avec nous. Mais que reste-t-il de Bossuet ?

» Je le regardai un moment en silence, et je lui dis avec force : « Et que reste-t-il de Dante ?

» — Dante ? répondit-il en se levant en sursaut.

» — Oui, Dante ! Y a-t-il rien de plus mort que sa théologie ? Y a-t-il rien de plus pédantesque que sa philosophie ? rien de plus comique que sa cosmogonie ? rien de plus inexplicable que sa métaphysique ? L'ensemble de ses vers est-il autre chose qu'un amalgame bizarre de ses rêves, de ses haines, de ses préjugés ?... Et pourtant, Dante est votre idole !

» — Dante a été un grand patriote : il a aimé passionnément l'Italie, il l'a rêvée, il l'a voulue agrandie, une, libre !

» — Ce n'est pas pour cela seulement que vous l'aimez, repris-je, ce n'est pas pour cela que votre enthousiasme en revient toujours à lui. Mon cher ami, j'ai assisté à vos leçons, je les écoute religieusement, et j'y apprends beaucoup. Or, je vous ai vu essayer de temps en temps de prendre Le Tasse, Pétrarque, Silvio Pellico ; mais, au bout d'un quart d'heure, l'indifférence vous gagne, vous vous retournez vers votre élève, vous lui dites : « Est-ce que » vous ne trouvez pas ces gens-là un peu ennuyeux, » ma chère enfant ? Si nous retournions à l'Enfer ou » au Purgatoire ? »

» — C'est vrai, répondit Manin en riant.

» — Or, repris-je, savez-vous pourquoi? C'est parce que Dante est pour vous la plus belle, la plus virile image du génie italien. Eh bien, Bossuet est, à mes yeux, la plus vive, la plus complète image du génie français. Dante a passé à travers la philosophie, la théologie, la science, la politique, pour transformer tout en poésie, et créer cette admirable langue dont vous ne pouvez pas citer un vers sans émotion; Bossuet, nourri de la Bible, des Prophètes, de l'Évangile, des écrivains grecs et latins, des Pères de l'Église, a transporté dans notre idiome le suc, la sève de toutes ces littératures exotiques; il les a greffées sur le génie gaulois, et en a obtenu des fruits où se mêlent, pour ainsi dire, la saveur de ces sols différents et du nôtre. Il n'a emprunté enfin à l'étranger que ce qui pouvait l'aider à être un plus grand Français[1]... »

J'interromps à regret ce brillant assaut, cette escrime étincelante, où vous avez sans doute admiré ce dégagement et ce coup droit, l'argument du Dante porté à Manin en pleine poitrine. Le rapprochement, en effet, est topique.

Eh bien, dans cette conversation de Manin avec M. Legouvé, comme dans celle de M. Renan avec M. Scherer, chacun des deux interlocuteurs exprime une part de la vérité. Oui, chez Bossuet comme

. Legouvé, *la Lecture en action*, chap. XXVII.

chez le Dante, la forme est immortelle, le fond presque entier est déjà mort. Si, parmi la cendre de tout le reste de l'œuvre, on voit briller encore le feu de son génie de moraliste, où est le théologien? où est le politique? Lui-même, du reste, quelle que fût l'intrépidité de son dogmatisme, semble avoir par moments senti le sol trembler sous ses pas, et prévu des attaques encore plus redoutables pour la Foi que celles de Luther et de Calvin : à savoir, celles du libre examen et de la science, au nom desquels Richard Simon avait porté les premiers coups. Dès 1678, Bossuet avait été tenté de lui répondre ; mais avait trouvé plus facile, nous l'avons vu, de faire condamner son ouvrage, *Histoire critique de l'Ancien Testament*, qui à ses yeux n'était « qu'un amas d'impiétés et un rempart du libertinage » [1]. En 1702, Richard Simon lança un second livre, sa *Version du Nouveau Testament* ; Bossuet fit encore supprimer cet ouvrage par Arrêt du Parlement, en date du 22 janvier 1703. On voit par là que l'évêque de Meaux, malgré l'assurance dont il faisait montre, n'était pas sans pressentir les épreuves que le libre examen réservait à l'Église [2].

1. De la libre pensée.

2. Au reste, cette exégèse de Richard Simon, qui pouvait conduire si loin, était assez timide en elle-même, — sans quoi elle n'aurait pas pu se produire dans la mesure même où elle s'est produite, — puisque Richard Simon a été seulement tracassé, mais non frappé.

Redoutant même les simples nouveautés d'opinion, il faisait réfuter par MM. de Port-Royal la philosophie de Malebranche, sur le livre duquel il avait tracé ces trois mots : *Pulchra, nova, falsa.* Il y trouvait de belles choses, mais principalement de nouvelles et de fausses. *Nouveau* et *faux* étaient, pour ce grand orthodoxe, à peu près synonymes. Il entrevoyait la portée de la révolution cartésienne : il semble qu'il devinât, sans le connaître, le frère philosophique de Malebranche (qui toutefois le combattait), son terrible jumeau, Spinosa.

Tout en essayant d'emprunter à la doctrine de Descartes ce qui pouvait s'accommoder à la Foi chrétienne et la servir, il se méfiait de cette philosophie nouvelle et hardie ; car il était tout le contraire d'un philosophe. On n'est pas et on ne peut pas être un philosophe quand on est un théologien, un orthodoxe et un évêque, puisque la philosophie est, avant tout, libre recherche, et qu'un théologien orthodoxe tient d'avance sa solution, ou plutôt est tenu par elle, et ne saurait s'en départir. Aussi a-t-on eu tort de vouloir, de nos jours, attribuer à Bossuet une philosophie. « Bossuet, écrivain et orateur sublime, dit M. Renan, n'a pas beaucoup à nous apprendre sur le fond même des choses. On lui a fait grand tort en le forçant d'avoir une philosophie ; il n'en avait d'autre que celle de ses vieux cahiers de Navarre et, quand il mit au net, pour son royal élève, ces

rédactions d'école, il ne se doutait guère qu'un jour on les prendrait si fort au sérieux [1]. »

L'esprit de Descartes et celui de Bossuet, l'un qui représente la liberté et la raison, l'autre l'autorité et la foi, se partagent le dix-septième siècle, en France et hors de France. Aujourd'hui, l'esprit de Bossuet ne vit plus guère, si ce n'est par les généralités morales, qui sont la pâture éternelle et le pain quotidien de l'humanité; l'esprit de Descartes subsiste, et se développe encore tous les jours: c'est l'âme même de la philosophie et de la science modernes. Bossuet était le représentant du passé: c'est pourquoi, malgré tout son génie oratoire, les événements, à mesure qu'ils se sont déroulés, lui ont donné tort. Il était l'apologiste de la monarchie absolue: la monarchie absolue est tombée. Il croyait le Protestantisme incompatible avec l'existence d'un gouvernement régulier et d'une société prospère: que de grands peuples lui répondent! Il était l'adversaire du libre examen: c'est le libre examen qui mène le monde, et qui le renouvelle sans cesse, par la science et la liberté. A elles appartient l'avenir. En dehors de la liberté, à quoi sert l'éloquence, la beauté oratoire, la poésie du style? On pourrait retourner à Bossuet la phrase qu'il disait l'autre jour des grands hommes de l'antiquité:

1. *Essais de morale et de critique*, p. 93. Paris, Calmann Lévy.

Tant de beau style, tant d'éloquence, tant d'éclat, tant d'images, tant de majesté et tant de prestige, de quoi tout cela aura-t-il servi, hormis d'ornement, de décoration au siècle qui passe ? *Recepit mercedem suam, vanus vanam.* »

Mais non : un point survit pourtant, et ne passera pas comme le siècle. — « Que reste-t-il de Bossuet ? » demande Manin.—Ce qui reste de Bossuet, c'est l'inspiration. Encore un coup, ce qui importe en toute œuvre de littérature et d'art, ce n'est pas tant la vérité des doctrines, que la sincérité de la conviction, l'intensité du sentiment de l'homme qui parle ou qui écrit. C'est pourquoi la grande trilogie du Dante s'appelle et s'appellera toujours la *Divine* Comédie [1]. Et madame de Sévigné, qui se connaissait en style, donne la même épithète aux grandes pages de Bossuet. Pendant son dernier séjour aux Rochers, en 1690, elle se plaisait à relire « de certaines choses qui lui paraissaient toutes nouvelles..., les belles Oraisons funèbres de Monsieur de Meaux... Ce sont, écrit-elle, des chefs-d'œuvre d'éloquence, qui charment l'esprit. Il ne faut point dire : « Oh ! » cela est vieux ! » — Non, cela n'est point vieux ; » cela est divin [2]. »

1. Bien entendu, cela n'exclut point le sens que le poète pouvait donner à ce titre, *la Divine Comédie*, c'est-à-dire le *Drame de Dieu* et de l'homme, — en trois actes : *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Paradis*.

2. Lettre du 11 janvier 1690.

Ce qui reste donc de Bossuet, comme du Dante, c'est l'émotion communiquée, transmise : elle passe d'un génie à l'autre, d'un esprit à l'autre. Et c'est ainsi que l'éloquence catholique et monarchique du grand évêque peut encore être pour quelque chose, et même pour beaucoup, dans l'éloquence philosophique et républicaine d'un autre temps. Tout homme moderne sera plus capable, après l'avoir lu, de servir les idées modernes. — La langue française, comme le remarque M. Renan, qui le prouve bien par l'exemple de ses écrits, « peut suffire à l'expression de toute pensée, même des pensées les plus étrangères à son ancien génie ; et, si, dans la transfusion, elle laisse tomber quelques détails, ces détails étaient justement des superfétations qui empêchaient la pensée nouvelle de revêtir un caractère universel [1]. » C'est pourquoi, tout bien pesé, le mot de M. Charles de Rémusat, que nous avons cité, « sublime orateur des idées communes », quoiqu'il semble juste d'abord en sa sévérité piquante, a cela d'injuste pourtant, qu'il semble placer Bossuet dans une condition à part des autres orateurs, tandis que c'est le sort de tous de s'attacher aux idées communes, *quand ils développent des idées :* c'est une nécessité pour eux, afin d'être compris. Ce qui peut être neuf chez

1. Ernest Renan, article sur Henri-Frédéric Amiel, dans le *Journal des Débats* du 30 septembre 1884.

les orateurs, ce sont les personnages qu'ils ont à peindre, les scènes qu'ils ont à décrire, les sentiments que leur suggèrent les événements dont ils parlent : et, en tout cela, Bossuet est aussi neuf qu'on puisse le désirer. C'est là que son éloquence se donne carrière, et triomphe légitimement. Mais il est vrai aussi qu'il règne sur les idées communes : il y rayonne. C'est que ce sont choses sur lesquelles on peut toujours parler librement. Ainsi, sur l'idée de la mort, il est inépuisable. Depuis qu'il y a des hommes, et qui meurent, la plupart ne se sont pas encore habitués à cette loi de la nature ; la mort les étonne toujours : c'est donc là, pour le prédicateur, un sujet où l'on n'a jamais tout dit ; c'est le plus vieux de tous, et il est toujours neuf. Nous avons déjà rencontré plusieurs pages admirables de Bossuet sur ce thème éternel : notamment le *Sermon sur la Mort*, plein de traits d'une énergie singulière, repris et redoublés dans l'*Oraison funèbre de Madame*, si vive, si émue, si touchante, si personnelle et si universelle à la fois. Permettez-moi de rappeler, pour terminer, une page non moins belle, encore et toujours sur la mort inévitable et sur la rapidité de la vie :

« La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux. On nous en avertit dès le premier pas, mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours. — Je voudrais

retourner sur mes pas. — Marche! marche! — Un poids invincible, une force irrésistible, nous entraîne : il faut sans cesse avancer vers le précipice.

» Mille traverses, mille peines nous fatiguent et nous inquiètent dans la route. — Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux! — Non, non! il faut marcher, il faut courir : telle est la rapidité des années.

» On se console pourtant, parce que, de temps en temps, on rencontre des objets qui nous divertissent des eaux courantes, des fleurs qui passent. On voudrait arrêter. — Marche! marche! — Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé. Fracas effroyable! inévitable ruine!

» On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs, cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir; quelques fruits, qu'on perd en les goûtant. Enchantement! illusion!

» Toujours entraîné, tu approches du gouffre. Déjà tout commence à s'effacer : les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives; les prairies moins riantes, les eaux moins claires; tout se ternit, tout s'efface; l'ombre de la mort se présente; on commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord. Encore un pas. Déjà l'horreur trouble les sens, la tête tourne, les yeux s'égarent. Il faut marcher. On voudrait retourner en arrière; plus

de moyen : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé. »

Par le mouvement, par l'harmonie, par la couleur, cette page n'est pas seulement un morceau oratoire, à la fois un tableau et une poésie ; c'est comme une sonate, — dans laquelle cette mélancolie qui fait le fond de la vie humaine, plus encore que l'effroi croissant de la catastrophe qui la termine, se revêtent d'une forme enivrante, qui nous émeut et nous ravit, mêlant au frisson un charme, une joie.

Ainsi, aux idées les plus vieilles, le grand orateur sait donner, parce que son imagination en est émue, une nouveauté resplendissante. Prenez les mêmes idées, traitées soit par Bourdaloue, soit par Massillon, quel que soit le talent de ces deux autres prédicateurs, aussitôt vous retombez dans la froide rhétorique. M. Doudan a bien senti cela ; parlant de Bourdaloue et de sa logique : « Ce sont, dit-il, des eaux glacées, qui coulent lentement, sans un arbre, sans une plante sur leurs rives. » Au contraire, l'imagination oratoire et poétique de Bossuet le ravit. « C'est là, s'écrie-t-il, qu'il y a de grands arbres, et toutes les montagnes du Liban, et des aigles qui planent, et des sources qui jaillissent. »

Jamais, en effet, plus grand souffle ; et à la fois,

jamais pareille simplicité : un style tout à la pensée et au sentiment, au mouvement des choses mêmes, à l'ébranlement qu'elles donnent ; ne songeant point à soi, aux parures frivoles, aux vains ornements, aux froides beautés ; courant droit à l'expression propre, d'une large touche et sans tâtonner ; une force aisée, une grâce saine ; un tour populaire et évangélique ; une majesté incomparable, familière et auguste en même temps : la parole la plus haute qui fut jamais.

Bossuet, fatigué par ses grands travaux, commença à souffrir des premiers symptômes de la pierre vers 1696. Le mal s'accusa vivement à la fin de 1701. Le malade consulta plusieurs médecins et chirurgiens successivement : entre autres Du Verney, Dodart, Tournefort, Fagon, Mareschal, et Saint-Martin. A dater de janvier 1702, comme le carrosse le fatiguait, il se faisait porter en litière pour une partie de ses voyages de Meaux à Paris ou à Versailles. Un jour, en cette dernière ville, à la fin de novembre 1702, il rendit une pierre. Le 31 mars 1703, à Versailles encore, Mareschal, chirurgien de la Charité de Paris, le sonda en présence de Tournefort, et reconnut la présence d'une autre pierre plus grosse. On eut soin de ne pas le dire d'abord au malade, de peur de l'effrayer ; enfin, pressé par ses questions, on le lui révéla, cinq jours après : il en fut très frappé, en effet, et fort troublé. — Au mois d'août 1703, le mal s'aggrava encore : de grands désordres se produisirent dans les organes : la tête s'embarrassa. Lorsqu'elle fut dégagée, il se confessa au curé de Versailles, Hébert[1], et fit son

1. Le même qui avait désapprouvé les représentations d'*Esther* à Saint-Cyr, et qui devint ensuite évêque d'Agen.

testament entre ses mains. En janvier 1704, l'état du prélat devint de plus en plus critique : les souffrances et les désordres redoublèrent. On ne put le résoudre à se laisser opérer. Après plusieurs alternatives de convalescence apparente et d'affaiblissement réel, au mois de mars, le mal reprit plus fort que jamais, et la désorganisation commença. Enfin le prélat mourut, à Paris, le 12 avril 1704, à quatre heures du matin, à l'âge de soixante-seize ans et demi. On ouvrit son corps, et on trouva dans la vessie une pierre grosse comme un œuf

FIN

APPENDICE

I

Voir, à la deuxième leçon, page 64, note 1.

HISTOIRE DU LIEUTENANT LOUAUT

Tirée de STENDHAL.

Stendhal, sur un thème analogue, celui de la recherche des motifs intimes de nos actions, raconte la jolie histoire que voici :

« Avant-hier, je me promenais vers le pont d'Iéna, du côté du Champ-de-Mars. Il faisait un grand vent : la Seine était houleuse et me rappelait la mer. Je suivais de l'œil un petit batelet rempli de sable jusqu'aux bords, qui voulait passer sous la dernière arche du pont, de l'autre côté de la Seine, près le quai des Bons-Hommes[1]. Tout

1. Aujourd'hui quai de Billy.

à coup le batelet chavire : je vois le batelier essayer de nager; mais il s'y prenait mal. « Ce » maladroit va se noyer ! » me dis-je. J'eus quelque idée de me jeter à l'eau ; mais j'ai quarante-sept ans, et des rhumatismes ; il faisait un froid piquant. « Quelqu'un se jettera de l'autre côté », pensai-je. — Je regardais, malgré moi. L'homme reparut sur l'eau. Il jeta un cri ; je m'éloignai rapidement. « Aussi ce serait trop fou à moi ! » me disais-je : « quand je serai cloué dans mon lit avec » un rhumatisme aigu, qui viendra me voir ? qui » songera à moi ? Je serai seul à mourir d'ennui, » comme l'an passé... Pourquoi cet animal se fait-» il marinier, sans savoir nager ?... D'ailleurs, son » bateau était trop chargé... »

» Je pouvais être déjà à cinquante pas de la Seine : j'entendis encore un cri du batelier, qui se noyait et demandait du secours. — Je redoublai le pas. « Que le diable l'emporte ! » me dis-je ; et je me mis à penser à autre chose.

» Tout à coup je me dis : « Lieutenant Louaut » (je m'appelle Louaut), « tu es un... poltron ! Dans un » quart d'heure cet homme sera noyé, et toute ta vie » tu te rappelleras son cri. » — « Poltron, poltron, » dit le parti de la prudence, c'est bientôt dit ! Et les » soixante-sept jours que le rhumatisme m'a retenu » au lit, l'an passé ?... Que le diable l'emporte ! Il » faut savoir nager, quand on est marinier. » Je

marchais fort vite vers l'École militaire. Tout à coup une voix me dit : *Lieutenant Louaut, vous êtes un lâche!* Ce mot me fit ressauter. « Ah! ceci » est sérieux, » me dis-je; et je mis à courir vers la Seine. En arrivant au bord, jeter habit, bottes et pantalon, ne fut qu'un moment. J'étais le plus heureux des hommes, « Non, Louaut n'est pas un » lâche! non, non! » me disais-je à haute voix. — Le fait est que je sauvai l'homme, sans difficulté, qui se noyait sans moi. Je le fis porter dans un lit bien chaud; il reprit bientôt la parole. Alors je commençai à avoir peur pour moi. Je me fis mettre, à mon tour, dans un lit bien chauffé, et je me fis frotter tout le corps avec de l'eau-de-vie et de la flanelle. Mais en vain : tout cela n'a rien fait, le rhumatisme est revenu; à la vérité, pas aigu comme l'an passé. Je ne suis pas trop malade; le diable, c'est que, personne ne venant me voir, je m'ennuie ferme. — Après avoir pensé au mariage, comme je fais lorsque je m'ennuie, je me suis mis à réfléchir sur les motifs qui m'ont fait faire mon action *héroïque*, comme dit *le Constitutionnel*, qui en a rendu compte (numéro 350, du 16 décembre 1829, troisième page, en haut). Qu'est-ce qui m'a fait faire ma belle action? car *héroïque* est trop fort. Ma foi! c'est la peur du mépris; c'est cette voix qui m'a dit : *Lieutenant Louaut, vous êtes un lâche!* Ce qui me frappa, c'est que la voix, cette fois-là, ne me tutoyait pas,

Vous êtes un lâche ! Dès que j'eus compris que je pouvais sauver ce maladroit, cela devint un *devoir* pour moi » Etc.

Oui, un devoir, il dit à la fin le mot juste, qu'il n'a point démêlé d'abord, ce brave lieutenant Louaut. Il commence par dire : « C'est la peur du mépris. » — Mais du mépris de qui ? Il était seul. C'est donc du mépris de lui-même, en présence de sa conscience. Et cette voix, qui l'a interpellé si rudement, au moment où il balançait entre le devoir de sauver un homme et la crainte de se perdre avec lui, ou du moins de faire revenir ses rhumatismes, qu'est-ce autre chose que la voix de cette conscience elle-même ?

II

Voir à la page 195, note 1.

RÉFORME DES DÉSORDRES DU COUVENT DE SAINTE-GLOSSINDE

PAR BOSSUET, GRAND-ARCHIDIACRE DE METZ, COMMISSAIRE APOSTOLIQUE.

M. A. Floquet, dans ses *Études sur la Vie de Bossuet*, tome II, pages 314 à 337, donne sur cet épisode de curieux détails, dont voici le résumé et les principaux traits.

L'événement se passe en 1664. Le Pape et le Roi ont donné à Bossuet et à un autre ecclésiastique commission de réformer les mœurs dans l'abbaye des Bénédictines de Sainte-Glossinde, près de Metz. Cette abbaye, exempte jusqu'alors de la juridiction épiscopale, ne relevait que du Saint-Siège; Louis XIV voulut faire cesser cet état

de choses, afin de rétablir l'ordre dans le couvent. Mais le couvent résista, et défendit, aussi longtemps qu'il put, ses privilèges.

En 1647, « l'abbesse Louise de La Valette étant venue à mourir, les religieuses s'assemblèrent aussitôt, élurent sans bruit l'une d'elles, Françoise de Lenoncourt » ; et le pape Innocent X lui envoya ses bulles. Mais le Roi nomma une autre abbesse, Louise de Foix de Candale. Un grand procès s'ensuivit, qui dura six années. Trois arrêts successifs du Conseil donnèrent gain de cause à Louise de Foix : elle prit possession en 1654. L'autre fut forcée de se désister : et, après ce désistement, le Pape accorda des bulles à Louise de Foix, « le 4 des ides de novembre » 1654. Elle fut bénie le 26 mai 1658, avec solennité, aux Grandes Carmélites du faubourg Saint-Jacques[1]. Louise de Foix de Candale, selon l'usage, prêta serment de remplir toutes les obligations que lui imposait son titre. Tout alla bien pendant quelque temps à Sainte-Glossinde sous la nouvelle abbesse ; mais bientôt on reprit les anciens errements qui, depuis environ deux siècles, s'étaient fort écartés de la règle sévère de Saint-Benoît.

En 1480, sous le pape Sixte IV, un visiteur

1. On les appelait les Grandes, par opposition à celles qui avaient essaimé rue du Bouloy. Bossuet prêcha plusieurs fois aux unes et aux autres.

apostolique, Burcard Stoer, avait pris sur lui d'accorder à ce monastère une dispense étrange, « l'exemption pour toutes les religieuses de l'abstinence et du jeûne, à condition qu'*une d'entre elles seulement, à son tour, jeûnerait et s'abstiendrait*, toutes les autres vivant à l'aise et mangeant indifféremment de toutes choses ». Avec le temps, on se relâcha encore, et l'on en vint à ce point, que plus une seule religieuse ne s'astreignit ni à l'abstinence ni au jeûne. Les choses en étaient là lors de l'avènement de Louise de Foix.

En outre, la coutume s'était établie de ne recevoir dans ce monastère que les filles de très haute noblesse. Et l'on n'exigeait pas d'elles autre chose : sans profession solennelle, elles étaient admises sur ce pied-là parmi les *dames* de Sainte-Glossinde. Plus de simples religieuses : toutes étaient ou se disaient *chanoinesses*.

« Toutes ces dames, bientôt, prenant en dégoût la vie en commun, chacune d'elles avait voulu vivre à part dans son *ménage*, s'y gouvernant à sa fantaisie. »

La clôture ne fut pas plus respectée que l'abstinence et le jeûne : tout le monde « put venir librement à Sainte-Glossinde voir *les dames*, qui, du reste, sortant chaque jour et allant par la ville, étaient moins souvent à l'abbaye que dehors ».

Louise de Foix essaya d'abord de s'opposer à ce relâchement et de rétablir la règle ; puis, lasse de

lutter, elle laissa aller : et elle-même, peu à peu, se mit à faire comme les autres ; ou pis encore. « Elle qui avait juré de servir d'exemple aux religieuses de Sainte-Glossinde, les surpassa toutes en mondanité, en dissipation, pour ne pas dire plus... L'abbesse et les dames de Sainte-Glossinde, tant dans le monastère qu'au dehors, donnèrent au public les scènes les plus singulières. Metz, chaque jour, pouvait voir madame Louise de Foix, dans un carrosse attelé de quatre chevaux, allant faire des visites, assister à des repas, à des bals, à des divertissements, à des spectacles, à des jeux de marionnettes, à des danses sur la corde, à des ébattements de toutes sortes; imitée en cela par la plupart des religieuses... Dans sa maison de plaisance, non loin de Metz, appartenant au monastère, et où elle faisait de longs séjours, ce n'étaient que collations, repas, soirées, nuits de plaisir, où se trouvaient nombre d'hommes de guerre et d'artistes, et où les familiarités étaient poussées à l'excès [1]. Dans le monastère même, abbesse et religieuses vivaient avec moins de réserve encore, s'il se peut: presque chaque nuit de l'hiver, on donnait, dans les appartements de Louise de Foix, des soupers, avec musique, danses et jeux de

1. *Information* ou enquête, faite à Metz par Jacques-Bénigne Bossuet, et Jean Royer (nommé avec lui commissaire apostolique), le 1er juillet 1664.

toutes sortes, auxquels étaient conviés des gentilshommes, des officiers, des peintres..., dont plusieurs parfois y demeurèrent pendant des semaines... »

Au carnaval, les portes de l'abbaye s'ouvraient à des gens masqués, qui y dansaient toute la nuit. « Louise de Foix, un jour, fit revêtir, au portier du monastère, tous ses habillements d'abbesse, sa robe, son voile, son scapulaire, sa guimpe, sans omettre la croix pectorale ; ce valet, ainsi déguisé, le visage couvert d'un masque de femme, se promena par la ville, suivi des laquais de sa maîtresse (qu'il contrefaisait), alla chez les principaux habitants de Metz, chez le lieutenant du Roi, se faisant annoncer partout sous le nom de *Madame de Sainte-Glossinde*...— Pendant ce temps, elle aussi masquée, et déguisée en dame du monde, allait faire des visites pareillement : une jeune pensionnaire habillée en page portait la longue queue de sa robe. »

A un des bals qu'elle donna dans sa chambre, elle se déguisa en conseiller du Parlement. « Plusieurs religieuses y parurent, revêtues d'uniformes militaires : des habits, des épées, des chapeaux leur avaient été prêtés par les officiers de la garnison, empressés de se rendre à cette fête, dont ils étaient priés, et de danser ainsi jusqu'au jour. »

Au travers de tous ces désordres, plus de prière, ni matin ni soir ; nul acte de religion.

Avec cela, Louise de Foix, d'un caractère très irritable, malmenait, battait les domestiques, même les novices et les professes. A l'enquête, plusieurs montrèrent les marques des coups qu'elles avaient reçus. L'abbesse, enfin, tournait à l'aliénation mentale, se plaisait à martyriser les gens. « Les traîner par les cheveux du haut en bas des montées, en leur donnant des coups de pied ; leur tordre le nez ; ces choses lui étaient passées en coutume. » Elle les menaçait parfois de les empoisonner : quelques-unes de ces femmes, effrayées, en étaient venues à ne plus manger, puis s'enfuyaient. Bref, il n'en restait plus que quatre dans l'abbaye avec madame Louise.

Avec tous ces déportements, le temporel et les revenus de l'abbaye avaient été réduits à rien. Pour continuer ces profusions extravagantes, on empruntait, et on ne payait même pas les intérêts. « Les futaies abattues avant le temps, les domaines engagés, les bâtiments en ruines, des procès avec tous, telle avait été l'administration de Louise de Foix. » Emportée par une sorte de folie, elle fit vendre les cloches, les ornements d'église, les étoffes et tapisseries, l'antique trésor de Sainte-Glossinde, les châsses mêmes des saints, et les reliques qui y étaient renfermées, « jusqu'à une *sainte épine*, en vénération depuis des siècles dans le pays ».

Ces scandales, à la longue, s'ébruitèrent, et furent signalés enfin au Saint-Siège. C'est alors que Bossuet et Jean Royer, qui, grâce à lui, avait été élu grand doyen en 1662, furent nommés commissaires apostoliques et chargés de l'information et enquête par le pape Alexandre VII. Jean Royer était très âgé ; ce fut Bossuet qui fit tout, avec son zèle et sa vigueur. Il avait préalablement conféré avec le Roi sur cette affaire L'abbesse et les quatre seules religieuses restantes comparurent devant lui, et se défendirent comme elles purent : Louise de Foix contesta, se récria avec emportement ; puis prétendit que la règle de Saint-Benoît avait besoin de *mitigations* et adoucissements. Les quatre autres religieuses dirent comme elle. L'enquête dura six semaines. Louise de Foix se fit diriger dans ses contestations et dans sa résistance par des praticiens. Surtout elle défendait obstinément la nécessité de la haute noblesse des postulantes, quoiqu'il ne soit nullement question dans la règle de Saint-Benoit de ce qui regarde la naissance et le sang. Elle écrivit à Bossuet sur ce point spécial une lettre, où on lit entre autres choses : « Je vous supplierai, Monsieur, de ne toucher point au *privilège* de la Maison pour la réception des filles... Elles doivent toutes être de naissance, et faire preuves de noblesse. Pour ce point, je ne saurais consentir de voir faire une loi si contraire au *privilège* que j'ai juré solen-

nellement de maintenir, qui est si honorable à ma Maison, et si utile aux personnes de qualité qui servent le Roi et l'État; *privilège* qui, depuis plus de onze cents ans, n'a pas été violé... Ne me donnez point l'affliction d'avoir, dans ce sujet, un sentiment contraire au vôtre... C'est la seule vertu (la vertu seule) qui a établi la différence des nobles aux roturiers : et, par ainsi, les personnes qui ont cette qualité sont plus propres à la Religion; et on voit, par expérience, qu'elles réussissent beaucoup mieux en toutes choses... Pour tout le reste qu'il vous plaira ordonner, vous me trouverez fort soumise... »

Les deux commissaires rendirent leur sentence les 1er et 2 août 1664. Elle décidait qu'il serait établi à Sainte-Glossinde une communauté nouvelle, formée de religieuses choisies avec soin dans d'autres monastères, « et entre lesquelles seules pourraient être choisies, au scrutin, la Prieure et les autres officières. » On laissa seulement à Louise de Foix son *titre* d'abbesse et son rang ; mais toute la juridiction spirituelle et tout le pouvoir appartinrent à la nouvelle Prieure ; l'administration du temporel fut donnée à la communauté entière réunie en chapitre. Les quatre anciennes religieuses durent se tenir à part dans l'abbaye, sous la direction de la plus âgée d'entre elles. Une pension, d'ailleurs, leur fut assurée, à la condition qu'elles vécussent régulièrement.

Ainsi fut réglée la réforme de l'abbaye de Sainte-Glossinde. Mais, chose à peine croyable, cette affaire ne fut réellement et définitivement terminée qu'après une résistance de quinze à seize années, pendant lesquelles l'ancienne abbesse Louise de Foix, fortement appuyée par sa noble famille (elle était nièce du duc Bernard d'Épernon, qui avait été si fidèle au Roi pendant la Fronde), lutta de toutes ses forces, accablant les deux commissaires et principalement Bossuet d'injures, d'invectives, de *factum*, de libelles. Enfin, l'opiniâtre *dame*, que rien n'avait pu briser ni soumettre, fut transférée par *lettre de cachet* aux Ursulines de Ligny, et condamnée à n'en jamais sortir. La paix régna dès lors à Sainte-Glossinde, où la règle de Saint-Benoît avait été rétablie, l'*observance* toutefois un peu réformée et mitigée.

Tel est ce curieux épisode, où triompha la fermeté de Bossuet, longtemps avant qu'il fût évêque; et cela même fit voir sans doute qu'il était bien fait pour le devenir.

III

Voir à la page 229 et à la page 270.

AFFAIRE DU PRIEURÉ DE GASSICOURT

LES RECÈLEMENTS DE CORPS.

Pierre Bédacier, administrateur du diocèse de Metz, qui n'avait pas alors d'évêque (l'évêque était Mazarin, qui n'était pas prêtre et n'avait de l'évêché que les revenus), Bédacier, évêque *in partibus*, faisait les fonctions épiscopales. Or, dans un voyage, revenant de Paris à Metz, il tomba malade mortellement : Bossuet, archidiacre de Metz, appelé par lui, l'assista à ses derniers moments au château du Charmel, près de Château-Thierry, où il mourut le 19 octobre 1660. Il laissait un bénéfice, auquel l'archidiacre de Metz avait droit, mais convoité par cinq ou six prétendants qui le lui disputèrent pendant plusieurs années, avec un acharnement inouï.

Bossuet, fort de son droit, le maintint et le défendit jusqu'au bout.

Il s'agissait du prieuré-doyenné de Saint-Sulpice de Gassicourt, situé près de Mantes, dans le diocèse de Chartres, et dépendant de l'abbaye de Cluny : le revenu était de six à huit mille livres. Bédacier, avant de mourir, voulant l'assurer à Bossuet, avait dû prendre un détour. « Résigner *directement* le bénéfice au grand archidiacre, son ami, eût été mettre la chose en péril ; car sa mort pouvait, après cette résignation, survenir tout à coup; et, selon le droit, une *résignation* devenait caduque lorsque le *résignant*, après l'acte, n'avait pas survécu pendant un laps de temps déterminé, qu'exigeait le droit canonique. Il s'était donc décidé pour la voie de la *démission pure et simple*, qui (dût sa mort survenir aussitôt qu'il aurait signé l'acte) assurerait son bénéfice à celui qui, dans ses intentions, le devait avoir après lui[1]. L'intervention d'un tiers y fut nécessaire : et, le 16 octobre 1660, trois jours après la démission de Bédacier, Dom Jacques Droüas de La Plante, religieux bénédictin de Saint-Pierre de Châlon-sur-Saône, vint présenter à Mazarin, abbé de Cluny[2], cette *démission*

1. L'acte de démission de Pierre Bédacier, fait au château du Charmel, est du 13 octobre 1660. Le prélat mourut, avons-nous dit, le 19 du même mois.

2. Mazarin avait été, le 21 février 1654, pourvu de l'abbaye de Cluny, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

pure et simple, donnée au Charmel par le prélat trois jours auparavant; sur quoi, le doyenné-prieuré *vacant* de Saint-Sulpice de Gassicourt fut, à l'heure même, accordé par provision, qui fut signée par le Cardinal, en sa qualité d'abbé supérieur général de Cluny, et où fut seul nommé Dom Jacques Droüas, *fils de Jeanne Bossuet*, l'une des sœurs du conseiller *Bénigne*, et cousin germain du grand archidiacre de Metz. — A Rome seulement, où la provision accordée *sur démission* par Mazarin avait été envoyée sans délai, Dom Droüas, révélant le secret de feu Pierre Bédacier, fit demander des bulles, non point pour lui-même, mais au nom de Bossuet, à qui, le 29 janvier 1661, il résigna en forme le prieuré de Gassicourt, qu'il déclara n'avoir accepté que pour le lui remettre selon les intentions du dernier titulaire. A Bossuet, en effet, devaient, *le 5 des calendes de mars 1661*, être données les bulles sollicitées : et, après qu'elles eurent été, le 20 juillet, fulminées en l'officialité de Paris, quelqu'un, au nom du grand archidiacre de Metz et porteur de ses pouvoirs, vint, le 24 du même mois, prendre possession de Gassicourt.

Mais déjà, auparavant, trois prétendants, exhibant des titres plus ou moins spécieux, étaient venus successivement demander qu'on les mît en possession du bénéfice. Trois autres, après l'archidiacre de Metz, devaient se présenter encore, dont chacun

avait su se procurer aussi des provisions et des bulles. Tous étaient religieux profès, tous ligués contre Bossuet, *prêtre séculier*, qui ne pouvait, suivant eux, obtenir ce bénéfice de Gassicourt, auquel seuls des *réguliers* pouvaient prétendre. Sur ces entrefaites, Mazarin mourut, le 7 mars 1661 : l'abbaye de Cluny, après lui, échut au cardinal d'Este, de qui Bossuet n'avait à espérer aucun appui. Un magistrat, nommé Hervé, conseiller à la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, favorable à Cluny, menait sous main toute la procédure contre l'archidiacre de Metz, et, cinq ou six années durant, n'épargna rien pour passionner le procès. Ils allèrent jusqu'à accuser la partie adverse (Bossuet) de *recèlement de corps*, c'est-à-dire d'avoir tenu secrète pendant quelque temps la mort de Bédacier, et embaumé son corps, soustrait à tous les yeux ; d'avoir, dans le même temps, fait clandestinement ses diligences afin d'obtenir avant tous les autres le bénéfice vacant par la mort du prélat ; d'avoir donné une fausse date de cette mort ; puis, le bénéfice obtenu, d'avoir enfin mis en terre un corps inanimé depuis longtemps. Voilà ce que les six prétendants osèrent imputer à Dom Droüas, à Bossuet, au curé de Saint-Martin du Charmel, et ils demandèrent l'exhumation du corps de Bédacier pour le faire examiner.

Les recèlements de corps étaient très fréquents à cette époque. Quand on convoitait la succession

d'un bénéficier, s'il tombait gravement malade, on écartait les médecins, les prêtres, les amis, les parents; on le laissait mourir sans secours d'aucune sorte; puis, pour conserver le cadavre pendant le temps des démarches nécessaires à se faire assurer le bénéfice, on l'embaumait comme on pouvait; parfois on le remplissait seulement d'étoupe à la place des entrailles; on le salait[1]. De là, en 1539, en 1578, de sévères ordonnances contre ces recèlements; puis, sous Louis XIV, celle du 9 février 1657, repoussée par le Parlement de Paris, mais accueillie en 1661 au Grand Conseil. Ce fut devant ce Grand Conseil que Bossuet, cette année-là même, dut comparaître, à plusieurs audiences, au sujet de cette infâme accusation. La fausseté en fut établie « avec un éclat bien ignominieux pour ceux qui l'avaient rendu nécessaire[2]. » — L'exhumation fut cependant refusée, « comme *mesure inhumaine* autant qu'inutile ».

Les compétiteurs de Bossuet, loin de lâcher prise, s'inscrivirent en faux contre les pièces qu'il avait produites au procès, à savoir : le registre mortuaire de l'Église de Saint-Martin du Charmel; et les provisions du cardinal Mazarin, qui, décédé,

1. Durand de Maillane, *Dictionnaire de Droit économique et de Pratique bénéficiale*, au mot : *Recélé*. — Ordonnance de Louis XIV, du 9 février 1657. Cité par A. Floquet, *Vie de Bossuet*.

2. *Requête présentée au Grand Conseil*, par dom Rancher, le 15 février 1662.

ne pouvait les défendre ; et les livres du banquier expéditionnaire de Paris, qui avait envoyé les provisions en Cour de Rome ; et la réponse de son correspondant en cette dernière ville. On prétendait que de fausses dates avaient été substituées aux véritables « au moyen de *pâtés*, de *poches d'encre*, etc. ».

Bédacier étant mort au Charmel, dans le château, sous les yeux de François de Ligny, vicomte du Charmel, de sa famille, de ses gens, du curé du lieu, du prieur de Jaulgonne, de l'aumônier du prélat, de ses domestiques, et de nombre d'autres témoins dignes non seulement de confiance, mais de respect, Bossuet avait provoqué des enquêtes, dont le résultat, à Château-Thierry, à Metz et en Lorraine (car des témoins avaient été entendus dans tous ces lieux), fut de fixer sûrement au *19 octobre 1660* la mort de Pierre Bédacier ; et, tous les documents écrits venant en aide aux preuves orales [1], « il avait fallu encore renoncer à ce moyen, indigne, abominable, non moins que le premier [2] ».

Bref, le Grand Conseil rendit, le 31 mars 1662,

1. « Monsieur d'Auguste, évêque de Metz (Pierre Bédacier), est décédé au château du Charmel le mardi dix-neuvième d'octobre (1660), et a été porté à l'église le vingt-unième dudit mois, et enterré. » — F. H. Hourdé, curé. — Registre de la paroisse de Saint-Martin du Charmel. — Etc.

2. A. Floquet, *Ibid.*

un Arrêt, lu le 19 mai suivant, par lequel la *recréance* du prieuré de Gassicourt fut accordée à Bossuet [1].

Mais les adversaires alors, sans jamais se lasser, plaidèrent que le Grand Conseil n'avait pas le droit de juger l'affaire, à cause de certaines prétendues parentés qui devaient le faire récuser. Un arrêt du Conseil Privé dessaisit le Grand Conseil. Bossuet, sans jamais se lasser non plus, présenta un placet au chancelier Séguier, et obtint encore gain de cause. Par un deuxième arrêt du Conseil Privé, le Grand Conseil fut saisi de l'affaire à nouveau. Autres chicanes des adversaires ; Bossuet tint bon : nouveau placet autographe au chancelier. Après d'autres incidents encore, le dernier et le plus redoutable des adversaires, dom Du Laurens, représentant tout l'ordre de Cluny, finit par se désister, moyennant une compensation qu'on lui assura, et le prieuré-doyenné de Gassicourt, objet de si longs et si violents débats, resta à Bossuet.

FIN DE LA TROISIÈME SÉRIE.

1. *Recréance*, jouissance provisionnelle d'un bénéfice litigieux, accordée à celui qui y a le droit le plus apparent. — J. de Ferrière, *Dictionnaire de Droit et de Pratique*.

TABLE

Pages

PREMIÈRE LEÇON. — *La Rochefoucauld*, I — Sa vie . . 1

DEUXIÈME LEÇON. — *La Rochefoucauld*, II — Les Maximes. 37

TROISIÈME LEÇON. — *Pascal*. — Les Pensées 77

QUATRIÈME LEÇON. — *Bossuet*, I. — Biographie. — Sermons. — Oraisons funèbres. — Oraison de la Reine d'Angleterre. — Lettres de cette Reine . . . 103

CINQUIÈME LEÇON. — *Bossuet*, II. — Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans 149

SIXIÈME LEÇON. — *Bossuet*, III. — Sermon pour la Profession de madame de La Vallière. — Oraison de la reine Marie-Thérèse. — Oraison d'Anne de Gonzague, princesse palatine. 177

SEPTIÈME LEÇON. — *Bossuet*, IV. — Oraison du chancelier Michel Le Tellier. — Oraison de Louis de Bourbon, prince de Condé. 225

HUITIÈME LEÇON. — *Bossuet*, V. — Discours sur l'Histoire universelle. 265

NEUVIÈME LEÇON. — *Bossuet*, VI. — Autres œuvres. — Conclusion 295

APPENDICE. 331

I. — Histoire du lieutenant Louaut, tirée de STENDHAL 333

II. — Réforme des désordres du couvent de Sainte-Glossinde 337

III. — Affaire du prieuré de Gassicourt. — Les recèlements de corps 347

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

UNIVERSITY
NOV 29 1911